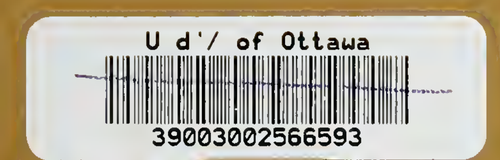

U d'/ of Ottawa
39003002566593

De la part de l'auteur

Paris, 22, Cours-la-Reine.

Il a été tiré de cet ouvrage douze exemplaires sur Japon.

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT

DES

NÉERLANDAIS A MAURICE

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR

NOTICES SUR LA NOUVELLE-GUINÉE

1. **Les derniers voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée.** — *Versailles*, 1885. Brochure in-4°, avec carte coloriée.
2. **Les récents voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée.** — *Versailles*, 1885. Brochure in-4°, avec carte coloriée.
3. **Le fleuve Augusta.** — *Paris*, 1887. Brochure in-4°, avec carte coloriée.
4. **Le golfe Huon.** — *Paris*, 1888. Brochure in-4°, avec quatre cartes coloriées.
5. **Les voyages du « Tromp » et du « Java » sur les côtes Nord et Nord-Ouest de la Nouvelle-Guinée.** (En préparation.)

Notice bibliographique et cartographique sur l'Égypte actuelle. — (*Revue géographique internationale*. 1882, nos 84-86.)

Les premières nouvelles concernant l'éruption du Krakatau en 1883, dans les journaux de l'Insulinde. — *Paris*. 1884, in-8°, avec carte coloriée.

Les premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde. 1595-1602. — *Versailles*, 1884, in-4°, avec carte coloriée.

Les habitants de Suriname. Notes recueillies à l'Exposition coloniale d'Amsterdam en 1883. — *Paris*, 1884. gr. in-fol., avec 2 cartes coloriées, 61 phototypies et 13 chromolithographies.

Note on the Lapps of Finmark... (Dans : *Journal of the anthropological Institute*, November 1885.) — Réédité, *Paris*, 1885, in-4°.

La pêche à la baleine sur les côtes de Norvège. (*La Nature*, 7 mai 1885, avec 2 gravures.)

Le théâtre javanais. (*La Nature*, 23 mai 1885, avec 2 gravures.)

Les Lapons. (*La Nature*, 25 juillet 1885, avec 4 gravures.)

Les danseuses javanaises. (*La Nature*, 29 juin 1889, avec 2 gravures.)

Le lac de Märjelen. (*La Nature*, 7 décembre 1889, avec 1 gravure.)

Le premier établissement des Néerlandais à Maurice. — *Paris* 1890. Brochure in-4°, avec 5 planches.

Le grand glacier de l'Aletsch et le lac de Märjelen. — *Paris*, 1889. brochure gr. in-4°, avec 3 phototypies.

Les voyages de Tasman. Étude de géographie historique. (En préparation.)

Les Lapons. — 1 vol. gr. in-fol. avec 100 phototypies et 1 carte. (En préparation.)

PLANCHE I

ÉTAT ACTUEL DE L'EMPLACEMENT OU SE TROUVAIT LE FORT FREDERIK HENDRIK

PRINCE ROLAND BONAPARTE

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT

DES

NÉERLANDAIS A MAURICE

PARIS

IMPRIMÉ POUR L'AUTEUR

1890

INTRODUCTION

L'Ile de France, perdue au milieu de la mer des Indes, attire toujours l'attention des personnes qui étudient l'histoire des anciens navigateurs allant d'Europe aux Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance.

L'histoire de cette île est si intéressante qu'il est toujours pénible de l'abandonner, pour passer à d'autres sujets : c'est pourquoi on y revient toujours avec plaisir. Il faut avouer cependant que l'attraction qu'exerce l'Ile de France sur notre esprit est due en partie à nos littérateurs qui en ont fait les charmants tableaux que tout le monde connaît.

Et puis cette île, perle de la mer des Indes, n'est-elle pas encore habitée par des hommes parlant notre langue, qui sont les descendants des héros de nos grandes guerres maritimes?

Aussi avons-nous été heureux de pouvoir nous en

occuper encore une fois, à propos d'un commentaire destiné à accompagner une édition critique des voyages de Tasman, que nous préparons en ce moment. On sait en effet que l'île Maurice fut le premier port dans lequel relâcha ce grand navigateur après avoir quitté Batavia le 14 août 1642, avec ses deux navires le *Heemskerck* et le *Zeehaen*. Les navires de Tasman mouillèrent dans le port Sud-Est, le 5 septembre 1642 ; ils ne le quittaient que le 8 octobre, pour aller exécuter les grandes découvertes, qui devaient rendre à jamais célèbres leurs noms et celui de leur illustre commandant.

Ayant voulu donner une petite notice sur l'île Maurice, nous avons d'abord dit quelques mots de la découverte de l'île par les Portugais[1]. Quoique cette question ne soit pas encore bien éclaircie, la lecture des ouvrages qui se rapportent à ce sujet, et nos recherches personnelles, nous font croire, avec M. Codine, que c'est bien le pilote portugais Diego Fernandez Pereira, qui découvrit l'île Maurice vers le 9 février 1507.

1. **D'Avezac.** — *Les îles d'Afrique*. Dans la collection de l'*Univers pittoresque*. Paris, 1848.

Codine. — *Mémoire géographique sur la mer des Indes*. Paris, Challamel, 1868.

Guet. — *Les origines de l'île Bourbon*. Paris, Challamel, 1886.

Guet. — *Les origines de l'île Bourbon et de la colonisation française à Madagascar*. Paris, Ch. Bayle, 1888.

Puis, nous avons résumé ce que les Néerlandais savaient de Maurice avant l'arrivée de Tasman en 1642. Les auteurs hollandais nous ont fourni beaucoup de détails pour cette période, mais ce qu'ils ne donnent pas, c'est la date à laquelle les Néerlandais se sont fixés pour la première fois dans l'île.

Valentyn dit qu'il n'a trouvé trace nulle part de l'époque à laquelle ses compatriotes ont occupé pour la première fois cette île, ni quand ils avaient construit le fort Frederik Hendrik qui existait déjà à l'arrivée de Tasman.

Les autres auteurs, qui se sont occupés de Maurice, paraissent aussi peu renseignés que Valentyn à cet égard.

Milbert[1], qui visita l'Ile de France au début de ce siècle avec l'expédition Baudin, dit qu'on a peu de renseignements sur les agissements des Hollandais, entre 1616 et 1712, date de l'évacuation de l'île, d'après Rochon.

Milbert donne les noms de trois gouverneurs de Maurice ; ce sont les mêmes que ceux cités par Grant, Pridham, etc., et dont nous allons parler un peu plus loin. Bory de Saint-Vincent[2], qui faisait partie de la

1. **Milbert.** — *Voyage pittoresque à l'Ile de France*. Paris, A. Nepveu, 1812; vol. I, page 169.

2. **Bory de Saint-Vincent.** — *Voyages dans les quatre principales îles d'Afrique*. Paris, Buisson, 1804; vol. I, page 177.

même expédition, dit que le Grand Port a été le premier établissement de l'île, et que c'est là que les Hollandais avaient leur chef-lieu dès 1598.

Grant[1], dans son *Histoire de Maurice*, ne donne pas plus de détails.

Les auteurs[2] des Notices coloniales, publiées en 1886 à l'occasion de l'exposition coloniale de Londres de 1886, disent que les Hollandais n'ont pas occupé l'île avant 1644, époque à laquelle ils y établirent trois postes séparés, afin d'empêcher les pirates de venir s'y approvisionner.

Dans un dictionnaire de géographie paru récemment[3], on lit que les Hollandais colonisèrent Maurice en 1640.

L'auteur le plus exact est Magon de Saint-Elier, car il dit[4] que ce fut vers 1638 que les Néerlandais s'établirent à Maurice, mais l'auteur ne donne aucun détail ni aucun nom.

Quant à Pridham, il affirme que c'est le gouver-

1. **Ch. Grant.** — *History of Mauritius.* London, 1801, 1 vol. in-4°.

2. *Her Majesty's Colonies... compiled and edited by* **A. J. R. Trendell... and Seeley...** London, W. Clowes and Sons, 1886, page 426.

3. *Dictionnaire de Géographie* de **Vivien de Saint-Martin.** Paris, Hachette, 1887, article MAURICE.

4. *Archives coloniales.* 1re année, n° 12. *Les origines de l'île Maurice, d'après Magon de Saint-Elier*, page 141.

5. **Charles Pridham.** — *An historical, political and statistical*

neur van der Mester qui construisit le fort en 1644.

On verra plus loin qu'il n'y eut jamais de gouverneur du nom de van der Mester, et que le personnage auquel on l'a attribué s'appelait Frederik van der Maarzen et qu'il était le second du commandant Adriaan van der Stel.

On voit, par ce qui précède, combien il était intéressant d'élucider ce point d'histoire coloniale.

M. Leupe, bien connu par ses travaux de géographie historique, a eu la chance de retrouver dans les vieilles archives coloniales, à Amsterdam, des documents qui fixent, d'une façon certaine, l'année du premier établissement des Néerlandais à Maurice, et le nom du chef qui a procédé à cette installation, au nom de la Compagnie des Indes.

Ces renseignements sont d'autant plus curieux, qu'on sait qu'avant d'être abandonnée définitivement en 1710 par les Hollandais, Maurice fut évacuée deux fois par eux, en 1644 et en 1654.

En 1637, la Compagnie fit équiper deux navires, le

account of Mauritius and its dependencies. London, T. and W. Boone, 1849.

La traduction française des premiers chapitres a été publiée dans le *Nouveau Mauritien*, des 3, 10, 31 juillet 1881 et du 11 septembre de la même année.

Ces articles un peu remaniés ont été réimprimés dans les *Archives Coloniales de l'île Maurice*, à partir du 1er avril 1888, n° 41.

Le passage que nous venons de citer se trouve page 497.

Maen et le *Swol*, qu'elle plaça sous les ordres de Cornelis Symonsz. Gooyer, qui s'embarqua à bord de la flûte le *Maen*. Cette expédition avait pour but d'aller planter le pavillon néerlandais à l'île Maurice et d'en prendre possession au nom de la Compagnie. Il est probable que ces deux navires ont dû quitter l'Europe vers la fin de l'année, car, en février 1638, ils étaient déjà aux îles du Cap Vert.

Mais, avant d'analyser ces documents, nous allons rappeler quelles avaient été les relations antérieures des Néerlandais avec Maurice.

Les Néerlandais visitèrent pour la première fois l'île Maurice, peu de temps après le voyage des frères Houtman aux Indes[1].

Le premier nom qu'on trouve dans les documents imprimés, est celui de Wybrand van Warwyck[2]; il

1. Pour la bibliographie des premiers voyages des Néerlandais, voir le *Mémoire bibliographique* de **Tiele**.

L'auteur a résumé ces voyages dans un article paru dans la *Revue de Géographie* de **Drapeyron**, en juin et juillet 1884. Ce mémoire a été tiré à part.

Voir également l'ouvrage de **Jonge** : *De Opkomst van het Nederlandsch gezag in Oost Indie.*

2. *Mémoire bibliographique* de **Tiele**, page 136.

Waerachtigh verhael van de Schip vaerd op Oost-Indien... onder 't beleyd van den admirael Jacob Cornelissoon van Neck ende Vice Admirael Wybrand van Warwijck. Dans : *Begin ende Voortgang...* vol. 1, page 2.

Il y est expressément dit que ce sont les Hollandais montant les navires de Warwyck, qui donnèrent son nom à l'île Maurice. Une

était vice-amiral de la flotte de huit navires, qui avait quitté le Texel le 1er mai 1598, sous les ordres de l'amiral van Neck.

A l'est du cap de Bonne-Espérance, le mauvais temps l'avait séparé de l'amiral. Le 18 septembre il mouillait devant l'île Maurice, avec les cinq navires qui lui restaient, à savoir : l'*Amsterdam*, le *Zeeland*, le *Gelderland*, l'*Utrecht* et le *Vriesland*.

Van Kampen[1] assure que c'est lui qui appela l'île, île Maurice, en l'honneur du prince Maurice, le courageux défenseur de la République qui avait pris une si grande part à l'organisation de cette flotte.

Valentyn[2] dit cependant qu'en 1601, lorsque Wolphert Hermansz. visita cette île, elle s'appelait encore Diego Rodrigos, et que ce n'est que plus tard qu'elle reçut le nom de Mauritius.

Ceci nous paraît être une erreur de l'auteur, car,

des planches qui accompagnent cette relation représente le mouillage de la flotte à l'île Maurice, et une autre, les différentes occupations des matelots à terre; dans un coin de cette dernière est figuré cet étrange oiseau appelé Dronte et dont il existe une si remarquable peinture au British Museum à Londres. — Voir également la relation du même voyage dans le recueil de **Hartgers**, Amsterdam, 1648, page 4.

1. **Van Kampen.** — *Geschiedenis der Nederlanders buiten Europa*... Haarlem, 1831; vol. 1, page 80. Voir la note précédente. — Maurice de Nassau (1567-1625) était le second fils de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la République de Hollande.

2. **Valentyn.** — *Oud en Nieuw Oost-Indien*, 5e deel, 2e stuk, *Kaap der Goede Hoope*, page 154.

dans le journal des voyages d'Hermansz., il est parlé de l'île Mauritius « qui autrefois s'appelait Diego Rodrigos[1] ».

Quoi qu'il en soit, il paraît qu'à cette époque, on jugeait cette île très propice, pour aller y chercher des vivres frais, prendre de l'eau et réparer les navires, car la plupart des bâtiments néerlandais qui allaient aux Indes, s'y arrêtaient toujours plus ou moins longtemps. Cette habitude dura jusqu'à l'époque où J.-A. van Riebeck[2] s'installa au cap de Bonne-Espérance, le 6 avril 1652; l'établissement étant beaucoup mieux situé pour les navires venant d'Europe, ils cessèrent de s'arrêter à Maurice. En 1602, Adriaen Maertensz. Blok y resta du 22 juin au 8 septembre avec trois navires[3].

1. *Begin ende Voortgang...* vol. I : *Journael... van de Voyagie... van den Admirael... Wolfhart Harmansen...* p. 8. Pour la bibliographie détaillée de ce voyage, voir **Tiele**, *Mémoire bibliographique*, page 203.

Le journal publié dans le recueil de **Commelin** est le seul que nous possédions du voyage de Hermansz. Une lettre concernant ce voyage, et où il est parlé de l'île Maurice, a été publié par **de Jonge**, *De Opkomst...* vol. II, pages 530-536.

Dans le tirage à part de l'étude publiée par l'auteur, dans la *Revue de Géographie* de **Drapeyron**, ce voyage se trouve résumé page 33.

2. *Dagverhaal van* **Jan van Riebeek...** Utrecht, 1848.

3. *Schep-vaerdt by de Hollanders ghedaen naer Oost Indien, onder 't beleydt van den Admirael Iacob Heemskerck in den Iare 1601*, pages 30-31, à la suite du Voyage de Steven Verhagen, dans : *Begin ende Voortgang*, vol. I.

Le 1er janvier 1606, Cornelis Matelief de Jonge arrivait à Maurice avec onze bâtiments[1]; son séjour fut très utile aux navires qui vinrent relâcher dans l'île après lui, car voici ce qu'on lit dans son journal[2] : « Les nôtres, dit-il, y ont planté sept ou huit orangers et ils ont semé des graines partout.

« Ils ont également fait un petit jardin auprès d'un « ruisseau, ils y ont planté des cotonniers et des « arbres fruitiers. S'ils ne sont pas dévorés par les « rats, très nombreux dans cette région[3], il faut espé- « rer qu'ils prospéreront sous ce climat.

« Ces rats sont les seuls quadrupèdes de cette île. « Nous y avons laissé vingt-quatre boucs ou chèvres, « ainsi que neuf cochons. »

Matelief rencontra à Maurice deux navires hollandais qui arrivaient de Bantam sous les ordres de l'amiral Steven van der Hagen[4].

1. **Tiele.** — *Mémoire bibliographique*, page 208.

Historische Verhael... Cornelis Matelief de Jonge. Dans : *Begin ende Voortgang*, vol. II. — Il y a une description de l'île Maurice page 4.

Collection de **Hartgers**, Voyage de Matelief, page 4.

2. *Extract uyt het Journal van den Heer Admirael Cornelis Matelief de Jonge.* — Ce journal est manuscrit (Leupe).

3. Bernardin de Saint-Pierre dit que ce sont les rats qui forcèrent les Hollandais à abandonner l'île. *Œuvres complètes de* **Bernardin de Saint-Pierre.** — *Voyage à l'Ile de France.* Paris, Dupont, 1826; vol. I, page 97.

4. **Tiele.** — *Mémoire bibliographique*, page 170.

Beschrijvinghe van de tweede voyagie... onder den Heer Admirael

Warwyck relâcha encore une fois à Maurice en 1606[1].

En 1607, Jan Willemsz. Verschoor y mouilla avec trois navires[2].

Pieter Both, premier gouverneur général de l'Inde néerlandaise, retournant en Europe, avait quitté l'Inde avec quatre navires; le 20 décembre 1614, il faisait naufrage avec trois d'entre eux sur l'île Maurice[3] : c'est depuis cette époque qu'une des montagnes de l'île porte le non de Pieter Both[4].

Steven van der Hagen. Dans : *Begin ende Voortgang*, vol. II, page 87 Il y a une description de l'île Maurice page 89.

1. **Tiele**. — *Mémoire bibliographique*, page 167.

Historische Verhael van de Reyse gedaen... onder het beleydt van... Wybrandt van Waerwijck... Dans : *Begin ende Voortgang*, vol. I, page 86.

2. **Valentyn**, *loc. cit.*, page 154.

3. **Valentyn**, *loc cit.*, page 154.

4. La montagne appelée Pieter Both a 819 mètres de haut d'après la feuille 3522 de l'Hydrographie française, *Ile Maurice*.

« C'est un haut obélisque de roc nu couronné par une masse « globuleuse de pierre.

« Ce rocher est aminci à sa base; il y a un plateau au som- « met... Sa cime est surmontée par un rocher énorme et inac- « cessible, qui se distingue d'une grande distance en mer et res- « semble assez à une tête : de ce point, à peu près central, partent « différentes branches, ou arêtes, interrompues par des brisures « plus ou moins spacieuses, ressemblant quelquefois à des em- « brasures flanquées de créneaux... » Bory de Saint-Vincent, vol. I, page 203.)

Cette montagne est figurée dans les planches 3, 25 et 29 de l'atlas de Milbert.

D'après la grande carte de Valentyn, et contrairement à la

Joris van Spilbergen[1] et Pieter van den Broecke[2], s'y arrêtèrent quelque temps en 1617.

On voit, par ce qui précède, que beaucoup de navires hollandais allant aux Indes, ou en revenant, s'arrêtaient à l'île Maurice; en outre des vivres frais qu'ils y trouvaient, ils pouvaient y embarquer du bois d'ébène.

feuille 3522 citée ci-dessus, le Both's Berg ne serait que le moderne morne du Bambou (627 mètres). De plus, au pied de cette montagne on lit sur la même carte : Both's baay.

1. **Tiele.** — *Mémoire bibliographique*, page 63.

Historisch journael van de Voyagie ghedaen... onder 't gebiedt van den Heere Joris van Spilbergen... Dans : *Begin ende Voortgang*, vol. II, page 69.

Collection de **Hartgers**, Voyage de Spilbergen, page 65.

2. **Tiele.** — *Mémoire bibliographique*, page 236.

Historische ende Iournaelsche aenteyckeningh, Van 't gene Pieter van den Broecke op sijne Reisen... voor ghevallen is... Dans : *Begin ende Voortgang*, vol. II, page 67.

La planche qui se trouve page 103 représente deux de ces oiseaux singuliers appelés Dronte. Le plus grand des deux diffère de l'exemplaire représenté sur une des planches du Voyage de van Neck dont nous avons parlé plus haut et qui est reproduite dans ce travail; voir planche III. L'autre est le seul dessin connu, d'une espèce plus petite, à laquelle Schlegel a donné le nom de *Didus Broeckei.*

MM. Strickland et Melville ont reproduit cette planche dans leur ouvrage : *The dodo and its kindred*, London, 1848.

MM. Schlegel a également publié un article sur ce sujet dans *Verslagen van de K. Akad. van Wetens., afd. Natuurk.*, page 186.

Bontekoe parle aussi du Dronte.

On trouve une bonne bibliographie des travaux publiés sur cette espèce d'oiseau, dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, article Dronte.

Les documents que nous allons reproduire, d'après M. Leupe[1], sont les suivants :

1° Seconde lettre du commandant Gooyer datée de Maurice, 31 juillet 1638. Elle est adressée aux Directeurs de la Compagnie d'Amsterdam. Le commandant l'avait confiée à la flûte le *Maen* qui, en quittant l'île Maurice, se rendait à Batavia.

Elle contient le récit du voyage, depuis les îles du Cap Vert jusqu'à l'arrivée à Maurice.

Le commandant y parle de la construction du fort[2], de l'abatage du bois nécessaire à sa construction, etc.

Dans cette lettre, le commandant dit qu'il envoie en même temps un rôle des personnes débarquées, une liste des objets laissés par la flûte le *Maen*, et le plan du fort.

La liste des personnes débarquées n'a pas été publiée par M. Leupe, mais il énumère cepen-

1. **Leupe.** — XXII. *De vestiging der Hollanders op Mauritius, in 1638.* Dans : *Verhandelingen en Berigten bettrekkelijk het zeewezen en de zeevaartkunde; verzameld en uitgegeven door Jacob Swart...* — Te Amsterdam, Hulst van Keulen; nouvelle série, année 1854, pages 265-281.

2. C'est le fort qui, après avoir été reconstruit par van der Stel, reçut le nom de fort Frederik Hendrik. — Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, naquit à Delft, le 28 février 1584; il mourut le 14 mars 1647. C'est le frère de Maurice de Nassau, fils de Guillaume, assassiné par Balthazar Gérard, le 10 juillet 1584, à Delft.

PLANCHE II

LA FLOTTE DE WARWIJCK DANS LE PORT SUD-EST

dant les personnes laissées dans l'île. — Ce sont :

Le commandant,

Le pasteur,

Onze artisans,

Un caporal,

Trois officiers,

Un tambour,

Sept soldats.

2° Liste des objets débarqués par la flûte le *Maen* et dont nous venons de parler.

3° Plan du fort Frederik Hendrik avec sa légende.

4° Lettre de van Diemen, qui annonce l'arrivée de la flûte le *Maen* à Batavia.

5° Troisième lettre du commandant Gooyer datée de l'île Maurice, 20 décembre 1638.

Elle traite du voyage du commandant autour de l'île avec l'embarcation que les Néerlandais avaient construite depuis leur débarquement, ainsi que des difficultés qu'il eut avec un navire français, venu pour couper du bois d'ébène dans l'île.

Cette lettre était adressée aux Directeurs de la Compagnie et le navire français s'était chargé de la porter en Europe.

6° Résolution du Conseil prise en date du 12 décembre 1638 : il s'agit du navire français. Les instructions n'étant pas assez précises, on fut obligé

de réunir le Conseil, pour savoir de quelle façon on devait traiter ce navire.

7° Lettre du Gouverneur général de l'Inde aux Directeurs, leur faisant connaître les conflits qui s'étaient élevés entre le commandant van der Stel et les Français.

Nous avons donné cette pièce pour montrer quelles furent les difficultés de toutes sortes contre lesquelles les Néerlandais eurent à lutter au début de leur occupation de l'île.

8° Extrait du « Dagh-Register » tenu au château de Batavia, relative au même fait.

9° Liste des gouverneurs néerlandais de Maurice.

Aux pièces que nous venons de mentionner, nous ajouterons la reproduction de quelques gravures anciennes, peu connues, qui se rapportent directement au sujet qui nous occupe.

Planche I. — État actuel de l'emplacement où se trouvait le fort Frederic Hendrick.

Cette planche représente l'état actuel des ruines du fort élevé par les Français, sur l'emplacement du vieux fort hollandais.

A droite, on voit une partie du bassin du Grand Port, l'île des Fouquets avec son phare, l'île des Vaquois et l'île de la Passe.

Ce dessin, dû au crayon de M. Du Vergé, nous a été adressé par M. Victor Pitot, directeur des *Archives coloniales* à l'île Maurice, que nous sommes heureux de remercier encore une fois pour son aimable envoi.

Planche II[1]. — La flotte de Warwijck dans le port Sud-Est.

Ce port fut découvert par Warwijck le 18 septembre 1598.

Voici la traduction de la légende qui accompagne ce plan :

A. Entrée du port appelée passe de Warwijck : c'est l'entrée Sud actuelle.

B. Tronc d'arbre, planté sur une petite île pour servir de balise : cette île est l'île de la Passe des cartes modernes.

C. Rochers et hauts-fonds.

D. Ile que les Hollandais appelèrent île Heemskerck (île Aigrette des cartes modernes).

E. Endroit où les matelots sont allés à la pêche.

F. On trouve ici beaucoup d'oiseaux vivant de poisson.

G. Vallée dans laquelle on sema des graines.

H. Iles qui protègent le port.

1. Cette gravure est extraite du 1er volume de *Begin ende Voortgang*.

Ces dernières îles sont appelées aujourd'hui : île de la Passe, île des Vaquois, îles des Fouquets, île Marianne, etc.

En comparant ce dessin avec la vue qui se trouve dans le coin gauche de la carte de l'Amirauté anglaise n° 1401, on verra combien cette planche est exacte, malgré son aspect un peu primitif.

Planche III. — Occupation des Néerlandais à terre.

C'est la reproduction de la planche du Voyage de van Neck, dont on a parlé plus haut. On y voit représentées les différentes occupations des Néerlandais à terre, ainsi que les animaux et les plantes qu'ils y trouvèrent.

Voici la traduction résumée de la légende qui accompagne cette planche :

1. Tortues tellement grandes que des hommes peuvent se placer dessus, sans pour cela les empêcher de marcher.
2. Walgh-Voghel : c'est l'oiseau appelé Dronte.
3. Palmier qui a des feuilles tellement grandes, qu'une seule suffit pour abriter un homme de la pluie la plus violente ; c'est de cet arbre qu'on extrait le vin de palme.
4. L'oiseau dit Rabos de Forcados.
5. Oiseau appelé Corbeau indien.
6. Arbre sur lequel on a placé un écusson avec les armes de Hollande, d'Amsterdam et de Zélande.

7. Autre espèce de palmier.
8. Une des chauves-souris très abondantes ici.
9. L'atelier des forgerons.
10. Petites maisons construites en planches et en feuillage pour les forgerons et les charpentiers.
11. Le pasteur Philips Pietersen de Delft faisant un sermon. C'est là que fut baptisé, avec deux ou trois marins qui ne l'étaient pas encore, un certain Laurens, natif de Madagascar.
12. Marins se livrant à la pêche.

Planche IV. — Plan de la baie du fort Frederic Hendrick en 1642.

C'est la reproduction d'une gravure de Valentyn, faite d'après un dessin de Tasman[1]. Traduction de la légende qui l'accompagne :

1. Montagnes du bois des citronniers.
2. Embouchure de la rivière du bois des citronniers.
3. Le Zaal Berg.
4. Le Katties Berg.
5. La troisième pointe du Kaal Kop.
6. L'île des Pêcheurs (île Aigrette actuelle).
7. Les Trois Frères (îles de la Passe, des Vaquois et des Fouquets).
8. L'île du Tabac (île Marianne).
9. Le fort Frederik Hendrik.

1. — *Journal*, page 49.

Planche V. — Le fort Frederic Hendrick en 1642.

Cette planche est également extraite de l'ouvrage de Valentyn ; ce n'est pas la vue du fort construit par Gooyer, mais bien celle du deuxième fort, construit par van der Stel, sur l'emplacement du premier qui était déjà tombé en ruine à l'arrivée de ce gouverneur à Maurice; voir, à ce propos-là, l'extrait du « Dagh-Register » de Batavia. C'est le fort que vit Tasman en 1642.

En définitive, ce mémoire que nous publions aujourd'hui, n'est qu'une partie du commentaire qui doit accompagner notre édition critique du voyage de Tasman ; nous avons voulu le publier à part, parce que nous avons vu avec chagrin combien était peu connue cette première occupation de l'île par ce peuple néerlandais, que nous avons appris à estimer et à aimer par les longs séjours que nous avons faits dans son pays, en y étudiant sa langue, et dont l'histoire est l'objet constant de nos recherches.

Puisse ce modeste travail lui rappeler un de ses amis!

PIÈCES

RELATIVES AU PREMIER ÉTABLISSEMENT DES NÉERDANDAIS A MAURICE

I

Lettre de C. S. Gooyer aux Directeurs de la Compagnie des Indes. — Maurice, 31 juillet 1638[1].

Aux honorables, sages, prudents, très distingués seigneurs, les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, à Amsterdam.

Messieurs,

J'espère que vous aurez reçu, longtemps avant la présente, ma dernière lettre datée des îles du Cap Vert, 6 février 1638, et que je vous avais expédiée par la voie du Brésil.

Je vais donc vous raconter la suite de notre voyage.

1. Leupe, *loc. cit.*, pages 269-272.

Ne pouvant obtenir à Saint-Vincent des vivres frais pour notre équipage, nous levâmes l'ancre le 6 février dans la nuit et mîmes à la voile.

Le lendemain 7, nous mouillâmes sur la côte sud de l'île Saint-Antoine dans une jolie baie [1]. Le 7 et le 8, nous achetâmes aux habitants de cette île que je connaissais déjà une bonne provision de vivres frais. Le mauvais temps nous ayant séparés du *Swol* qui portait le lévrier et la chaloupe, il nous parut sage de faire ici l'acquisition d'un lévrier pour chasser les chèvres et les porcs lorsque nous serions arrivés à l'île Maurice [2], notre expérience nous ayant déjà démontré l'avantage de posséder un tel animal pour la chasse aux chèvres et aux porcs qui autrement est très difficile. Nous levâmes l'ancre le 8 dans la soirée pour continuer notre voyage sans perdre de temps. Nous eûmes des vents violents et un temps affreux. Cependant, grâce aux vivres frais achetés à l'île Saint-Antoine, notre équipage se portait de nouveau fort bien.

Le 28 février, nous passâmes la ligne ; dans ces parages nous pêchâmes beaucoup de poissons.

Le 13 mars, on doubla les Abrolias [3].

Le 27, on vit l'île Tristan Daconia [4].

Le 12 et le 13, nous doublâmes le cap de Bonne-Espérance.

Le 6 mai nous aperçûmes l'île Maurice et le 7 nous entrions dans le port situé au sud-est [5]. Ayant débarqué, nous plantâmes l'aviron en terre [6] et prîmes possession de l'île conformément à vos ordres.

[1] Les renvois entre crochets désignent les notes portées à la suite de chaque pièce.

PLANCHE III

OCCUPATIONS DES NÉERLANDAIS A TERRE

N'ayant pas jugé convenable de construire un fort en terre sur le bord de la mer, nous décidâmes d'en construire un en palissades muni d'un parapet de 6 pieds de haut et de 7 pieds de large, à l'intérieur duquel on construirait un abri pour les hommes et les provisions. A cet effet, on choisit la pointe la plus rapprochée de l'entrée du port parce que le terrain en était assez élevé et plat en même temps.

Du côté de la mer, cette pointe était couverte d'arbres et de broussailles; nous les enlevâmes, ce qui nous donna un emplacement peu accidenté et presque horizontal.

Nous construisîmes d'abord le hangar qui devait plus tard se trouver dans le fort. Nous lui avons donné 60 pieds de long sur 18 de large. La couverture fut formée à l'aide de feuilles de palmier.

Le capitaine du *Maen* nous donna 70 des 200 rations qui avaient été embarquées sur son navire pour l'île Maurice; elles étaient fortement endommagées, mais il fallut nous en contenter. Il y eut beaucoup de pluies; nous abattions tous les jours le bois nécessaire à nos constructions sans nous préoccuper ni du temps ni des vents, car il fallait élever le fort aussi vite que possible.

Nous ne pûmes trouver comme étant destinés à l'île Maurice d'autres outils que ceux que contenait la petite caisse, à savoir: 17... ; 6... ; puis 25 brouettes et leurs accessoires [7]. Nous fûmes donc obligés de recourir à une grande caisse marquée N° M. qui portait une étiquette, avec une inscription disant que cette caisse renfermant des pelles et des ... était destinée aux Indes

Orientales. Nous y prîmes 20 haches avec leurs manches pour couper et travailler le bois.

Le 6 juin dernier, une flûte française de Dieppe arrivait dans le port Sud-Est. Elle était armée de 14 pièces de canon. Son capitaine s'appelait Salomon Gouerte. Le lendemain je me rendis à son bord pour lui dire d'une façon amicale dans quelle intention nous étions venus à l'île Maurice. De son côté, il me déclara qu'il était venu seulement ici pour se ravitailler. Sur cette réponse, nous les laissâmes tranquillement débarquer. Nous continuâmes cependant à travailler sans interruption à nos constructions.

Nous nous aperçûmes à un moment donné que les Français dressaient des tentes, et qu'une grande et une petite chaloupe étaient occupées à débarquer des roues, avec l'intention probable d'aller couper du bois d'ébène (8). Ne pouvant pas les en empêcher, nous nous hâtâmes de travailler le plus possible pour achever notre fort. Du reste, nos instructions ne nous prescrivaient pas de les repousser par la force.

C'est pourquoi nous activâmes les travaux d'achèvement du fort, malgré le mauvais temps et les pluies amenées par les vents du sud-est.

Le 2 juillet le fort était presque entièrement garni de palissades, et dès le 3 on y montait la garde. Le même jour on commençait les travaux du parapet. Le 20 il était presque achevé, du moins aux quatre saillants; il n'y manquait plus que la plate-forme.

Je fis donc débarquer les canons, les munitions, les vivres, les matelots et les soldats qui devaient rester

avec moi ici. Pour ces objets et ces hommes, voir la liste et le rôle ci-joints. Nous nous occupons de construire une embarcation.

Les Français sont en train de couper du bois d'ébène dans la partie nord-ouest de l'île. Ne pouvant pas distraire un seul homme des travaux et, du reste, n'ayant pas d'embarcation, nous ne pûmes pas aller surveiller les Français pour voir ce qu'ils faisaient.

J'ai donné à Adriaen Dircksz. Hofcamp, sous-subrécargue, ce qui me restait des 200 réaux [9] que j'avais reçus de vous à Amsterdam en vue des dépenses à faire pour l'entretien du navire et les vivres de l'équipage. Ledit commis me donna deux reçus de 168 réaux trois quarts. J'ai envoyé un de ces reçus avec la note des dépenses au Gouverneur et aux Conseillers de l'Inde pour ma décharge, et j'ai gardé par devers moi le second reçu.

Nous avons également écrit au Gouverneur de l'Inde au sujet du navire français qui sera obligé de rester encore longtemps ici pour compléter son chargement de bois d'ébène. Nous lui avons demandé s'il fallait le laisser partir avec son bois ou bien l'arrêter. J'espère recevoir une réponse à la première occasion.

Nous avons si peu de monde qu'il nous est impossible d'empêcher les Français de compléter leur chargement, et nous aurons assez à faire de garder le fort lorsque la flûte le *Maen* sera partie, les Français restant ici; il faut se méfier des Français, surtout de ceux de Dieppe.

Nous avons encore pris dans la caisse marquée N° M. dix haches et leurs manches, car nos vingt haches

étaient hors de service à force de couper le bois destiné au fort.

J'envoie ci-joint un plan du fort que nous avons construit et d'où l'on pourrait facilement commander le port si nous avions des pièces de plus fort calibre, car les canons de trois livres n'ont pas une portée assez grande.

En ce qui concerne les graines potagères, j'en ai semé une partie : quelques-unes ont réussi, d'autres pas.

Le temps nous a manqué pour bien travailler la terre. Nous avons également semé du tabac qui ici d'ailleurs croît partout en abondance, et, avec le temps, on pourrait en récolter de grandes quantités. Mais dès que la flûte le *Maen* sera partie, nous ne pourrons plus faire grand'chose si ce n'est garder le fort et aller à la recherche de la nourriture journalière de la garnison.

Fait le 31 juillet 1638.

Au dos on trouve la note suivante :

Une copie de cette lettre a été expédiée aux Pays-Bas viâ Batavia par la flûte le *Maen* qui a quitté Maurice le 5 août 1638 pour Batavia.

NOTES RELATIVES A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE

[1] Les îles du Cap Vert, comprises entre 14°16′ N. et 17° 12′ N. et entre 25° O. et 27°43′ O., furent découvertes le 3 mars de l'année 1450 par Antonio Noli, Génois au service du Portugal. Cet archipel, qui appartient actuellement au royaume de Portugal est éloigné du cap Vert de 320 milles, les îles méridionales étant à peu près sous son parallèle. Les îles du Cap Vert sont au nombre de 12; les principales sont : Fogo, Santiago, Boavista, San-Nicolao, San-Vincente et San-Antonio.

La superficie des douze îles est évaluée à 1.241 milles marins.

Le sol des îles du Cap Vert, comme celui des Canaries, paraît être une production volcanique. Leur surface, en général aride, montueuse, accidentée, abrupte, laisse voir aux sommets les plus élevés des roches basaltiques presque verticales. Sur les pentes, on aperçoit des rochers blanchâtres ressemblant à des pierres ponces. On ne distingue généralement de végétation que dans le fond des ravins ou des broussailles sur le pied des hautes terres[1].

Il est probable que le *Maen* a dû mouiller dans la baie de Tarrafal (île San-Antonio) car des deux autres mouillages indiqués sur la côte Sud-Est, l'un est un mouillage en pleine côte devant une plage de sable et de galets, et l'autre

1. *Instructions nautiques sur les îles du Cap Vert, par MM.* **Ch. Ph. de Kerhallet** *et* **A. Le Gras**. Paris, Imprimerie Nationale, 1879, pages 1 et 2.
Hydrographie française, n° 298. Carte des îles du Cap Verd.
Id., n° 1333. San-Antonio, San-Vincente...

n'est qu'une plage de sable. Il n'y a du reste aucune baie importante sur cette côte.

[2] A l'époque de Bernardin de Saint-Pierre, « il y avait encore dans les bois des chèvres sauvages, des cochons marrons, mais surtout des cerfs qui avaient tellement multiplié que des escadres entières en ont fait des provisions [1] ».

[3] Abrolias pour Abrolhos : ce mot a en portugais la signification de « brisant » ; à la lettre il veut dire « ouvre les yeux ». Ces écueils sont situés sur la côte du Brésil, province de Bahia. Ils se composent de deux groupes de récifs : les Abrolhos proprement dits, éloignés de plus de 50 kilomètres de la côte, et les Paredes, beaucoup plus rapprochés. Des chenaux navigables pour les plus grands vaisseaux entourent les deux groupes d'écueils. Des myriades d'oiseaux de mer sont les habitants de ces îles qu'ils couvrent de leurs nids.

[4] Tristan Daconia pour Tristan da Cunha. Le groupe de Tristan da Cunha se compose de trois îles : Tristan d'Acunha la plus grande, l'île Inaccessible et l'île Nichtingale[2]. Ce groupe est situé par 37°2' latitude Sud et 13°48' longitude occidentale (Greenwich). Cette île fut découverte en 1506 par Tristan da Acunha, navigateur portugais[3].

Steen Bill vit cette île en 1845[4].

Le capitaine Denham visita ce groupe en 1852 avec le *Herald*[5].

1. **Bernardin de Saint-Pierre**, *loc. cit.*, vol. I, page 176.
2. *Hydrographie française*, n° 3169. Iles Tristan d'Acunha. Paris, 1873. Sur cette feuille il y a deux vues de Tristan et une de l'île Inacessible.
3. **Barros**. *Da Asia*, Lisboa, 1777, *Decada secunda, parte primera*, page 6.
4. **Steen Bill**. — *Beretning om Corvetten Galathea's Reise omkring Jorden, 1845-46 og 47*. Copenhague, 1849 ; vol. I., page 114.
5. *Nautical Magazine*, vol. XXII. Sa carte a été publiée avec un article dans les *Mittheilungen de Petermann*, 1855, p. 79-84 : cette carte forme la planche 7.

Le *Challenger*, capitaine Nares, s'y arrêta en 1873[1].

Pendant que Napoléon était prisonnier à Sainte-Hélène, les Anglais avaient fait occuper Tristan da Cunha par un détachement d'artillerie qui l'évacua en 1821.

[5] Le Grand Port s'est d'abord appelé Port du Sud-Est, puis, sous le premier Empire, il porta le nom de Port Impérial.

Il est formé par un grand renfoncement de la côte couvert par une large bande de récifs de corail. Derrière ceux-ci se trouvent des hauts-fonds, sur lesquels les petites embarcations peuvent circuler à haute mer. Les principales îles qui se trouvent au milieu de cette ceinture de coraux sont l'île de la Passe, l'île des Vaquois, l'île des Fouquets où il y a actuellement un phare qu'on voit à droite sur l'une de nos gravures, l'île Marianne, l'île aux Oiseaux et l'île Roche.

Il n'y a que trois passes pour entrer dans le Grand Port[2].

On sait que c'est près de l'île de la Passe dans le Grand Port que la flotte française défit une escadre anglaise, en août 1810. Le résultat de ce combat célèbre fut la destruction entière des navires anglais *Magicienne* et *Syrius;* la *Néréide* et l'*Iphigénie* furent prises[3].

1. **Lord George Campbell.** — *Log-letters from the Challenger.* London, 1881, pages 60 et suiv.

Spry. — *The cruise of the Challenger.* London, 1877, p. 95 et suiv.

W. Thompson. — *The voyage of the Challenger.* London, 1877; vol. II, pages 151 et suiv.

2. *Hydrographie française*, n° 3522. Ile Maurice ou Ile de France.

Id., n° 3922. Plan du Grand Port.

Cartes de l'Amirauté anglaise, n° 711 : Mauritius; et n° 1401 : Grand Port. Dans un coin de cette feuille se trouve une vue du Grand Port prise du large; on y voit la mer se briser sur les récifs de coraux.

Sailing directions for Mauritius... London, 1884, page 17.

Darwin. — *Les récifs de corail.* Paris, 1878, pages 77 et suiv.

3. *Gazette nationale* ou le *Moniteur officiel*, n° du mardi 18 décembre 1810.

La planche 42 de l'Atlas de Milbert donne une vue de ce combat et le plan du Port Impérial.

En 1598, une partie de la flotte de van Neck, commandée par Warwyck avait découvert le port Sud-Est le 18 septembre et y avait fait un assez long séjour.

Avant de partir, on avait placé sur un arbre un écusson portant les armes de Hollande, de Zélande et d'Amsterdam, plus ces mots : « Christianos reformados. » On voit cet écusson sur une des planches que nous avons reproduites.

« Le port du Sud-Est fut d'abord habité par les Hollan-
« dais ; on y voit encore un de leurs anciens édifices, qui sert
« de chapelle. On entre dans le port par deux passes : l'une
« à la pointe du Diable, pour les petits vaisseaux ; l'autre
« plus considérable, à côté d'un ilot, vers le milieu[1]. »

« C'est à M. de la Bourdonnaye que l'on doit le choix du
« port du Nord-Ouest ; un homme moins éclairé aurait peut-
« être préféré le port du Sud-Est, parce qu'il est plus grand
« et plus commode ; mais cet habile marin connaissait au-
« tant que personne les avantages d'un port sous le vent[2]. »

« Le port étant situé au vent, le flot y amène des produc-
« tions marines de toute espèce ; les coquilles sont d'une
« immense variété ; on en cueille, parmi les récifs, au large,
« qui offrent les plus éclatantes couleurs[3]... »

« Quelques gros cétacés se montrent de temps en temps
« au milieu des flots, le marsouin se joue et bondit dans
« les deux passes ; on m'a assuré qu'à certaines époques de
« l'année, il y venait aussi des baleines.

« La partie du rivage, susceptible de culture, depuis la
« mer jusqu'aux montagnes, est plus étroite qu'au Port
« Napoléon. Les montagnes du Port Impérial sont beau-
« coup plus rapprochées de la côte : un piton élevé domine
« la ville[4]. »

1. **Bernardin de Saint-Pierre**, *loc. cit.*, page 212.

2. **Rochon**. — *Voyage aux Indes Orientales et en Afrique*. Paris, L'Huillier, 1807, page 412.

3. **Milbert**, *loc. cit.*, page 36.

4. **Milbert**, *loc. cit.*, page 37.

PLANCHE IV

MAURITIUS
Z. Ooster Haven enz:
N°. 42.
1
2
3
4
5
6
7
8

PLAN DE LA BAIE DU FORT FREDERIK HENDRIK EN 1642

« Le quartier du Grand Port ou Port Impérial touche « immédiatement à celui de la Savane; il comprend toute « la partie du sud-est de l'île, s'élève un peu vers le centre « dans la partie du nord-ouest et descend vers l'est ayant « pour limites la rive gauche de la Grande Rivière et du « Port Impérial.

« Toute cette côte, dans la direction de l'est et du nord- « est, présente des contours hachés, composés en partie de « terre calcaire, bordés d'îlots de corail plus ou moins « grands sur lesquels la mer se brise en écumant. Quelques « rochers presque stériles s'élèvent au milieu des récifs[1]. »

« La côte est comme découpée en plusieurs anses très « belles, dont l'une s'enfonce vers le nord-ouest de façon que la « ville (Mahébourg) se trouve assise sur un cap avancé dans « la mer vers la grande passe. La seconde baie, plus petite, « protégée d'un côté par la pointe du Diable et celle du Ca- « mizaran, s'enfonce dans le nord. Là, les eaux de la rivière « du Grand Port, trouvant au bout de leur carrière une côte « roide et brusquement interrompue, forment une belle « cascade[2] .»

[6] En signe de prise de possession.

[7] Le texte néerlandais contient en cet endroit les mots *spitlippen* et *spaen* que nous n'avons pu traduire et que par suite nous avons remplacés par des points. Il en sera de même pour deux ou trois autres termes que nous trouverons plus loin. Nous remercions d'avance toute personne qui voudra bien nous en donner la traduction ou la signification technique.

[8] La famille des Ébénacées est formée de plantes ligneuses, dont quelques-unes fournissent les principaux bois

1. Milbert, *loc. cit.*, vol. II, page 30-32.
2. Milbert, *loc. cit.*, vol. II, page 35-36.

d'ébène connus. Ce sont des plantes des pays chauds, surtout de l'Afrique tropicale, moins abondantes en Asie et en Amérique.

On donne spécialement le nom de bois d'ébène à des bois noirs produits par diverses espèces de la famille des Ébénacées et du genre Diospyros, et particulièrement par les *Diospyros ebenum* L. et *D. tesselaria* Poir. qui fournissent le bois d'ébène noir de Maurice: puis par le *D. ebenaster* Retz. *D. Melanoxylon* Roxb. qui croissent à Ceylan, dans l'Inde et aux Moluques.

Le *D. reticulata* Sieb. fournit à Maurice le bois d'ébène à veines. Ces espèces donnent toutes un bois très noir, formant le cœur de l'arbre qui arrive dépouillé de son aubier épais et blanchâtre. Sa densité est considérable, sa dureté fort grande et le grain très fin; il prend un poli si parfait qu'il ressemble à un miroir. Sa saveur est piquante; son odeur est désagréable lorsqu'on le jette sur des charbons ardents.

Le plus estimé vient de l'île Maurice et porte le nom d'Ébène Maurice.

A côté de ce bois type, parfaitement noir, il en est d'autres de couleurs variées qui, par conséquent, n'ont que des rapports éloignés avec le vrai bois d'ébène, mais auxquels on a cependant donné ce nom [1].

Voici ce qu'écrivait Bernardin de Saint-Pierre à propos de cet arbre : « ...Le bois d'ébène, dont l'écorce est blanche, la « feuille large et cartonnée, blanche en dessous et d'un « vert sombre en dessus. Il n'y a que le centre de cet arbre « de noir, son aubier est blanc. Dans un tronc de six « pouces d'équarrissage, il n'y a souvent pas deux pouces « de bois d'ébène. Ce bois, fraîchement employé, sent les « excréments humains, et sa fleur a l'odeur du girofle... « L'ébène donne des fruits semblables à des nèfles, remplis

1. *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.* — Article Ébenier.

« d'un suc visqueux, sucrés et d'un goût assez agréable. Il « y a une espèce de bois d'ébène dont le blanc est veiné « de noir[1]. »

Milbert dit qu'on distingue quatre espèces principales d'ébénier, le noir, le noir et blanc, le rouge et blanc, et l'ébénier blanc des bords de la mer[2].

[9] Ancienne monnaie des Pays-Bas, aussi nommée *stuck van achten.*

1. **Bernardin de Saint-Pierre.** — *Œuvres complètes.* — *Voyage à l'île Maurice.* Paris, Dupont, 1826 ; vol. I, page 92.
2. **Milbert,** *loc. cit.,* vol. II, page 127.

II

Copie de la liste des objets que le commandant Gooyer a reçus de la flûte le « Maen » à l'île Maurice[1].

4 canons en bronze de 3 livres avec leurs affûts.
2 pierriers, 4 chambres et 4 barres.
150 boulets de 3 livres.
3 barils de 100 livres de poudre à canon.
4 — 50 — —
4 — 25 — —
1 petit tonneau de balles pour mousquet.
4 faisceaux de longues piques.
1 faisceau de piques courtes.
2 guindeaux.
13 mousquets } pour les matelots.
13 baudriers } pour les matelots.
13 sabres } pour les matelots.
10 paquets de mèches.
6 mains de papier à gargousses.

1. Leupe, *loc. cit.*, pages 278-279.

1 lanterne.
Quelques vieux cordages.
1 marteau.
1 vilebrequin.
1 mandrin.
1 écouvillon.
1 entonnoir à poudre.
1 tire-bourre.
Du fil à gargousses.
100 clous d'écouvillon.
50 aiguilles à gargousses.
11 étuis.
6 peaux de moutons.
3 bâtons à mèche.
2 cuillers.
2 petits tonneaux à provisions.
2 cornes.
1 gabarit.
1 tarière.
1 gaffe.
1 demi-lime douce.
1 grosse lime.
1 racloir.
1 brunissoir.
1 grand marteau.
1 tire-balle.
1 cuiller à plomb.
1 paire de tenailles de forge.

Le barbier est bien pourvu de tout, tant en médicaments qu'en instruments.

Le caporal a une hallebarde. 10 soldats ont l'armement complet, à savoir : 1 mousquet, 1 baudrier, 1 épée et...

Le tambour a 1 épée, la caisse et ses accessoires, 4 peaux et 2 cordes.

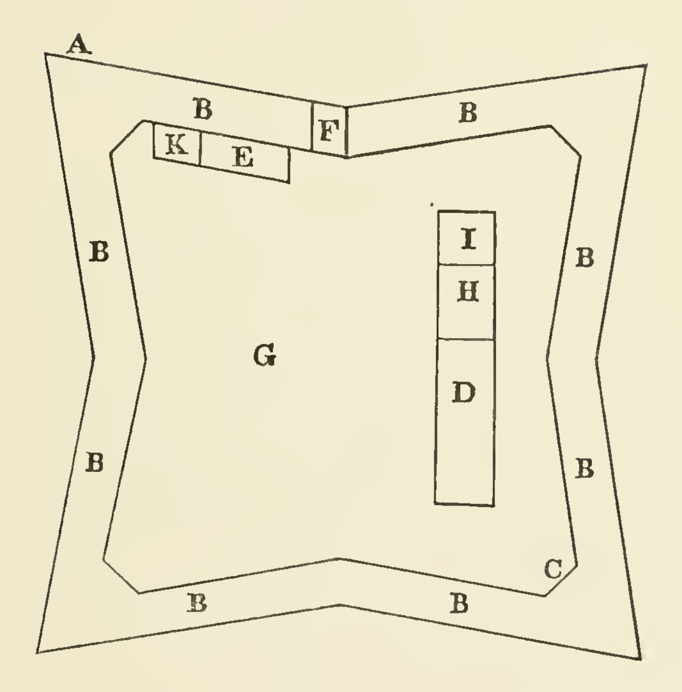
Fait à l'île Maurice, le 30 juillet 1638.

Signé : C. SYMENSZ. GOOYER,

Commandeur.

III

Plan du fort Frederik Hendrik construit à l'île Maurice en 1638 [1].



A. Enceinte carrée palissadée : longueur de chaque face, 120 pieds ; une pièce de canon à chaque saillant. — B. Le parapet : hauteur 6 pieds, largeur 7 pieds. — C. Le magasin à poudre situé sous le saillant. — D. Corps de garde où est logée la garnison. — E. Logement du pasteur, de l'assistant et du caporal. — F. La poterne : de chaque côté une grosse pierre. — G. Le terre-plein. — H. Le magasin. — I. Le logement du commandant. — K. La cambuse.

1. **Leupe**, *loc cit.*, page 281, avec le plan.

IV

Lettre de Van Diemen annonçant l'arrivée de la flûte le « Maen » à Batavia [1].

...Depuis votre départ les vaisseaux, yachts et flûtes, partis de Hollande, sont arrivés ici sains et saufs, que Dieu en soit loué !

Je vous signale particulièrement la flûte le *Maen* qui est arrivée ici le 19 septembre, après avoir touché à l'île Maurice et qui, suivant les ordres reçus, a laissé 30 hommes dans le port Sud-Est, pour former la garnison du fort.

Au château de Batavia, 8 novembre 1638.

Signé : Antonio van Diemen
et les Conseillers de l'Inde.

A M. Antonio Caen.

1. **Leupe**, *loc. cit.*, page 279.

PLANCHE V

LE FORT FREDERIK HENDRIK EN 1642

V

Lettre de C. S. Gooyer aux Directeurs de la Compagnie des Indes. — Maurice, 20 décembre 1638[1].

Aux honorables, sages, prudents, très distingués seigneurs, les Directeurs de la Compagnie des Indes orientales, à Amsterdam.

Messieurs,

La dernière lettre que nous vous avons écrite était datée du 31 juillet dernier, et vous avait été expédiée par la flûte le *Maen* en route pour Batavia. Je vous y relatais tout ce qui s'était passé pendant notre voyage et ce que nous avions fait à l'île Maurice. Comme je vous en envoie ci-joint la copie, la présente lettre sera plus courte, je vous dirai seulement ce que nous avons fait ici depuis.

Le 5, la flûte le *Maen* mit à la voile.

Le 6, le parapet était fini et nous commençâmes à distribuer des rations à la garnison; chaque homme reçut

1. **Leupe**, *loc. cit.*, pages 274-278.

par semaine 4 livres de pain, et chaque groupe de 7 hommes : 6 mutsjes [1] de vinaigre et une livre et demie de beurre.

Nous avons travaillé sans interruption pour achever tout ce que nous avions commencé. Nous allâmes également à la chasse et à la pêche pour nous procurer des vivres. Nous avons eu beaucoup de pluies.

Le 29, les travaux du fort étant entièrement terminés, on plaça les pièces de canon sur les remparts et on tira une salve. Notre temps a été employé à faire bonne garde dans le fort et à chercher notre nourriture. Le 1er septembre, j'envoyai trois hommes faire le tour de l'île pour voir ce qui s'y passait et pour se rendre compte de ce que faisaient les Français.

Le 6 du même mois, la flûte le *Roch* venant d'Amsterdam arrivait dans le port Sud-Est.

Je réunis quelques animaux vivants et les fis porter à bord de ce bâtiment.

Le 9, nous vîmes revenir les trois matelots que nous avions envoyé faire le tour de l'île; ils nous dirent qu'il y avait beaucoup d'animaux de l'autre côté de l'île et que les Français s'occupaient activement à couper du bois d'ébène.

Nous mîmes à terre les objets que la flûte avait apportés pour l'île Maurice.

On travaillait également à la construction de notre yacht.

Notre travail journalier consistait à décharger les objets qui nous étaient destinés, à continuer le yacht, à chasser, à pêcher et à faire de la place dans le magasin

du fort pour y abriter ce que nous avions déchargé. En outre des provisions, nous avons reçu seize soldats, le pasteur, l'assistant, le cuisinier, le forgeron.

Nous avons toujours partagé le produit de notre chasse avec la flûte.

Le 16, nous avons planté autour du fort un certain nombre de jeunes cocotiers.

Le 24, nous avons visité l'île qui se trouve à droite en entrant dans le port Sud-Est [2]. C'est celle dont les Directeurs font mention dans leur lettre qui est arrivée par la flûte le *Roch*. Elle serait facile à défendre si on pouvait y amener de l'artillerie.

Le 28, nous avons fait une jetée en pierre près du fort pour faciliter l'approche des chaloupes.

Le 5 octobre, j'ai envoyé quatre hommes au port Nord-Ouest [3] pour surveiller la côte. Ils ont été munis de tout ce qui leur était nécessaire.

Le 18, on arrangea les dix-huit matelas envoyés par les matelots du *Roch* et les dix appartenant à la garnison du fort; je leur demandai 30 stuivers [4] pour chaque matelas.

Le 19, j'envoyai quatre hommes vers la Melukeseree [5]; je fis également partir six autres hommes qui devaient aller jusqu'au port Nord-Ouest. Ils devaient s'efforcer de frayer un chemin qui, partant de ce point, aboutirait au port Sud-Est en traversant toute l'île. Arrivés à leur destination, ces hommes essayèrent en vain de se frayer un chemin à travers les épaisses broussailles; aussi revinrent-ils sans avoir pu réussir.

Le 20, la construction de notre yacht était assez

avancée pour qu'on pût songer à l'employer pour nos besoins journaliers.

Son lancement eut lieu le 25 et on l'amena au pied du *Roch;* le 2 novembre, il était entièrement terminé et nous procédâmes aux essais pour voir comment il se comporterait à la voile. Le 3, je m'y embarquais avec le premier et le deuxième pilotes, le sous-subrécargue du *Roch* et quatorze hommes pour aller faire une reconnaissance autour de l'île. Nous avons pu constater qu'elle était très riche en animaux, chèvres, cochons, vaches, oies, perdrix, canards, pigeons, etc. Les poissons y étaient surtout en grande abondance. Nous avons examiné avec soin tous les endroits importants.

Nous avons transporté les hommes qui avaient été envoyés dans le port Nord-Ouest à l'île Schiemans, située dans le même port [6].

A ces quatre hommes, nous avons laissé un petit canot à rames et nous les avons renforcés de deux matelots. Dans la Melukeserce nous avons repris les hommes qui s'y trouvaient, car ceux que nous avions laissés à l'île Schiemans étaient bien suffisants pour garder toute cette côte.

Le 26, nous entrions dans la baie du Bois d'ébène (Ebbenhouten bay) [7], située sur le côté ouest de l'île, où la flûte le *Petten* [8] ou un autre navire avait autrefois coupé du bois d'ébène.

Nous constatâmes l'existence de plusieurs sentiers. Il y avait beaucoup de bois d'ébène abattu, mais il était trop loin dans la forêt pour que nous puissions l'emporter. Du reste, il était temps de retourner au port Sud-Est; aussi, le 30, battions-nous en retraite. Nous lais-

sâmes, dans la baie du Bois d'ébène, les quatre matelots qui avaient été auparavant dans la Melukeseree, on leur donna un cinquième compagnon et on les pourvut de tout ce dont ils pourraient avoir besoin.

Il y a encore dans l'île d'autres endroits où l'on peut couper du bois d'ébène, par exemple sur la côte sud-est, sur la côte est, près des rochers appelés Hanglip (9) et sur la côte ouest.

Nous sortîmes de la baie avec un bon vent de terre qui tomba bientôt et nous exposa à être jetés à la côte, ce qui fut cause que nous nous vîmes obligés de mouiller une ancre. Quand le vent du large se leva, nous ne pûmes relever l'ancre qui avait glissé sous un rocher et nous fûmes obligés de l'abandonner.

Le 1er décembre, nous rentrions dans la baie du Sud-Est. Nous trouvâmes la flûte le *Roch* absolument prête, sauf quelques petits travaux de charpente qu'elle avait encore à exécuter.

Le 12, les Français étaient également prêts à partir et ils nous en demandèrent la permission. Comme je n'avais pas reçu de réponse à ma lettre envoyée au Gouverneur et aux Conseillers de l'Inde par la flûte le *Maen*, comme dans mes premières instructions de même que dans celles reçues plus tard par la flûte le *Roch*, il n'était pas question d'employer la force contre les Français, craignant d'ailleurs que ceux de notre nation qui arriveraient dans des endroits habités par des Français ne fussent dans ce cas exposés à des représailles, et n'ayant reçu aucun ordre dans ce sens, nous avons réuni le conseil du fort et celui de la flûte le *Roch*.

Le conseil jugea qu'il était sage de laisser partir les Français, vu que d'abord nous n'avions aucun ordre nous prescrivant d'employer la force, et qu'ensuite le navire français était monté par 74 hommes et armé de 14 canons, ce qui le rendait supérieur au *Roch* qui n'avait que 8 pièces et n'était monté que par 35 hommes.

A ces considérations il s'en joignait une autre, c'est que si nous en étions arrivés à employer la force, il aurait pu en résulter de graves difficultés pour l'avenir. Aussi la résolution ci-jointe[1] fut-elle signée à l'unanimité.

Le 16 et le 17 nous eûmes à subir un ouragan qui détruisit notre hangar établi dans le fort, le *Roch* échoua, mais on put bientôt le remettre à flot.

Je me recommande à la bonne grâce des honorables, sages, prudents et très distingués seigneurs et je les recommande au Tout-Puissant pour qu'il leur accorde à tous une vie longue et prospère. Amen.

Fait au fort, île Maurice, port Sud-Est, ce 20 décembre 1638.

Votre obéissant serviteur

C. Sz. Gooyer,
Commandeur.

Cette lettre est confiée au navire français qui doit la faire parvenir à Dieppe, pour être envoyée de là par le messager à Amsterdam.

1. On trouvera cette pièce plus loin sous le nº VI.

Nous avons reçu tout ce que vous nous avez envoyé par la flûte le *Roch*. Je vous enverrai une lettre pour vous rendre compte de tout par un des navires qui passeront ici retournant en Hollande.

NOTES RELATIVES A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE

[1] Mutsje est le diminutif de mudde, mud = muid, stier. C'était la 8e partie du mengel (mingle), ancienne mesure hollandaise pour les liquides qui variait de 1 litre 21 à 1 litre 24, suivant les liquides mesurés.

[2] Il s'agit probablement de l'île dite de la Passe, où depuis on avait élevé des fortifications aujourd'hui en ruine.

[3] Le Port Louis s'est successivement appelé Port Nord-Ouest, Port Louis et Port Napoléon[1].

[4] Nom d'une ancienne petite pièce de monnaie qui valait la vingtième partie du florin de Hollande.

[5] D'après la grande carte de Valentyn, « la Meluskeseree » serait située tout au fond du port Nord-Ouest, juste à l'endroit où se trouve actuellement la ville de Port Louis.

[6] L'île Schiemans est très probablement l'île aux Tonneliers située dans le port Nord-Ouest.

« L'île aux Tonneliers est longue et basse; elle a été « réunie à la terre à l'aide d'une digue. Cette île n'est for- « mée que de corps marins, de débris de coquilles ou de

1. Carte de l'Amirauté anglaise n° 713. Port Louis.
Tombe. — *Voyage aux Indes Orientales*... Paris, 1810; vol. 1, page 68.

« madrépores. En quelques endroits cependant on y voit des « roches volcaniques [1]. »

C'est sur cette île qu'on a construit des batteries.

[7] Quant à la baie du Bois d'ébène, il est assez difficile de la déterminer; ce doit être ou la baie des Tamarins ou la baie de la Grande Rivière Noire.

[8] Jusqu'à maintenant il nous a été impossible de rien trouver relativement au séjour de la flûte le *Petten* à l'île Maurice.

[9] Avec cette indication vague, il est assez difficile de savoir quels sont les rochers qui portaient ce nom; ce sont peut-être les Roches Noires ou bien les petits îlots qui se trouvent dans le port de Flacq.

1. **Bory de Saint-Vincent**, *loc. cit.*, vol. I, page 173.

VI

Résolution du Conseil prise en date du 12 décembre 1638 [1].

Aujourd'hui, 12 décembre 1638, le soussigné Commandeur de l'île Maurice, conjointement avec mon conseil et les officiers supérieurs de la flûte le *Roch*, avons relu les instructions de nos Directeurs en ce qui concerne la conduite à tenir vis-à-vis des navires amis ou ennemis qui arriveraient ici et voudraient prendre possession de tout ou partie de ladite île, un navire français de Dieppe étant arrivé le 6 juillet. Il est monté par un équipage de 70 à 75 hommes et est armé de 14 canons, comme je l'ai déjà dit dans une lettre expédiée le 5 août de cette année par la flûte le *Maen* au Gouverneur et aux Conseillers de l'Inde. Je leur demandais en même temps de me faire savoir le plus tôt possible comment je devais me comporter vis-à-vis du navire français qui se trouvait ici.

Ledit navire français m'ayant demandé son passeport, comme je n'avais reçu aucune réponse et ne

1. Leupe, *loc. cit.*, pages 273-274.

savais à quoi attribuer ce silence, nous avons de nouveau discuté avec mon conseil et les officiers supérieurs de la flûte le *Roch* les instructions de nos Directeurs qui nous prescrivent d'empêcher les Anglais ou leurs alliés de former des établissements à Maurice, de prendre possession du pays ou de construire des forts sur ladite île, concurremment avec nous.

Vu que les Français n'avaient jamais essayé de faire une de ces choses et qu'ils s'étaient contentés de couper du bois d'ébène sans ma permission et que du reste il m'aurait été fort difficile de les empêcher de le faire;

Comme, en outre, je n'ai encore reçu aucune réponse du Gouverneur et des Conseillers de l'Inde me donnant des instructions plus détaillées sur lesquelles j'aurais pu me régler pour défendre le mieux possible les intérêts de la Compagnie, et que les instructions de nos Directeurs me prescrivent de n'avoir recours à la force que contre ceux qui voudraient prendre possession de l'île, nous avons résolu, moi et mon conseil, d'accord avec le conseil de la flûte le *Roch*, de ne faire aucun acte d'hostilité contre nos alliés, exécutant par suite les ordres de nos Directeurs.

En conséquence nous avons fait droit à la demande des Français et nous leur avons accordé un passeport pour leur navire.

Fait au fort situé dans le port Sud-Est, île Maurice, le 12 décembre 1638.

Signé : C. S. Gooyer, Commandeur.

Hendrick Cornelisz. Schraer. Jan van de Velde.

Theunis Pietersz. Machiel Janssen, etc., etc.

VII

Lettre de Van Diemen aux Directeurs de la Compagnie[1].

Les Français et les Anglais, les premiers arrivant en droite ligne de France et les autres arrivant de la côte de Malabar avec le bâtiment le *William* chargé de poivre, se sont montrés dans le courant de l'année passée dans le port Nord-Ouest avec l'intention de prendre possession de l'île et d'y débarquer du monde. En ayant été empêchés par les nôtres, ils se sont éloignés sans avoir pu mettre leur dessein à exécution.

Enfin M. Goverte a écrit une protestation contre les Directeurs et le commandant van der Stel, pour lui avoir fait défense de couper du bois, ainsi qu'il résulte de la protestation ci-jointe.

Lesdits Français, voyant que leurs agissements et leurs protestations ne nous faisaient aucune impression, ont essayé de corrompre van der Stel en lui promettant une bonne récompense s'il voulait leur permettre de faire leur chargement de bois dans l'île. Cette proposition ayant été également repoussée, les Français sont

1. Leupe, *loc. cit.*, pages 279-280.

repartis pour Madagascar et le *William* nous a quittés le 31 juillet 1640, faisant route pour l'Angleterre après avoir reçu de l'eau, du bois à brûler et des vivres frais autant qu'il en a voulu.

On remarqua que les Français et les Anglais étaient très jaloux les uns des autres.

En dehors de ce cas, il n'y a rien à signaler dans l'île. Vous trouverez plus de détails dans les papiers qu'on vous a envoyés, dans le journal et dans notre ordre enregistré au livre de correspondance à la date du 21 août dernier.

... Cependant nous avons l'espoir d'obtenir des informations exactes en ce qui concerne les affaires de Madagascar, le commandant van der Stel, ci-dessus mentionné, ayant été chargé de reconnaître la côte est, avec les navires *Eendracht* et *Cleen Mauritius,* et de rechercher le *Maestricht* en même temps.

Le résultat de cette recherche vous sera communiqué aussitôt que possible. Nous ne doutons pas que nous ne puissions obtenir le grand nombre d'esclaves indispensables pour la culture du riz, de la canne à sucre, du tabac et de l'indigo à l'île Maurice.

Au château de Batavia, ce 12 décembre 1641.

Signé : Antonio van Diemen
et les Conseillers de l'Inde.

NOTES RELATIVES A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE

Le *Haarlem*, le *Berckhout* et le *Maestricht* avaient quitté Batavia le 9 janvier 1641 [1].

Le 19 août, le *Cleen Mauritius* venant de Maurice arrive à Batavia, annonçant que le *Maestricht* avait été séparé des deux autres navires par une horrible tempête le 22 et le 23 février, et que depuis on ne savait ce qu'il était devenu. Les deux autres navires ont dû se réfugier dans les ports de l'île [2].

30 août. — Les navires *Eendracht* et *Cleen Mauritius* quittent Batavia, en route pour Maurice, chargés de provisions pour les deux navires. L'*Eendracht* avait en outre mission d'aller visiter Madagascar et les îles voisines pour rechercher le *Maestricht* [3].

1. *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia... Anno 1640-1641*. Batavia, 1887, page 160.
2. *Ibid.*, page 392.
3. *Ibid.*, page 405.

VIII

Extrait du Dagh-Register, tenu au château de Batavia et relatif aux faits dont il est question dans la pièce précédente[1].

...Est également arrivée le même jour (29 avril 1641) la flûte le *Gulde Buys* venant de la mère patrie. Ce bâtiment avait quitté le Texel le 3 mai de l'année précédente; sur l'ordre des Directeurs, il avait touché à l'île Maurice. Son équipage était de 59 hommes, y compris 15 soldats; dans sa cargaison se trouvaient 1094 pièces de bois d'ébène non taxées. Le bâtiment était arrivé à l'île Maurice dans de mauvaises conditions, car il avait perdu en route 8 hommes parmi lesquels se trouvait le capitaine Gerrit Vinckenburch. Par ce navire nous avons reçu un rapport du commandant Adrien van der Stel qui

1. *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetze als over geheel Nederlandts-India. Anno 1640-1641*... Batavia, 1887, pages 271-272.

Cette intéressante publication qui est indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des Indes Néerlandaises est publiée par la Société des Arts et des Sciences de Batavia, avec l'appui du gouvernement des Indes. C'est M. Van der Chijs qui surveille la publication de ce travail.

relate tout ce qui s'est passé dans l'île depuis le 25 février, date du départ de la flûte *Capelle;* voici ce que dit le commandant :

Le 10 juin de l'année précédente (1640), un navire français avait paru dans le port Nord-Ouest. Son capitaine était M. Salomon Gouverte, de Dieppe. Il était armé de 14 pièces de canon et avait 97 hommes d'équipage. Le capitaine avait mission de prendre possession de l'île au nom de la Couronne de France et de charger son navire de bois d'ébène. Le commandant ne lui ayant pas permis d'accomplir sa mission, le capitaine Gouverte protesta par écrit et le 21 il mettait à la voile pour Madagascar.

Les Français avaient à bord un yacht de 40 lasts qu'ils avaient l'intention de remonter à Madagascar pour aller ensuite faire la course dans la mer Rouge. Ce bâtiment était parti de Dieppe avec un autre navire qu'on croyait devoir rencontrer ici. C'était un navire de 200 lasts environ, armé de 22 pièces de canon et monté par 145 hommes. Le navire anglais le *William,* dont il a déjà été question, était parti pour l'Angleterre le 30 juillet.

Ainsi que le commandant l'avait déjà écrit dans son dernier rapport, on avait trouvé dans les rochers formant écueils, sur la côte nord-ouest de l'île, deux canons de 24 livres de balles portant les armes de la Compagnie ; ces canons ont été enlevés et expédiés à Batavia par le bâtiment porteur du présent rapport.

Le commandant aurait bien voulu faire partir le *Buys* plus tôt, mais il y avait trop de malades à bord, et le chargement de bois d'ébène n'était pas complet ; il fallait

aller le chercher à trois milles dans l'intérieur, ce qui constituait un travail très fatigant, qui aurait demandé un plus grand nombre d'hommes que celui dont on pouvait disposer; de plus, les charrettes n'existaient pas en nombre suffisant.

Ladite flûte avait débarqué un yacht démonté, mais le travail de remontage allait tout doucement parce que beaucoup d'hommes étaient malades. Lorsque ce yacht de 20 lasts sera prêt, le gouverneur van der Stel a l'intention de s'y embarquer pour aller faire un voyage à Madagascar.

La garnison de l'île avait défriché près du fort deux arpents de terre où l'on avait planté du riz, mais la grande chaleur et la sécheresse l'avaient empêché de pousser. Les hommes se montraient peu disposés à cultiver la terre.

Sur le bord de la rivière Orange, on avait également défriché un champ qui commençait à donner de bons produits : ce qui démontre qu'avec quelques hommes connaissant bien les cultures on arriverait vite à avoir de belles rizières. Le Gouverneur demande des charrues; quant aux animaux de trait, on irait les prendre dans la forêt.

Les Directeurs avaient prescrit de prendre sur la flûte le *Buys* 25 à 30 hommes pour cultiver la terre et abattre le bois d'ébène, ces travaux étant très fatigants. Mais cette prescription ne fut pas exécutée parce que le Gouverneur général avait donné l'ordre exprès de n'avoir jamais plus de 80 hommes dans l'île.

Les orangers, les citronniers, les manguiers, les gre-

nadiers qu'on avait plantés étaient devenus grands et il était probable que quelques-uns d'entre eux donneraient des fruits l'année prochaine. Toutes les espèces de légumes poussent à ravir. Le sol semble assez propre à la culture du tabac et de l'indigo, mais il n'y avait personne dans l'île connaissant ces cultures. Le nombre des têtes de bétail allait toujours en augmentant. Les vaches sauvages se laissaient assez facilement apprivoiser, en sorte que dans peu de temps on pourra avoir du lait.

Les poules, les oies, les canards et les pigeons se multipliaient très rapidement. Cette année, on n'avait pas trouvé d'ambre gris. Le peu d'ambre noir recueilli a été expédié en même temps que ce rapport.

L'ancien fort ayant été détruit par les grandes pluies, à sa place on en avait construit un autre, carré comme le premier; à l'intérieur, chaque face a 106 pieds de long. Le rempart a déjà 18 pieds de large et 7 de haut; il ne reste plus qu'à construire le parapet, qu'on se propose de faire en planches. Le yacht apporté par le *Roch* avait été mangé par les vers.

NOTES RELATIVES A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE

Voici quelques extraits de la relation de François Cauche[1] qu'il est bon de rapprocher de tout ce qui précède relativement à l'intervention des Français dans les affaires de l'île Maurice à partir de 1638.

Cauche s'embarque sur le *Saint-Alexis* de Dieppe, le capitaine était Alonse Goubert, de Dieppe[2].

Ce navire était armé de 22 pièces de canon[3].

Son équipage se composait de 72 hommes et de 13 garçons[4].

Le *Saint-Alexis* quitta Dieppe le 15 janvier 1638[5].

Ayant seiourné 24 heures en cette isle, nous fusmes surgir en celle de Saincte-Appollonie qui est à un degré plus haut, tirant vers la ligne, en intention de l'habiter, mais estans entrez au port qui est entre Sud et Est, c'est à dire, le Midi et le Leuant, nous treuuasmes la place prise par des Hollandois, qui y bastissoient un fort, s'y estoient hutez, et

1. *Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil...* Paris, Augustin Courbé, 1651, in-4°. La première relation est celle de François Cauche.
2. *Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil...* page 2.
3. *Ibid.*, page 3.
4. *Ibid.*, page 2.
5. *Ibid.*, page 3.

nommé, il y avoit long-temps, la dite Isle du nom du Prince Maurice. Ils nous permirent d'y entrer, d'y chasser et d'y pescher. Nous quittasmes ce port de le lendemain et allasmes ancrer à l'autre bout de l'isle au Nord-Oest. Ce port estoit deffendu par six Hollandois qui logeoient dans un hameau voisin, il y auoit un nauire anglois à l'ancre portant 28 pièces de canon, et au pauillon qui estoit à la hune vne croix de Sainct-André, ayant cinq cents tonneaux de charge. Il venoit de Bantam, chargé d'espicerie. Ceux qui y estoient nous offrirent de nous aider à chasser d'icelle les Hollandois, à quoy nous ne voulusmes consentir, attendu l'alliance qui est entre nous et eux. Cette isle a quatre lieuës de long, et vne et demie de large.

Nostre séjour en cette isle fut de 15 iours, que nous employasmes à la pesche et à la chasse, chargeant nostre vaisseau principalement de bœufs, de cheuvres et porcs, de limons, citrons et grenades. L'ayant quittée, nous abordasmes la grande isle de Madagascar[1].

1. *Relations véritables*... pages 8-9.

IX

Liste des Gouverneurs néerlandais de l'île Maurice[1].

	NOMS ET QUALITÉS.	DE	A
1	Pieter de Goyer, Commandeur.		1639
2	Adriaan van der Stel, Commandeur. . . .	1639	1644
	L'île est abandonnée jusqu'en 1650.		
3	Maximiliaan de Jong, sous-chef du commerce et Gouverneur.	1650	1654
	L'île est abandonnée.		
4	Adriaan Nieuland, Gouverneur	1659	1663
5	Dirk Janszoon Smient, officier, Gouverneur.	1664	1668
6	Georg Frederik Wreede, officier, Gouverneur.	1668	1670
7	Hubert Hugo, Commandeur.	1671	1677
8	Isaac Johannes Lomotius, sous-chef du commerce, Gouverneur.	1677	1692
9	Roeloef Diodati, sous-chef du commerce, Gouverneur.	1692	1703
10	Abraham Mommer van de Velde, sous-chef du commerce, Gouverneur.	1705	1710

1. Le tableau ci-dessus est extrait de l'ouvrage de **Valentyn** déjà cité ; page 156.

On a vu par les documents que nous avons donnés que le premier gouverneur de Maurice s'appelait Cornelis Symonsz. Gooyer; qu'il était chef de commerce et qu'il arriva à Maurice le 16 mars 1638 sur la flûte le *Maen*. Valentyn ignorait ces détails.

Pridham[1] ne cite que trois gouverneurs de l'île Maurice :

Van der Mester,

La Mocius,

Rodolphe Deodati.

Grant[2] ne connaît également que ces trois personnages; il en est de même du baron d'Unienville[3]. Quant à la liste donnée par le *Colonial Office List*[4], dont l'auteur de l'article paru dans les *Archives coloniales*[5] semble ignorer l'origine, ce n'est que la reproduction de la liste de Valentyn à quelques dates près; ainsi Valentyn qui ne donne que la date du départ de Gooyer indique 1639 au lieu de 1638; il donne de même la date du départ du dernier Gouverneur, 1710.

On trouve également sur le tableau du *Colonial Office List* le nom de Frederick van der Maarzen, second officier de l'île, accolé à celui de van der Stel, alors Gouverneur.

Il paraîtrait que ce tableau, publié par le *Colonial Office List*, aurait paru pour la première fois[6] dans l'Alma-

1. **Pridham.** — *An historical... account of Mauritius.*
2. **Grant.** — *History of Mauritius.*
3. **Baron d'Unienville.** — *Statistique de l'île Maurice.* Paris, 1838, 3 vol.
4. *The colonial office list... compiled from officials records by the permission of the secretary of State for the colonies...* London, Harrisson.
5. *Archives coloniales.* 1re année, n° 42, p. 502.
6. *Id.* — *Ibid.*, n° 43, p. 514.

nach du service civil de Maurice pour 1863; au bas de la page se trouverait une note déclarant que cette nomenclature a été fournie à l'éditeur par M. Léon Doyen et dressée d'après des documents authentiques. L'auteur de l'article des *Archives coloniales* dit qu'en parcourant ses notes il a trouvé les renseignements suivants, sans pouvoir se rappeler où il les avait recueillis :

« Frederick van der Maarzen était lieutenant et non « pas Gouverneur, comme le prétend Flacourt qui l'ap- « pelle van der Mester. »

M. V. Pitot ajoute qu'à supposer que cette note soit empruntée à un auteur digne de foi, elle nous explique comment le nom de Vandermester donné par Grant et par le baron d'Unienville ne se trouve pas dans la liste fournie par M. Doyen à l'Almanach de 1863, mais on y voit figurer van der Maarzen comme second officier de l'île placé sous le Gouverneur Adriaan van der Stel (1639).

Eh bien! tout cela se serait expliqué très facilement si les personnes que nous venons de citer avaient consulté les auteurs néerlandais qui ont parlé de l'île Maurice.

Tasman, qui séjourna plusieurs jours à l'île Maurice en 1642, dit dans son journal [1] :

« Je suis parti ce matin de bonne heure pour aller à la chasse dans la partie occidentale de l'île avec le *sieur van Der Maerzen, sous-chef du commerce...* »

D'un autre côté, Valentyn, qui écrivait en 1726, dit en

1. *Journaal van Tasman's reis, 1642*. Amsterdam, 1860, page 46, sous la date du 20 septembre 1642.

parlant de van der Stel : « Ce gouverneur avait comme second un certain Frederik van der Maerzen [1]... »

On voit donc par ce que nous venons de dire que le tableau paru dans le *Colonial Office List* n'est que le tableau de Valentyn augmenté d'un nom extrait du texte du même auteur.

1. **Valentyn**, page 152, 2e colonne.

Achevé d'imprimer pour l'Auteur

par Georges Chamerot

le 30 Janvier

1890



à Monsieur [illegible] de St Maurice.
hommage de l'auteur,
Vte Bellier de Villiers

VÉNERIE

LES PLANCHES ONT ÉTÉ DESSINÉES PAR L'AUTEUR

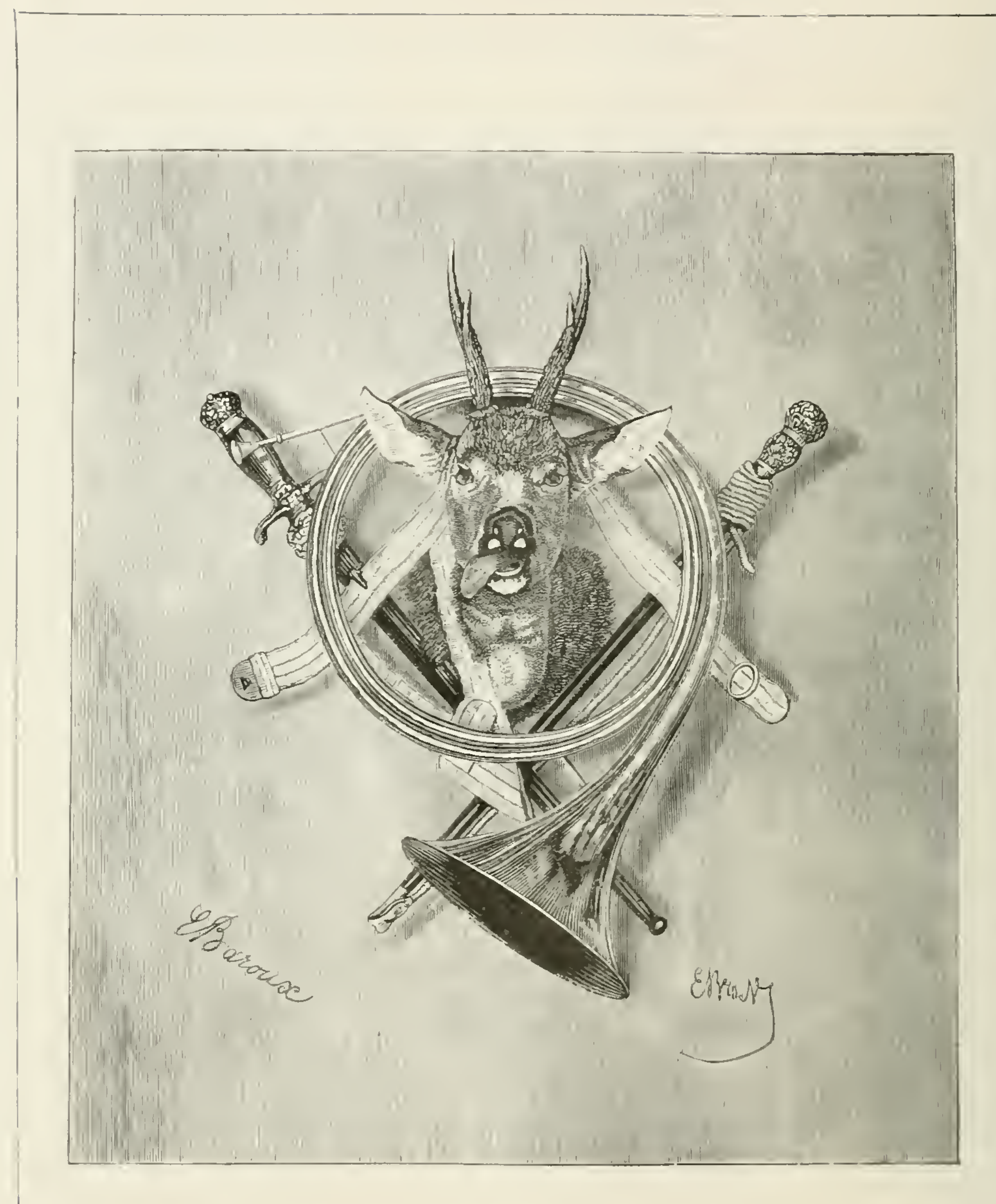
ET PHOTO-GRAVÉES PAR E. BAROUX.

Il a été tiré de cet Ouvrage :

10	exemplaires	sur papier végétal
40	id.	sur papier extra-fort
500	id.	sur papier fort

N° 312

516



Trophée de Vénerie.





LES DÉDUITS
DE LA CHASSE
DU CHEVREUIL

DÉDIÉS

A MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS

PAR

A. C. E. BELLIER DE VILLIERS



PARIS

De l'Imprimerie de Victor Goupy, rue Garancière, 5

M DCCC LXX

A SON ALTESSE ROYALE

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

COMTE DE PARIS.

MONSEIGNEUR,

La faveur que VOTRE ALTESSE ROYALE *a daigné me faire, en acceptant la Dédicace de ce Traité de Vénerie, est la plus précieuse récompense de mes travaux.*

Par l'hommage de ma première œuvre, je ne puis

exprimer qu'imparfaitement ma reconnaissance pour les bienfaits dont la FAMILLE ROYALE DE FRANCE *a honoré les miens, mais j'ose espérer,* MONSEIGNEUR, *que* VOUS *voudrez bien l'agréer, si indigne qu'il soit, comme un témoignage de mon entier dévouement*

Je suis avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble et très-fidèle serviteur,

BELLIER DE VILLIERS.

PRÉFACE

C'est sous l'empire d'un goût, héréditaire dans ma Famille, que j'ai cultivé l'Art de la Vénerie. Parmi toutes mes notes, parmi tous mes croquis, j'ai puisé les éléments de cet Ouvrage. Il n'est, à proprement parler, qu'une monographie, et en voici les raisons.

Tout d'abord, il m'a justement semblé qu'après les études si remarquables que nous possédons, — sur la chasse du Cerf, par de Salnove et d'Yauville, — sur les chasses du Lièvre et du Sanglier, par Leverrier de La Conterie, — sur le courre du Loup, par le baron Le Couteulx de Canteleu, — les traiter de nouveau, ce serait, comme nous disons, rebattre les voies! Que Saint-Hubert m'en garde!

Ensuite, depuis plusieurs années, la Vénerie a pris parmi nous un nouvel essor. Avec le développement incessant des Courses,

avec la création des Expositions de Chiens, s'est réveillé le goût de la grande chasse; à l'exemple des Sociétés Hippiques, des Sociétés de Chasse se sont constituées, et les frais de location de forêts, d'entretien d'équipages, souvent impossibles pour un seul, sont devenus moins onéreux supportés par plusieurs.

En présence de cette renaissance de la Vénerie et ayant pesé mûrement les conditions favorables ou contraires à son exercice, il demeure établi pour moi, que la chasse à courre moderne, c'est-à-dire accessible au plus grand nombre des Maîtres d'équipage, sera la Chasse du Chevreuil.

Certes, nous aurons toujours, en France, du Cerf, et longtemps encore, du Sanglier, du Loup et du Lièvre; — du Cerf, parce qu'il est l'apanage des vastes forêts et des grandes fortunes; — du Sanglier et du Loup, parce que ce sont animaux voyageurs et par suite difficiles à détruire; du Lièvre enfin, parce que sa fécondité et nos grandes terres sauvegardent son espèce. Mais sous tous les rapports, la chasse du Chevreuil me semble appelée, dans un avenir prochain, à être la plus pratiquée. En effet, au point de vue du droit de suite, mal défini et restreint par le morcellement des propriétés, — le chevreuil qui randonne et d'ordinaire ruse au couvert, est l'animal facilitant le plus l'exercice du courre; — touchant l'agriculture et l'économie forestière, — l'entretien de son espèce, sobre de goûts et sédentaire d'habitudes, n'entraîne pas les propriétaires ou les fermiers des chasses aux frais si dispendieux des délits; — enfin, comme équipage, loin d'exiger un personnel coûteux en hommes, chevaux, chiens, — un piqueux, une écurie ordinaire, six, huit ou dix couples de chiens, suffisent grandement pour le chasser avec succès.

Bien convaincu des précieux avantages qui résulteront toujours pour mon pays de l'exercice viril de la chasse à courre et désireux de le faciliter aux amateurs, d'y intéresser les grands propriétaires de bois qui, sans avoir recours à des associations, sans avoir besoin d'affermer des forêts, peuvent chez eux, s'y livrer, — j'ai pris à tâche d'écrire ce Traité de la Chasse du Chevreuil, chasse qui, par les connaissances qu'elle réclame du Veneur, par les qualités qu'elle exige de sa meute, est réellement la véritable école de l'Art de Courre.

Mes travaux s'adressent donc aux jeunes hommes de ma génération, aux futurs Maîtres d'équipage. Leur être utile, tel a été mon but. Puissé-je l'avoir atteint! Mais surtout que leur indulgence ne me fasse point défaut; comme leur Confrère en Saint-Hubert, n'y ai-je pas des droits?

Paris, Août 1869.

SOMMAIRES DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

De la Vénerie.

CHAPITRE II

Du Chevreuil.

Pages

CHAPITRE V

Du Cheval de chasse.

CHAPITRE VI

De la chasse du Chevreuil.

CHAPITRE VII

Une journée de chasse.

CHAPITRE VIII

De la conservation du Chevreuil.

TABLE DES PLANCHES

(HORS TEXTE.)

(DANS LE TEXTE.)

CHAPITRE PREMIER

DE LA VÉNERIE

La Terre est belle de ses forêts.

Des forêts.

Soit que du regard on embrasse, étalés sur le sol, ces imposants massifs de végétaux; soit que l'œil se plaise à suivre, se profilant sur l'azur du ciel, les verdoyants horizons de leurs feuillages — la Nature nous apparaît dans toute sa grandeur en même temps qu'elle nous ravit d'admiration!

Antiques forêts! O vous qui, par le monde, dressez vos cimes superbes, vous êtes les dons les plus précieux que le Créateur fit à l'homme et la plus magnifique parure dont il orna sa patrie! Hélas! martyres de la Civilisation, déjà bien des vôtres sont tombées sous ses coups redoublés; mais celles de vos sœurs qui s'élèvent encore attesteront toujours que votre mission est éternelle — comme si Dieu, en sa sagesse, avait voulu condamner les générations à recevoir ses bienfaits!

De la conservation des forêts.

C'est que la conservation des forêts n'assure pas seulement à l'Industrie, par l'exploitation des bois, une source intarissable de richesses, elle est encore la sauvegarde de plus vastes intérêts. Ces masses boisées exercent sur l'atmosphère les influences les plus variées et les plus heureuses. Qu'elles décorent les montagnes qui, sans elles, ne seraient que gigantesques groupes de

rochers aux flancs nus et déchirés, à l'aspect morne et stérile, — elles tempèrent aussi les vents glacés, dispersent les orages et arrêtent les torrents et les inondations. Qu'elles embellissent les vallons, — elles modèrent encore les ardeurs de l'été, entretiennent une fraîcheur salutaire et, luttant contre l'ouragan, elles protégent la plaine de ses désastres. Enfin, partout absorbant les gaz qui vicient l'air, elles le rendent et plus pur et plus vif, — alimentant les sources et les rivières, elles entretiennent la fertilité de la terre et assurent à l'homme un des éléments les plus indispensables à sa vie.

Des charmes des forêts.

Dès ses premiers pas dans une forêt, qui n'a pas été impressionné du silence si profond qui règne en ses retraites! Sous la douce influence de ce calme qui la pénètre, l'âme s'y sent rassérénée; sous l'action de l'air embaumé de vivifiantes senteurs, le corps y puise une vigueur nouvelle. Oublieux alors des soucis et des douleurs de la vie, on va, par les solitudes, heureux et émerveillé de la majestueuse beauté des sites, du luxe inoui des ombrages et de la puissance de la végétation. Ici, le chêne au tronc superbe, à la rude écorce, étend, par les taillis, ses robustes rameaux ou dresse sa noble cime qui domine toute la forêt. Là, près des rives de ces étangs aux eaux miroitantes, projette ses branches vigoureusement dénouées de son tronc semé de nervures, le hêtre à l'ombrage frais et touffu, à l'écorce lisse et grisâtre. Plus loin, le bouleau, à la tige argentée, s'élance d'un parterre de bruyères en fleurs et livre à la brise sa feuillée frissonnante. Là-bas, au fond de ces gorges hérissées de roches grises, parmi les genêts aux fleurs d'or, pointe le sapin aux sombres et toujours verts rameaux. De toute part, s'élèvent, grimpent, s'entrelacent et

s'enlianent les mille arbrisseaux et les mille plantes de la flore forestière.

En présence de ces magnificences végétales, qui que tu sois, n'es-tu pas attiré en ces lieux par de secrètes sympathies? Philosophe, partout s'y révèle la puissance de l'Être Suprême; — naturaliste, c'est une mine inépuisable; — touriste, la forêt a ses beaux sites, ses mystérieuses légendes avec leurs fantastiques apparitions; — poëte, la solitude si chère aux douces rêveries de l'âme; — peintre, les brillants ou mélancoliques effets de ses paysages; — chasseur....., oh! pour le chasseur, outre tant de charmes, les forêts sont prodigues de jouissances plus vives encore! Pour lui, c'est le champ de ses travaux et de ses découvertes! c'est le théâtre de ses plaisirs sans cesse attrayants! Dans la profondeur de leurs fourrés, sous le dôme de leurs futaies, sur les rives de leurs étangs, aux bords de leurs mares, au long de leurs routes, sont écrits et signés des scènes, des drames de la vie de ces mêmes animaux qui sont l'objet de ses études et de ses poursuites! A la chasse donc! à la chasse vive et bruyante d'animer dignement les forêts! Aux meutes ardentes de s'élancer à travers leurs demeures en les faisant retentir de mille clatissements répétés! et aux trompes de jeter, par leurs solitudes, les fanfares éclatantes qui, d'échos en échos, vont mourir en lointaines harmonies! . .

. . . .

De tous temps, en France, on excella dans la chasse, et la perfection même de son exercice créa la Vénerie.

La Vénerie est l'art de chasser à cors et à cris. Comme la Guerre, elle a ses héros, ses historiens, ses poëtes, ses romanciers, et, comme elle, sa théorie, sa pratique, ses traditions et son langage.

De la chasse à courre.

La chasse à cors et à cris ou à courre est la plus noble et la plus savante des chasses. Là, point d'embûches, point d'armes traîtresses! A l'animal, la liberté d'user des ressources de son instinct, de sa vigueur et de son courage, pour défendre sa vie! Au veneur, le savoir, l'habileté, l'énergie secondés des qualités de ses chevaux et de ses chiens pour poursuivre la lutte et décider de la victoire!

Mais la chasse à courre n'est pas seulement propre à développer les qualités physiques de l'homme, à stimuler son intelligence, à fortifier son cœur; elle aide puissamment au progrès de l'agriculture comme à l'amélioration du cheval. Ne retient-elle pas, en effet, dans leurs terres, pendant la plus grande partie de l'année, de riches et nombreuses familles dont le séjour est fécond en améliorations pour les propriétés autant que bienfaisant pour les malheureux à qui le travail ne fait, hélas! que trop souvent défaut pendant l'hiver? Sans l'attrait de la chasse, combien de familles abandonnent, de bonne heure, la campagne, pour venir habiter les grandes villes où elles ne mènent qu'une vie toute de plaisirs, mais sans résultats utiles pour le pays?

Si la Chasse et la Guerre sont sœurs, comme l'a dit Buffon, c'est en ce que, toutes deux, elles exigent de l'homme, les mêmes vertus, de ses auxiliaires, les mêmes qualités. L'excellent cheval de chasse est aussi le bon cheval d'armes C'est la production régulière de ce type, production si intéressante pour l'État, que la Vénerie a mission d'encourager, en lui fournissant, surtout en temps de paix, le débouché que les cadres des remontes ne peuvent plus lui offrir. Ce débouché, le *sine qua non* de l'amélioration du cheval de selle, ne sera complètement assuré que le jour

où notre législation aura consacré le droit que tout propriétaire, ayant attaqué sur ses teneurs, cerf, daim, chevreuil, sanglier, loup, renard ou lièvre, pourra, — mais seulement à cors et à cris et sans armes à feu, — suivre l'animal sur les terres d'autrui. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Les moyens donnés à tout propriétaire de se faire indemniser en cas de dommages, la nécessité où tout veneur est, sous peine d'insuccès, de maintenir devant ses chiens l'animal par eux attaqué chez lui, ne sauvegardent-ils pas les intérêts et les plaisirs de chacun, en même temps que la réciprocité courtoise du droit de suite est, entre voisins, un lien de plus?

Ses principes et sa pratique.

La chasse à courre, en France, est ce que l'ont faite et la nature du pays et celle des animaux que nous chassons. Par l'ensemble de ses connaissances, par la combinaison des qualités de ses aides, par l'emploi de ses moyens, elle est une et n'a point deux manières. S'il faut, au veneur, la science de juger, par leurs mœurs, par leurs habitudes, par leurs empreintes, les bêtes fauves, noires ou carnassières dans la voie desquelles sont nos meutes, — c'est que, par nos forêts, la poursuite d'un seul de ces animaux au milieu de beaucoup d'autres, doit être bien définie pour l'attaquer, le maintenir devant les chiens et le forcer. Si le nez, le cri, le train, le fond, sont qualités que nous tenons pour également nécessaires aux meutes, — c'est que, si rapides et si résistants que les chiens puissent être, sans la finesse du sentiment, ils ne pourraient suivre, ils laisseraient aller par les futaies, dans les chemins, au milieu des eaux, des voies pour la plupart légères d'assentiment; — c'est que, sans la gorge, ils ne pourraient, sous bois, rallier et chasser bien ameutés, être suivis et partant servis

des veneurs soit dans les défauts, soit au milieu du change.

Dans de telles conditions, on monte à cheval pour chasser, on ne chasse pas pour monter à cheval. Un laisser courre n'est plus une course ardente, périlleuse, dont le but est d'essouffler, de gagner de vitesse une bête quelconque et de quelque manière que ce soit; mais c'est une poursuite savante dont les déduits sont, en satisfaisant l'intelligence, en charmant les yeux, en réjouissant l'oreille, de réduire aux derniers abois l'animal qualifié de meute d'après ses connaissances et maintenu, en dépit de toutes ses ruses, par le plus grand nombre des chiens découplés!

C'est là la Chasse Française avec ses valets de limier de créance, ses limiers de race, ses habiles piqueux, ses valets de chiens à cheval et à pied, ses meutes à la menée vîte, sûre et sonore, ses relais, ses trompes et ses fanfares!

En un mot, c'est l'art de la Vénerie!

CHAPITRE II

DU CHEVREUIL

Description du chevreuil.

Au Cerf, roi des forêts, les formes sveltes du corsage, l'élégance nerveuse des membres, la démarche noble et légère, l'imposante beauté du massacre décoré de sa ramure, arme terrible et magnifique ornement qui font et sa force et sa majesté!

Au Chevreuil, la coquetterie des formes arrondies, la souplesse gracieuse des mouvements, la vigueur et l'agilité bondissantes, l'expression fine et éveillée de la tête ornée d'un bois léger, une parure plutôt qu'une arme!

Par sa taille, par la forme de sa ramure et les teintes mêmes de son pelage, le chevreuil est la miniature du cerf; mais il n'a point, comme ce dernier, des larmiers, une crinière et une queue. Ses yeux ne sécrètent rien, son col est lisse et son cimier ne présente qu'une large tache blanche, appelée la *roze*, qui le fait apercevoir de loin lorsqu'en bondissant il fuit à travers les taillis.

Sa taille et son poids.

Sa taille varie entre $0^{m},82$ et $0^{m},86$.

Son poids ordinaire est de 23 à 30 kilos. Rarement il dépasse 35 kilos. Cependant j'ai tué une vieille chevrette qui pesait 37 kilos, mais elle était bréhaigne.

Sa vue et son odorat.

Si le chevreuil n'a pas l'œil aussi bon que le cerf, il a l'odorat aussi subtil et l'ouïe aussi fine.

Son tempérament.

D'une organisation très-délicate, les saisons humides et les rigueurs de l'hiver le font périr. Sous l'influence de l'humidité, il contracte une maladie mortelle qui, affectant principalement le foie, en provoque la désorganisation. Par les grandes neiges — surtout lorsque le verglas s'est attaché aux tiges des arbustes dont il se nourrit, — le chevreuil en est réduit à viander les plantes grasses qui croissent soit dans les bas fonds des parties de bois marécageuses, soit au bord des mares. Affamé qu'il est, il les broute avec avidité et cette nourriture malsaine et prise à l'excès, détermine une dyssenterie dont il meurt toujours.

Durée de sa vie.

La durée de sa vie est moindre que celle du cerf. Il ne vit guère au delà de dix ou douze années.

Son naturel.

Timide et inoffensif à l'état sauvage, le chevreuil devient toujours hardi et dangereux dans la domesticité.

L'enjouement, la curiosité et la ruse sont le fond de son naturel.

Il rait souvent, surtout à la tombée de la nuit. Mais surpris et effrayé, il fuit en faisant entendre des cris répétés qui, par leur intonation, imitent l'aboi du chien qui a pris peur.

Ses mœurs.

Ses mœurs et ses habitudes diffèrent de celles du cerf, bien que, sous l'influence de conditions d'être semblables, elles conservent les traits caractéristiques de leur genre commun. Ainsi, comme le cerf, le chevreuil, en hiver, se met en harde. Par les grands froids, les chevreuils vont de compagnie pour se réchauffer en se mettant à la reposée les uns contre les autres, comme pour se préserver plus sûrement des attaques des loups et des renards. Ces hardes sont formées de familles de chevreuils qui habitent les mêmes enceintes, de chevreuils qui ont perdu leurs chevrettes, ou de ces dernières qui sont veuves de leurs mâles. De

même, au temps du rut, alors que tout chevreuil vivant seul ou à deux, ressent naturellement ses ardeurs, il s'établit quelquefois dans des demeures très-vives en animaux, un rut où règne la loi du plus fort. Les mâles, ainsi que font les cerfs, s'y disputent les chevrettes en des combats singuliers que leurs andouillers acérés rendent meurtriers.

Mais, en général, si le cerf passe ses premières années en harde avec des jeunes cerfs et des bêtes, dès qu'il est à sa quatrième tête, il s'en sépare pour vivre seul. Au contraire, le chevreuil, lui, vit en ménage. Tout chevreuil a sa chevrette. Jamais un chevreuil n'abandonne la chevrette près de laquelle il est né et s'est élevé. Ils vont de compagnie. Ce n'est qu'à l'époque de la mise bas que la femelle se sépare du mâle, et, au temps du refait de sa tête, que ce dernier — surtout quand il est vieux chevreuil — vit seul.

Moins ardent en amour que le cerf, le chevreuil est fidèle à sa chevrette et il n'aime qu'elle. Le cerf, au contraire, attroupe des biches. En proie qu'il est à ses ardeurs furieuses, il faut à ce sultan jaloux un sérail.

Ses habitudes.

Sobre et sédentaire d'habitudes, le chevreuil vit à fond de forêt plus volontiers que le cerf et il s'y cantonne davantage. Moins friand de grains et de fruits, il va viander par les taillis plutôt que dans les plaines, et, si les chevreuils qui ont pris buisson donnent aux avoines et aux regains, c'est lorsque les pousses des arbustes ne sont plus assez tendres.

En ce qui regarde les soins de sa vie, le choix de ses demeures et de ses viandis, le chevreuil fait preuve de recherche et de délicatesse.

Fauve au pelage toujours net et lustré, il habite les parties de

bois saines et surtout accidentées qui lui offrent une nature pittoresque et un air plus pur et plus vif. Il se plaît dans les enceintes parsemées de clairières. entrecoupées de gorges, et, de préférence, dans les retraites abruptes où s'étale, parmi les groupes de roches, la végétation luxuriante des plantes qui rampent comme les ronces ou qui grimpent comme les lierres.

Selon les saisons et d'après le temps qu'il fait, le chevreuil choisit ses demeures.

Ses demeures selon les saisons.

Au printemps, dès les premiers beaux jours, il se met à la reposée au soleil dans les tailles. Si le temps devient mauvais, il relève, et, pour s'abriter du vent ou de la pluie, il gagne les hauts taillis — particulièrement ceux où croissent d'épais massifs de houx.

L'été, on le trouve, le matin, dans les taillis sous-futaie et par les gaulis où abondent les fougères. Mais l'ardeur du soleil qui l'incommode et la mouche qui le tracasse l'en font relever sur le haut du jour, pour aller se remettre à fond de bois dans les enceintes fraîches et fourrées où il est à l'ombre et jouit de la tranquillité.

L'automne, il se rembuche dans les demeures douces, les bons taillis de cinq à six ans, à travers lesquels il va la tête couverte. Si le temps est beau, il se met à la reposée au soleil, au pied d'une cépée. L'atmosphère est-elle froide et brumeuse ? il se retire et demeure dans les fourrés.

En hiver, il habite toujours, dans les enceintes les plus sèches et les plus épaisses en genêts et en bruyères, les côteaux qui sont à l'abri du vent et bien exposés au soleil. Il se garantit ainsi de l'humidité, du froid, de la neige ou de la pluie.

A la tombée du jour. à l'heure où le crépuscule voile les forêts,

le chevreuil et sa chevrette relèvent pour faire leur nuit. Le massacre haut, les oreilles droites, ils écoutent longuement..... puis, pour protéger sa compagne, le chevreuil, de quelques longueurs la précède; avec prudence, il va sous le vent, flairant, en tous sens, l'air qui peut lui révéler le danger. Au plus léger bruit qui le surprend, il tressaille, il s'arrête..... inquiet, il évente tout autour de lui, écoute encore..... enfin, rassurés par le profond silence qui règne autour d'eux, le chevreuil et sa chevrette vont aux tailles à travers lesquelles, selon la saison, ils choisissent leurs viandis.

Ses viandis selon les saisons.

Au printemps et en été, le chevreuil donne aux jeunes ventes. Il y viande les jets de la ronce et les jeunes pousses des arbustes. Il va, de préférence, faire sa nuit dans les enceintes où croît en abondance la bourdaine, dont les tiges nouvelles ont alors une saveur particulière. Il en est très-friand. La fermentation de ces viandis lui cause une sorte d'ivresse qui rend ses allures déréglées. Comme le cerf qui va au rut, le chevreuil, dans le temps du broût, bat le pays et suit les routes, même le jour. Oublieux alors de sa prudence instinctive, il s'approche sans défiance de tout objet dont la vue l'étonne et s'expose follement aux plus grands dangers.

En automne, les ronces, la pointe et la fleur des brandes, les faines et les fruits sauvages sont ses viandis, et il va, par les futaies, glander sous les chênes.

En hiver, il vit de bruyères, de feuilles de ronces et broute le cresson des fontaines et les herbes qui gazonnent les bas-fonds, les revers des fossés, ou les bords des ruisseaux de la forêt.

En toute saison, il boit peu, parce que ses viandis, outre qu'ils

sont mouillés par la rosée ou trempés par la pluie, contiennent une assez grande abondance de principes aqueux pour le désaltérer et le rafraîchir.

Son ressui.

C'est au lever du soleil, quand la forêt est encore grise de la brume du matin, que le chevreuil et sa chevrette quittent les tailles pour se rembucher dans une enceinte. Mais, avant de s'y mettre à la reposée pour le reste du jour, ils se ressuyent, ils se sèchent de la rosée ou de l'humidité du brouillard. A cet effet, au sortir des tailles, après avoir longé une route ou un faux-fuyant, ils rentrent au bois par une large coulée pour ne pas être mouillés par l'eau qui perle à la branche; puis, ils vont se mettre sur le ventre, soit au pied de quelque gros chêne, soit sur d'anciennes charbonnières.

En général, pour se ressuyer, le chevreuil choisit toujours, parmi les endroits les plus secs, ceux découverts, exposés au soleil et situés près des routes. Il évite ainsi l'égout des arbres et satisfait sa curiosité naturelle en étant plus à portée d'écouter les bruits d'alentour.

Selon des veneurs, le chevreuil ressent un faux rut vers la fin du mois d'Août. Malgré tous mes soins, je n'ai reconnu cette effervescence amoureuse que chez de gros chevreuils, des chevreuils dix cors et quelques chevreuils à leur quatrième tête, tous cantonnés, comme des cerfs, soit dans des buissons, soit dans des pays coupés de plaines, d'où ces animaux donnaient aux gagnages.

Son rut.

Le rut commence vers les derniers jours du mois d'Octobre et ne s'éteint qu'à la fin de Novembre. Alors, sur le soir, quand le soleil jetant à l'horizon ses derniers feux, illumine de ses teintes dorées la cime des futaies, le chevreuil relève de sa reposée pour

aller auprès de sa chevrette. Il raît pour l'appeler, mais il raît sans effort et sans éclat — c'est un discret appel à l'amour.

Le cerf, lui, s'en va musant et brame, aux approches de la nuit. Dans le profond silence de la forêt, son cri furieux est impressionnant à entendre. C'est toujours un long et terrible appel au combat.

Le chevreuil n'a ni les transports frénétiques ni l'odeur du cerf en rut. Dans sa rage amoureuse, le cerf se précipite sur les baliveaux, les tord ou les brise de sa tête. Une odeur si forte émane de tout son corps qu'elle offense l'odorat du limier jusqu'à le dégoûter de suivre. Inquiet, impatient, haletant d'épuisement, brûlé d'une soif dévorante, il cherche l'eau et s'y plonge pour se rafraîchir.

Dans son ardeur aussi vive mais moins fougueuse, le chevreuil gratte et frappe la terre de ses pieds de devant. Ses *régalis* sont alors plus fréquents, plus profonds qu'en tout autre temps. S'il touche au bois, c'est pour faire à des cépées quelques légères *hardouées*. Il ne se roule point dans la fange des routes ou des mares. Aucune odeur n'altère l'assentiment de sa voie. La gorge lui enfle moins qu'au cerf et ses daintiers ne noircissent pas; à peine son pinceau prend-il une teinte plus foncée que celle qu'il a d'ordinaire.

Jaloux des caresses que la chevrette prodigue à ses jeunes de l'année, le chevreuil use de sa force pour les contraindre à quitter leur mère, qui, elle aussi, toute à l'amour, n'essaye ni de les défendre ni de les suivre.

Le rut, pour chaque couple, dure quinze jours environ. Durée de son rut.

Les chevrillards habitués qu'ils sont à vivre ensemble, vont de

compagnie et restent souvent dans l'enceinte même qui les a vu naître jusqu'à ce que le rut soit tout à fait éteint. Puis, un soir, la chevrette dont l'instinct maternel s'est réveillé, les appelle, les cherche; ils répondent bientôt à cette voix si connue, ils accourent joyeux et bondissants, et, cette fois réunis, le chevreuil, sa chevrette et les chevrillards roulent ensemble tout l'hiver. C'est au printemps seulement que ces derniers, devenus déjà forts, se séparent définitivement de leurs père et mère pour aller, à leur tour, former une nouvelle famille dans les enceintes voisines.

De la mise bas.

La biche ne met bas qu'un faon. Mais, le nombre des petits étant en raison inverse de la grandeur de l'espèce, la chevrette, elle, met bas deux faons, un mâle, un femelle, et quelquefois trois. Comme bien des veneurs, j'ai eu, plusieurs fois, la preuve de cette fécondité. Mais Gaston Phœbus rapporte un fait plus remarquable. « J'ai prins chevreulle, dit-il, qui avait cinq faons dans le corps. »

C'est dans le courant de Mai, après six mois environ de gestation, que la chevrette faonne. Elle se recèle alors, de nuit et de jour, dans les enceintes les plus fourrées. Son instinct lui dit que là seulement elle peut prudemment mettre au jour ses jeunes et les protéger avec sécurité contre les premiers dangers qui les entourent.

Les chevrottins

A leur naissance, ces petits animaux ont le pelage irrégulièrement tacheté de mouchetures blanches; c'est leur livrée. Ils la gardent cinq mois, et, pendant ce temps, on les appelle *chevrottins*. Dès qu'ils sont assez forts pour la suivre, la chevrette va retrouver le chevreuil et les lui fait adopter.

Comme la biche, elle est bonne mère. Elle s'éloigne peu de ses jeunes. Toujours attentive au plus léger bruit, au moindre indice

d'un danger, elle les cache dans le fourré. Entend-elle crier des chiens qui viennent sur sa voie? elle va au devant, se donne à vue et entraîne la meute au loin.

Leurs ennemis

Mais il est des ennemis qui sont plus à redouter pour les chevrottins. Les loups, les renards et les chats sauvages leur font, de nuit et de jour, une guerre acharnée. Leur faiblesse, leur chevrottement répété et facile à imiter : *mî..... mî.....* leur naturel curieux, les exposeraient sans cesse à devenir la proie de ces maraudeurs des bois, à être étranglés par les chiens, capturés ou tués à l'affût par les braconniers, si la Nature, dans sa merveilleuse prévoyance, n'avait pourvu à leur sauvegarde. Outre qu'elle a donné à leur mère l'admirable instinct de veiller sur eux, de les guider, et le courage de les défendre, même au péril de sa vie, elle a départi aux chevrillards un assentiment si léger que les loups et les renards, qui, comme nos chiens, les chassent, ne peuvent suivre leurs voies.

Les chevrillards.

Au mois d'Octobre, les chevrottins, alors âgés d'environ cinq mois, perdent leur livrée et jusqu'à l'accomplissement de leur première année, ils sont *chevrillards*.

Cette qualification équivaut à celle de *hère* que l'on donne au faon d'une biche, ses cinq mois de livrée révolus.

A cet âge, les chevrillards sont encore étriqués et gauches en leurs mouvements. Ils vont le plus souvent par bonds raccourcis et disgracieux. D'une curiosité sans égale, ils courent avec une naïveté insoucieuse sur tout objet qui frappe vivement leurs regards, s'en approchent imprudemment et n'ont de sauvage que leur niaiserie même.

De la ramure du chevreuil.

Vivant au fond des forêts, avide de leurs solitudes, abreuvé de

l'air des bois, enivré des senteurs des plantes, imprégné de toutes les essences végétales, n'entendant que le frémissement du feuillage et les bruissements forestiers, le chevreuil participe si intimement à la Nature qui préside à sa vie qu'elle s'incorpore en lui et s'y reproduit à son image.

Nourri de jeunes pousses, de tiges tendres, de rameaux d'arbustes, ce fauve s'assimile de telle façon les éléments de ces végétaux, qu'en lui, leurs sucs se transforment en une sorte de sève animale, dont l'exubérance se manifeste sur l'os frontal en excroissances osseuses et arborescentes de forme.

Cette végétation non seulement se développe en même temps que les arbres entrent en sève et projettent leurs pousses, mais encore, comme les plantes annuelles, la ramure du chevreuil, tous les ans, meurt et se détache de son massacre à l'époque où se flétrissent et tombent les feuilles.

Sa végétation première.

Dès le mois d'Octobre, alors que le chevrillard mâle a cinq mois, il lui apparaît sur l'os frontal, le *têt,* deux proéminences osseuses qui, parvenues à leur entier développement, seront les pivots des différentes têtes que l'animal poussera.

Ces proéminences n'augmentent que lentement de volume. Mais, à la fin de Mars, alors que la Nature, sous la chaleur croissante des rayons du soleil, entre en effervescence, comme les bourgeons des arbres, elles entrent en végétation. *Pl. II, fig.* 1. L'abondance des jeunes pousses répare les privations de l'hiver et le chevrillard se ressent bientôt des effets fortifiants de cette nourriture généreuse et des beaux jours de la saison. Ses formes se font plus accentuées, plus parfaites, son bois pousse, sa tête se couronne. C'est la manifestation première d'une

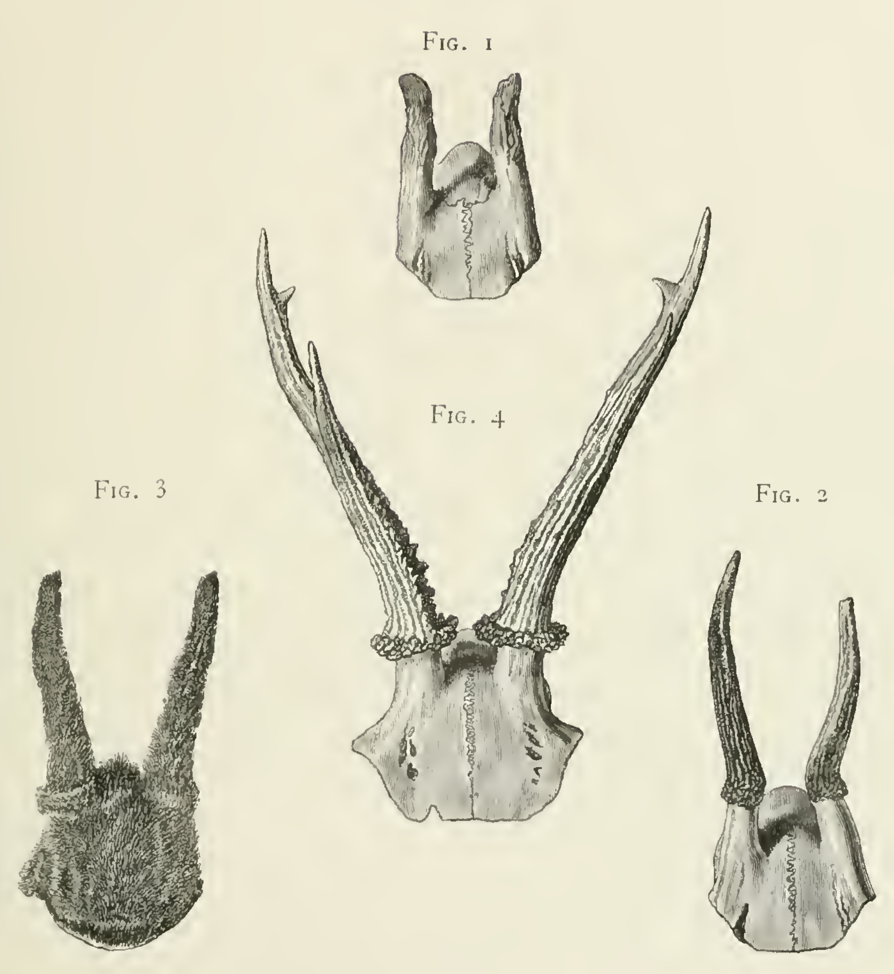


Fig. 1. Tête d'un chevrillard.
Fig. 2. Tête d'un brocard.
Fig. 3. Tête d'un chevreuil ayant sa velue.
Fig. 4. Tête d'un chevreuil venant de perdre sa velue.

surabondance chez l'animal qui devient adulte et que dès lors nous appelons *brocard.*

Qualification du brocard.

Ce terme — *brocard* — équivaut à celui de *daguet.* L'un et l'autre sont des dérivés des mots broches et dagues, termes dont on qualifie la première tête du chevreuil et du cerf. *Pl. II, fig.* 2.

Qualifications de la chevrette.

C'est également à un an, que la femelle du brocard prend le nom de *chevrette,* nom qu'elle conserve durant toute sa vie mais auquel viennent s'ajouter les qualifications suivantes : de un an à trois ans, elle est *jeune chevrette;* de trois à six ans, elle est *chevrette,* et à sept ans et plus *vieille chevrette.* Enfin, lorsqu'elle est stérile, on la qualifie *chevrette bréhaigne.*

Phénomènes de la végétation de la ramure.

Ainsi, de même que le germe du chêne est renfermé sous l'enveloppe du gland, celui de la tête du brocard est contenu sous les deux apophyses qui se projettent sur son os frontal. Ce germe émerge de ces proéminences, pousse, s'allonge semblable à deux jeunes tiges. Ces tiges sont formées d'un plasma épais et noir qui se change en une matière cartilagineuse, tendre ainsi que la substance d'une jeune branche et, comme elle, enveloppée, en guise d'écorce, d'une peau fine, douce et d'une teinte gris souris. Garnie d'un pelage peu délié, court, en brosse pour ainsi dire, chez le brocard, cette peau revêt un duvet doux au toucher comme le velours et légèrement ondé de blanc, lorsqu'elle recouvre le refait d'un chevreuil déjà avancé en âge. *Pl. II, fig.* 3.

Les broches de l'animal sont traversées dans leur entière longueur par d'innombrables canaux conducteurs des sucs qui les nourrissent. Elles ne prennent de la consistance, elles ne s'affermissent qu'à leur base, car tant qu'elles croissent, leurs

extrémités restent molles. Puis, lorsqu'elles sont parvenues à leur complet développement, elles se condensent et s'ossifient dans toute leur portée.

Le brocard touche au bois.

Dès que le brocard a tout allongé, dès que sa tête est parfaite, il touche au bois. Sa velue se desséchant peu à peu, lui cause des démangeaisons qui le portent à s'en débarrasser. Alors il va frottant sa ramure contre les branches qui, par leur flexibilité, ne peuvent le blesser. Sous ces frictions réitérées, la peau se détache par lambeaux et laisse à découvert les broches qui sont légèrement ensanglantées. A leur surface se voient encore quelques minces vaisseaux sanguins qui courent dans toute leur longueur. Puis, sous l'impression de l'air, elles prennent une teinte rosée qu'elles perdent bientôt pour devenir blanchâtres. Ce n'est que quelques jours après qu'elles commencent à se colorer; dès lors, l'animal a frayé bruni. Ses broches sont d'une teinte rousse, fort légère, et qui ne s'étend pas jusqu'à leurs pointes, lesquelles restent toujours plus blanches. *Pl. II. fig.* 4.

De la couleur de la ramure.

Bien des opinions ont été émises sur cette couleur dont la ramure des fauves est teinte; en voici, je crois, la nature et les causes.

Le bois d'un fauve, comme j'ai dit plus haut, est une production à la création de laquelle concourent les éléments organiques des végétaux dont l'animal s'est nourri. Lorsqu'il a parfait sa tête, elle présente un double caractère: tenant du bois dans sa forme, elle est osseuse dans sa contexture. En effet, on peut la scier, la limer, mais non la couper ni la tailler.

Elle revêt donc, d'abord, une teinte qui lui est inhérente, commune à toutes les matières osseuses, et cette couleur est déter-

minée et accélérée dans ses effets par l'impression de l'air. C'est ainsi que des fauves, élevés entre quatre murs, sans aucun arbre pour frayer, ont refait leurs têtes qui naturellement se sont colorées. Mais il est certain que, sous l'acte du frayoir, et par le contact incessant avec les branches, la ramure des fauves se colore aussi de la sève des arbres et plus encore des différents acides que contiennent les écorces.

Vainement objecterait-on que les chevreuils commencent à frayer en Mars et Avril. La sève se met en mouvement aussitôt après les gelées de l'hiver et bien avant que les arbres aient commencé à pousser. Elle monte autant par les vaisseaux de l'écorce que par ceux du tronc. Qu'on entame l'écorce d'un arbre, à cette époque de l'année, on en verra couler le suc propre. Or, quand l'animal touche au bois, il râpe, de sa tête, l'écorce des baliveaux à l'aide desquels il la dépouille de sa velue. Sa ramure, se trouvant en contact avec cette partie de l'arbre humide de sève, s'en imprègne. Aussi, les têtes des vieux animaux en sont-elles plus enduites que celles des jeunes. Les premiers non seulement frayent beaucoup plus tôt, au moment où la sève est plus abondante, mais encore, à l'aide de leurs gouttières, de leurs perlures détachées et de leurs pierrures élevées, ils écorchent profondément leurs frayoirs, tandis que les jeunes animaux dont les têtes ne sont ni perlées ni pierrées et qui touchent au bois alors que la sève s'est dépensée en tiges et en feuilles, les râpent sans les écorcer.

Je crois, comme des Veneurs l'ont écrit, que les diverses teintes de la tête des fauves ne sont dues qu'à la nature différente des arbres auxquels l'animal touche, nature plus ou moins riche en

principes colorants. Ainsi, la sève des bouleaux et des hêtres les font rousses, celle des chênes, brunes, et celle des trembles, des charmes et des sapins, noirâtres.

Toutefois, cette sève n'a que l'action d'un épais vernis que détruit, en grande partie, le frottement ou l'humidité. En effet, les côtés extérieurs des merrains sont moins colorés que ceux de l'intérieur de la tête, parce que les uns sont plus immédiatement en contact que les autres avec les branches que l'animal touche en brossant au bois; et, si les mues que l'on trouve, par hasard, dans les enceintes, sont moins colorées que les merrains qui décorent le massacre des animaux, c'est qu'elles ont été exposées à la pluie ou à l'humidité.

Chute de la ramure.

A dix-huit mois, au mois de Novembre, le brocard est en état d'engendrer et il entre en rut. Il satisfait ses désirs avec la chevrette près de laquelle il est né, et, peu de temps après que ses ardeurs sont éteintes, il jette bas sa tête.

Quelles en sont les causes.

Tous les Auteurs de Vénerie ont expliqué différemment la chute de la tête des fauves. Voici, selon moi, les causes les plus vraisemblables de ce phénomène.

Le bois d'un fauve est à la fois une arme et un ornement. C'est une surabondance dans l'économie de l'animal, qui en a déterminé la végétation. La perte ou l'arrêt de cette surabondance décide de sa chute.

Par suite d'une dépense, d'un affaiblissement de l'économie, ou d'un appauvrissement du sang, les sucs nourriciers qui entretenaient la tête, viennent à manquer. Ils sont détournés de leur voie ordinaire. Dès-lors, semblable à la branche morte qui se sépare du tronc, le bois de l'animal, privé de cette sève qui, en quelque

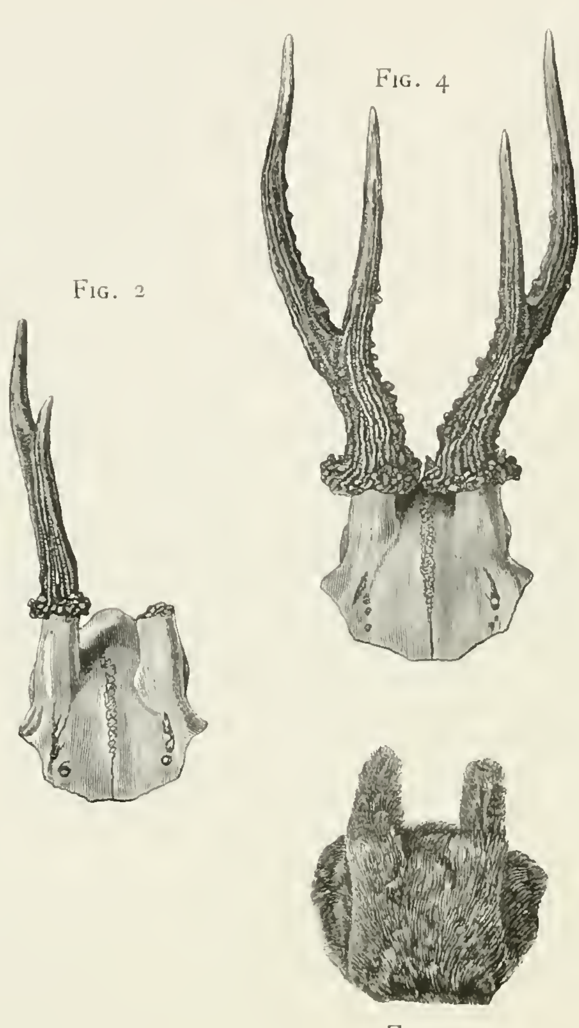


Fig. 1. Refait d'un chevreuil.
Fig. 2. Tête d'un chevreuil à sa 2e tête.
Fig. 3. Tête d'un chevreuil à sa 3e tête.
Fig. 4. Tête d'un chevreuil à sa 4e tête.



sorte, le soudait aux pivots, se dessèche, meurt et tombe de son massacre.

Phénomènes de la chute de la ramure.

Lorsque le brocard va jeter bas sa tête, ses broches se disjoignent peu à peu d'avec les pivots. Elles tombent naturellement, un jour l'une, un jour l'autre. Il est rare qu'elles tombent en même temps. Il suffit souvent, pour causer leur chute, qu'en fuyant, il heurte sa tête contre quelque baliveau. La réaction, produite par l'air, attire aussitôt le sang au sommet du pivot qui, découvert, offre l'aspect d'une plaie. Il se fait une légère hémorrhagie; puis le sang s'amasse et se fige. Quelques jours après, une peau lisse, fine et d'un noir gris, se forme, et cette plaie, se cicatrisant entièrement, présente un épanouissement qui va devenir une meule de la nouvelle tête. *Pl. III, fig.* 1.

Souffrant de ce travail qui s'opère à son massacre, l'animal se recèle pour ne pas être inquiété. Il tient les forts et va la tête basse, avec précaution, tant est grande la sensibilité dont elle est douée.

Le refait.

De ces épanouissements produits par la coagulation du sang aux extrémités des pivots, sortent peu à peu des merrains, des tiges qui poussent lentement. Parvenus à la longueur de $0^{m},07$ à $0^{m},09$, il s'en dénoue, de chaque côté, un andouiller, une branche, dont la pointe n'est point dirigée en avant, comme celle de l'andouiller d'un cerf, mais qui s'élève obliquement au merrain. Le chevreuil porte alors quatre bien semés.

Le chevreuil à sa seconde tête.

Lorsqu'il a frayé, sa tête porte des meules éloignées de l'os frontal d'environ $0^{m},020$, par conséquent appuyées sur des pivots longs et minces. En outre, elles sont étroites et peu pierrées. Les merrains sont grêles, à peu près sans perlures et sillonnés de

quelques gouttières peu profondes. Les andouillers sont courts, minces, lisses et blancs à leurs pointes; enfin la tête est peu colorée. Dès lors, le chevreuil est qualifié *Chevreuil à sa Seconde tête* et il est dans sa troisième année. *Pl. III, fig.* 2.

Le chevreuil à sa troisième tête.

A quatre ans, le chevreuil est *Chevreuil à sa Troisième tête.* A cet âge, il porte six bien ou mal semés; c'est-à-dire deux andouillers comme l'année précédente, plus deux ou seulement un cor, dont la projection est en sens contraire des andouillers. Le chevreuil à sa Troisième porte déjà les meules distantes de $0^{m},018$ du têt. Elles sont plus pierrées et plus largement épanouies. Les merrains qui en saillent sont plus gros, plus haut perlés. Les gouttières qui les rayent sont assez profondes et courent déjà jusqu'à la naissance des andouillers. *Pl. III, fig.* 3.

Le chevreuil à sa quatrième tête.

Dans ses cinq ans, l'animal est *Chevreuil à sa Quatrième tête.* Il est près d'avoir acquis toute sa croissance et sa tête en est la preuve. Elle ne s'accroît pas ordinairement d'andouillers ni de cors nouveaux; mais les pivots sont plus gros, plus courts et les meules distantes du têt de $0^{m},014$. Elles sont larges et garnies de pierrures. Les merrains qui en sortent sont forts, bien nourris, garnis de perlures élevées et creusés de gouttières profondes. *Pl. III, fig.* 4.

Le chevreuil dix cors.

A six ans, le chevreuil est *Chevreuil Dix-cors.* Il a atteint son entier développement. Il est dans toute sa beauté, dans la plénitude de ses forces. Sa tête est la perfection de celle qu'il a poussée l'année précédente. Les pivots sont plus gros et plus courts. Les meules éloignées du têt de $0^{m},010$ sont largement épanouies. Leur contour est relevé en fraise et des pierrures nombreuses et haut détachées les garnissent. Les merrains sont plus forts,

Fig. 3



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1. Tête de chevreuil dix-cors.

Fig 2. Tête de vieux chevreuil.

Fig. 3. Tête d'une chevrette.

plus longs et rayés de gouttières profondes qui vont se prolongeant loin sur des andouillers et des cors gros dénoués. Enfin, les perlures sont plus élevées, plus abondantes et la tête est bien colorée. *Pl. IV, fig.* 1.

Le vieux chevreuil.

Le chevreuil dix-cors, devenu *Vieux Chevreuil,* pousse une tête dont les meules sont distantes d'environ $0^{m},007$ de l'os frontal. On dit alors qu'elles sont dans le têt. Elles sont très-abondamment pierrées. Les merrains sont très-vigoureux, mais plutôt courts que longs. Ils sont raboteux, tant les perlures en sont abondantes et élevées. Le plus souvent, les andouillers sont très-courts, dénoués gros et quelquefois, pour ainsi dire, avortés. En un mot, l'animal commence à ravaler. *Pl. IV, fig.* 2. (Cette tête porte, logée dans les perlures qui saillent au-dessus des meules, la pointe d'un andouiller longue de $0^{m}, 02$ et mobile dans sa gaîne naturelle. C'est évidemment à la suite d'un combat que, brisée dans le refait de ce vieux chevreuil, la pointe d'un des andouillers de son adversaire a déterminé la végétation bizarre des excroissances rameuses qui déforment le merrain droit de sa tête.)

Différences entre la ramure du cerf et celle du chevreuil.

Selon maints Auteurs Cynégétiques, des chevreuils dix cors peuvent porter dix et douze. Je n'ai pas vu de têtes aussi bien chevillées. J'ai consulté, à cet égard, des connaisseurs; tous m'ont dit qu'ils n'en avaient jamais rencontré de preuves. Je possède une collection dans laquelle il y a bon nombre de têtes de gros chevreuils; trois seulement, dont une bizarre, portent huit mal semés. Du reste, si la ramure du Chevreuil, relativement à sa taille et à son corsage, est moins forte, moins élevée et ouverte et surtout moins chevillée que celle du Cerf et du Daim, c'est,

indépendamment de l'espèce, parce que le chevreuil refait sa tête en hiver. Partant, les sucs nourriciers sont, chez lui, moins abondants et moins puissants que ceux qui font pousser la tête du cerf, que ce dernier refait au printemps et en été.

Les différences dans la nourriture, dans l'époque du refait, expliquent donc. selon moi, cette uniformité de végétation qui distingue la tête du chevreuil de la ramure du cerf; car, d'ordinaire, le chevreuil n'a ni maître andouiller, ni empaumure, mais une enfourchure, sinon semblable, du moins analogue à celle du cerf à sa quatrième tête.

Influence de la nourriture sur la taille, la ramure et le rut.

La nourriture est toute puissante chez les bêtes fauves. Elle préside à leur taille, à la végétation de leurs ramures et à leur rut.

Son influence est toujours subordonnée non seulement à sa qualité et à son abondance, mais encore aux causes qui sont favorables ou contraires à son action sur l'économie des animaux. Ainsi, les bons pays, les forêts où le fauve trouve une nourriture riche, au sein desquelles il vit dans le calme, secondent son influence.

Au contraire, les mauvais pays, les forêts dont la nature pauvre et stérile n'offre aux animaux que de maigres viandis et où ils sont inquiétés, la contrarient et quelquefois la paralysent.

Causes qui modifient son influence.

Les causes naturelles ou fortuites qui modifient également l'influence de la nourriture, proviennent de dépenses anormales de forces ou d'appauvrissements du sang. Au premier rang, nous mettrons le rut. Il est une perte naturelle qui affaiblit l'économie. Dans ses libres amours, le mâle fait une dépense extraordinaire de forces. En effet, les animaux, après le rut, sont pendant quelque temps moins vigoureux qu'à toute autre époque de

l'année. En second lieu, les cerfs, les chevreuils malmenés, abandonnés hallali courant, subissent une crise qui a des effets puissants et prolongés. Leur organisme se ressent longtemps de cet épuisement, résultat d'une fatigue excessive. Enfin, les animaux malades, blessés, dépérissent également chaque jour, par suite des souffrances qu'ils éprouvent. Ils se recèlent, viandent de couche ou remuent peu et ne se rétablissent que difficilement.

Phénomènes de la surabondance créée par la nourriture dans l'économie.

Selon les saisons, la nourriture étant ou n'étant pas entièrement consacrée à la subsistance des animaux, celles de ses parties organiques qui ne sont pas nécessaires à l'entretien de la vie, créent, dans l'économie, une surabondance qui détermine la croissance du corps. Ce phénomène accompli, elle se porte, chez le mâle, vers le massacre et s'y dépense en une production que non-seulement elle fait naître, nourrit et parfait, mais encore qu'elle entretient. La surabondance n'afflue aux réservoirs séminaux et ne détermine le rut, que lorsqu'elle a été de nouveau créée par les viandis de l'été et de l'automne. C'est, du reste, ce qui explique l'intervalle de temps qui sépare la perfection de la tête d'avec cette effervescence amoureuse.

Les mêmes lois président à la taille à la végétation et à la chute de la ramure et au rut.

La taille, la végétation de la ramure, le rut, étant des effets de la même cause, sont des phénomènes soumis aux mêmes lois. En effet, les animaux qui habitent les bons pays sont de grand corsage. Leurs têtes sont hautes, fortes, bien ouvertes et chevillées. Ils vont au rut bien avant ceux qui habitent les mauvais pays. Ces derniers sont petits de corsage, trapus et leurs têtes sont basses, maigres et serrées.

Ces phénomènes sont successifs dans leur marche parce qu'ils

sont solidaires. Ainsi, chez les jeunes animaux, la croissance, l'extension du corps, absorbant la plus grande partie des molécules organiques, ils poussent des têtes chétives et basses. Au contraire, chez les vieux animaux qui ont atteint ou sont près d'acquérir leur entier développement, l'économie n'ayant plus besoin de toute son énergie pour parfaire leur corps, dispose de ses forces pour leurs têtes. Aussi, poussent-ils des ramures aux merrains forts, élevés, sortis de meules bien pierrées et aux andouillers longs et dénoués gros. Ce sont eux également qui les premiers sont en rut, parce que leur conformation étant plus parfaite, ils ont refait leurs têtes avant les jeunes animaux et ressentent plus tôt le besoin d'épancher la surabondance de vie qui n'est pas absorbée en eux comme elle l'est par le développement organique d'un jeune animal.

La chute de la tête subit les mêmes lois. C'est encore une preuve de la corrélation de tous ces effets entre eux.

Ce sont les vieux animaux qui, les premiers, ont refait leurs têtes et qui, les premiers, les jettent bas. Leurs têtes, plus volumineuses que celles des jeunes, ont besoin d'une plus grande somme de sucs nourriciers pour les entretenir. Aussi la privation s'en fait-elle ressentir plus tôt chez eux et jettent-ils bas leurs têtes avant les jeunes animaux dont les ramures ne consomment qu'une faible partie de substance.

Toutes les causes naturelles ou fortuites modifiant l'action de la nourriture influent par conséquent sur la croissance, la végétation de la tête et le rut.

Si des maladies se déclarent, si des accidents surviennent à l'époque de la croissance, ils en suspendent la marche, — avant le

rut, ils le retardent, — au moment du refait, ils en arrêtent subitement la végétation. L'animal n'entre alors que tard en rut et ses amours sont de courte durée. Sa tête, bien qu'il ait recouvré la puissance nécessaire pour la refaire, pousse chétive et mal nourrie. C'est ainsi que s'expliquent les retards, les irrégularités que l'on observe souvent. Des chevreuils à leur seconde tête ont une ramure plus élevée, plus forte que des chevreuils à leur quatrième. D'autres, à la fin de Décembre, ont leurs têtes toutes allongées; d'autres enfin frayent en Juillet. J'ai vu, dans les premiers jours de Septembre, un chevreuil à sa quatrième tête toucher au bois. Des lambeaux de sa velue adhéraient encore à ses merrains ensanglantés.

Les lois naturelles qui président à la taille, à la végétation de la ramure, au rut et à la chute de la tête du fauve, sont les mêmes pour le Cerf, le Daim et le Chevreuil. La dissemblance des habitudes et des mœurs, la différence de nourriture et de l'âge, enfin les accidents, peuvent en modifier l'exécution, mais n'en ont jamais altéré les éternels principes.

Tous les ans, à des époques différentes, le cerf et le chevreuil entrent en rut, jettent bas et refont leurs têtes.

En voici les raisons.

Pourquoi le Cerf et le Chevreuil jettent bas et refont leurs têtes à des époques différentes.

Le cerf qui, dès le milieu de l'hiver, est allé se cantonner, pour refaire sa tête, soit aux acculs des forêts, soit dans les buissons à portée des gagnages, est tellement échauffé et chargé de suif à la fin de l'été, qu'il entre en rut vers les premiers jours de Septembre. Il s'épuise bientôt, non pas seulement par l'excès de ses amours, mais par la lutte et la surexcitation fiévreuse qui y président; car, il est obligé de battre les pays pour trouver des biches, et, pour

les garder et en jouir, il lui faut sans cesse éloigner ses rivaux. Dès lors, il est inévitablement forcé de s'en remettre aux chances d'un combat. Il sort du rut exténué; mais il retourne aux acculs ou dans les buissons, et les gagnages ainsi que les fruits de l'automne, réparent ses forces et lui font recouvrer une nouvelle vigueur. C'est pourquoi nous appelons cette époque, le *Petit Avril,* parce que les cerfs, ayant perdu leur suif, durent aussi longtemps devant les chiens qu'au printemps. Ce n'est que la misère à laquelle le cerf est réduit par suite des privations de l'hiver, qui, déterminant en lui une atonie générale, détruit peu à peu l'équilibre de son économie et cause la chute de sa tête. Aussi la jette-t-il bas en Février et Mars, et n'est-ce qu'au printemps qu'il peut la refaire, alors qu'il trouve une nourriture plus généreuse qui rend à son sang une nouvelle force.

Le chevreuil, lui, ne va pas se cantonner aux bordages des forêts pour donner aux gagnages. Plus sobre que le cerf, il se contente de viander dans les tailles. Sa nourriture étant presque toujours la même, il n'est pas échauffé, et, s'il est en venaison, il n'a point de suif. Aussi, n'entre-t-il en rut qu'au milieu de l'automne, six semaines environ plus tard que le cerf. Dans ses amours, si ardentes qu'elles soient, il ne s'épuise pas autant que ce dernier. Sans femelles à rechercher, sans rivaux à combattre, il a sa chevrette qu'il dague aussi souvent que ses désirs l'y excitent. Le rut seul, en dépensant ses forces, affaiblit son économie et détermine la chute de sa tête. Enfin, durant l'hiver, il souffre moins de ses rigueurs que le cerf, parce que sa vie ordinaire n'est point soumise tantôt à l'abondance, tantôt à la disette. Il lui reste donc, avec la nourriture suffisante pour réparer ses

forces, assez de surabondance pour refaire sa tête pendant cette saison.

Réfutation de l'opinion généralement admise touchant la chute de la tête du Cerf.

La ramure du cerf ne tombe donc point, je le crois, minée par les apprêts d'une production nouvelle. Ce n'est pas, comme l'ont écrit des Veneurs, la fermentation de la Nature, sous l'action plus directe des rayons du soleil, qui en détermine la chute à la fin de Février pour les gros cerfs et en Mars et Avril, pour les jeunes. S'il en était ainsi, le chevreuil jetterait-il bas sa tête en automne et la referait-il en hiver, saisons pendant lesquelles la Nature s'endort en quelque sorte et se montre à nos yeux dans sa plus grande pauvreté? Non.

Si on n'admet pas que le rut soit un dérivatif, comment expliquer qu'un cerf, qu'un chevreuil, castrés après avoir refait leurs têtes, non-seulement ne les jettent plus bas, mais encore qu'il y pousse des excroissances rameuses chaque année. Si la sève nouvelle avait cette puissance dont on l'a douée, elle eût détruit par son effervescence, les liens de l'ancienne tête et déterminé la chute de cette dernière.

Chez l'animal castré, toute production rameuse n'est pas supprimée. J'ai vu castrer, parce qu'il devenait dangereux, un chevreuil à sa troisième tête qui n'avait pas encore touché au bois. Jusques à sa mort, il porta, il est vrai, le même nombre d'andouillers et de cors, mais ses meules, d'année en année, prirent un développement tel qu'elles devinrent impossibles à reconnaître des pivots. Les unes, confondues avec les autres, ne présentèrent plus qu'une agglomération informe d'excroissances bizarres et pierrées.

La matière organique, à l'état de surabondance, s'était donc

portée, comme par le passé, vers le massacre, et s'y était manifestée par des productions rameuses; puis, sans nuls dérivatifs et, par cela même, douée d'une action plus puissante sur toute l'économie, elle avait, comme je l'ai observé chez le même animal, déterminé un embonpoint général, en un mot, de la venaison.

C'est par la même raison qu'une chevrette, devenue chevrette bréhaigne, pousse une tête ainsi qu'un brocard; car, chez la chevrette bréhaigne comme chez le chevreuil castré, il y a stérilité.

Pourquoi la chevrette pousse des broches ainsi qu'un brocard.

La chevrette ne pousse point une ramure parce que, dès qu'elle atteint l'âge adulte, elle est apte à porter. La surabondance créée en elle et qui se manifeste par le rut, est absorbée par la gestation et le développement des fœtus. La mise bas et l'allaitement l'affaiblissent et la fatiguent. De plus, comme ses chevrillards ne la quittent que pour céder, en quelque sorte, leur place à d'autres jeunes, le repos, joint à une nourriture abondante, répare la déperdition de forces qu'elle a faite, mais ne peut que la préparer à supporter de nouvelles épreuves. La reproduction absorbe donc, chez la chevrette, tout principe de surabondance. Mais lorsqu'une chevrette devient bréhaigne, il s'en crée une qui, sans nuls dérivatifs, reflue ordinairement sur toute l'économie, détermine de la venaison et se porte, quelquefois, en partie vers le massacre. Elle s'y manifeste alors sous la forme d'une production rameuse, sinon semblable, du moins analogue à celle du brocard. *Pl. IV, fig.* 3.

C'est une nouvelle preuve affirmative de la loi naturelle en vertu de laquelle le sexe qui perd ses attributs, revêt certains signes qui caractérisent extérieurement l'autre. La stérilité ou la négation des attributs de la femelle, fait que la chevrette,

semblable à la poule faisane qui, ne couvant plus, prend du plumage d'un coq, pousse un bois ainsi qu'un chevreuil.

Connaissances à l'aide desquelles on juge le Chevreuil.

Le chevreuil se juge par les connaissances suivantes :

Le *pied*, les *allures*, et les *régalis;*

Les *viandis* et les *moquettes;*

La *tête*, les *frayoirs*, les *hardouées* et le *refait;*

Le *pelage*.

Le Cerf, le Daim et le Chevreuil sont chaussés de la même manière. Ils offrent donc et par les allures et par le pied, un ensemble de connaissances analogues. Toutefois, les connaissances du Chevreuil, par le pied, étant moins accusées que celles du Cerf et du Daim, partant sont plus difficiles à apprécier. Cela tient non-seulement au poids, à la petitesse du pied de ce fauve, mais encore à ses habitudes et à ses mœurs. Aussi, est-il à remarquer qu'à beaucoup près, proportion gardée, le chevreuil est moins bas jointé et que son pied est toujours moins paré que le cerf qui bat les pays au moment du rut et donne aux plaines.

Du pied et de ses diverses parties.

Le pied du chevreuil est composé de diverses parties qu'il est indispensable de connaître pour le juger. Ces parties sont :

Les *Pinces* ou les extrémités antérieures du pied ;

Les *Côtés* ou la circonférence ;

Les *Eponges* ou les extrémités postérieures ;

Le *Talon* ou la réunion des éponges;

La *Sole* ou partie centrale du pied comprise entre les côtés, les pinces et les talons ;

La *Comblette* ou fente qui divise également le pied ;

Les *Os*, ergots de même nature de corne que le pied et attachés à l'articulation de l'osselet avec le fuseau;

La *Jambe*, ou la distance qui sépare les os l'un de l'autre, ainsi que celles des os avec le talon.

Différentes sortes de terrains.

La nature du sol fait subir d'importantes modifications à toutes ces parties. Or, dans la même forêt, il peut se trouver quatre sortes de terrains qui font bien différentes les connaissances du pied des bêtes fauves ou des bêtes noires qui l'habitent. Ils sont :

Les terrains gras;

Les terrains marécageux;

Les terrains sableux;

Les terrains pierreux.

Les *terrains gras*, ou terres fortes, glaiseuses, se chargent facilement d'humidité, augmentent de volume et se gonflent à la gelée. Ils laissent peu pénétrer les rayons du soleil; aussi, ne tombent-ils point en poussière. Ces terrains, s'ils acceptent et conservent bien l'empreinte du pied d'un animal, le font toujours paraître plus qu'il n'est et entretiennent à sa voie une fraîcheur factice, partant trompeuse.

Les *terrains marécageux* sont ceux où l'eau séjourne, en grande partie, toute l'année, soit au-dessus, soit au-dessous du niveau du sol. Ces terrains travaillent aussitôt qu'un animal les a foulés. Ils laissent légèrement échapper l'eau à leur surface et elle mouille ou comble l'empreinte de son pied. Les bêtes fauves ou noires qui tiennent les pays gras et mouillés, ont le pied creux et large, parce que l'humidité fait croître et gonfle la corne en même temps que la malléabilité du sol en

Planche V, Fig. 1 et 2.





Pieds byzarres.



conserve les arêtes. Dès lors, la sole est haute ou creuse, les pinces, les os, creux et tranchants, les côtés tranchants et les talons gros. Il n'est pas rare, dans ces pays, de revoir de chevreuils dont les pinces ont pris un développement anormal et bizarre, développement que favorise encore le poids léger de ces animaux. *Pl. V, fig.* 1 *et* 2.

Les *terrains sableux* sont des terres maigres et légères. L'eau passe entre leurs parties sans les pénétrer et les diminue sensiblement de volume. En outre, comme ils ne retiennent pas l'eau, ils se dessèchent et s'échauffent facilement sous les rayons du soleil. Les animaux aux pieds fourchus qui habitent les pays sableux ont le pied plein et plat, par contre la sole développée, les pinces et les os pleins et ronds. Ils paraissent toujours plus qu'ils ne sont, à moins qu'il n'ait plu, car alors l'empreinte de leur pied est rétrécie. En général, sur de tels revoirs, la forme du pied est souvent fanée et tellement déformée qu'il est bien difficile, par un temps sec, d'en juger.

Les *terrains pierreux* sont également des terres maigres et légères. Ils laissent filtrer l'eau et s'en vont aisément en poussière. Souvent, c'est un mauvais revoir, et, lorsqu'il fait très-sec ou de la gelée, il faut suivre sous le couvert jusqu'à ce que l'ensemble du pied soit assez net pour en juger sans leur secours. Dans ces pays, la sécheresse du sol, rendant la corne plus dense, les animaux ont moins de pied et vont les pieds très-serrés. Leurs pinces sont plus courtes, plus rondes; leurs côtés sont parés, arrondis au niveau de la sole, et leurs os sont également courts, ronds et usés.

Enfin, dans les forêts accidentées, les animaux cantonnés ont

généralement les pinces et les os plus ronds et plus usés que ceux qui tiennent les pays plats.

Si je suis entré en d'aussi longs détails touchant les divers terrains sur lesquels un veneur est appelé à en revoir, c'est que le pied du chevreuil laissant une trace fort légère, ses connaissances sont si délicates qu'il est impossible de les bien juger sans une étude approfondie de la nature variée du sol. Lors donc qu'un valet de limier fait suite d'un chevreuil, il doit tout d'abord apprécier la nature du terrain sur lequel il en revoit et ne pas s'en tenir à la longueur ou à la petitesse du pied pour le juger aussi chevreuil qu'il le paraît. Car, la différence du sol autant que l'équilibre de l'animal, soit qu'il gravisse, soit qu'il descende une côte, les pinces serrées ou bien ouvertes, ont une influence dont il faut sans cesse tenir compte. Du reste, ainsi que sur le même arbre, il n'est pas deux feuilles exactement pareilles, on ne revoit pas non plus, dans la même forêt, de deux pieds exactement semblables. Tantôt, une pince est plus longue ou plus ronde, un côté plus tranchant ou plus usé que l'autre ; tantôt les talons ne sont pas également longs ou gros; tel os est plus long ou plus rond que tel autre. C'est au veneur à découvrir, en les comparant, toutes ces connaissances; à remarquer si elles appartiennent aux pieds de devant ou de derrière, au pied gauche ou au pied droit, en dedans ou en dehors, pour s'en servir dans le change.

Connaissances pour juger le Chevreuil d'avec la chevrette par leurs allures et la forme de leurs pieds.

Avant de signaler les connaissances à l'aide desquelles on juge le chevreuil à ses différents âges, telles sont celles qui distinguent le chevreuil d'avec la chevrette quelle que soit la nature du sol. Du seul examen de leur structure se déduisent naturellement

les connaissances des allures et du pied qui sont particulières à chacun d'eux. Mais qu'entend-on par allures? C'est, à la fois, la distance comprise entre les empreintes laissées par les pieds de l'animal et la manière dont il se marche.

Le *chevreuil* est d'une conformation différente de celle de la chevrette. Il est court, ramassé de corsage. Son poids est bien réparti, toujours le même entre l'avant-main et l'arrière-main. Ses allures en sont la preuve. Elles sont régulières; la distance qui existe entre chacune d'elles est égale. Il se méjuge rarement; il met régulièrement son pied de derrière dans son pied de devant. Il se marche bien; ses allures sont bien croisées, alternées, droite, gauche, c'est-à-dire sur deux pistes, et cela est naturel. Ses daintiers, les testicules, par leur attache même au point d'intersection de ses cuissots, obligent l'animal à aller les jarrets écartés et expliquent la position du pied de derrière dans celui de devant. Outre qu'il est placé sur la même ligne, les pinces de ce pied tendent légèrement à rentrer en dedans.

La *chevrette*, au contraire, est déliée, longue de corsage, ses flancs sont bien développés; elle est faite, en un mot, pour porter. Daguée en Novembre, son ventre commence à descendre vers la fin de Février. Elle met bas au mois de Mai, et allaite ses chevrillards jusqu'en Septembre. Que le poids de son arrière-main varie, il est toujours supérieur à celui de son avant-main. La chevrette est donc mal équilibrée et ses allures le prouvent. Elles ne sont point régulières et, bien qu'elle se méjuge moins que la biche, l'empreinte de son pied de derrière tantôt couvre presque celle de son pied de devant, tantôt la rompt en dedans ou en dehors, et toujours les pinces du pied de derrière tendent à se

porter légèrement en dehors, ce qui est le contraire chez le chevreuil. Enfin, la chevrette allant les jarrets très-rapprochés, se marche mal. Ses allures sont droites, sur une même piste. L'enflure de ses flancs et l'engorgement de ses mamelles raccourcissent le mouvement de ses cuissots et la font ainsi se marcher.

Le chevreuil et la chevrette se distinguent donc par la différence de leurs allures. N'est-ce pas dire que les allures d'un animal fournissent toujours de précieux indices pour juger de son corsage et de sa taille ?

Le chevreuil et la chevrette se reconnaissent également à la forme de leur pied.

Le *chevreuil* est léger, vigoureux, et, comme j'ai dit plus haut, mieux équilibré que la chevrette. Il a le pied plus rond que long, parce qu'il a le talon large et qu'il va les pinces serrées, dès lors elles sont convergentes. La forme de son pied rappelle assez celle de la pointe légérement arrondie d'un couteau. Sa jambe est serrée, bien faite et ses os sont tournés en dedans. Il a plus de pied devant que derrière par la raison qu'il va le plus souvent en bondissant, comme le prouvent les pinces de ses pieds de devant, qui, à leurs extrémités, sont toujours remarquablement plus pleines, partant plus usées au niveau de la sole, que celles de sa chevrette. Aussi l'avant-main ayant à supporter tout le poids du corps, ses pieds de devant sont-ils plus développés que ceux de derrière.

La *chevrette*, elle, est moins légère, moins vigoureuse et moins bien équilibrée que le chevreuil. Son pied est plus long que rond, parce que son talon est maigre et ses pinces pointues.

Fig. 2



Fig. 1



Fig. 1. Pied de devant d'un vieux chevreuil

Fig. 2. Pied de devant d'une vieille chevrette.

Elle ne va pas les quatre pieds, proportion gardée, aussi ouverts que la biche, mais ils sont sensiblement moins serrés que ceux du chevreuil, et son pied de derrière est toujours plus ouvert que celui de devant, ce que l'on ne remarquera jamais chez un chevreuil. La chevrette a autant de pied devant que derrière, parce que, chez elle, le poids étant le plus souvent à l'arrière-main, le pied de derrière se développe à l'égal de celui de devant. Enfin, elle a la jambe étroite, mal faite, et les os légèrement tournés en dehors. *Pl. VI, fig.* 1 *et* 2.

Telles sont les connaissances qui nous aident à juger le chevreuil de la chevrette. D'après cela, il est facile de comprendre que si des chevrettes bréhaignes présentent, par les allures et par le pied, des connaissances qui les font, par erreur, juger chevreuils, c'est parce que ces femelles à proprement parler sans sexe, et ne remplissant plus le rôle que la Nature leur a départi, perdent la forme de leur corsage, se chargent de venaison et changent leurs habitudes. Dès lors, leurs allures et la forme de leur pied se modifiant également, il arrive souvent qu'un veneur, surtout par un mauvais revoir, se méprenne sur ce qu'elles sont réellement.

Quant aux connaissances pour juger le chevreuil à ses divers âges, elles sont très-délicates à apprécier.

La croissance, l'âge, font subir des progressions successives aux connaissances du pied.

Jugement, par le pied, du chevreuil à ses différents âges..

Le *chevrillard* a le pied moins plein mais plus long derrière que devant; c'est-à-dire que, si ses pinces sont aussi longues et son talon aussi large devant que derrière, elles sont plus pointues et son talon plus long derrière que devant. Il a peu de pinces;

elles sont pointues et ses côtés tranchants. Il est haut jointé, d'un doigt devant et de deux doigts derrière. Lorsqu'il a joué, en beau revoir, sur une charbonnière, on remarque que ses os sont plus longs, moins pointus et qu'il a plus de jambe devant que derrière. *Pl. VII, fig.* 1.

Le brocard.

Le *brocard* a autant de pied devant que derrière. Il a plus de pinces que le chevrillard, mais elles sont moins pointues. Ses côtés sont tranchants et son talon plus long que large. Sa jambe est large et ses os sont petits et pointus. Enfin, il est haut jointé. La distance de ses os au talon est d'un doigt. *Pl. VII, fig.* 2.

Le chevreuil à sa seconde tête.

Le *chevreuil à sa seconde tête* a le talon du pied de devant plus large de quatre lignes que celui du pied de derrière. Il a donc plus de pied devant que derrière. Il a plus de pinces que le brocard et elles commencent à s'arrondir. Ses côtés sont tranchants, ses os petits, creux à l'extrémité, mais déjà ronds. Il est haut jointé; il a comme distance des os au talon, la valeur d'un petit doigt.

Le chevreuil à sa quatrième tête.

Toutes ces connaissances, un peu plus accusées, sont celles du *chevreuil à sa troisième tête*. C'est à cet âge que le chevreuil est le plus difficile à juger, parce qu'entre le chevreuil à sa troisième et celui qui est à sa quatrième, il n'existe que des nuances si délicates qu'il faut l'œil d'un rare connaisseur pour pouvoir justement les apprécier. *Pl. VIII, fig.* 1.

Le chevreuil dix-cors.

Le *chevreuil dix-cors* a le pied plein et rond. Ses côtés sont, en effet, au niveau de la sole et ses pinces grosses, rondes et usées. Il a le talon plus large que long, et le pied de derrière remarquablement plus petit que celui de devant; sa jambe est large, bien faite; ses os pleins, gros, usés: enfin il est bas jointé.

Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1. Pied de devant d'un chevrillard

Fig. 2. Pied de devant d'un brocard.

Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1. Pied de devant d'un chevreuil à sa 4e tête.

Fig. 2. Pied de devant d'un chevreuil dix-cors.

un demi-doigt seulement de distance entre les os et le talon. *Pl. VIII, fig.* 2.

Le *vieux chevreuil* a le pied plus petit et plus étroit que le chevreuil dix-cors. Ses pinces sont plus usées, partant plus grosses ; ses côtés sont plus parés ; son talon est sensiblement rétréci et sa jambe bien ramassée. Il est si bas jointé qu'il existe à peine un demi-doigt de distance entre ses os et son talon. Enfin, par suite de l'abaissement de son talon et de ses côtés, il est rare que sa sole ou ses éponges n'offrent pas des traces d'atteintes qui aident à le juger ce qu'il est. *Pl. VI, fig.* 1. Le vieux chevreuil.

Le chevreuil, soit au sortir des tailles où il a fait sa nuit, soit après s'être ressuyé, frappe et gratte le sol de ses pieds de devant. Il fait des *régalis*. Est-ce par caprice ou par jeu ? Le nom donné à ces connaissances justifierait cette dernière supposition. En tout cas, elles sont particulières à ce fauve et très-utiles pour en revoir, car il est bien rare que l'animal ne laisse pas ses voies dans ses régalis mêmes. Des régalis

Le chevreuil seul fait des régalis, et ces écorchures du sol, larges à leur sommet et se terminant en déchaussures, réclament du veneur quelque attention pour ne pas être confondues avec ces légers grattis qu'une chevrette fera souvent, par les tailles comme par les futaies, pour viander des faines ou des glands enfouis sous les feuilles.

Le chevreuil fait ses régalis de préférence dans les gaulis, les futaies, et il choisit toujours soit les places à charbon, soit le pied des plus gros chênes. C'est surtout à l'époque du rut qu'il les fait plus fréquents qu'en tout autre temps.

La largeur, la longueur, la profondeur des régalis aident à

juger l'animal; car plus il est vieux, plus les atteintes de ses pieds sont vigoureuses et plus ses régalis sont larges et profonds. Les régalis d'un jeune chevreuil sont, au contraire, de très-légères égratignures.

Des viandis et des moquettes.

Les *viandis* et les *moquettes* sont également des connaissances importantes surtout s'il fait mauvais revoir. Toutefois, le chevreuil ne donnant pas aux gagnages, partant ses viandis n'étant pas aussi variés, ses moquettes n'offrent pas des connaissances aussi complètes que les fumées du cerf.

N'étant pas soumis aux mêmes épreuves que sa chevrette, le chevreuil viande mieux et moins qu'elle. Il viande avec moins d'avidité et choisit davantage sa nourriture. S'il donne à des ronciers, il cueille, pour ainsi dire, les tiges qui se trouvent sur son passage et perce pour aller plus loin en viander d'autres. Il ne broute pas les tiges de côté et d'autre comme sa chevrette, qui, avidement, souvent en marchant, se retournant à droite, à gauche, attaque tour à tour les extrémités des tiges qui sont le plus à sa portée. Aussi, le chevreuil fait-il plus de chemin dans sa nuit que sa chevrette. Il s'en suit qu'il existe une différence marquée entre ses moquettes et celles de cette dernière. Le chevreuil viandant moins, mais ses viandis étant mieux mastiqués et mieux rongés, il jette ses moquettes en moins grande quantité que la chevrette ; mais elles sont bien plus grosses, plus pesantes, mieux moulues et aiguillonnées que celles de cette dernière. La chevrette, au contraire, en jette beaucoup plus; mais ses moquettes sont petites, légères, moins bien faites et sans aiguillons.

Cette différence distingue les moquettes de tout chevreuil

d'avec celles de toute chevrette. Mais s'il est facile de juger, par les moquettes, un brocard d'avec un chevreuil dix-cors, ou à sa quatrième tête, il est difficile de ne pas confondre les moquettes d'un brocard avec celles de sa chevrette.

Le brocard en jette autant que sa chevrette, mais ses moquettes sont légèrement aiguillonnées contrairement à celles de cette dernière. La différence est sensible entre les moquettes d'un brocard et celles d'un chevreuil à sa quatrième tête, ou d'un chevreuil dix-cors. Elles sont plus abondantes, mais surtout moins bien moulues, moins grosses et moins aiguillonnées. Cela est naturel. Le brocard étant en pleine croissance, viande davantage et moins bien qu'un vieux chevreuil qui est sur le point d'atteindre ou qui a acquis son entier développement.

De la tête et de ses diverses parties.

La ramure ou la *tête* du chevreuil, est composée de parties distinctes, dont la définition est nécessaire pour se rendre compte des diverses transformations que chaque année opère dans les connaissances qu'elle peut offrir, et par conséquent, juger de l'animal par sa tête.

Ces parties sont :

Les *Pivots* ou deux os qui se projettent sur le têt. C'est le développement des bosses en hauteur et en largeur. Ils rattachent les meules et servent de points d'appui à la ramure ;

Les *Meules* sont des couronnes produites par l'épanouissement de la sève du refait et situées à la partie supérieure des pivots. C'est d'elles que saillent les merrains ;

Les *Merrains* ou perches sont les tiges qui sortent des meules et desquelles se dénouent les andouillers et les cors ;

Les *Andouillers* sont aux merrains comme les branches au

tronc de l'arbre. Les plus proches des meules sont dits *Andouillers* et les autres *Chevillures;*

Les *Pierrures* sont des rugosités affectant la forme de petites pierres et garnissant les meules;

Les *Perlures* sont des aspérités bizarres de forme et sorties des merrains;

Les *Gouttières* sont des rainures qui courent sur toute la longueur des merrains et des andouillers;

L'*Enfourchure* est le sommet de chaque merrain de la tête. Il est ainsi nommé parce qu'il rappelle la forme d'une fourche;

Enfin on comprend sous la qualification de *Cors*, tout à la fois *andouillers* et *chevillures*.

Connaissances pour juger de l'âge d'un chevreuil d'après sa tête.

De toutes les parties de la tête d'un chevreuil considérées dans leur ensemble et leurs détails, se tirent les connaissances qui permettent de juger de l'état physique et de l'âge de l'animal, que sa tête soit belle, chétive ou bizarre. Car trois chevreuils, à leur quatrième tête, peuvent porter trois sortes de ramures.

Le premier, s'il habite en bons pays, portera une belle tête; c'est-à-dire qu'elle sera haute, forte et bien ouverte. De ses meules largement épanouies et relevées en fraise, hautes et bien pierrées, sailleront des merrains longs, forts, sillonnés de gouttières profondes, ornés de perlures nombreuses et élevées, et garnis d'andouillers et de chevillures qui seront également longs, forts et dénoués gros.

Le second, en mauvais pays, portera une tête chétive. Sa ramure sera basse, serrée et maigre. Les meules en seront étroites, mais les pierrures en seront détachées. Ses merrains seront rapprochés, courts, minces, mais garnis de quelques perlures

Têtes byzardes.

élevées, et sillonnés, dans toute leur longueur, de quelques gouttières profondes. Les andouillers et les chevillures seront les uns maigres, les autres, pour ainsi dire, avortés.

Le troisième enfin, cantonné dans un bon comme dans un mauvais pays, aura poussé une tête bizarde. On appelle ainsi la ramure qui, dans sa végétation, présente des anomalies telles que celles-ci, — des perches rouées, — une meule greffée d'une autre meule de laquelle saille une broche, — un andouiller cassé, renversé, etc. Il suffit qu'à l'époque du refait, en fuyant sous des gaulis, un animal dérange, par un choc, les apprêts réguliers de sa nouvelle tête pour que sa production devienne bizarre. Mais je ne crois pas à cette seule cause, et si un animal pousse une tête bizarde, c'est souvent le fait de la Nature, parfois si irrégulière dans ses effets, qu'il est impossible de s'en rendre compte. Toutefois cette tête bizarde, qu'elle soit belle ou chétive, n'en a pas moins des connaissances semblables à celles des autres têtes. *Pl. IX, fig.* 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Pour juger de l'âge d'un chevreuil d'après sa tête, le veneur examinera d'abord les pivots. Les pivots sont toujours des connaissances infaillibles. Sont-ils longs et minces? l'animal est jeune; sont-ils gros et courts? il est avancé en âge. C'est un résultat forcé; car tous les ans il jette bas sa tête.

Sa ramure, en se disjoignant des pivots, en altère chaque fois les extrémités qui sont légèrement spongieuses et les raccourcit donc chaque année. En outre, les pivots sont deux os qui, progressivement, croissent en épaisseur et subissent une dilatation, en raison directe de l'accroissement annuel de la tête. Un homme de chasse, fin connaisseur, peut donc, d'après la distance des

meules d'avec le têt, apprécier assez justement les différents âges d'un fauve.

Le tableau suivant aidera à se rendre compte des différences qui, sous le rapport de la longueur et de la grosseur des pivots, distinguent comparativement la ramure du chevreuil depuis la pousse de ses broches jusqu'à sa tête de vieux chevreuil.

AGE DE L'ANIMAL.	PIVOTS.	
	Hauteur. m	Grosseur.
Chevrillard.	0,018	0,040
Brocard.	0,018	0,044
Chevreuil à sa seconde tête . . .	0,016	0,048
Chevreuil à sa troisième tête. . .	0,014	0,056
Chevreuil à sa quatrième tête. . .	0,012	0,065
Chevreuil dix-cors	0,010	0,070
Vieux chevreuil.	0,007	0,085

Après avoir constaté le plus ou moins de longueur des pivots, le veneur passera à l'examen des meules et de leurs pierrures, puis des perlures et des gouttières qui sillonnent les merrains. Les meules relevées en fraise avec des pierrures détachées, la profondeur et la longeur des gouttières, la grosseur des perlures, sont toujours des signes certains d'un âge avancé. En voici la raison. Les pierrures, les perlures et les gouttières sont formées par des vaisseaux sanguins, conducteurs des sucs nourriciers de la tête. Plus l'animal avance en âge,. moins sa croissance est sensible; la sève du refait étant, par conséquent, plus abondante en lui, ces vaisseaux ont nécessairement plus de volume.

Quant aux merrains, aux andouillers et chevillures qui s'en

dénouent, selon qu'ils sont longs et gros, courts ou minces, ils attestent, d'une manière certaine, l'abondance ou la disette des viandis de l'animal, son état physique, mais ne renseignent sur son âge que d'une manière restreinte et variable. En effet, si l'on a bien suivi les transformations diverses et progressives que chaque année opère sur la tête d'un chevreuil, on a dû remarquer que, jusqu'à l'âge de cinq ans exclusivement, c'est-à-dire lorsque l'animal va pousser sa quatrième tête, un veneur peut, par les andouillers et les chevillures, juger de son âge; mais que, plus tard, le nombre de ces derniers étant le même, et le plus souvent moindre quand l'animal devient vieux chevreuil, il ne faut s'en rapporter qu'aux connaissances infaillibles qu'offrent les pivots, les pierrures, les gouttières et les perlures.

Du refait et de ses connaissances.

Le *Refait*, dans sa végétation, nous offre également des connaissances importantes.

En général, les vieux chevreuils ont tout allongé au commencement de Janvier, et les chevreuils dix-cors vers le milieu du même mois. Les chevreuils à leur quatrième tête ont dénoué quatre au commencement de Février, et ils ont cinq pouces de refait. Les chevreuils plus jeunes ont à peine deux pouces de refait au milieu de ce mois.

Des frayoirs et de leurs connaissances.

Les *Frayoirs* sont des arbustes ou de petits baliveaux contre lesquels le chevreuil a frotté sa tête. Il touche au bois pour dépouiller son refait de sa velue; mais, en tout temps il fait des frayoirs, sans doute pour calmer des démangeaisons dont la base de sa ramure est le siége. Il choisit toujours les tiges ou les perches flexibles et tendres d'écorce, telles que celles des bouleaux, des sapins, des hêtres.

A moins de causes particulières et tout à fait accidentelles, les vieux chevreuils touchent au bois dès la fin de Février, et, en Mars, ils ont tous frayé. Mais les jeunes chevreuils frayent plus tard, et il en est qui touchent encore au bois au commencement de Juin.

Par un mauvais revoir, les frayoirs sont fort utiles au valet de limier. Il est rare qu'il ne puisse juger, à son aise, l'animal dont il fait suite, s'il examine avec soin le sol qui est piétiné en tous sens sous les frayoirs mêmes.

La grosseur des arbustes auxquels l'animal a touché est tout d'abord à considérer. Les vieux chevreuils, pour frayer, choisissent toujours des tiges plus fortes et moins flexibles que celles auxquelles s'essayera un jeune chevreuil. Ensuite, il faut examiner avec attention si les frayoirs sont écorchés jusqu'au blanc de la tige ; si cette dernière est dépouillée haut et long de son écorce ; car alors on serait après un vieux chevreuil. Sont-ils seulement râpés? l'écorce est-elle à peine bas enlevée ou pendante en filaments déliés? ce sont les frayoirs d'un jeune chevreuil, à ne pas s'y tromper.

Des hardouées et de leurs connaissances.

Quelques jours avant d'entrer en rut et tout le temps que durent ses ardeurs, le chevreuil touche de la tête à de menues cépées, il fait des *hardouées*.

Si les jets les plus forts d'une cépée sont brisés, écorchés, et les feuilles arrachées, c'est l'indice que l'animal a la tête bien chevillée, bien perlée, et, ce sont les hardouées d'un vieux chevreuil, ou pour le moins d'un chevreuil dix-cors ou à sa quatrième tête. Au contraire, si les tiges des arbustes sont froissées et tortillées, ce sont les hardouées d'un jeune chevreuil, hardouées

qui ne laissent que des traces fort légères et souvent difficiles à apprécier.

Le climat, la nourriture influent sur la couleur du pelage des fauves. Ainsi les chevreuils d'Allemagne, outre qu'ils sont de plus grand corsage que ceux de France, revêtent un pelage d'un fauve plus pâle, plus lavé. Du reste, les saisons, l'âge et même la dégénérescence — dont ne sont pas exempts les animaux de nos forêts — modifient également la nature et la couleur du pelage du chevreuil.

Du pelage et de ses connaissances

Le chevreuil mue vers la fin du printemps et au commencement de l'automne. Son pelage, au temps des chaleurs, est court et rouge comme la robe d'un jeune veau. En hiver, il est long, fourni et d'un fauve légèrement épointé de gris et de noir. Mais, quelle qu'en soit la couleur, le col, le corsage et le cimier du chevreuil sont toujours d'une teinte plus foncée que son ventre et la face interne de ses épaules et de ses cuissots.

Plus le chevreuil avance en âge, moins son pelage revêt une couleur rougeâtre, il tend au contraire à devenir d'un fauve plus gris et moins épointé de noir. En même temps, le massacre, la naissance et l'intérieur des oreilles ainsi que les fuseaux sont remarquables par leurs teintes plus pâles que le reste du corsage.

Enfin, à mesure que le chevreuil vieillit, la tache blanche qui décore la face antérieure de son col, et que nous appelons la *serviette*, s'élargit et devient plus argentée, tandis que chez un jeune chevreuil elle est à peine apparente.

En dernier lieu, je citerai un cas d'albinisme que j'ai observé au mois de Mars de l'année 1862 dans la forêt de Châteauroux. J'ai vu, examiné à mon aise et à plusieurs reprises, un chevreuil

à sa seconde tête, dont le pelage était uniformément blanc sale comme celui d'un daim blanc. Cet animal, du reste, était bien connu des gardes des cantons du Temple et de la Verrerie, ses demeures habituelles. Mais ce qu'il eût été fort intéressant de constater, c'était la couleur de ses yeux. Avaient-ils conservé ce reflet vert émeraude par lequel se distingue l'œil du Chevreuil de celui du Cerf? Ou bien étaient-ils devenus vairons? La distance qui me séparait de l'animal, la position de sa tête qu'il portait à la manière du chevreuil qui va musant, flairant le sol, ne m'ont jamais permis de m'en assurer.

CHAPITRE III

DU VENEUR

On appelle Veneur qui pratique la chasse à courre.

Pour être un veneur dans l'entière et véritable acception du nom, il faut unir à la science du *Valet de limier* le talent du *Piqueux*.

Du Veneur et de ses qualités.

Intelligence et jugement, vigueur, décision et par dessus tout persévérance, voilà les qualités essentielles de l'homme de chasse personnifiant ces deux types distincts.

Le *Valet de limier* est le « chercheur de pistes » de nos forêts. C'est la plus haute expression d'un naturel chasseur, c'est l'alliance de l'instinct et du savoir, en un mot, on naît valet de limier.

Du Valet de limier et de son travail.

Le travail du valet de limier, travail aussi pénible qu'attachant, aussi fertile en déceptions qu'en vraies jouissances, sera toujours la véritable école de la chasse. C'est au bois, et là seulement, que le veneur s'habitue à réfléchir, à varier ses manœuvres selon le temps, selon les animaux, selon les circonstances ; c'est au bois enfin qu'il lui faut faire appel sans cesse à toute son intelligence et à toute son énergie. Travailler la voie d'un animal, est le seul moyen, non-seulement de devenir un connaisseur, mais de relever lestement un défaut, de parer le change et de faire une bonne meute. Ayant jugé l'animal avant de le courre, le veneur y gagne

cette décision, cette sûreté de manœuvres si profitables aux chiens et si nécessaires pour assurer l'hallali.

Connaissances indispensables au valet de limier.

Pour faire le bois avec succès, il est indispensable, — plus encore que d'être connaisseur — de bien comprendre la nature de l'animal que l'on quête, c'est-à-dire d'apprécier justement l'influence du temps, de la saison, de l'aménagement et du sol du pays sur ses mœurs, ses habitudes et ses connaissances.

La veille d'une chasse, s'il pleut, s'il neige, quand les animaux vont relever pour faire leur nuit, ils remuent peu et tard. Le mauvais temps dure-t-il, ils se recèlent, font leur nuit sous eux et ne se remettent que sur le haut du jour. Après une nuit pluvieuse, la matinée du valet de limier est plus dure que par tout autre temps; car, ayant fait en vain les dedans de sa quête, les routes ou les faux-fuyants qui la percent, il lui faut, surtout dans les pays dont les enceintes sont vastes, les croiser, manœuvre toujours bien pénible et qui, praticable pour le chevreuil, est délicate à exécuter pour le cerf, imprudente pour le sanglier et impossible pour le loup. De même, par un grand vent, alors que les animaux tiennent les gaulis et les futaies plutôt que les fourrés, il est dangereux de détourner de trop court ou de vouloir raccourcir son enceinte, parce qu'en telles demeures, plus méfiants qu'au fort, ils se mettent facilement debout, restent sur pied et s'en vont fuyant loin devant eux. C'est alors que le valet de limier doit être prudent et ne pas hésiter, malgré la fatigue, à envelopper largement l'enceinte.

En automne et au printemps, les animaux font toujours moins de chemin dans leurs nuits que durant l'hiver. Aussi, dans cette saison, est-il avantageux de ne pas prendre les devants

d'une quête de trop grand matin. On a moins de chances d'être aperçu par des animaux encore debout et qui, effrayés, resteraient sur pied. On risque moins également que d'autres ne rentrent derrière soi.

Enfin, la nature du sol est chose si importante à étudier qu'il est constant que tel valet de limier, fin connaisseur dans les pays dont les quêtes lui sont familières, est fort embarrassé pour qualifier un animal ce qu'il est réellement dans des forêts de revoir différent et où il n'a pas encore travaillé.

Accord indispensable entre le valet de limier et son chien.

Mais si habile que soit un valet de limier à juger un animal selon le temps, la saison et la nature du sol, son faire serait souvent stérile s'il n'avait, au bout du trait, un chien, dont la sagacité, la finesse de nez et la souplesse lui sont du plus précieux secours dans maintes circonstances.

Au bois, s'il ne s'agissait que quêter, rembucher et détourner un animal, seul dans une enceinte, par une bonne matinée et avec un beau revoir, le métier ne serait que roses; mais comme ces fleurs, il a ses épines. Vous êtes à la besogne? le temps est mauvais, le revoir dangereux; ici, des animaux vont et viennent; les uns se rembuchent, les autres vident; là, les voies se croisent; plus loin, vous voyez des animaux qui sont debout...... Sans un bon limier, que faire? dix-neuf fois sur vingt, rien qui vaille! Sans un bon limier! mais ce n'est pas seulement un tel chien qu'il faut pour travailler une voie, raccourcir une enceinte, la faire vider aux animaux qui vous gênent, envelopper, etc., et, tout cela, par des pelouses, sur la feuille, dans la boue et l'eau; il faut avoir, devant soi, le chien que le veneur a fait lui-même, qu'il a mené par tous les temps, en toute saison, en un

mot, dont il connaît parfaitement les façons. Car, de même que le plus fin valet de limier ne manœuvrera pas sans défiance avec le chien qu'il ne connaît pas, de même, le meilleur limier ne travaillera pas sous sa main, avec cette liberté d'allures, cette franchise de façons qu'il a devant le veneur qui le mène d'habitude.

Et encore! que de fois, pour sortir d'embarras, ne suffit-il pas d'exécuter, — toujours avec énergie et décision, — les manœuvres ordinaires! c'est alors que doit parler en l'homme l'instinct de la chasse. Seul, cet instinct peut lui dicter sûrement ce que réclament les circonstances. Aussi ne sera-t-il jamais qu'un médiocre valet de limier celui qui, dans ces moments critiques, n'entend pas une voix intérieure qui lui souffle ce qui est à faire pour vaincre les difficultés.

Du Piqueux.

On appelle *Piqueux*, le veneur qui suit et sert une meute. Le nom de piqueur, très-usité, est impropre. Un piqueux est un homme de chasse, tandis qu'un piqueur est un homme d'écurie. Du reste, de La Conterie, d'Yauville et nos plus célèbres Auteurs de Vénerie, en ont consacré l'usage. Nous devons donc respecter son acception technique.

Des connaissances et des qualités d'un piqueux.

Entre suivre et piquer, il y a la même différence qu'entre prendre du plaisir et se donner de la peine. Pour suivre, il suffit de pouvoir monter un cheval ayant du train et du fond, et de choisir, comme on dit en Angleterre, « un bon chef de ligne, » c'est-à-dire, un Veneur bien monté et connaissant le pays. Mais pour piquer, il est indispensable de savoir partout se bien servir d'un cheval, sonner la chasse, connaître à fond la nature de l'animal pour relever les défauts, bien juger ses connaissances,

se garder du change, etc.., enfin, d'avoir souvent chassé avec les chiens à la queue desquels on pique, pour savoir à quoi s'en tenir sur les qualités ou les défauts de chacun d'eux. Tous ces avantages sont paralysés si le Veneur n'est pas froid, attentif et réfléchi, et, s'il n'existe pas un accord intime entre lui et ses chiens.

Outre qu'il est nécessaire de ne pas avoir, à cheval, cette défiance naturelle à tout homme qui n'est pas sûr de lui, — ce qui distrait son esprit de son affaire et lui fait perdre de ses moyens, — la chasse a ses grands partis, ses débuchers difficiles, soit par la nature du terrain, soit par celle des obstacles qui exigent d'un veneur qu'il soit plus qu'un cavalier ordinaire; car il doit suivre ses chiens partout et quelque refuite désespérée que l'animal prenne.

Aujourd'hui, la vitesse des chiens est telle qu'il est difficile à des piqueux de ménager leurs chevaux. Cependant, à moins de relayer, ce que bien des maîtres d'équipage ne sont pas en position de faire, il faut savoir user avec sagesse de l'énergie d'un cheval. En chasse, les occasions ne manquent pas où l'on a besoin de rechercher sa monture.

Certes, c'est un talent fort agréable et très-prisé que d'être une belle trompe. Mais encore, la trompe ne fait pas le veneur, et il est tel piqueux, trompe fort ordinaire, qui n'en est pas moins homme de chasse consommé.

Un Veneur ne doit pas plus parler sans être sûr de ce qu'il dit, que sonner sans être sûr de ce qu'il fait. Il ne suffit pas de savoir ce qui est à sonner selon les incidents du laisser-courre, mais il faut le sonner en temps et lieu. La trompe animant

beaucoup les chiens, on doit en user modérément toutes les fois qu'il faut les tenir en crainte, soit à l'attaque, pour qu'ils goûtent plus sagement la voie, soit lorsque l'animal se fait battre dans des demeures vives, demeures où le change est toujours à craindre. Pour sonner, la position où l'on est, par rapport aux chiens, est également à considérer. Loin derrière, c'est une faute de sonner des tons pour chiens. En avant, — à moins que cela ne soit par tactique obligée, — c'est pis encore; car, on occasionne des retours en gênant l'animal dans sa refuite, ce qui l'empêche de tirer de long, de percer, chose désavantageuse pour les chiens; de plus, on risque de les enlever, de leur faire quitter la voie pour rallier à la trompe. En général, sans être chiche de trompe, sonnez peu, mais derrière les chiens ou en arrière des ailes de meute. Vous vous en trouverez toujours bien.

Un vieux garde, fin chasseur, sous la surveillance de qui je fis mes premières armes, ne manquait pas de me répéter, en manière de péroraison de toutes nos longues causeries : « Eh ! vous le savez tout comme moi, Monsieur, si on quitte « les chiens, on perd toujours la chasse ! » Le brave homme parlait d'or. En effet, que le temps soit doux ou ressuyant, une forêt bien ou mal percée, c'est là le vrai moyen non-seulement de ne pas perdre, mais de servir les chiens à propos, de juger ceux qui, dans les embarras, font preuve de qualités, et enfin d'apprendre la chasse.

Je ne prétends pas que les routes ne soient point d'un grand secours; mais, il est bon de n'en profiter qu'autant qu'il n'est pas nécessaire d'être aux chiens. A mon avis, il faut en tenir moins

compte que du vent, même lorsque l'on n'est plus à la chasse.

Influence du vent sur le bon ou mauvais chasser.

Ce que tout le monde est convenu d'appeler une belle journée, est rarement, à moins de certaines variations atmosphériques, un jour de pleine chasse. Un ciel couvert, un souffle de vent frais et même certaine petite pluie fine, valent mieux qu'un temps clair, sec et soleillé. La gelée blanche, une longue sécheresse ou de fortes gelées suivies de pluies abondantes ou de brouillards épais, rendent le chasser très-défavorable pour les chiens; mais, neuf fois sur dix, c'est le vent, selon qu'il est doux ou frais, aigre ou ressuyant, qui fait le temps bon ou mauvais pour chasser. Tels chiens qui ont marché mollement les deux premières heures d'un laisser courre, le vent venant subitement à tourner, serrent en redoublant de cris et de jambes. Du reste, les chiens, mieux que les hommes vieillis dans le métier, indiquent sûrement si le temps est favorable ou contraire, soit qu'ils dépêchent dans les routes, en plaine, comme s'ils buvaient la voie ou qu'ils la tiennent au bois si aisément qu'ils n'y sont pas très-justes; soit qu'ils se roulent à leur découpler ou balancent au premier chemin et laissent aller leur animal là où ils devraient facilement le maintenir.

Cependant la saison étant franche, la terre bien rassise, on peut, d'après le point d'où vient le vent, juger si le temps sera bon ou mauvais pour la chasse. Ainsi, les vents de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud, du Sud-Est et de l'Est sont favorables, tandis que ceux qui soufflent du Nord sont très-contraires aux chiens. Seul, le vent d'Est-Nord est bon, mais après la pluie, car, en général, la saute du vent du Nord à l'Est ne donne qu'un temps aigre et froid.

Ensuite, le point d'où souffle le vent est précieux à consulter, et pour ne pas perdre la chasse et pour présumer des refuites d'un animal, toujours selon sa nature, bien entendu. Car les animaux qui se cantonnent, rusant davantage, et pour ce, cherchant toujours à se rendre compte de la façon dont les chiens les chassent, fuient dans le vent pour mieux entendre ce qui est derrière eux, tandis que les animaux voyageurs, qui tirent de long, très-méfiants de leur naturel, sont plus préoccupés de fuir sous le vent pour se définir ce qui est devant eux et s'orienter dans leurs partis.

La manière dont un animal se défend règle donc seule la façon de piquer. En effet, si l'on suit de près, si l'on ne ménage ni la trompe ni la voix, pour appuyer des chiens qui sont après un sanglier ou un loup, on serre moins la chasse, on est plus chiche de sonner pour les chiens qui chassent un cerf et surtout un chevreuil. A cette chasse, plus qu'à toute autre, il faut bien se garder de les pousser ; c'est, à la fois, les gêner et les exposer à faire des sottises.

De la composition d'une meute.

Pour tout maître d'équipage, il est deux points importants dans la composition d'une meute. Le premier, c'est en réformant les chiens trop vites ou trop lents, de former un groupe de chiens tous de même pied. Le second, c'est d'avoir, en meute, le plus grand nombre de chiens qui chassent.

La science de chasser à courre ne consistant nullement à prendre un animal avec cinq chiens, lorsque trente ont été découplés, mais bien à le chasser et le forcer avec le plus grand nombre des chiens donnés sur sa voie, quelle que soit la vitesse, tous les chiens d'une meute doivent être impérieusement de

pied. Non-seulement plus on a de chiens chassants, plus la chasse est belle; mais encore, lorsque des chiens sont égalisés de train et fournissent tous une certaine somme de travail, les défauts ne durent pas et les chiens ne sont pas enclins à couper ni à s'abandonner. La plupart du temps ils ne contractent ces détestables défauts que parce qu'ils ne sont pas de pied. Aussi, sera-ce toujours un moyen pernicieux que d'incorporer, dans une meute, quelques chiens d'un train supérieur pour soi-disant chauffer les autres; ces chiens trop vites les tirent, les crèvent et nuisent à la beauté comme à la sûreté de la menée.

Dans toute meute formée avec soin, il y a des spécialités, des chiens qui, dans un about de voie, n'ont pas mêmes façons de travailler. Au bois, les uns font les chemins, d'autres cherchent à en reprendre à la branche; en plaine, ceux-ci se collent pour emporter la voie; ceux-là travaillent, de préférence, par les devants, tâtent de suite aux eaux, etc., enfin, chacun d'eux a son faire, et avec une telle meute, les défauts n'ont pas de durée et les chasses sont belles. Il n'est pas douteux que, devant deux meutes de même pied, l'une composée judicieusement de chiens rendant tous des services, l'autre comptant plus de chiens qui font nombre que chassant réellement, les animaux ne se défendent avec moins d'avantages et ne fassent de plus jolies chasses devant la première que devant la seconde.

Conseils aux jeunes maîtres d'équipage.

Futurs maîtres d'équipage! avant de vous monter, étudiez d'abord la chasse. Quand vous saurez vraiment ce qu'est un bon chien, un bon cheval, ce qu'il leur faut à l'un comme à l'autre, alors, allez en déplacement, chassez avec les équipages les plus en renom dans nos meilleurs pays, — demandez des

conseils à vos anciens en Vénerie, et, d'après la nature du pays où vous chasserez, d'après celle de l'animal dans la voie duquel vous désirez mettre, distinguez, parmi les meutes, celles qui, par leurs qualités, sont les mieux appropriées à votre but. Dès lors, choisissez quelques couples de lices et de chiens d'origine bien tracée, que vous aurez jugés à l'œuvre et payez-les largement ce que valent partout de bons chiens. Avec ce fond de meute, vous éleverez, et, en quelques années, vous serez à la tête d'un équipage qui aura pour vous, non-seulement l'intérêt naturel que l'on éprouve pour tout ce que l'on crée, mais encore dont les succès vous feront honneur.

Il ne faut pas seulement de l'argent pour chasser, mais des soins et du temps. Quelqu'habile que soit un Veneur, il n'improvise pas une meute. Il faut de la persévérance aussi bien pour créer ce que j'appelle une bonne meute que pour avoir à son service un bon piqueux ou de bons valets de chiens. Ils sont rares, et, tel qui souffle plus ou moins juste dans une trompe, se disant homme de chasse, ne sait pas l'ABC du métier. Je vous conseille, à défaut d'un habile piqueux, de chercher un garçon jeune, d'une honnête famille, doux de caractère et ayant été élevé dans des pays de chasse. Vous lui apprendrez petit à petit son métier; vous le ferez à votre manière. Tel maître, tel valet. Sachez vous l'attacher, c'est là le secret d'une heureuse nature. Si, malgré vos soins, il ne devient pas la fine fleur des bois; après tout, je vous estimerai encore heureux de le posséder, plutôt que ces charlatans des chenils, brutaux avec les chiens et les chevaux, ayant fait dix places sans en garder aucune, sachant tout, et qui, pour cacher leur ignorance et leur paresse,

répondent si vous leur commandez de faire telle chose qui leur donne de la peine : « On ne faisait jamais cela chez le duc de.... »

De la trompe.

La trompe est à la chasse ce que le clairon est à la guerre. Nécessaire pour faire comprendre toutes les manœuvres, pour indiquer tous les incidents d'un laisser-courre, elle a le don d'animer les veneurs, leurs chiens et leurs chevaux. Un véritable disciple de Saint-Hubert doit donc savoir se servir de la trompe, si enivrante à entendre, quand mariant ses sons éclatants aux mille cris de la meute en pleine chasse, elle fait retentir les échos de la forêt !

Sous le règne de Louis XIV, les veneurs se servaient de trompes qui n'avaient qu'un tour et demi. Sous Louis XV, on leur ajouta un tour. Aujourd'hui, les trompes dont nous nous servons sont des demi-trompes à trois tours et demi, que leur modèle rend plus faciles à porter et plus commodes pour brosser au bois.

De la facture de la trompe.

La qualité d'une trompe dépend du laminage du cuivre, de la forme de ses tours et de son pavillon. Le laminage doit être très-égal, le diamètre des tours diminuer insensiblement vers le pavillon qui, un peu étranglé à sa base, doit être largement évasé à son épanouissement. Plus une trompe est légère, plus elle est facile, douce à sonner. Mais en général, il faut, pour la chasse, préférer les trompes assez épaisses en cuivre ; elles résistent mieux au choc des branches.

L'embouchure d'argent est la seule convenable. On ne doit jamais envelopper les tours d'une trompe de rubans de serge verte ; l'instrument n'a plus son effet dans la tenue du veneur, et cela voile sensiblement sa sonorité.

La trompe, loin de fatiguer une poitrine délicate, la développe et fortifie les poumons en exerçant leur jeu. Il suffit d'avoir quelque peu chassé pour reconnaître qu'il est bien moins fatiguant d'appuyer de la trompe que de la voix.

Du ton de vénerie

La principale difficulté pour qui étudie la trompe, c'est de sonner le ton de Vénerie sans lequel, comme sons, elle perd toute valeur. Le ton de Vénerie est un ton très-brillant qui s'obtient en attaquant la première note d'une phrase par un vif coup de langue qui se répéte d'une manière plus légère sur toutes les notes suivantes. C'est fort simple et partant difficile.

Quelques conseils pour sonner.

Avant d'appliquer une embouchure sur vos lèvres, apprenez avec soin, sur un manuel de Vénerie, les *tons pour chiens* d'abord, les *tons de chasse* ensuite et, en dernier lieu, les *fanfares*.

Les *Tons pour Chiens* sont pour les réclamer ou les appuyer. Ce sont les *Appels*, les *Foulés*, *Requêtés* et *Bien-allers*.

Les *Tons de Chasse* indiquent les différents incidents de la chasse, comme le *Lancer*, le *Débucher*, *le Changement de forêt*, etc. Ils ont été composés, en grande partie, par le marquis de Dampierre, célèbre Veneur, contemporain de Leverrier de La Conterie et Commandant de l'Équipage du Daim du roi Louis XV.

Les *Fanfares*, — et souvent on appelle improprement de ce nom les tons de chasse, — servent spécialement à désigner les différents animaux de nos forêts. On a également compris, sous la dénomination suivante, *Fanfares de maîtres*, toutes celles qui ont été composées en l'honneur des maîtres d'équipage.

Dès que l'on commence à sonner, il faut s'attacher à bien remplir sa trompe, à sonner, comme nous disons, à pleine trompe.

Plus on sonne une trompe, meilleure elle devient ; mais il ne faut pas en changer, car on sonne toujours moins bien. Une trompe s'habitue au volume d'air dont celui qui la sonne d'ordinaire remplit ses tours, et elle n'a plus le même ton dès que la somme de souffle est différente.

Des chasseurs prétendent que la trompe, non-seulement dérange les animaux, mais encore les épouvante au point de leur faire vider une forêt. Cette opinion est assez fondée quant aux animaux voyageurs, tels que vieux sangliers, grands loups ; quant aux cerfs, chevreuils, daims, etc., la trompe les étonne, ils paraissent même l'écouter avec plaisir, mais elle ne les inquiète pas plus que le bruit de la menée des chiens.

De la manière de parler aux chiens.

La Vénerie, ainsi que toute science, a son langage technique, langage riche, imagé et qui ajoute encore à son caractère national.

Savoir parler aux chiens est aussi nécessaire que savoir sonner. Une voix sonore et d'une belle étendue est toujours d'un grand avantage ; mais il faut s'appliquer à la modérer, à la cadencer, au lieu de pousser ces cris désespérés que l'on entend parfois et qui n'ont d'autre effet que d'enrouer et de fatiguer la poitrine.

Chaque mot doit être bien prononcé et les syllabes bien scandées.

En général, les termes de chasse comme les noms de chiens, sont composés au plus de trois syllabes. Il en est ainsi pour aider à la plénitude de la voix comme à la cadence des sons. On le sent si bien que, tout naturellement, en se servant d'un mot de deux syllabes, on le fait précéder d'un monosyllabe.

Les syllabes sont d'intonation longues ou brèves selon le terme.

D'ordinaire, *au,* se prononce *ao,* — *ou, aou;* ainsi : *Au Coute! Ao Caoute! Au retour!* — *Ao retaour!*

Les monosyllabes sont le plus souvent brefs.

Les mots de deux syllabes ont la première longue et la dernière brève comme pour les termes de chasse suivants : *Allōns! Allōns!* et longue pour les noms de chiens, *Mondōr!*

Dans les mots de trois syllabes, la première est longue, l'avant-dernière brève et la dernière longue si la terminaison est en *au,* ainsi, *Fōrtŭneāū!* brève, si elle est en i comme *Hāllălĭ! Ōūrvārĭ!*

CHAPITRE IV

DES CHIENS COURANTS

Dans un remarquable discours qui précéda la distribution des Prix de l'Exposition Internationale des Races Canines (1863), M. de Quatrefages de Bréau, Président du Jury et Vice-Président de la Société Impériale d'Acclimatation, a dit :

Observation décisive d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire touchant l'origine du chien.

« Plus que tout autre, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a contribué à mettre hors de doute l'identité spécifique du chien et « du chacal. C'est lui qui a rendu au chien domestique l'odeur « prétendue caractéristique du chacal, en le nourrissant exclu- « sivement de viande crue ; c'est lui qui a démontré l'égalité « absolue du temps de gestation ; c'est lui qui a fait entendre à « tout un auditoire un chacal aboyant avec la sûreté d'in- « tonation de nos chiens d'Europe ; c'est à lui, enfin, que nous « devons l'histoire de ce chien, comme l'appelait tout le monde, « et qui était, en réalité, un chacal d'Alger apprivoisé par un « de nos soldats. Cet animal, doux et affectueux avec son maître, « familier avec tous, vivait en pleine liberté, et en profitait pour « aller dans les rues de Grenoble, jouer avec les véritables chiens « qui l'accueillaient et le traitaient comme un des leurs. C'est là « une observation décisive, car elle montre l'identité d'espèce

« acceptée, non-seulement par l'intelligence humaine, mais « encore par l'instinct et le flair de ces animaux. »

Aujourd'hui, c'est donc un fait acquis à la science que le chacal est la souche sauvage de toutes nos races canines.

Les qualités propres au type primitif sont celles du chien courant.

Dans le règne animal, le Chacal, le Renard et le Loup, appartiennent à trois espèces distinctes, mais ils forment un groupe caractéristique par la manière dont ils s'emparent de leur proie. Ces carnassiers ne sont pas *guetteurs,* ils ne se postent pas pour la surprendre, mais ils sont *pisteurs,* ils la quêtent au nez et la poursuivent à cris et en nombre jusqu'à la forcer.

L'animal sauvage qui fut le premier chien, était doué des qualités indispensables à ce genre de chasser et la nécessité de vivre lui en faisait une loi.

Parmi tous ses descendants à l'état domestique, le chien courant est celui qui en a conservé le plus fidèlement l'apanage. Si la sagacité et la puissance du flair, si le cri, si l'agilité et la vigueur, si la férocité enfin, ont été les moyens de l'animal à l'état libre pour suivre du nez une proie, rallier à sa poursuite ses semblables, déjouer toutes ses ruses par les forêts comme par les eaux, la mettre à bout de forces, la combattre et s'en repaître, telles sont encore les qualités de l'animal domestique pour empaumer la voie de la bête et l'attaquer, s'ameuter et la presser au fort, en plaine, à l'eau, relever les défauts et garder le change, la réduire aux abois, l'y tenir et en faire curée.

Supériorité du chien courant sur tous les autres chiens de chasse.

Certes, toutes ces qualités naturelles exaltées et entretenues sans cesse chez le type primitif, ont forcément dégénéré sous l'influence de la domesticité. L'homme, en ralliant à lui les animaux qui pouvaient devenir ses auxiliaires, a tracé de sa

main une ligne de démarcation profonde entre les souches sauvages et les descendants soumis de leurs espèces. Qu'il ait approprié à ses besoins telles ou telles, il ne les a point dotées de qualités nouvelles, perfectionnées et rendues vraiment siennes, sans fausser leurs instincts, sans altérer leurs formes primitives, comme l'attestent leurs nombreuses variétés. Dès lors, au point de vue domestique, les individus asservis sont devenus supérieurs à ceux insoumis, mais inférieurs à ces derniers sous le rapport des qualités qui sont le propre de l'état sauvage. Telle est la raison de la supériorité incontestable du chien courant sur tous les chiens employés à la chasse. Étant le seul auquel nous ayons demandé les services les plus conformes aux instincts de l'espèce, il l'emporte sur ses semblables et par ses facultés intellectuelles et par ses facultés physiques.

Son intelligence.

Il n'est pas un chien qui n'ait l'instinct de la chasse ; mais le chien courant en a l'intelligence au plus haut degré ; il analyse, réfléchit, raisonne et juge. Au milieu de voies de différents animaux, le limier reconnaît celle qu'il doit quêter et de celle-là seulement il se rabat. Bien plus, d'habitude méprisant la voie d'une biche qui va seule, il fait suite du cerf qui s'en accompagne ; et, chose merveilleuse ! selon la volonté du veneur, il est muet sur les voies chaudes du matin et crie sur celles refroidies du haut du jour.

L'éducation spéciale du limier, dira-t-on, explique jusqu'à un certain point cette supériorité d'intelligence. Mais les chiens qui chassent en meute font-ils preuve d'une sagacité moins remarquable ? Dans un rapprocher, ne les voyons-nous pas dédaigneux aussi des animaux qui bondissent sous leur nez,

maintenir sagement la voie sur laquelle ils ont été découplés? Dans les défauts, qu'admirer ou de leur habileté à déjouer les ruses de l'animal ou de leur jugement vis-à-vis les uns les autres. Regardez. en effet, les bons chiens quand un des leurs, chien de peu de créance, se recrie chaudement, ils se contentent de lever la tête et se remettent aussitôt à travailler comme si de rien n'était; mais au plus léger cri du chien de tête, ils rallient à toutes jambes. Enfin, qui douterait de leurs facultés raisonnantes lorsque, dans le change, ils démêlent et suivent la voie de l'animal de meute confondue avec celles d'autres animaux de même espèce? Voyez-les la goûter, l'analyser, puis soudain se récrier comme pour dire : « Oui! oui! C'est bien lui! nous le reconnaissons! » Et encore, de quelle admirable souplesse d'intelligence ne sont-ils pas doués, ces chiens, non-seulement de change aujourd'hui sur un cerf, demain sur un chevreuil, après-demain sur un lièvre, mais encore de change durant la même journée, sur l'un et l'autre de ces animaux!

Son nez. Le *nez* ou le sentiment est, chez le chien, le premier agent de l'intelligence. Cette faculté, basée sur le plus ou moins de sensibilité de la membrane olfactive, se perfectionne par l'exercice. C'est ce qui explique la supériorité du flair du chien courant sur les autres chiens.

Sa gorge. Le *cri* ou sa gorge lorsqu'il est sur une piste, c'est l'instinct parlant de la chasse. Cette qualité a été d'autant plus cultivée que, sans elle. les chiens ne pourraient rallier, chasser ensemble, et les veneurs suivre et comprendre la chasse.

Son pied. Le *pied*, l'allure, chez tous les chiens d'ordre, est aussi nécessaire que le *fond* qui en est le complément. Cette qualité ne

réside pas dans la taille, mais bien dans une certaine disposition de structure favorable à son développement. Quant au fond, outre l'influence du sang, il se développe et par la nourriture et par l'exercice.

Jeu de ces qualités entre elles.

Telles sont les qualités naturelles au chien courant. L'analyse en serait incomplète si je n'esquissais rapidement l'action que les unes ont sur les autres.

Le nez ayant mission d'aspirer les particules odorantes d'une voie, la perception se fait au cerveau, siége de la sagacité, et le sentiment réagit sur l'intelligence. Tout chien courant qui manque de nez ne vaut rien.

Dès que le chien a connaissance d'une voie il le signale en criant, tant il y a de correspondance entre son nez et sa gorge. Selon le sentiment plus ou moins vif qu'il a de la voie, il crie donc plus ou moins, d'où il suit que les chiens se recrient davantage des voies chaudes que des voies froides.

Selon son pied, selon qu'un chien suit lentement ou rapidement une voie, il en prend une plus ou moins grande connaissance, partant il s'en recrie chaudement ou chichement. Un chien très-vite ne peut donc tenir la voie d'aussi près, est moins collé qu'un chien plus lent; l'insufflation violente de l'air respiré trouble la finesse du sentiment au point même de la paralyser. Il n'est pas un veneur qui ne l'ait observé sur des chiens enlevés trop vite pour leur redonner la voie plus loin, et cependant, elle est plus chaude que là où on les en a retirés.

Le pied réagit donc tout à la fois sur la gorge, le sentiment et l'intelligence. Aussi les chiens lents sont-ils plus fins de nez, plus gorgés et plus propres à suivre une voie haute ou à

relever des défauts que des chiens de très-grand pied; et, qui a chassé avec ces derniers, n'a pas été sans remarquer qu'à mesure qu'ils vieillissent et par conséquent baissent de pied, ils deviennent plus collés, plus criants et plus fins.

Ainsi donc, la sagacité, le sentiment, la gorge, le pied, sont qualités solidaires, et quelles que soient celles qu'un veneur recherche particulièrement pour ses chiens, sa préoccupation constante doit être de ne les développer qu'à un degré tel que l'harmonie de leur jeu n'en soit point détruite.

Ce que c'est qu'un bon chien courant.

Dès son découpler, on reconnaît un bon chien à ses façons. Si on lui donne une voie, il la goûte, s'en récrie et rapproche. Dans un fouler, il est requérant; le nez près de terre, il visite avec soin les coulées, tâte souvent à la branche et dès qu'il a connaissance, il se colle à la voie et travaille à la dresser. C'est attaqué? ce même chien, en redoublant de cris et de train, s'en ira droit soit qu'il chasse aux portées, soit qu'il défile la voie entre ses jambes le long d'un chemin ou sous des futaies. Au premier balancer, au premier défaut, muet comme un limier dès qu'il n'aura plus la voie, il se servira de lui-même, fera de suite un retour, ou reviendra sur soi, toujours sagement, quêtant le nez bas. Il prendra de court des arrières, des devants, tâtera deux longueurs un chemin, et, si le défaut dure, il aura de la tenue, reviendra à l'endroit même où il est resté à bout de voie et travaillera de nouveau à le relever. Dès qu'il aura connaissance, il s'assurera et chassera en redoublant de cris et de jambes. Dans le change, vous le verrez sage, prudent, tâtant souvent à la branche, et, si un chien de tête a maintenu l'animal de meute, il rameutera aussi lestement que dans un défaut.

Enfin, il sera créancé, docile à la voix comme à la trompe s'il est besoin de rallier, arrêter ou rompre.

Ce que c'est qu'un mauvais chien courant.

Quant au faire d'un mauvais chien, cela est plus facile à distinguer. Découplé sur une voie, il sera bavard, criera d'ardeur avant d'en avoir pris connaissance, s'en ira comme un fou en bricolant, et, dix longueurs plus loin, restera à bout de voie. Si, pour attaquer, on foule une enceinte, il gênera les bons chiens, en barrant à droite, à gauche, devant eux, pour leur dérober la voie. Au milieu d'un défaut, le nez en l'air, vous le verrez muser, et, si de hasard il a connaissance de la voie, il empaumera aussi bien le contre que le droit, et les rebattera revenant et criant toujours à la même place. Mais, votre défaut est relevé! ça chasse! vous croyez peut-être que cette rosse a rallié? Tenez, l'entendez-vous au delà de la route? le gredin a coupé la voie pour prendre en tête et le voilà qui la pousse avec furie! Soyez sans crainte, il ne mènera pas loin. En effet, les bons chiens l'ont vite rejoint, et sans rallier, bien entendu, car eux aussi, ils apprécient ses façons. Mais, quel ennui! la voie est flétrie, les jeunes chiens s'emportent.... *Arrête! derrière! ha! hai! mâtin!* Fouaillez, sonnez, il n'écoute rien. En revanche, je parierais qu'il a la voie et la cèle au train qu'il défile le long de ce sillon sans rien dire?.... Croyez-moi, il n'y a qu'une manière de corriger un tel chien, c'est de s'en défaire!

Connaissances qui aident à juger les chiens.

Certes, avant d'acheter un chien, il est bon, pour juger de ses qualités ou de ses défauts, de l'essayer plusieurs fois et par un mauvais temps de chasse plutôt que par un temps favorable. Mais on n'a pas toujours cette facilité et, quand bien même on l'aurait, l'épreuve serait peu concluante s'il s'agissait de faire une

remonte de jeunes chiens même déclarés. Un homme de chasse doit donc posséder des connaissances qui l'aident à juger un chien ou une lice, soit pour les mettre en meute, soit pour faire de l'un, un étalon, de l'autre, une lice portière.

De la taille. Selon que des chiens doivent être mis dans la voie de tel ou tel animal, des veneurs sont d'avis qu'ils doivent être de telle ou de telle taille. Ainsi, la taille des chiens pour lièvre et chevreuil serait de dix-huit à vingt pouces ($0^m.49$ à $0^m.54$); pour cerf, de vingt à vingt-cinq pouces ($0^m.54$ à $0^m.67$); et pour sanglier et loup, de vingt-deux à vingt-six ($0^m.56$ à $0^m.68$).

De prime abord, il semblerait judicieux de proportionner la taille des chiens à la nature même de l'animal. Cependant, la configuration et l'aménagement des pays où les chiens sont destinés à chasser sont les seuls guides pour la justement définir. Comme l'expérience le démontre chaque jour, il est telle meute qui obtient de faciles succès dans les pays auxquels elle a été appropriée de taille, qui éprouve des difficultés et souvent des revers à chasser dans d'autres où elle n'a pas cet avantage.

Il est reconnu que des chiens de taille moyenne, de dix-huit à vingt-deux pouces ($0^m.49$ à $0^m.56$), conviennent bien à des forêts épaisses et accidentées. Des chiens de plus grande taille, de vingt-quatre à vingt-six pouces ($0^m.66$ à $0^m.68$), ont de l'avantage dans des pays clairs, assainis par de larges fossés et dont les débuchers sont de vastes nappes de brandes ou d'ajoncs.

Bien des veneurs ont une prédilection marquée pour les chiens de taille moyenne. Je la partage et la crois fondée sur des raisons sérieuses. Non-seulement, pour tout chien courant, la grandeur de la taille ne fait pas la bonté, mais encore, entre

chiens d'ordre de taille différente, elle ne constitue pas la vitesse. Il est évident que moins un chien est grand, plus il a la voie sous le nez et plus il jouit de ses facultés odoratives. En outre, si les chiens de taille moyenne sont aussi vites en plaine que les chiens de taille plus élevée, ils sont plus lestes au fourré parce qu'ils n'y sont pas gênés par leur taille même. Puis, pour les meutes composées de chiens de vingt-deux à vingt-cinq pouces ($0^{m}.56$ à $0^{m}.67$), l'uniformité de la taille est plus facile à entretenir; enfin si, dans l'achat des chiens de remonte, elle doit s'effacer devant des qualités plus importantes, c'est toujours une preuve des soins constants apportés à l'entretien d'une meute qu'elle soit bien reslée, c'est-à-dire que tous les chiens aient même taille et même livrée.

Signes de race.

Chez le chien courant, les signes de race sont indélébiles. La tête osseuse, l'œil ouvert et vif, les joues minces et fermes, le nez gros, les oreilles souples, le cou net, les épaules obliques, la poitrine profonde, le rein droit, les hanches longues, le jarret large et droit, les pieds secs et petits, le fouet gros à sa naissance et délié à son extrémité, révèlent les soins prodigués à la race dont le chien est issu et auxquels il a participé, comme chenil, nourriture, pansage, ébat, etc.

Signes de dégénérescence.

La tête lourde, les joues empâtées, l'œil terne et sous l'orbite, les paupières flasques, les oreilles épaisses, les épaules droites et noyées dans les chairs, la poitrine haute, le rein long, étroit, le flanc creux et le ventre lourd, les jarrets écrasés, les pieds larges et mous, le fouet maigre à son attache, dénotent un chien lymphatique et de sang dégénéré. Cela résulte ou du manque de soins dont ses ascendants ont souffert, ou de ce que, fût-il

d'une bonne origine, il a été élévé dans un mauvais chenil, mal nourri, sans pansage et sans ébat. En un mot, c'est une rosse.

De la construction.

En général, les chiens aux membres longs et forts sont vites et vigoureux et ceux aux membres courts et gros ont plus de fond que de vitesse. Ces derniers sont particulièrement bien appropriés aux pays accidentés. Cette remarque, du reste, s'applique à tous les animaux et notamment aux cerfs des pays plats, fauves de grand corsage qui ont plus de vitesse, mais moins de résistance que les cerfs trapus des pays montagneux.

Dans la construction d'un chien, il importe de remarquer tout d'abord la proportion qui existe entre l'avant et l'arrière-train. La ligne de l'arrière-train, plus longue que celle de l'avant-train, est un indice de vitesse, ainsi que le prouve la construction du lévrier et du lièvre. Si cette dernière est plus longue, le chien est d'une conformation peu propre à chasser en meute. Les chiens hauts du devant sont faits plutôt pour travailler à la main que pour courre.

De la tête.

La tête est le siége de qualités sans lesquelles un chien courant n'est bon à rien. Son examen renseigne toujours sur la sagacité, le nez et l'énergie de l'animal.

Bien des veneurs veulent qu'un chien ait la tête grosse et le museau carré. Pourvu que le front soit large, partant le crâne bien développé — signes certains de la sagacité, comme le prouve la conformation de la tête du loup et du renard, carnassiers très-remarquables sous ce rapport — un chien peut avoir la tête longue et le museau allongé; bien plus, c'est un signe de finesse, d'intelligence et de pied. Une tête longue n'est défectueuse qu'autant qu'elle est étroite de crâne. C'est, il est vrai,

un indice de vitesse, mais elle péche par sa ressemblance même avec la tête du lévrier, chien au museau effilé, au crâne serré, remarquable par la rapidité de son allure, mais d'une intelligence et d'un sentiment médiocres.

Des yeux et du nez.

L'œil bien ouvert, brillant, annonce le courage, l'énergie et l'intelligence de l'animal.

Le nez gros, carré, aux naseaux bien ouverts, plus frais que sec — signe de santé — annonce la puissance et la délicatesse du sentiment.

Des épaules et des coudes.

Les épaules d'un chien ne sauraient être l'objet d'un examen trop sérieux; car c'est de leur conformation que dépend la réforme prématurée de plus de chiens que la chasse n'en use véritablement. C'est à l'œil qu'on juge si un chien a les épaules bien ou mal proportionnées. Les épaules longues, obliques et musclées sont toujours celles d'un chien vite et d'un pied soutenu. Droites, elles indiquent plutôt la force que cette dernière qualité, et cette conformation est celle que l'on recherche pour les limiers. Beaucoup d'amateurs méjugent du pied d'un chien dont les épaules sont épaisses; pourvu qu'elles soient bien rejetées en arrière, l'animal peut être vite. Au contraire, si elles étaient charnues et droites, non-seulement il n'aurait pas de pied, mais il est rare que le chien aux épaules ainsi faites ne chasse à l'allure d'un trot très-développé plutôt qu'au galop.

Les coudes sont aux membres antérieurs ce que sont les jarrets aux membres postérieurs, c'est dire leur importance. Outre qu'ils indiquent l'aplomb du devant, selon qu'ils sont plus ou moins détachés des côtes qui forment la base de la poitrine, les coudes offrent des signes de vitesse et de résistance, s'ils



sont gros, larges, et les tendons qui s'insèrent sur leurs pointes, bien sortis.

Des avant-bras. Les avant-bras droits, gros, musclés et longs, la bouture basse, les poignets courts, sont à la fois des signes de force et de pied. Les avant-bras et surtout les poignets ayant à soutenir les efforts continuels que les chiens font dans les débuchers ou dans des forêts très-assainies, il est important qu'ils soient conformés de manière à résister avec avantage à la fatigue.

De la poitrine. Souvent, d'après la largeur de son poitrail, on juge un chien comme ayant une belle poitrine. Un poitrail large, musclé, dénote plutôt le développement des muscles qui se rattachent aux épaules. La longueur et la forme des côtes renseignent plus justement sur cette partie essentielle du corps. Les côtes doivent être longues et bien arrondies dans leur courbure. La poitrine est ainsi développée en hauteur et en largeur, ce qui constitue la véritable puissance du souffle.

Du dos et du rein. Le dos et le rein qui doivent se confondre dans une même ligne horizontale, seront courts, larges et durs sous la main.

Il est indispensable qu'un chien soit bien reinté, non-seulement pour faire aisément les débuchers dans les terres molles, sauter les fossés, franchir des haies, mais encore pour suivre sans perdre de son allure, un animal qui comme le chevreuil, brosse par bonds dans des fourrés épais en ronciers, ajoncs, genêts, etc. Le chien qui est effilé, dont le rein est étroit et long, manquera toujours de fond et de vigueur. Cette mauvaise conformation dépend le plus souvent, soit de ce qu'il a chassé en meute trop jeune, soit de ce qu'élevé dans une ferme, il a vagabondé et s'est abandonné sur n'importe quelles voies à travers champs et bois.

Quelques chiens ont le rein très-court et carpé. Ce sont des chiens vigoureux, légers, et qui galopent haut. Cette forme leur est particulièrement avantageuse pour chasser dans des pays où il y a beaucoup de brandes.

Des flancs.

Les flancs doivent être ronds et courts. Beaucoup de chiens ont le flanc creux et long. En général, cela provient soit de l'abâtardissement de leur sang, soit de ce qu'ils ont souffert dans leur jeunesse.

Dans le choix d'une lice portière, il faut toujours préférer celle un peu longuette plutôt que courte de flancs. La lice levrettée, dont les flancs manquent d'ampleur, ne donnera jamais que des produits maigres de taille et d'ossature grêle.

Des hanches, des cuisses et des jarrets.

Lorsqu'un chien a les hanches larges, les cuisses rondes et musculeuses, nous disons qu'il est bien troussé et gigotté. Le jarret doit être droit, large et pas trop bas. La hanche étroite, la cuisse plate, le jarret haut et coudé sont de graves défauts. Les chiens ainsi faits de l'arrière-train n'ont pas de fond, s'usent promptement, et de plus, sont très-sujets à s'allonger. Il faut se méfier des capelets dont la pointe des jarrets est engorgée, surtout chez de jeunes chiens. Leur grosseur et leur manque de poils indiquent qu'ils ont manqué d'exercice.

Il est rare que les chiens dont les cuisses ou le ventre sont garnis de poils longs et raides ne soient pas très-vigoureux et très-rustiques.

Des pieds.

Les pieds d'un chien doivent toujours être examinés avec le plus grand soin. Sans une forme parfaite, il n'aura ni résistance en chasse, ni fond pour retraiter. Les pieds larges et longs, — pieds mous et gras, — sont défectueux. L'animal manque d'énergie

musculaire dans ces parties si importantes. Il est sujet à s'allonger facilement des doigts, et on peut en conclure qu'il a été mal élevé, privé d'ébats. Les meilleurs pieds sont ceux qui rappellent la forme de celui du loup, au talon large et à la pointe serrée, ou celle du pied du chat, pied rond, aux doigts courts et au talon bien proportionné, tous signes de résistance. Les pieds ainsi faits sont préférables à ceux qui ont la forme du pied du lièvre, pieds, à mon avis, trop longs, partant trop tendres.

Des dents et de leurs connaissances.

Quelques jours après sa naissance, le chien pousse ses dents de lait. Suivant sa race, elles tombent à cinq, six ou sept mois; mais en général, à huit mois, sa gueule est faite; il a poussé toutes ses dents de remplacement. Les chiennes ont leur gueule plus tôt faite que les chiens.

Le chien adulte porte quarante-deux dents dont : six incisives, — deux canines, — quatorze machelières à la mâchoire inférieure : — et, six incisives, — deux canines, douze mâchelières à la mâchoire supérieure. Les incisives se divisent en quatre pinces, quatre mitoyennes, quatre coins, et ces douze dents ont leurs bords découpés en forme de fleurs de lis.

La nourriture influe beaucoup sur toutes les connaissances que peuvent fournir les dents d'un chien pour juger de son âge.

Les chiens nourris au carnage usent beaucoup et irrégulièrement leurs incisives et leurs canines. Leurs dents se déchaussent et noircissent de bonne heure. Chez les chiens nourris de mouées, les dents restent plus longtemps nettes et conservent leur blancheur jusqu'à l'âge de vingt-cinq mois environ, époque vers laquelle elles commencent à se ternir.

Mais les connaissances qui aident à reconnaître l'âge d'un chien se tirent principalement des modifications que subissent les incisives, du rasement en un mot, de leurs lobes fleurdelisées.

A *un an*, toutes les incisives sont tranchantes et éclatantes de blancheur.

A *deux ans*, les pinces de la mâchoire inférieure ont rasé.

A *trois ans*, les mitoyennes inférieures ont perdu leurs fleurs de lis, et, de plus, le lobe central des pinces de la mâchoire supérieure a disparu.

A *quatre ans*, c'est le tour des pinces supérieures; les canines sont jaunes et la gueule n'a plus sa fraîcheur.

A *cinq ans*, les mitoyennes de la mâchoire superieure ont rasé, et à partir de cet âge, les dents ne fournissent plus que des connaissances peu précises.

A *six ans*, les pinces et les mitoyennes inférieures et supérieures se sont usées de plus en plus, les coins se sont émoussés, les canines sont inégales et très-jaunes. Puis à mesure que l'animal vieillit, le poil lui blanchit autour du nez, des yeux, ses boutures s'engorgent, ses jarrets accusent peu à peu des capelets, ses pieds deviennent mous, enfin il appuie plus du talon que des doigts, qui sont garnis d'ongles longs et recourbés comme ceux d'un blaireau.

Avant de traiter séparément ces divers points de l'entretien des meutes, — le logement, la nourriture, le pansage, l'ébat, la condition et l'élève des chiens, — j'exposerai quelques considérations générales desquelles il ressortira, je l'espère, que le défaut d'hygiène est une cause de dégénérescence des races plus active encore que l'inobservation des principes de l'élève. De l'hygiène des meutes.

L'influence du couvert égale celle du vivre, et les chenils malsains sont pour beaucoup dans les épidémies qui déciment les meutes. Préserver les chiens de l'humidité qui, outre les affections rhumatismales, détermine toujours l'atonie de l'organisme, est chose de nécessité première. Mais il n'est pas moins important d'assurer, dans les chenils, le libre renouvellement de l'air, l'oxygène ayant mission de purifier le sang dans sa circulation à travers les poumons. L'air sec est plus facile à obtenir dans les chenils que dans les écuries, et le froid, loin d'être aussi préjudiciable aux chiens qu'aux chevaux, fait les premiers plus rustiques et de plus grande entreprise. Agissant à la longue sur la nature du poil, il le rend plus dur, plus épais, plus propre enfin, à la besogne que nous réclamons d'eux.

La nourriture, comme chacun le sait, forme le sang qui lui-même fait les muscles, les tendons, etc. Elle doit donc être appropriée à la nature et à la constitution de l'animal, riche et toujours réglée d'après une diététique intelligente.

Les soins de la main ayant pour effet d'exciter la circulation générale, d'agir en même temps, sur les pores de la peau, on ne saurait s'en dispenser. Pour la santé des chiens, le pansage vaut l'ébat. Il les préserve des affections éruptives auxquelles ils sont si sujets, leur donne bel air et dispense de la médication surannée à laquelle ils sont soumis, — sous prétexte de les rendre plus sains — avant comme après la saison.

L'ébat, en débarrassant les intestins, en excitant toutes les sécrétions, prévient bien des maladies dont le manque d'exercice est la véritable source. Mais il peut davantage. Devenu un travail régulier, il vivifie le sang, fortifie les poumons, durcit les

muscles, grossit les tendons, les assouplit, en un mot, il est un des plus puissants moyens de la régénération des races.

La condition a pour objet de mettre les chiens en état d'accomplir leurs travaux avec le plus de vigueur, avec le plus de résistance possible. Sans l'hygiène, c'est-à-dire, sans un chenil sain, une bonne nourriture, un pansage soigneux et surtout des ébats judicieusement menés, on ne saurait l'obtenir. J'appelle l'attention de tous les maîtres d'équipage sur ce point essentiel, car la condition assure autant la santé des chiens que la durée de leurs bons services.

Je terminerai cet exposé en rappelant que si l'élève des chiens est une industrie de propriétaire tout aussi honorable que celle des chevaux, il joue un rôle des plus importants dans l'entretien des meutes. Remonter une meute par elle-même, est le moyen le plus sûr d'avoir des chiens de même construction, partant de même pied, et de créer, par l'uniformité de la taille et de la livrée, ce bel ensemble tant prisé des véritables amateurs.

Seuls les propriétaires de vautraits, en raison même de la consommation de chiens qu'ils font, de la durée, en moyenne si courte de leurs services, ont tout intérêt à acheter leurs remontes.

Du chenil.

Il est regrettable que bien des chenils ne soient qu'une sorte d'abri entouré de palissades et non pas une habitation située, construite, organisée dans des conditions qui assurent le bien-être des chiens. Ces animaux passent au chenil la plus grande partie de leur vie, et là, ils devraient trouver plus qu'un refuge contre les intempéries de l'air et mieux que le confinement.

De sa distribution.

Un chenil n'est ordinairement qu'un rez-de-chaussée. Ses

proportions dépendent de l'importance de la meute que l'on se propose d'y entretenir. Il doit être composé, pour le moins, des pièces suivantes :

De sa distribution.

Une chambre de meute;

Deux chambres d'élèves;

Une boulangerie;

Une infirmerie;

Une chambre de valet de chiens.

Le service du chenil sera d'autant plus commode et d'autant mieux fait, que la distribution de ses pièces aura été bien comprise. Du reste, dans le but d'indiquer celle que je crois la plus convenable, il est joint à ce Chapitre (*p.* 100) un Plan d'après lequel j'ai fait construire et restaurer plusieurs chenils.

Dans les grands équipages, il est bon d'avoir deux chambres de meute pour séparer, en cas d'épidémie, les chiens encore sains d'avec ceux qui sont malades. Mais dans tout chenil, plusieurs chambres d'élèves sont indispensables. Moins on réunit de jeunes chiens, mieux ils viennent.

De son emplacement.

Un terrain parfaitement sec, dans un lieu retiré et tranquille, est le meilleur emplacement d'un chenil. Il est ainsi préservé de l'humidité par la nature même du sol, et le repos des chiens n'est point troublé sans cesse par les allants et venants.

A défaut d'une situation aussi favorable, la sécheresse du sol étant chose essentielle, il est toujours prudent de l'assurer. Il serait superflu de recommander ici le drainage. Entre autres moyens de compléter ses précieux effets, il faut faire étendre sur l'emplacement, un lit d'escarbilles de charbon d'une épaisseur de $0^{m}.25$, recouvert dans les chambres d'une couche de

bitume. Le bitume est de beaucoup préférable aux dalles ou aux pavés qui, à la longue, laissent filtrer l'eau. Mais n'oubliez pas que, malgré toutes les précautions, le chenil dont les fondations reposeraient sur un sol glaiseux, serait toujours humide, partant malsain.

L'exposition d'un chenil influe beaucoup sur la température de ses pièces. La façade principale doit être exposée au soleil levant. Les chiens sont ainsi garantis des vents du Nord, vents ressuyants et chargés de neige, des ardeurs de l'été et des vents du Midi, vents humides de brouillards ou de pluies. De son exposition.

Quant à la ventilation, on l'obtient au moyen d'ouvertures établissant un courant d'air qui assainit, en tous temps, les chambres et les rafraîchit pendant les chaleurs. De sa ventilation.

Pour prévenir l'absorption de l'humidité, les murs épais de $0^{m}.44$, les cloisons de $0^{m}.22$, seront faits de briques et non de pierres. La pierre est froide et suinte facilement. Ils seront bien plâtrés pour que la vermine ne s'engendre pas dans les interstices des briques. Leur surface sera parfaitement unie et sans fissures. De sa construction.

Enfin, quatre fois par an, ils seront, à l'intérieur des chambres, récrépits au lait de chaux. Cet enduit les assèche en même temps qu'il les nettoie.

En raison de sa destination, on calculera la hauteur et la largeur de chaque pièce. Les plafonds ne doivent pas être à moins de 2 mètres ou $2^{m}.50$ du sol. L'air, si aisément vicié par les émanations des chiens, n'en sera que plus salubre. Il faut, en moyenne, $0^{m}.80$ de long sur $0^{m}.70$ de large pour qu'un chien repose à l'aise. Ces mesures devront servir de base pour

proportionner les pièces au nombre des chiens que l'on a dessein d'y loger.

Il est sain que les chiens soient largement couchés parce qu'en cas de maladies, ils ne s'infectent pas les uns les autres. Pour prévenir la contagion, quelques veneurs conseillent de faire autant de cases que de chiens. Cette disposition, avantageuse d'une part, est souvent aussi une source de querelles et la cause d'accidents graves lorsque les chiens se pillent sur les bancs.

Selon ses dimensions, chaque chambre sera éclairée au moyen d'une ou deux ouvertures percées aussi près que possible des plafonds, afin que les chiens ne puissent tenter d'y passer. Ces vasistas s'ouvriront en dedans pour rompre les effluves de l'air, et seront faits de telle sorte qu'on puisse leur donner le degré d'ouverture jugé convenable.

En regard de ces ouvertures, au-dessus des bancs, seront posés un ou deux ventilateurs, pour que l'air impur qui plane toujours dans une pièce jusqu'à ce qu'il soit à la température de l'air ambiant, trouve son issue.

Durant les chaleurs, les chiens sont sans cesse tourmentés des mouches. On les en préservera au moyen de châssis, en forme de volets, garnis de grosse toile sur leurs deux faces. Ils assombrissent les chambres et en éloignent ces hôtes insupportables. En mouillant la toile plusieurs fois par jour, l'évaporation procure une fraîcheur très-appréciable dans les chambres.

Des portes.

Toutes les portes du chenil s'ouvriront en dehors et leurs carres seront arrondies afin d'éviter que les chiens ne s'estropient. Celles des chambres seront garnies d'un simple loquet.

A leur partie inférieure on établira un huisset volant assez haut et large pour livrer passage à un chien. Cet huisset doit être fait à coulisses de façon que les chiens aient la liberté de sortir dans les cours, de rentrer dans les chambres et qu'il soit possible de les y enfermer.

L'aire de chaque pièce, bitumée, comme j'ai dit plus haut, pour qu'elle soit lavée impunément à grande eau, sera pentée ($0^{m}.01$, par mètre) à cette fin que, prenant leur cours vers un caniveau (large de $0^{m}.30$, profond de $0^{m}.10$), les urines et les eaux se déversent par des canaux dans un puisard destiné à les recevoir. De l'aire des pièces.

La toiture doit dépasser les murs d'appui de $0^{m}.70$. Elle forme ainsi un auvent sous lequel on peut circuler à l'abri de la pluie. Les ardoises ou les tuiles transforment, il est vrai, les chambres en étuves, pendant l'été, et en glacières, durant l'hiver surtout quand il a neigé. Cependant les unes et les autres sont préférables aux toitures faites de roseaux qui sont des nids à vermine. En employant les tuiles vernies et en plafonnant les pièces, on évite ces inconvénients. De la toiture.

Les bancs ou lit des chiens, faits en bois de chêne, seront placés le long des murs parallèles à ceux dans lesquels auront été percées les fenêtres. Il est d'usage de les lambrisser pour garantir les chiens du froid de la muraille. Ces boiseries, étant sujettes à jouer par suite de l'humidité ou de la chaleur, permettent toujours à la vermine de s'y établir. Des bancs.

Pour y remédier, faites encadrer à $0^{m}.01$ de profondeur dans les murs contre lesquels sont appuyés les bancs et à $0^{m}.20$ au-dessus du niveau de ces derniers, une plinthe de $0^{m}.30$. Les

chiens ne pourront ainsi se coucher en contact avec la muraille qui restera toujours nette et propre.

Quelquefois les bancs sont placés tout autour des chambres. Lorsqu'une pièce n'est pas en proportion avec le nombre des chiens qui l'habitent, on est bien obligé d'avoir recours à cette disposition. Mais il est préférable de n'avoir qu'un seul banc. Les chiens ayant plus d'espace, le service du chenil est rendu plus facile les jours de pluie ou de neige sans risquer de les morfondre. Enfin, il est d'un plus beau coup d'œil pour qui entre dans la chambre d'une meute, de la voir massée devant soi que dispersée de plusieurs côtés.

Les bancs seront établis à $0^{m}.35$ du sol. Plus élevés, les chiens fatigués ou engourdis pourraient s'estropier en y montant, en sautant à terre, ou en tombant lorsqu'ils jouent ou se pillent. Ensuite, les bancs élevés rendent les chiens paresseux et les font contracter la sale habitude de se vider sur leur lit.

Les bancs, soutenus par des contre-forts de chêne, seront volants pour permettre de nettoyer la partie du sol qu'ils recouvrent, et pentés pour faciliter l'écoulement des urines.

Une plinthe de chêne terminera leur côté extérieur. Elle met obstacle à ce que les chiens aillent se coucher sous les bancs. Sans elle, ils esquivent ainsi une correction. Les jeunes chiens difficiles à l'accouple s'y refugient, et si on les malmène pour les obliger à en sortir, le châtiment est pire que le mal. Rien ne doit s'opposer à ce qu'un piqueux ait toujours ses chiens sous sa main. Le bord supérieur de cette plinthe, — laquelle surpassera les bancs de $0^{m}.15$, afin d'y maintenir la paille, — sera arrondi pour éviter que les chiens ne s'y blessent.

La paille est indispensable l'hiver. Au retour de la chasse, une épaisse litière réchauffe les chiens et les sèche. La paille de seigle vaut mieux que toute autre, parce qu'elle est la moins irritante pour la peau. Trois fois par semaine, elle doit être renouvelée. Du reste, plus la paille est fraîche, plus les chiens ont le poil net et brillant. L'été, il n'est pas utile d'en mettre. Les chiens trouvent plus de fraîcheur sur des bancs nus et ils ont la peau plus saine.

Des auges.

Il est économique de faire garnir de zinc, — à l'intérieur seulement, — les auges qui servent à donner la mouée. Elles ne laissent ainsi rien échapper, ne contractent aucune odeur, sont faciles à tenir très-propres et durent plus longtemps que celles en bois seulement. Elles doivent être légères, d'un transport facile, munies de poignées mobiles pour donner la mouée dans les chambres par les mauvais temps, et dans les cours, par les belles soirées.

Des réservoirs.

C'est un avantage de pouvoir faire passer un ruisseau à travers les chambres d'un chenil. L'eau courante est parfaite pour les chiens. Mais le parcours de ce filet d'eau doit être couvert pour éviter que, par les chaleurs, ils ne se couchent dans son lit et ne contractent des refroidissements souvent mortels. Pour qu'ils puissent profiter de l'eau courante sans danger, on ménagera deux réservoirs en forme de cuvettes, l'un à l'entrée du ruisseau dans la pièce, l'autre, à sa sortie. Leur largeur sera de 0^{m}.70 et leur profondeur de 0^{m}.35. Mais la disposition des lieux permettant rarement de se servir d'un ruisseau pour abreuver les chiens, on y suppléera en plaçant, au milieu de chaque pièce, un bassin en fer dont les bords

surpasseront l'aire d'un ou deux centimètres. Il sera toujours rempli d'une eau pure et fraîche, importante condition de santé pour une meute.

Outre que le bassin d'une chambre permet aux chiens, par tous les temps, d'y venir laper une eau qui reste propre, tandis que celle des bassins, creusés au milieu des cours, est salie soit par la poussière, soit par les feuilles qui volent des arbres, le fer, par son action sur l'eau, par sa résistance à la gelée, est de beaucoup préférable à la pierre.

Des cours.

Une cour assez spacieuse pour que les chiens puissent s'y ébattre, sera adjointe à chaque chambre du chenil. Carrelée ou dallée, sur toute sa superficie — sauf un certain espace où l'on sèmera du chiendent, herbe avec laquelle les chiens se purgent, — elle sera pentée pour qu'elle sèche rapidement après le lavage ou la pluie. Le carreau est préférable au pavé. Les chiens ne s'y désonglent pas dans leurs jeux ou leurs querelles. Ensuite, quoique réverbérant la chaleur, il vaut toujours mieux que le sable; car l'été, en arrosant les cours deux fois par jour, elles sont toujours plus propres, plus saines, et les chiens ont de la fraîcheur. Par les pluies ou le dégel, le sable donne forcément de l'humidité et a l'inconvénient de transformer les cours en cloaques de boue. Les chiens s'y salissent, portent la boue dans leurs chambres, sur leurs bancs, et les valets de chiens soigneux objectent avec raison qu'ils ne peuvent les tenir propres.

Pour faire le pied des jeunes chiens, il est essentiel que les cours des élèves soient carrelées. On sait que les animaux qui habitent les forêts au sol gras ou sablonneux ont toujours le

pied moins serré et moins bien fait que les animaux des pays secs et pierreux.

Chaque cour sera entourée soit d'une grille, soit d'une palissade, haute de 1m.30, et appuyée sur des murs de même élévation. Les chiens ne peuvent ainsi voir ce qui se passe aux environs et s'en inquiéter à tout instant, comme c'est leur habitude. Le rebord des murs, à l'intérieur des cours, doit être assez étroit pour qu'ils ne s'en fassent pas un point d'appui qui les aiderait à franchir les palissades. Au bas de ces murs, le sol sera penté pour que la pluie s'écoule, et recouvert de larges dalles afin que les chiens puissent y venir, à leur gré, s'étendre à l'ombre, par les chaleurs, ou se réchauffer au soleil, par les temps froids. Autrement, l'hiver, ils préfèrent rester à la paille plutôt que d'aller s'asseoir sur un sol humide. De la clôture.

Pour donner de l'ombre et procurer de la fraîcheur aux chiens pendant l'été, on plantera quelques arbres dont le feuillage est épais et tombe de bonne heure. On les plantera en dehors des cours. Dans l'intérieur, les chiens ne manqueraient pas d'y venir lever la cuisse, et malgré toutes les précautions, les feraient mourir. Des plantations.

Au centre du plafond de la chambre de meute sera suspendue une lampe que le valet de chiens de garde doit allumer chaque soir. Cette précaution est aussi indispensable pour sa sécurité personnelle que pour intervenir promptement lorsque, la nuit, les chiens se pillent. De l'éclairage pour la nuit.

Dans les chambres de quelques chenils, on place des poêles, on construit des cheminées. Les uns et les autres sont d'un pernicieux usage. Ils nuisent certainement à l'énergie et à la Des poêles et des cheminées.

rusticité des chiens en les rendant frileux et sans entreprise par les temps piquants ou les giboulées. Certes, la chaleur est très-salutaire à ces animaux lorsqu'ils rentrent de la chasse fatigués, mouillés et crottés, mais c'est moins une chaleur modérée que l'action rapide d'un feu vif, qui les sèche, les réchauffe et ranime, chez eux, la circulation du sang.

Des greniers. Je ne suis pas d'avis de placer les greniers à paille au-dessus des chambres. Quelques soins qu'on prenne, la vermine s'y introduit et finit par s'établir dans les chambres mêmes.

De l'infirmerie. La pièce consacrée à l'infirmerie sera plus longue que large. On y posera, sur deux rangs, des bancs volants assez espacés les uns des autres pour que les chiens ne puissent s'atteindre. Dans la partie du mur auquel chaque banc sera adossé, on scellera un anneau propre à fixer la chaîne qui retiendra, à sa place, chaque malade. Pour diminuer la pièce à volonté et la rendre ainsi plus chaude eu égard au nombre des chiens qu'on y confinerait, il sera bon d'établir des cloisons volantes en planches. Ce serait également chose excellente que d'y faire passer, durant l'hiver, le tuyau desservant le fourneau de la boulangerie. Dans la plupart de ses affections, le chien a besoin d'être tenu chaudement.

De la boulangerie. La boulangerie doit être munie d'une vaste cheminée propre à faire une flambée aux chiens qui rentrent de la chasse par les mauvais temps. A son manteau sera adopté un garde-feu volant pour prévenir les accidents. Au centre de son foyer, sera percée la gueule du four pour cuire le pain. On établira, dans cette pièce, un fourneau garni d'une chaudière en fer battu ou en tôle pour faire la mouée et flanqué d'une bouilloire

à robinet afin d'avoir toujours de l'eau chaude pour des bains, lavage, etc.

Deux longs coffres, fermant à clef, serviront à renfermer l'un le pain, l'autre la farine. Les écuelles, les seaux, les auges et brouettes pour donner la mouée, meubleront le reste de la pièce.

De la chambre du valet de chiens et de la salle de chasse.

Une salle attenante à la chambre du valet de chiens — qui doit être confortable et située de telle sorte qu'il exerce facilement sa surveillance, — sera garnie de supports auxquels seront pendus fouets, trompes, accouples, bottes, colliers, chapelets, etc., enfin, tous harnais et ustensiles de chasse et de pansage. Un placard fermant à clef et ménagé dans la partie la plus sèche du mur, renfermera les médicaments, trousses et instruments pour soigner les chiens.

Toute construction neuve étant humide, gardez-vous de confiner des chiens dans un chenil nouvellement construit. Pour le rendre plus promptement habitable, il faut, durant les chaleurs, établir un courant d'air en tenant portes et fenêtres ouvertes, et, par les temps humides, entretenir des braseros de charbons de bois, toutes ouvertures fermées.

Légende explicative du plan ci-joint.

Le chenil, dont le plan est ci-joint, a été aménagé pour un équipage comptant dix couples de chiens en meute et élevant, bon an mal an, vingt jeunes chiens pour sa remonte et la vente.

Son emplacement, comme superficie totale, a 520 mètres environ.

Voici les détails de la distribution de ses pièces et de ses cours.

A. *Cour du chenil.*

Cette cour a été créée non-seulement pour que sa porte d'entrée commandât toutes les autres ouvertures des cours et du chenil, mais aussi en vue d'avoir une enceinte réservée où les chiens puissent être plus facilement que dans leurs chambres et leurs cours, soit couplés par les hommes d'équipage, soit jugés seul à seul par les amateurs.

B. *Corridor.*

Fermé à ses deux extrémités par la porte d'entrée du chenil et par la porte de la boulangerie P, ce corridor a été ménagé pour garantir l'intérieur de la construction de l'humidité et du froid.

C. *Chambre d'un homme d'équipage.*

Cette pièce, outre son entrée par la boulangerie, est percée de trois ouvertures, — la première, une fenêtre permettant de voir sur la cour du chenil A et sur la cour d'hiver de la meute E; — la seconde, une porte, et la troisième, un vasistas, l'un et l'autre établis pour que si les chiens se pillent de nuit ou de jour dans la chambre D ou la cour E, l'homme d'équipage puisse intervenir promptement soit du fouet soit de la voix. Enfin, au fond de la pièce, est figurée une alcôve où il y a place pour un porte-manteau.

D, E, F, *Chambres et cours de meute.*

Un seul banc et un bassin meublent cette chambre dont la ventilation est assurée par quatre ouvertures, — la porte d'entrée sur la cour E et trois vasistas s'ouvrant sur la cour F.

Deux cours, E, F, séparées par une porte, y sont adjointes. La première, pavée, est une cour d'hiver. La seconde, sablée,

est une cour d'été ménagée sur les faces Nord et Ouest du chenil pour que les chiens, durant les chaleurs, puissent trouver de l'ombre et de la fraîcheur.

G. *Salle de vénerie.*

Cette pièce, dont la boulangerie P commande l'entrée, est éclairée par une fenêtre qui, — comme celle de la chambre de l'homme d'équipage, — permet de surveiller à la fois la cour du chenil A et celle des jeunes chiens I et I'. Cette salle est destinée à placer, au moyen de supports fixés dans ses murs, trompes, fouets, accouples, etc. Au fond, est un placard pour renfermer sous clef, médicaments, trousses, etc.

H, H' et I, I', I'', *Chambres et cours d'élèves.*

Ces deux chambres H et H' ont mêmes dispositions. Elles sont petites par rapport au nombre des élèves qu'on peut y loger, mais elles n'en seront que plus chaudes pour la nuit, et les jeunes chiens y étant à l'étroit pour jouer, se tiendront davantage au dehors, importante condition de leur développement. Du reste, l'aménagement de ces pièces garantit les élèves du froid et leur assure, sans danger, de la fraîcheur durant l'été; car la cloison faisant face à la porte d'entrée et aux extrémités de laquelle sont figurés les appuis de deux portes volantes, permet d'établir ainsi pour l'hiver, double fermeture, en même temps que l'été, elle abrite de l'air frais de la nuit les bancs immédiatement placés derrière elle, tout en réglant favorablement la direction du courant d'air passant par la porte d'entrée et deux vasistas, l'un donnant sur la cour I, l'autre ventilant par la chambre N.

Ces deux chambres d'élèves ont issue sur trois cours dallées.

Les deux premières I, I′, étaient indispensables, mais la troisième I″, est spécialement destinée aux élèves qui se développant moins rapidement que ceux de leur âge, ont besoin d'être protégés contre l'abus que ces derniers font toujours de leurs forces croissantes. Autrement, ils dépériraient et resteraient malingres.

K et K′, L et L′, N. *Chambres et cours de lices portières.*

Ces trois pièces ont à peu près mêmes dispositions quant au placement des bancs, et quant au percement des vasistas et des portes à l'aide desquelles elles sont aérées. Toutefois la chambre K étant destinée à loger deux lices, est plus grande que celles K′ et N, réservées aux lices dont le terme est proche et qui doivent être seules. On remarquera que les portes de ces chambres ne donnent pas, — comme celle de la chambre K, — issue directe dans la cour L′. C'est afin que la lice qui a ses petits sous elle ne puisse prendre connaissance des lices voisines, ce qui la rendrait jalouse de sa progéniture au point même de la détruire.

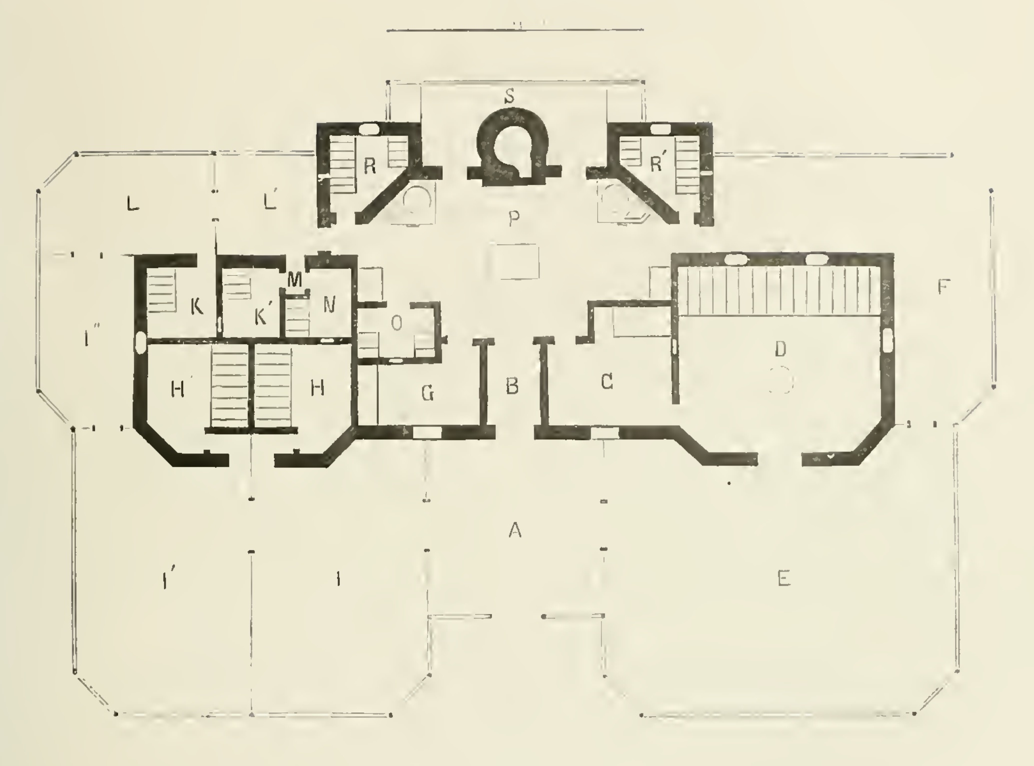
M. *Couloir.*

Ce petit couloir est le fait de la disposition particulière des chambres K et N.

O. *Chambre des petits chiens.*

Ce réduit est affecté aux petits chiens qu'on ne veut pas laisser sous leur mère et qui seront nourris au biberon. Il est éclairé par un vasistas percé dans la cloison de la salle de Vénerie, et deux bancs occupent ses coins. En laissant ouverte la porte qui donne vis-à-vis l'un des fourneaux de la boulangerie, cette petite pièce sera suffisamment chaude.

PLAN DE CHENIL.



LÉGENDE.

A. Cour du chenil.
B. Corridor.
C. Chambre d'un homme d'équipage
D, E, F. Chambre et cours de meute.
G. Salle de vénerie.
H, H et I, I, I. Chambres et cours d'élèves.

K et K, L et L, N. Chambres et cours de lices portières.
M. Couloir.
O. Chambre des petits chiens.
P. Boulangerie.
R et R. Infirmeries.

P. *Boulangerie.*

Située au centre de la construction, éclairée par les deux portes vitrées donnant dans la cour du bûcher S, cette pièce commande les infirmeries R et R′, la chambre du valet de chiens, la salle de Vénerie et la chambre des petits chiens. Pour le service des chambres K, K′ et N, elle a deux sorties, l'une sur la cour d'été F, et l'autre sur la cour L′. Elle est munie d'un four dont la gueule est percée sur le devant du foyer d'une vaste cheminée destinée à faire une flambée aux chiens qui rentrent crottés ou mouillés. A droite et à gauche des portes vitrées citées plus haut, sont deux fourneaux avec chaudières et bouilloires. Un pétrin, servant aussi de table, est placé au milieu de la pièce. Enfin, faisant vis-à-vis aux fourneaux, deux coffres à farine au-dessus desquels on placera des dressoirs pour mettre les pains, meublent cette boulangerie qui, pour décharge, a la cour S aux extrémités de laquelle sont deux bûchers pour bourrées et bois de corde.

R et R′. *Infirmeries.*

Ces deux petits corps de bâtiments qui, à dessein, ne sont reliés à la construction principale que par les portes desservant les cours F et L′, sont ventilés par leurs propres portes et leurs vasistas, ainsi que chauffés par les tuyaux des fourneaux qui les traversent — à volonté — pour sortir, l'un sur la cour d'été F et l'autre sur la cour L. Leurs bancs sont disposés à cette fin que les chiens malades aient le moins de contact entre eux et puissent, si on le juge nécessaire, être tenus à la chaîne sur ceux qui occupent les encoignures.

La clôture de ce chenil a 100 mètres de longueur.

Sa façade principale est au Levant.

De la nourriture des chiens

A l'état domestique, le chien étant à la fois carnivore et frugivore, la nourriture d'une meute consiste dans un mélange de substances animales et végétales.

Selon l'état des chiens, on se sert plus particulièrement des unes ou des autres pour la composer.

En droit cours de saison, les chiens ayant à supporter de sérieuses fatigues, leur nourriture, outre qu'elle est plus abondante qu'en tout autre temps, doit toujours être préparée avec des substances animales.

Au contraire, pendant la morte saison, il est nécessaire pour les maintenir en santé, que les chiens soient moins nourris. A cet effet, leurs mouées sont faites principalement de laitage et de substances végétales qui les rafraîchissent.

Du carnage.

Parmi les substances animales, le chien préfère la chair du cheval. Des maîtres d'équipage s'en servent pour mettre leurs chiens en état, et ils la leur font donner crue. Comme ordinaire, cette nourriture est, à mon avis, nuisible aux chiens, parce que l'on ne peut pas exiger d'eux un exercice assez sévère pour contrebalancer ses effets excitants. Le carnage brûle le sang, échauffe les chiens, les dispose particulièrement aux maladies cutanées, détruit la finesse du sentiment, déchausse les dents et leur fait contracter une odeur infecte. Il ne convient donc pas aux meutes qui chassent du fauve. Mais pour les vautraits, il est avantageux pendant et surtout vers la fin de la saison. Quand une meute a fait de longs déplacements et des chasses pénibles, le carnage ranime sa vigueur et remet les chiens fatigués en état.

Lorsque la viande de cheval est saine, bien choisie, c'est-

à-dire qu'elle provient sûrement d'animaux qui n'ont pas été infectés de maladies chroniques, drogués depuis longtemps, mais abattus par suite d'accidents ou d'usure, elle remplace avec avantage les issues de boucherie et fait d'excellentes mouées. Mais c'est à la condition, bien entendu, que la viande n'aura pas déjà bouilli, selon le faire de bien des équarrisseurs qui fournissent les chenils. Ces industriels, par une première cuisson, retirant de la viande — pour leur profit — tous ses sucs nutritifs, ne livrent plus que des résidus qui font une mauvaise alimentation. La viande ainsi desséchée, engraisse, ballonne les chiens, mais ne leur donne ni vigueur, ni fond. De l'emploi du carnage et des issues de boucherie

Les issues de boucherie, le cœur, le foie, la panse, les tripes et les pieds de bœuf et de veau, servent ordinairement à préparer les mouées. Elles doivent être bien nettoyées, lavées à grande eau; et, pour les faire réduire, la plus pure est seule convenable. Les eaux soi-disant grasses qui proviennent des cuisines sont des eaux malpropres, chargées de substances fort échauffantes et dès lors très-préjudiciables à la santé des chiens.

Le bouillon fait d'issues de boucherie et surtout d'os dépouillés en partie de la viande qui les recouvrait, rend les mouées fortifiantes, et de plus, très-appétissantes en y mélangeant la viande coupée par menus morceaux. Celui que l'on obtient par la cuisson des têtes de mouton est excellent pour rafraîchir les chiens pendant la morte saison ou après des chasses pénibles.

Des veneurs sont partisans du pain de suif pour remplacer les issues de boucherie ou la viande de cheval. Sa préparation ne constitue pas, à mon avis, une nourriture saine et je ne saurais en recommander l'usage. Du pain de suif.

Des farines.

De tous les végétaux, le froment et l'orge, sont ceux qui conviennent le mieux aux chiens. La farine de froment est la plus nourrissante et la plus saine. La farine d'orge est bonne, rafraîchissante mais moins nutritive. La farine de seigle est d'un mauvais usage; elle nourrit peu et dévoie les chiens. Celle d'avoine est excellente, elle parfait la condition des chiens, mais outre qu'elle est peu économique, elle est échauffante et il faut bien savoir s'en servir. Enfin les farines de maïs et de riz, parties égales, constituent une excellente nourriture.

Des légumes.

Comme légumes, la pomme de terre sert aussi à faire de bonnes mouées, mais il faut en user modérément. Cuites et mélangées avec du petit-lait ou simplement du lait coupé avec de l'eau ou du bouillon, les pommes de terre sont très-rafraîchissantes, et ainsi que les carottes, les choux, les navets, les betteraves, elles conviennent parfaitement aux chiens pendant la morte saison.

De la distribution de la nourriture.

Pour bien nourrir une meute, il faut qu'elle fasse deux repas par jour. Un seul ne suffit pas et vingt heures sont un trop long espace de temps pendant lequel le ventre reste vide.

Le premier repas des chiens a lieu le matin, après leur brossage. Il consiste, l'été, en pain sec, l'hiver, en une légère ration de soupe tiède. Le valet de chiens cassera, en morceaux, environ 250 grammes de pain par chien, et il s'en fera un moyen pour brosser ceux qui ne se laissent pas volontiers faire. Ils savent bientôt qu'il y a pitance au bout.

La mouée, la soupe, est le second et le plus important repas d'une meute. On la donne le soir. Dans bien des équipages, on prépare les mouées avec du pain trempé de bouillon. Il est également sain et plus économique de les faire tantôt avec de

la farine de froment, tantôt avec de la farine de maïs, de riz, d'orge, que l'on fait épaissir dans du bouillon, et auxquelles on ajoute également soit des issues de boucherie, soit des légumes. On mesure la quantité de farine nécessaire à la nourriture de chaque chien. La farine ne doit pas cuire plus d'un quart d'heure. Lorsqu'elle est suffisamment épaissie, on la retire du feu et on ne donne la mouée aux chiens qu'autant qu'on s'est assuré, à la main, qu'elle est tiède. Chaude elle est malsaine, perd le nez des chiens, et ceux qui sont voraces peuvent se faire des brûlures qui déterminent des inflammations du conduit digestif toujours longues à guérir.

Il est sain pour les chiens de mettre des os dans leurs mouées, mais seuls, les os des pieds de bœuf et de veau peuvent leur être donnés sans avoir à craindre les accidents que les os qui se brisent en bizeau, occasionnent souvent.

Tout chef d'équipage doit veiller à ce que le pain soit bien cuit et les mouées épaissies à point. Quand la mouée est à l'état d'une bouillie liquide, les fonctions de l'estomac sont tellement facilitées que l'économie ne s'assimile pas les parties nourrissantes qui devraient l'enrichir; en un mot, l'animal ne profite pas de sa nourriture. Aussi, est-ce à cette manière de nourrir débilitante, plus encore qu'au défaut d'ébat, qu'il faut attribuer ce manque de fonds que l'on remarque chez de jeunes comme chez de vieux chiens.

Il est très-important de donner la mouée à une heure fixe; c'est le moyen de rendre l'appétit aux chiens délicats. Mais la donner de bonne heure — surtout à des chiens dans la voie du chevreuil, — est une faute, parce que cet animal fait de longues

défenses. Dès que l'estomac est habitué à recevoir sa provende à une certaine heure, cette heure passée, il travaille douloureusement s'il est vide. C'est un fait physique que nous avons tous expérimenté, et la raison pour laquelle les chiens baissent de pied ou mettent bas si facilement le soir.

Du brossage des chiens.

Le brossage d'une meute est un des soins indispensables qu'elle réclame. Il en assure la santé et prévient un grand nombre de maladies qui ne sont déterminées que par la négligence et la malpropreté.

Au moyen d'une brosse de chiendent, on nettoie le poil et le cuir. Un valet de chiens habile a la main légère, sans quoi l'action de la brosse serait douloureuse et irritante. Si, sous le coup de brosse, un chien se dérobe ou se plaint, il cherchera à découvrir, soit en pesant de la main soit en rebroussant le poil, la partie du corps où l'action de la brosse ne peut être endurée. Ou l'animal a reçu une dentée sourde? — Cette sorte de blessure une fois débridée, se panse et se guérit avec du vin aromatique. — Ou il est blessé d'une épine? — Il faut alors l'extirper adroitement, avec des pinces ou un bistouri. — Ou bien enfin il est attaqué d'une maladie cutanée. Dans ce dernier cas, on examine avec soin la partie où le poil est piqué, c'est-à-dire terne et raide; si la surface du cuir n'est pas noire, sale, enflammée et surtout parsemée de petites taches de sang, signes certains d'une affection galeuse. Lorsque ces signes existent, il faut séparer immédiatement le chien malade d'avec les autres et le conduire à l'infirmerie.

Du pansage à l'éponge.

Après la brosse, le valet de chiens continue le pansage avec l'éponge. Il ne doit se servir que de l'eau la plus propre.

En hiver, il aura soin de la dégourdir, pour ne pas morfondre les chiens et les rendre, par la suite, difficiles à panser. Après avoir trempé légèrement son éponge, en sorte qu'elle soit seulement humide, il lave d'abord les yeux, remarque si les conjonctives ne sont point enflammées; ensuite, il renverse les oreilles, les lave et s'assure si elles ne sont pas excoriées par des chancres intérieurs ou attaquées de chancres extérieurs.

Le brossage d'une meute se termine par le pansement des dentées et autres blessures. En été, on enduit les parties vives d'essence de coloquinte pour les préserver des mouches.

Enfin, de temps en temps on rafraîchit la marque d'équipage qui doit toujours être nette à l'œil. Selon le goût du maître de la meute est fait ou non le poil du fouet de chaque chien.

Des bains froids pendant les chaleurs.

Au temps des chaleurs, il est très-salutaire pour les chiens de les faire baigner dans une eau courante, de les y laver à fond à la brosse et au savon noir. Il faut choisir, à cet effet, un gué ou un ruisseau à proximité d'un pré sur lequel, au sortir de l'eau, ils peuvent aller se rouler et se sécher. On les mène au bain de grand matin ; cela les rafraîchit pour toute la journée. Souvent des jeunes chiens refusent d'entrer à l'eau, on les y excite en ces termes : — *houilleau ! mes beaux ! houilleau !* — mais il ne faut jamais les y jeter. On pourra les habituer promptement à y aller d'eux-mêmes en les brossant sur la rive.

Du service du chenil.

L'ébat d'une meute est un vaste préau à travers lequel elle est promenée ou mise en liberté matin et soir. En général, il est attenant au chenil, clos de tous côtés, et son enceinte est, par endroits, pavée, sablée et gazonnée, afin que les chiens, selon la saison, puissent se coucher au sec, au frais, et prendre du verd.

Les grands équipages, seuls, ont encore de beaux ébats. La plupart de nos meutes s'ébattent modestement dans les cours de leurs chenils.

Il est indispensable que les jeunes chiens puissent s'ébattre à leur aise. C'est dans leurs jeux continuels qu'ils se développent, se fortifient et surtout se font les pieds. L'ébat est également sain pour les chiens faits. Il les empêche d'engraisser, de s'alourdir et les préserve de nombreuses maladies dont le manque d'exercice est la seule cause.

Chaque jour, une meute doit être menée à la promenade. Le lendemain d'une chasse, si dures qu'en aient été les fatigues, les chiens qui ne sont pas blessés ou aggravés, sortiront au moins une demi-heure, c'est le moyen de les défatiguer.

Au printemps, on promène les chiens dans la matinée ou l'après-midi, selon que le temps est plus ou moins favorable. Mais en été, l'ébat est toujours de grand matin pour éviter la chaleur, les mouches et les reptiles.

Le service du chenil est très-important. Il assure la santé d'une meute, contribue utilement à la mettre sous le fouet et sert à reconnaître les chiens délicats ou malades.

Du devoir des hommes d'équipage.

Le Veneur doit se lever avec le jour. Le fouet à la main et la trompe aux lèvres, il entre au chenil, réclame ses chiens, les caresse, leur parle. Son premier soin est de remarquer ceux qui restent sur les bancs, qui ont l'air triste et ne se lèvent pas joyeux aux sons de sa trompe. Il examine de suite s'ils n'ont pas les conjonctives enflammées, si leur gueule n'est point pâle, s'ils n'ont point de fièvre. En reconnaît-il de malades, il les conduit à l'infirmerie. Après avoir fait le lit de ses chiens,

changé la paille selon qu'elle est souillée ou selon qu'elle n'est plus fraîche, il procède à leur brossage.

Cette besogne terminée, le valet de chiens balaie la chambre, ou bien, s'il est nécessaire, il la lave, mais en se servant de l'eau contenue dans le bassin de la chambre. Puis il termine son service de la matinée en remplaçant l'eau du bassin, en nettoyant la cour et en jetant de la sciure de bois dans le caniveau qui reçoit les urines. Cette sciure, en s'imbibant, des sels ammoniacaux, annihile leur odeur si pénétrante. Du reste, en fichant en terre deux poteaux d'environ o^{m}.5o de hauteur, garnis de paille et frottés de temps à autre de galbanum ou d'assa fœtida, les chiens viennent pisser contre eux, de préférence à tout autre endroit.

Il est également bon, pour assainir un chenil, d'y brûler souvent des tiges de genévrier.

Le service du valet de chiens, dans l'après-midi, consiste à mener ses chiens à l'ébat. Au retour de la promenade, il s'assure qu'ils ne sont pas aggravés, blessés, puis il fait la mouée.

Donner la soupe est encore une occasion de mettre les chiens sous le fouet. De plus, en les voyant se remplir, on est à même de remarquer les chiens qui ont peu d'appétit, qui ont pu tomber malades dans la journée et ceux qui, le lendemain d'une chasse, sont les plus fatigués.

Avant de répandre la mouée dans les auges, le valet de chiens, son fouet à la main, leur parle. — *aux bancs! Chiens! aux bancs!* — Aucun d'eux ne doit s'approcher des auges s'il ne l'appelle. La mouée répandue, il les contient jusqu'à ce qu'elle soit tiède, presque froide. C'est seulement à ce signal,

lorsqu'il frappe du manche de son fouet le long des auges, c'est seulement à ces mots : — *Soupe! soupe! mes beaux!* — que tous les chiens peuvent venir. Il les surveille le temps que dure ce repas — environ cinq à six minutes — corrige les plus hargneux, renvoie aux bancs les chiens trop voraces ou ceux qui, le ventre bien rond, cherchent encore les bons morceaux.

Le repas du soir terminé, le valet de chiens lave et essuie les auges qui doivent toujours être tenues avec la plus grande propreté. Puis prenant sa fourche, il remue la paille des bancs, donne un coup de balai, allume la lampe et sonne quelques fanfares pour resbaudir les chiens et éveiller en eux le goût de la chasse.

De la condition des chiens.

La *condition* est, à proprement parler, la mise en état du corps la plus favorable au plein exercice de ses facultés actives.

Cet état artificiel est, chez le chien, l'effet principalement de mouées fort nutritives et d'ébats réguliers. Il ne s'obtient qu'avec du temps et, bien que cet animal soit d'un sang très-riche, il perd sa condition plus facilement encore qu'il ne la retrouve.

A première vue, le chien en condition se décèle par son air de santé et de vigueur. Son poil est lustré et son œil fier. Mais on reconnaît son parfait état surtout à l'adhérence de la peau avec la chair. Comme nous disons, il est alors à plein dans sa peau.

En France, peu de meutes sont vraiment en condition. Aussi, pour bien des veneurs, le chien en cet état, est-il tout d'abord jugé, par eux, trop gras; c'est une erreur. Loin de rouler sous la main comme si elle ne recouvrait que du suif, sa peau se

tient bien et accuse ainsi qu'elle est étroitement liée à des chairs fermes et volumineuses. Or la chair, c'est la vigueur.

Dans sa marche, la condition suit toujours le tempérament de l'animal. Tel chien sera mis et maintenu en condition plus vite et plus facilement que tel autre. La même nourriture, les mêmes ébats ne conviennent donc pas également à tous les chiens. Il en est, en effet, d'une nature telle que, nourris à la mouée, on leur userait plutôt les pattes sur les routes que faire qu'ils n'engraissent point. A de tels chiens, il faut exclusivement du pain sec. A l'heure de la soupe, on leur en casse dans une auge à part et on mesure, bien entendu, la ration à leur appétit. Certains piqueux ont un tout autre régime pour les chiens mis au gras. Ils se contentent de les repousser des auges à grands coups de fouet et ne leur permettent de s'en approcher que lorsqu'elles sont à peu près vides. N'est-il pas pitoyable de voir affamer ainsi de pauvres animaux sous prétexte de les empêcher de prendre de la graisse?

La condition procède du tempérament de l'animal.

D'autres chiens se nourrissent mal et sont difficilement en bon état. Cela provient soit de la délicatesse de leur race, soit de vers, soit d'un mauvais régime dont ils ont souffert pendant leur croissance. Là encore, la condition a de précieux avantages. Par la régularité qu'elle exige quant à la nourriture, quant aux ébats, elle refait la constitution de l'animal et il n'est pas un chien à qui elle ne rende l'appétit. Toutefois, il faut aux chiens délicats de la mouée deux fois par jour et, de temps à autre, quelques tranches de carnage cru. Au repas du soir, appelés les premiers, on leur donne la mouée dans une auge à part pour leur laisser le temps de se remplir, au lieu de leur

permettre, selon le faire habituel de nos hommes de chasse, de choisir dans les auges de la meute les meilleurs morceaux. C'est ainsi qu'on les rend plus difficiles encore à nourrir. En outre, les autres chiens sont injustement privés du meilleur et du plus appétissant de leur nourriture.

De l'exercice selon les chiens.

Le même principe règle les ébats, leur distance et leur allure.

Combien de vieux chiens — et je qualifie tels les chiens de cinq ans et plus — ont été raccourcis de plusieurs saisons, ruinés avant l'âge. pour avoir été, — suivant l'expression usitée dans nos chenils, — courus, couplés qu'ils étaient avec de jeunes chiens ou des chiens de remonte. Bah! All right! et réclamés en avant et fouettés par derrière, il faut qu'ils marchent tous bon gré mal gré! Puis, après une telle pratique, on s'étonne que de bons chiens aient sitôt perdu leur pied! Mais cela ne peut pas être autrement, quand on exige de tous les chiens le même travail. Les uns, par leur tempérament comme par leur âge, ne réclament, pour être en parfaite condition, qu'un seul ébat par jour, tandis qu'à d'autres, deux sont indispensables.

La condition étant, comme je l'ai dit plus haut, un état artificiel du corps, une exaltation en quelque sorte, des puissances de l'animal, il tombe sous le sens que si elle nous met à même de jouir des meilleurs et des plus longs services que les chiens puissent rendre, la saison finie, ces animaux ont non-seulement besoin de repos, mais d'un régime éminemment rafraîchissant. En les mettant toujours à l'ouvrage, ils s'useraient rapidement. Tel n'est pas là le but.

Époque de la mise en condition des meutes.

A la mi-Juillet. une meute doit, selon moi, commencer sa condition pour avoir, au 1er Septembre, le pied prêt.

Des purgatifs.

La nécessité d'exciter les intestins à la parfaite absorption des éléments les plus riches de la nourriture, commande tout d'abord de purger les chiens. Servez-vous de l'aloès en poudre à la dose de 1 gramme par tête. Ses effets sont non-seulement excitants mais très-toniques. Pour les seconder, il est nécessaire d'y préparer les intestins, la veille, par une mouée très-liquide. faite avec du bouillon dans lequel on laisse épaissir, dix minutes environ, de la farine et du son d'orge, parties égales.

Les substances animales, cela va sans dire, doivent composer chaque jour la nourriture des chiens en voie de condition. J'ai traité assez longuement de leur préparation variée pour ne pas avoir besoin d'y revenir ici.

De l'allure et de la distance des ébats.

Jusqu'au 1er Août, les promenades — une par jour, — auront lieu au pas des chevaux, de grand matin et particulièrement sur les routes ferrées. Les chiens s'y font la sole promptement et cela avance la condition des chevaux sans préjudice pour leurs membres.

En Août, les exercices seront plus sérieux comme durée et comme train.

Enfin, durant la dernière quinzaine de Septembre, pour mettre tout à fait les chiens en condition, ils feront deux fois par semaine, le même travail que les chevaux. C'est ainsi qu'au commencement des chasses, les premiers par rapport aux seconds, seront à leur marque convenable pour que, selon ce principe de tout équipage, l'écurie domine toujours le chenil.

Du reste, l'allure des ébats ne doit jamais être plus vite que le train auquel on enlève les chiens en chasse, c'est-à-dire un bon trot. Leur durée doit être judicieusement graduée. On

demande peu d'abord et pendant quelque temps, pour exiger ensuite davantage. D'ailleurs, c'est en consultant souvent l'état des chiens qu'on règle la durée, la distance et l'allure des ébats. Il est un signe certain pour en justement apprécier les effets. Trois heures environ après leur rentrée au chenil, les chiens ne doivent pas avoir l'air las, mais se lever des bancs gaiement au premier appel de trompe. Qu'on ne l'oublie pas, pour mettre en condition les chiens comme les chevaux, exercez-les, mais ne les fatiguez pas; autrement, c'est les user.

Les ébats, quelque temps qu'il fasse, auront lieu régulièrement tous les jours. Les chiens n'en seront que plus rustiques. S'ils ont reçu des giboulées, de retour au chenil, ils se sécheront devant le feu, puis on les brossera pour faire tomber la boue et on leur préparera un épais lit de paille.

Des altérants.

Le chien étant particulièrement disposé aux éruptions cutanées, il est indispensable durant sa mise en condition, de se servir d'altérants, pour les prévenir. Toutefois, ces éruptions n'ont pas le même caractère que les affections ordinaires de sa peau. Sans être négligées, elles ne sont nullement inquiétantes. Les unes accusent la richesse du sang, les autres, l'appauvrissement général de l'organisme. Un régime rafraîchissant, quelques altérants, en font disparaître promptement les effets, sans avoir recours aux onguents et autres soi-disant panacées si en faveur dans nos chenils, et dont le pire avantage est à mes yeux, de renfermer, comme on dit, le loup dans la bergerie.

Le meilleur altérant est le soufre. Ses propriétés sur les tissus cutanés sont fort remarquables. Insapide, son administration, en poudre fine, est très-facile. On le mélange à la mouée

du soir à la dose d'une cuillerée à soupe, par chien. Selon l'état plus ou moins avancé des chiens, usez-en tous les dix jours ou seulement deux fois par mois. Les chiens auront la peau nette.

D'ailleurs, pour prévenir les inflammations, un piqueux intelligent consultera souvent l'état et la couleur des ordures de ses chiens. Selon qu'elles sont molles et jaunes ou dures et terreuses et surtout noires, elles accusent certainement le bon ou mauvais état du foie et des intestins.

De l'échauffement des reins et des diurétiques.

Les chiens sont également sujets aux rétentions d'urine, à la suite de chasses très-dures dont les fatigues affectent particulièrement les reins. Il est sain pour eux, une fois par semaine, mais principalement le soir même d'une journée sévère, de jeter dans leur eau du sel de nitre à la dose de 2 grammes par litre d'eau.

La veille d'une chasse, que la mouée soit plus abondante et donnée plus tard que d'habitude. Laissez les chiens s'en bien remplir. C'est cette mouée qui, le lendemain, fera leur vigueur bien plus que le pain qui leur sera cassé le matin même de la chasse.

Des soins à donner aux chiens, la veille, le jour, et le lendemain des chasses.

Les jours de chasse, que les chiens aient fait ou non curée, il ne leur faut qu'une mouée très-liquide, autant que possible préparée avec du bouillon de têtes de mouton.

Le lendemain, de bonne heure, ils seront menés à l'ébat. Seulement, c'est alors une promenade qui n'a pour but que de les dégourdir, les faire se vider et non exiger d'eux le travail habituel. Rien ne les défatigue mieux et plus promptement.

Des soins pendant les gelées.

Lorsque les gelées viennent interrompre le courre, temps durant lequel les chiens sont extrêmement voraces, ne diminuez

jamais la nourriture, mais préparez-la soit avec de la farine et du son, parties égales, épaissies dans du bouillon de têtes de mouton, soit avec du pain arrosé de laitage. En un mot, rafraîchissez les chiens, mais ne les affaiblissez pas.

Si le temps est bien pris à la gelée, on en profitera pour leur donner un purgatif doux (sulfate de soude, 30gr par chien). Avec des ébats sur les routes qui font poussière, cela ne peut qu'aider à les maintenir en parfaite condition.

Des races françaises de chiens courants.

Jadis la France était riche en chiens d'ordre. Les Ardennes, la Bresse, la Picardie, la Bretagne, la Normandie, la Vendée, le Poitou, la Saintonge et la Gascogne possédaient des races fameuses, races distinctes entre elles non-seulement par la livrée et les formes, mais encore par leurs qualités appropriées à la chasse de tel ou tel animal.

Aujourd'hui, le sang d'un grand nombre s'est fondu dans les croisements. Seuls, quelques rares spécimens de race pure survivent encore.

Des causes de leur dégénérescence.

Les essais infructueux, les tentatives avortées qui signalèrent, en 1639 et 1691, les débuts de l'organisation des Haras, autorisent à penser que si les races de chevaux furent frappées de dégénérescence par le seul fait de l'enfance dans laquelle végétait l'art d'améliorer toutes les espèces animales, les races de chiens subirent la même influence. Que l'épizootie de 1763 et la Révolution de 1793, l'une en faisant périr en France un grand nombre de chiens, l'autre, trente ans après, en décimant les veneurs, en détruisant leurs meutes, aient été des désastres, elles n'eurent pour conséquences que d'aggraver encore le mal déjà fait. Car, en 1722, le comte de Toulouse, alors Grand-Veneur,

incorpore sa meute déjà formée de bâtards anglais dans les chenils de la Couronne, et D'Yauville accuse la dégénérescence des chiens français qui, à cette époque, composaient les meutes royales. « Grands et beaux, dit-il, mais sans sagesse et sans vigueur! » L'illustre Commandant de la Vénerie nous parle-t-il des chiens normands : « Ils rapprochaient, chassaient et criaient « bien, on en faisait venir autrefois pour entretenir les meutes « et pour en tirer race, mais les beaux sont devenus très-rares, « et la bonne et ancienne race est dégénérée depuis surtout « que MM. les Normands se sont aussi décidés pour les chiens « anglais, chiens d'autant plus à la mode aujourd'hui qu'on veut « aller vite et prendre à tel prix et de quelque façon que ce soit.

« Les chiens de Saint-Hubert ajoute-t-il, étaient autrefois « recherchés ; mais ils sont dégénérés, puisque, de six ou huit « que M. l'abbé de Saint-Hubert donne chaque année au Roi, il « est rare qu'on en garde dans les meutes de Sa Majesté. On « en a dressé quelques-uns pour limiers et qui se sont trouvés « bons, mais ceux de cette espèce sont plus rares que jamais. « et on n'y compte pas plus que sur les chiens courants. »

Le défaut des connaissances élémentaires de l'élève, la négligence des maîtres d'équipage, ont été tour à tour les causes principales de l'abâtardissement et de la perte des races. L'observation, la persévérance, bases premières de l'amélioration des espèces, étaient incompatibles avec l'esprit frivole et léger qui jadis, bien plus qu'aujourd'hui, fut un des principaux caractères des gentilshommes s'adonnant aux déduicts de la Vénerie. Et cependant, sous Louis XIII comme sous Louis XIV, ont vécu des écuyers et des veneurs consommés! Preuve chaque

jour nouvelle, que manier un cheval ou mener une chasse ne sont pas mêmes choses que faire des chevaux et des chiens, bien que les hommes habiles à se servir des uns comme des autres soient les meilleurs juges des qualités qui leur sont nécessaires.

Ensuite, de tout temps, s'ils furent nombreux les maîtres d'équipage qui aimèrent passionnément la chasse, beaucoup n'ont-ils pas confié l'entretien de leurs meutes à des serviteurs qui, malgré qu'ils fussent adroits dans le métier, ignoraient les principes conservateurs et régénérateurs des races ? Livrées à leur direction, les meutes devaient forcément dégénérer sous l'influence de croisements auxquels ne présidaient ni le choix du sang ni la combinaison des qualités. Ajoutez à cela le manque de soins indispensables qui ont trait à l'hygiène des chiens et qui sont les moyens les plus puissants de l'entretien d'une race, et vous trouverez ces justes, mais tristes résultats : à savoir, qu'outre le déplaisir de posséder des chiens ayant perdu de leurs qualités, les veneurs, ne retrouvant plus la compensation de leurs frais, durent renoncer à l'élève. Partant les chiens d'ordre devenant de plus en plus rares et, par conséquent d'un prix élevé, nos maîtres d'équipage remontèrent en Angleterre où ils trouvaient et du choix et du bon marché.

L'introduction des Chiens Anglais en France, est donc moins le fait de la mode que de la nécessité. En un mot, les chiens anglais répondaient à un besoin et c'est ce qui fit leur vogue, comme celle des chevaux tirés de l'Allemagne, de la Hollande, des Pays-Bas, pour faire face aux exigences de la guerre et du luxe.

Des conséquences de l'importation des chiens anglais.

L'importation des chiens anglais devait avoir, pour conséquences inévitables, leur croisement avec nos races. Gaffet de La Briffardière, gentilhomme de la Vénerie, D'Yauville, Goury de Champgrand, Desgraviers, font tous l'éloge des bâtards anglais. Seul, Leverrier de La Conterie, tout en constatant que la Normandie en est remplie, dédaigne ces chiens fort vites qui, dit-il, « ne crient ni ne rapprochent et auxquels il faut des voies chaudes et, pour prendre, un temps fait exprès. »

Sous l'influence de ces croisements, nos races peu à peu se fondirent, et il ne resta bientôt plus que quelques familles de ces chiens tenus en si grand honneur partout où régnait l'art de chasser à courre. C'est là qu'on peut nous reprocher, après avoir laissé décomposer le sang de nos races, de ne pas avoir su profiter de l'élément étranger pour les recomposer, en s'efforçant de conserver le type accusé qui était propre à chacune d'elles. Les chiens anglais le plus généralement importés alors et désignés sous le nom de chiens du Nord par D'Yauville, avaient dans les veines du sang de nos races les plus estimées. Ils convenaient donc encore mieux que ne conviennent aujourd'hui les fox-hounds auxquels ils ont donné naissance.

Juste hommage à l'habileté des chasseurs anglais.

Il serait aveugle de ne pas rendre hommage au génie de la Nation Anglaise à façonner toutes les espèces aux besoins comme aux plaisirs de l'homme. Les chiens tirés chaque jour d'Angleterre, n'en sont pas une des preuves les moins éclatantes. La création du fox-hound dont les qualités sont appropriées avec une si grande justesse d'esprit et d'observation, non-seulement à la nature du pays mais encore à celle de la voie de l'animal qu'il est destiné à poursuivre, fait le plus grand honneur aux amateurs

du fox-hunting, en même temps qu'elle est pour nous un précieux enseignement. Si ces chiens sont parfaits et pour leur pays et pour le mode de chasse en vue duquel ils ont été perfectionnés, leur emploi dans des conditions tout autres est chose peu judicieuse. Inspirons-nous donc de leur exemple. Entretenons et améliorons nos races les mieux appropriées à notre chasse à courre.

Des races françaises actuellement existantes.

Bien qu'aujourd'hui nous n'ayons plus que peu d'individus de sang pur, il n'en est pas moins avéré que bien des meutes issues de croisements avec le sang anglais, ont conservé le type français parfaitement accusé. C'est la voie dans laquelle nous devons nous efforcer de progresser pour reconstituer nos races et dont le but sera atteint par l'emploi exclusif, dans les croisements, d'étalons d'origine française.

Le cadre de cet Ouvrage ne comportant que la description des chiens les plus propres à la chasse du chevreuil, je me bornerai à indiquer leurs différents types. Mais les amateurs désireux d'une étude complète de toutes nos races de chiens d'ordre, seront pleinement satisfaits en consultant les derniers travaux de mon ami M. le comte Le Coulteux de Canteleu, travaux en cours de publication sous le titre suivant : *Les Races de Chiens Courants Français au* XIX[e] *siècle*. Recherches consciencieuses, observations fruit d'une grande expérience, descriptions et planches d'après nature, tout fait de cet ouvrage un document des plus précieux non-seulement pour les Maîtres d'équipage contemporains qui s'occupent de la recomposition de nos races, mais surtout pour les veneurs de l'avenir qui y puiseront, sur elles, les renseignements tant historiques que typiques les plus complets qui aient jamais paru jusqu'à ce jour.



Chien de Virelade.

Du chien de Virelade.

Issu des plus beaux types de ces races fameuses de *Saintonge* et de *Gascogne* qui elles-mêmes avaient dans les veines du sang des *Chiens Noirs* et des *Chiens Blancs* de *Saint-Hubert*, et, à ce titre, représentant la race la plus pure comme origine française, le *chien de Virelade* a droit au premier rang.

De haute taille, à la livrée blanche sous larges taches noires et quatrœillé de feu pâle, le chien de Virelade est de grande tournure. Sa tête est belle; ses oreilles sont longues, souples et tire-bouchonnées; son museau est allongé et son nez gros et bien ouvert.

Son corsage est long mais puissant; sa poitrine profonde, son rein arqué; ses membres forts et sa cuisse descendue. Son pied bien fait, a tantôt, comme le chien de Saintonge, la forme de la patte du lièvre, tantôt comme le chien de Gascogne, celle du pied du loup.

De haut nez, bien gorgé, le chien de Virelade a du train, beaucoup de fond et, dans sa menée, est parfaitement collé à la voie. En un mot, il a hérité des excellentes qualités qui faisaient la haute valeur de ses ancêtres.

C'est à M. le baron Joseph de Carayon la Tour, c'est à son noble goût pour les beaux chiens français, goût si bien partagé par ses amis MM. le comte de Saint-Légier et le baron de Ruble, propriétaires des derniers types pur-Saintongeois et Gascon, — que nous devons la composition de cette magnifique race dont l'existence ne date que de vingt années environ. Grâce aux soins et à la persévérance du Maître de l'équipage de Virelade, elle conserve sa pureté, se perfectionne de jour en jour et le dernier mot n'en est pas dit. *Pl. XI.*

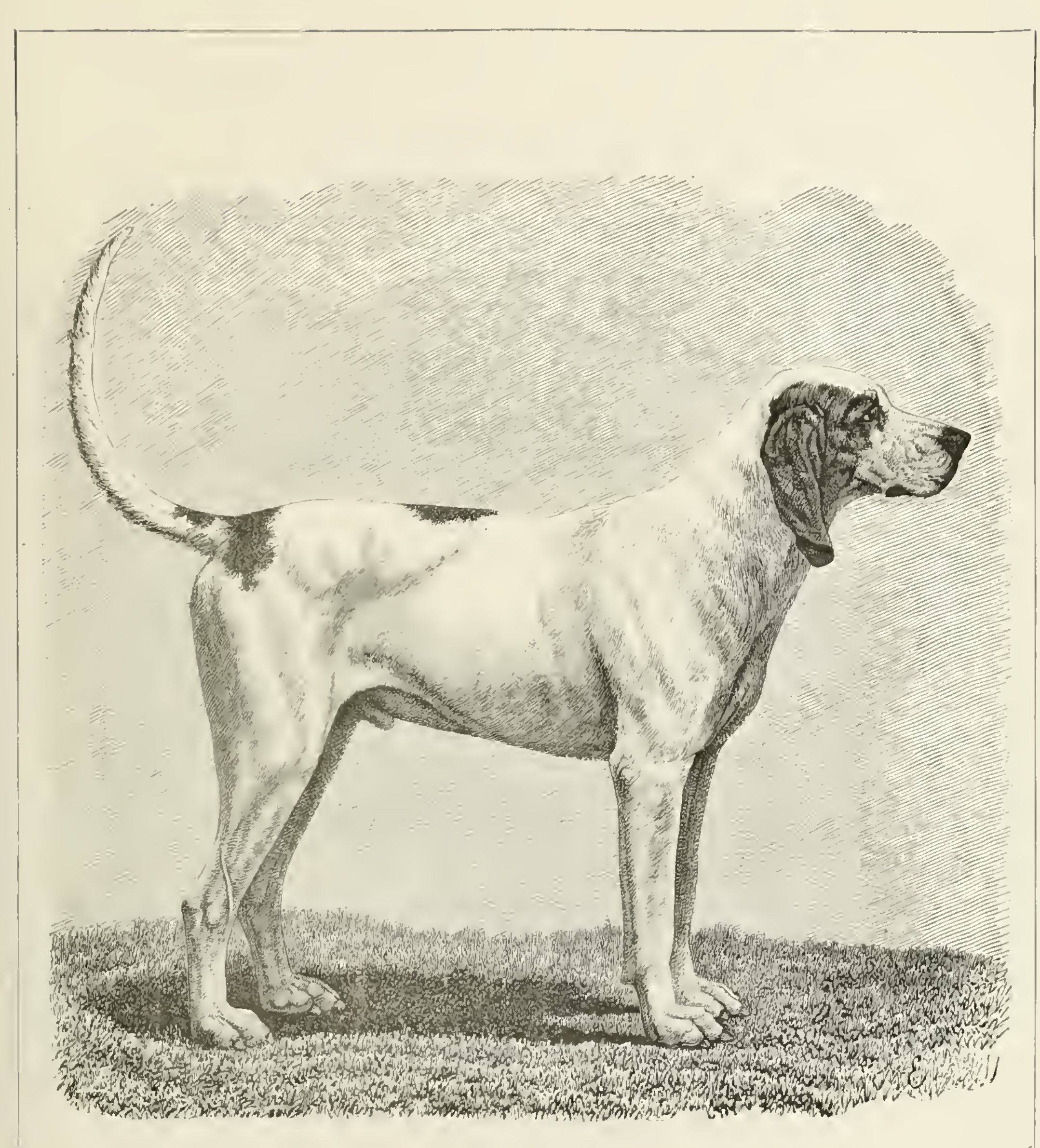
Du chien de Vendée.

La seconde place appartient au *chien de Vendée,* descendant des célèbres *Greffiers* ou *Grands chiens blancs du Roy,* dont telle est l'origine d'après Charles IX et de Salnove :

« Ils s'appellent Greffiers parceque du temps du Roy Louis XII, « on print un chien de la race des chiens blancs de Saint- « Hubert auquel on fit couvrir une bracque blanche et fauve « d'Italie qui estoit à un des secrétaires du Roy qu'en ce « temps-là on appelait Greffier et le premier chien qui en sortit « estoit tout blanc hormis une petite tache fauve qu'il avait sur « l'épaule comme encores à présent est la race. Le chien « estoit si bon qu'il se sauvait peu de cerfs devant lui et il fut « nommé *Greffier* à cause du dit Greffier qui avait donné la « chienne ; auquel chien on fit couvrir une lyce blanche d'où « provinrent treize petits tant chiens que lyces et tous aussi « bons et excellents que lui et qu'alors les chiens blancs commen- « cèrent à prendre le premier rang d'entre les chiens et se « le sont maintenu avec justice jusqu'à présent. »

De nos jours, le chien de Vendée porte encore indélébile le sceau de son origine. Il est de grande taille. Sa livrée est blanche et semée de rares taches fauve orangé. Sa tête sèche, nerveuse, légèrement busquée, aux oreilles longues, souples et vrillées, est attachée à un cou long, net, musclé et d'une grande élégance. Son corsage est fort et en lame. Son rein est bien arqué ; ses membres sont secs, nerveux, et ses pieds excellents.

Chasseur très-brillant, mais parfois fougueux, il est d'un nez très-fin, d'un grand pied, très-bien gorgé mais un peu chiche de crier. Il rallie parfaitement, est fort requérant en chasse et se créance bien. *Pl. XII.*



Chien de Vendée.



Chien de Normandie.

Elevé avec soin, le chien de Vendée est plein d'énergie et de résistance. Je puis certifier que j'en ai vu tenir tête, facilement et plusieurs saisons de suite, à des remontes de chiens anglais.

Du chien Normand.

« Vingt-cinq pouces de taille, la tête bien attachée et plus « longue que grosse, le front épié et large, l'œil gros et gai, le « nez bien ouvert, l'oreille longue, basse, mince, avalée et papil- « lottée en dedans, le corps bien proportionné aux jambes mais « plus étriqué que goussaut, le rein haut, large et harpé, les « hanches hautes et larges, la queue grosse près des reins « mais se terminant comme celle d'un rat et tournée sur le « rein en demi-cerle, la cuisse bien troussée et gigottée, la « jambe forte, nerveuse et le pied sec. . . . . . . »

Tel est le portrait que Leverrier de La Conterie, il y a plus de cent ans, nous a tracé du *chien Normand.* L'étude ci-jointe du type actuel de cette superbe race prouvera, je l'espère, qu'entre les mains des véritables amateurs du pays, elle a conservé beaucoup de son ancienne forme.

Fin de nez, d'une gorge admirable, très-droit dans sa menée, le chien Normand est un chien de recri hors ligne. Il brille encore plus par son fond que par son train, est très-mordant, se met facilement dans n'importe quelle voie et s'y créance également bien.

Quant à son origine, c'est un sujet d'étude qui intéresse trop directement la recomposition de la race — aujourd'hui réduite à un petit nombre d'individus, — pour que je n'en traite pas longuement.

En 1763, Leverrier de La Conterie écrivait :

« Nous avons, en Normandie, deux espèces de chiens courans « de race vraiment pure, l'une en chiens *gris fauves* et *noirs*, « l'autre en chiens *blancs*...... Les chiens gris noirs et fauves « sont plus vigoureux, plus entreprenans, moins sensibles au « froid, chassant tout et se servant plus diligemment dans les « défauts; mais toutes ces bonnes qualités ne leur mériteront « jamais la préférence sur les chiens blancs qui sont beaucoup « plus sages, plus dociles et qui gardent mieux le change. »

Vingt-cinq ans plus tard, en 1788, D'Yauville disait :

« Dans le nombre des limiers qui nous viennent de « Normandie, il y en a de *noirs*, mais ils sont plus commu- « nément *gris* non pas d'un gris comme les chiens Tartares, mais « d'un *gris tirant sur le brun*. Les *noirs* sont marqués de *feu* et « ont aussi du *blanc* à la poitrine. Comme les uns et les autres « ressemblent beaucoup à ceux qu'on voit représentés dans les « anciens tableaux et sur les vieilles tapisseries, on pourrait croire, « et il y a même apparence, que les deux races de chiens *noirs* « et *gris* dont il a été parlé ci-devant ont été croisées et que des « deux, il s'en est formé une qui s'est conservée jusqu'à présent. « Ce que je puis certifier, c'est que la race existante est si « ancienne que les plus vieux veneurs tant de Normandie que « de ce pays-ci, disent que leurs anciens n'en connaissaient point « l'origine. Les limiers d'aujourd'hui sont des chiens de 20 à « 22 pouces. Ils sont épais, ils ont la tête grosse et carrée, les « oreilles longues et larges, les cuisses et les reins bien faits. « Ils sont vigoureux et ont le nez très-bon. Ils sont enfin hardis « et même méchans. »

D'après les renseignements si précieux que ces deux veneurs



Chien bâtard du Poitou.

également célèbres nous ont laissés touchant la livrée, les formes et les qualités propres aux chiens Normands, leur parenté avec les chiens de Saint-Hubert n'est plus douteuse, et leur parfaite ressemblance avec ces derniers sera plus nettement accusée encore par les descriptions suivantes, tirées des traités de Vénerie du Roy Charles IX, de Jacques du Fouilloux et de de Salnove.

En 1570, Charles IX écrivait :

« Les premiers chiens qui ont esté en notre Europe, ont esté « la race des *Chiens noirs* et celle des *Chiens blancs* — mais celle « des chiens blancs a esté depuis confondue (1508) en celle des « chiens *Greffiers blancs* — toutes les deux sont venues de « M. Saint-Hubert. Les *chiens noirs* sont de moyenne stature. « La vraye race d'iceux sont *quatrœilliers de rouge* c'est-à-dire « ont des marques *rouges* ou *fauves* sur les yeux et commu- « nément le *poil de leurs iambes* est de la *même couleur*, s'ils ont « du *blanc*, c'est peu et sur la *poitrine*. Ce sont chiens longs, « peu rablets et qui n'ont grande force : leur façon de chasser est « par le menu et suyuent tousiours la beste qu'ils chassent à « l'endroit des voyes par où elle passe, ne forboutent point....... « cette race de chiens est bonne pour gens qui ont les gouttes « et non pour ceux qui font métier d'abréger la vie du cerf et « quant à moy ie trouve qu'ils sont meilleurs à la main que hors « du couple. »

Vers la même époque, Jacques du Fouilloux dit :

« Les chiens que nous appelons de Saint-Hubert doivent être « communément tous *noirs*....... ils sont puissans de corsage, « toutefois ils ont les jambes basses et courtes : aussi ne sont-ils « pas vistes combien qu'ils soient de bon nez, chassans de

« forlonge, ne craignant les eaux ne les froidures........ les « limiers en sortent bons, mais pour en faire race pour courir, « je n'en fais pas grand cas. »

De 1570 à 1665, les Chiens Noirs de Saint-Hubert s'améliorèrent beaucoup, car de Salnove, dans sa Vénerie Royale, s'exprime ainsi sur leur compte :

« Les Chiens Noirs sont les plus propres et les plus commodes « pour courre le cerf après les Blancs. La première impression « que j'en ay vient de deux meutes entières de Chiens Noirs que « j'ay veues l'une à Monseigneur le Cardinal de Guyse et l'autre « à Monseigneur le Duc de Souvray (l'un des meilleurs chasseurs « de ce temps), qui étaient de grands et beaux chiens, aussi « bien taillez qu'il s'en puisse voir et à qui j'ai veu prendre « plusieurs cerfs dans les païs où il y avait force change ; mais « en ces chiens de *poil noir*, il faut qu'il y ait distinction de « marque pour réussir à chasser le cerf et devenir sages qui « sont ceux qui ont leurs marques *blanches* et non *rouges* que « nous appelons de *feu* à cause que tels chiens sont trop ardens « pour garder change. Mais ceux que j'ai nommez les premiers « sont beaux et hardis chasseurs, ayant force et vitesse, ils « tiennent longtemps sur pied et pourchassent bien ayant le « nez bon....... »

Enfin, à ces descriptions, — toutes accusant les mêmes traits caractéristiques de race, — je me permettrai d'ajouter :

Qu'après avoir étudié — en France d'abord, les meilleurs types de bloodhounds ou chiens de Saint-Hubert importés d'Angleterre, — chez Nos Voisins ensuite, les plus beaux spécimens qu'ils en possèdent actuellement, — j'ai pu comparer ces derniers

avec ceux des chiens Normands de M. le comte de Trebons qui, aux yeux de cet habile éleveur, sont, comme conformation et qualités, les plus fidèles représentants de la race qu'il a toujours tenu à conserver dans son chenil. Or, j'ai été tellement frappé de leur ressemblance, et sous le rapport des couleurs de la livrée et des formes, et sous le rapport de leurs façons soit au chenil, soit dans la campagne, que, pour moi, la ligne de descendance des chiens de Normandie par les chiens de Saint-Hubert est absolument incontestable. Bien plus, je suis convaincu que par des croisements avec des étalons et des lices bloodhounds et surtout par l'élevage dans le pays, les Veneurs Normands peuvent facilement recomposer l'admirable race de chiens qui, dans leurs chenils, est aujourd'hui presque éteinte par l'abus trop longtemps continué des croisements avec le fox-hound.

Comme toutes nos races de l'Ouest, celles du Haut et du Bas Poitou ont eu leurs caractères modifiés par l'alliance du sang anglais. Aujourd'hui, si elles ne sont plus représentées que par d'excellents bâtards, elles offrent à l'œil cependant, des différences de type que seule l'ancienneté du sang des races françaises croisées, — notamment celle de Saintonge, — pouvait conserver.

A la livrée tricolore ou sous poil blanc avec taches noires, à la tête légèrement busquée, au museau allongé, à l'oreille mince et courte, les bâtards du Poitou sont chiens de haute taille et d'un modèle très-élégant. Ils ont le cou net, les épaules admirablement attachées, la poitrine très-descendue, le rein court, harpé, la cuisse légère mais parfaitement musclée, les jambes longues et nerveuses et le pied plus long que rond mais serré.

Ces chiens, ainsi que l'indique leur construction élancée, ont

partout beaucoup de train, bon nez, grand fond, belle ardeur et se créancent promptement dans n'importe quelle voie.

Tels sont les types des races auxquelles, selon moi, doivent appartenir les étalons et les lices recherchés en vue de former une meute pour chasser chevreuil. Elles comptent actuellement assez d'individus pour que le veneur désireux de créer un équipage n'ait nullement besoin de recourir à l'importation de ces chiens anglais qui, pour la plupart, ne sont que des réformes des meutes d'Outre-Manche. Quant à décider de son choix en faveur de telle ou telle de ces races, si la nature du pays où il veut monter est à consulter, voir les chiens à l'œuvre est encore le meilleur guide. Non-seulement il se rendra ainsi plus justement compte de leurs qualités et de leurs aptitudes, mais il fera l'étude de leur sang, étude qui peut seule lui tracer la véritable ligne à suivre pour entretenir, améliorer dans son propre chenil, la race préférée.

La plus puissante protection d'une industrie est celle du commerce. Pratiquons donc sérieusement l'élève : la défaveur qui pèse sur nos races dépend en grande partie de ses mauvaises conditions. Que nos chiens aient toujours leur place dans les Expositions, les Concours Régionaux; que des prix rémunérateurs soient accordés aux Maîtres d'équipage dont les produits d'origine française auront réuni le plus de suffrages et que des récompenses soient publiquement décernées aux hommes attachés à leur service : ce sont eux qui, par les soins de chaque jour, concourent puissamment à l'amélioration et au perfectionnement des races.

C'est ainsi que se propageront le goût et les connaissances de

l'élève, que se faciliteront, entre veneurs, les transactions, et alors un jour viendra où la Vénerie de France qui, par le monde entier, doit représenter l'art national de la chasse à courre, remontera ses chenils de chiens de sang français, modernes descendants de ceux dont on disait jadis :

« Ils ont la menée plus belle que les anglais, vont également « vite partout; dans un retour, reviennent la queue sur le rein, « requêtent avec ardeur, et sur la voie, crient et chassent à grand « bruit. Ils gardent plus rigoureusement change, séparent leur « animal dans l'accompagnée, et après l'avoir démêlé, le suivent « sans le perdre, le pressent, le poussent à bout et le pren- « nent! »

L'élève du chien est une science toute d'observation. En raison même de la malléabilité de sa nature, il faut sans cesse tenir compte, dans l'entretien comme dans la création de ses races, de son origine, de son type et de ses qualités. De l'élève.

Par le seul fait de conditions d'être naturelles mais différentes, telles que climat, nourriture, etc., l'espèce canine s'est forcément divisée en races qui, dociles elles-mêmes aux influences multiples de la vie domestique, se sont subdivisées en variétés.

La perpétuation des qualités propres à une race étant le but logique de son entretien, l'homme l'a naturellement voulue par l'union des individus qui eux-mêmes étaient doués au plus haut dégré de ces mêmes qualités; en un mot, par l'hérédité.

L'hérédité, telle est donc la base de l'élève. Aussi l'étude de ses lois sera-t-elle toujours la source de tous les progrès dans la continuation comme dans le perfectionnement des races. De l'hérédité.

L'hérédité a, pour premiers agents de transmission, le mâle et

17

la femelle. Mais si leur action est coopérative, l'un et l'autre y apportent des éléments personnels. C'est d'après l'examen du rôle de chacun d'eux, dans le fait capital de la génération, que peut se définir leur influence individuelle sur les produits.

Dans sa simple expression, le rapprochement des sexes est la vivification, par le fluide séminal du mâle, des germes originels sécrétés par les ovaires de la femelle. Mais cet acte est complexe; bien plus, il est presque toujours consommé dans des conditions dont l'influence nous échappe. Toutefois, il est invariablement accompagné d'une commotion nerveuse simultanée avec la fécondation et dont le mâle est le promoteur chez la femelle. L'intensité de cette secousse qui réagit sur tout l'organisme des individus, nous révèlerait peut-être, — si elle pouvait être mesurée, — les lois les plus secrètes de la génération. Toujours est-il qu'elle a d'autant plus de puissance que les appétits génésiques des reproducteurs sont développés. Or, chez le chien. l'ardeur du tempérament, comme chacun le sait, est telle que la continence prolongée détermine inévitablement des affections mortelles, paralysie, rage, etc. Durant sa chaleur, la femelle est d'une impressionnabilité si vive, que bien qu'elle ne soit pas encore fécondée, la vue seule d'un mâle, quel qu'il soit, suffit souvent pour que des jeunes de sa portée future en rappellent et la couleur et même les formes. Enfin, preuve encore plus affirmative de la puissance du mâle sur elle, c'est ce fait observé de tous les éleveurs, — que l'étalon qui le premier féconde une lice, la frappe en quelque sorte d'un sceau dont l'empreinte se répète sur tous les produits de ses portées suivantes quoique nés de ses accouplements avec d'autres chiens.

D'après cela, il est juste de penser que le mâle a, dans la reproduction, une influence prépondérante, bien que la femelle nourrisse les embryons durant la gestation.

Ce principe posé, étant donnés un étalon et une lice, tous les deux de même race, leurs produits seront non-seulement leur fac-simile d'autant plus parfait que, sur ces derniers, l'hérédité a agi avec double puissance, mais encore, comme caractères particuliers, ils ressembleront davantage à leur père quant aux couleurs de sa livrée, quant à ses formes, et tiendront plus de leur mère, quant au tempérament, quant aux organes de la vie et enfin quant au développement de tout leur corps.

Ainsi donc, la ressemblance des êtres procréés avec leurs auteurs, telle est, en première ligne, la résultante de l'accouplement de deux animaux de même race. Dès lors, il est logique d'en déduire que la race se transmet aux produits en raison directe de sa puissance individuelle chez les reproducteurs. Or, la puissance de la race n'est autre que la fixité des caractères qui distinguent les individus dont elle est composée de ceux des autres races. Aussi, selon cette loi, — en parfaite concordance avec le principe de l'hérédité, — les jeunes chiens nés de l'accouplement d'un étalon et d'une lice de races différentes, ressembleront-ils davantage à celui de leurs auteurs qui représentera la race la plus confirmée dans son type propre ; de même, qu'à égalité de puissance héréditaire entre les reproducteurs de deux races croisées, il y aura partage de leurs caractères entre les produits ; les uns ressembleront à leur père, les autres à leur mère.

Comme j'ai dit plus haut, l'origine, le type, les qualités, l'âge des

étalons et des lices destinés à la reproduction méritent toujours l'examen le plus attentif, soit que l'on se propose d'entretenir la race que l'on a dans son chenil, soit que l'on veuille l'améliorer, soit enfin que cette race ne répondant plus aux services attendus d'elle, on soit décidé à créer une nouvelle variété.

De l'origine des reproducteurs.

Il est indispensable, avant d'en tirer race, de s'assurer de l'origine de l'étalon et de la lice non-seulement pour savoir ce que l'on fait, mais encore parce que tous individus, nés d'un sang médiocre ou mal tracé, — ce qui est même chose pour l'éleveur, — quelques qualités qu'ils aient, sont fatalement sous l'influence d'une dégénérescence physique et morale et, dès lors, impropres à faire de bons reproducteurs. D'autre part, la ressemblance en ligne ascendante ou les coups en arrière, selon l'expression consacrée, est un phénomène fréquent dans l'élève du chien; et, si on le remarque plus souvent dans une race bien suivie que dans les races nouvellement croisées, ses effets n'en sont pas moins sensibles dans celles abâtardies ou dégénérées. Les propriétaires de meutes ne sauraient donc tenir trop scrupuleusement le pédigrée de leurs chiens. C'est ainsi qu'ils se traceront la voie la plus sûre pour en continuer et en perfectionner la race, et qu'en établissant la valeur de leurs élèves, ils s'assureront d'une vente avantageuse.

De l'âge des reproducteurs.

Il faut éviter de faire peloter de jeunes lices qui n'ont pas encore acquis tout leur développement. Elles produiront des chiens maigres de taille et pauvres de tempérament. On ne devrait jamais faire lier une lice avant ses deux ans révolus et en tirer race lorsqu'elle a dépassé sept ans. Les accouplements prématurés ou hors d'âge ont toujours été une des

causes premières de la dégénérescence de nos bonnes races.

L'étalon doit avoir fait au moins deux saisons de chasse, c'est-à-dire que, mis en meute à dix-huit mois, il sera âgé de trois ans. A cette époque de sa vie, il a toute sa vigueur et doit être créancé. A six ans faits, il a essuyé la fougue de quatre remontes successives, et son énergie est déjà bien diminuée.

Des qualités des reproducteurs.

Au commencement de ce chapitre, j'ai traité des qualités morales et physiques du chien courant et de leur jeu entre elles. Si les unes comme les autres sont héréditaires, il en est de même des défauts.

Les qualités et les défauts respectifs des reproducteurs méritent donc, lors de décider leur alliance, la plus grande attention. C'est bien par l'opposition correspondante d'une forme parfaite et bien accentuée à un vice de conformation — d'une qualité bien confirmée à un défaut — que l'on doit procéder dans l'amélioration ; mais c'est un but à poursuivre sagement, avec persévérance et sans perdre de vue que telle ou telle qualité recherchée trop exclusivement ne s'obtiendra jamais qu'aux dépens des autres.

De l'entretien d'une race par elle-même.

Quant à l'entretien d'une race ayant telles formes et telles qualités, il est assuré par l'accouplement exclusif des étalons et des lices de cette même race possédant eux-mêmes et au plus haut degré, ces mêmes formes, ces mêmes qualités. Mais dans le choix des mâles et des femelles destinés à les perpétuer, il faut éviter avec soin les alliances entre chiens trop rapprochés par la parenté. On a beaucoup dit pour et contre les unions consanguines. Leurs partisans ont été jusqu'à arguer de l'hérédité dont elles ont maintenu la puissance chez certaines espèces

restées sauvages, comme si la non-domestication de ces espèces, l'influence des milieux dans lesquels elles ont toujours vécu, n'étaient pas les plus sûrs gardiens de la fixité de leur type. Leurs adversaires les ont déclarées pernicieuses parce que, — ont-ils dit, — elles perpétuent les défauts et les vices du sang. Mais n'est-ce pas la première loi de l'entretien d'une race d'exclure rigoureusement de la reproduction tous mâles et femelles entachés de vices ou d'affections organiques? Ces théories extrêmes égarent l'esprit sans servir la vérité. Tous nos types de chiens proviennent de races dont la variabilité est toujours entretenue par les conditions artificielles de leur vie à nos côtés et nous avons sans cesse à combattre une loi fatale de leur élève, la dégénérescence. Mais il n'en est pas moins vrai que les unions consanguines, non-seulement maintiennent toujours les caractères d'une race, mais encore ne lui nuisent jamais, pourvu qu'elles soient pratiquées entre animaux éloignés de plusieurs degrés de parenté.

C'est un fait constant que si les produits du père et de la fille, du frère et de la sœur, répètent fidèlement et les qualités et les formes de leurs auteurs, leur tempérament est altéré, leur fécondité diminuée et leur ossature grêle. Il faut donc éviter le mélange trop intime du sang. Le degré de parenté dont j'ai été à même de constater les résultats les plus heureux, c'est celui où le chien et la lice reproducteurs sont petits-fils et mieux encore arrière-petits-fils de deux chiens qui étaient frères, mais de deux lices qui n'avaient pas de proche parenté entre elles. Mais ces unions, je le répète, ne doivent avoir lieu qu'entre animaux vigoureux et parfaitement sains. A leur défaut, il

serait préférable de recourir au croisement, — à l'alliance en dehors, — d'un chien d'une autre race, mais accusant bien lui-même du sang de la race à suivre, d'autant plus que les produits, retrouvant dans un de leurs ascendants des caractères communs, les répèteraient.

De l'entretien d'une race par les croisements.

L'entretien ou l'amélioration d'une race, — ce qui est même chose, tant il est vrai que, sous peine de la voir dégénérer, il faut toujours maintenir son énergie vitale et ses qualités, — se poursuit donc de deux manières, soit par le choix exclusif des chiens de la race même qui possèdent au degré convenable les qualités recherchées, soit par le croisement de chiens d'autres races remarquables elles-mêmes sous ce rapport. Mais quel que soit le mode de procéder, les soins constants et bien entendus de l'hygiène sont les aides indispensables des progrès à réaliser. Toutefois il est très-important de constater — le temps ayant toujours une grande valeur — que le croisement, par la raison qu'il ne doit être surtout pratiqué qu'entre races présentant la plus grande communauté de caractères, retrempera le sang et améliorera beaucoup plus promptement que ne le ferait l'hygiène la plus exceptionnelle.

Des types de croisement.

Aujourd'hui, nos races de chiens d'ordre comptent encore, comme fidèles représentants de leurs types, assez d'individus de sang généreux sinon pur, pour qu'un maître d'équipage puisse, avec du temps, des soins et des croisements judicieusement combinés, faire des chiens ayant telles ou telles qualités qu'il désire, en un mot, créer une variété nouvelle.

De plus, les races et les variétés étrangères, celles anglaises particulièrement, peuvent lui fournir les éléments les plus

précieux. Chez les unes, entre autres celle du bloodhound ou race de Saint-Hubert, le sang s'est conservé pur et nos éleveurs peuvent le jeter dans la plupart de nos races, avec d'autant plus de raison et de chances de succès qu'elles en sont certainement issues. Chez les autres se combine, il est vrai, le sang de types impropres à la chasse; mais perfectionnées qu'elles sont de jour en jour par son exercice, elles n'en représentent pas moins pour l'éleveur une somme de progrès dont ce serait une faute à lui de ne pas profiter. Seulement, dans ces alliances en dehors, je suis d'avis de procéder par l'emploi de l'étalon français avec la lice anglaise plutôt que de donner l'étalon anglais à la lice française. C'est l'étalon, comme chacun le sait, qui passe le sang et ses aptitudes. Or, on ne saurait nier que le chien français, quel que soit même le mélange de types qu'il représente, est issu, par une longue filiation, de vraies races de chiens courants, tandis que, chez les chiens anglais le plus généralement importés, domine encore l'influence du sang de variétés non tracées pour la chasse à courre.

Des soins pour fixer le type d'une nouvelle variété.

Au moyen de croisements, ayant obtenu les reproducteurs types de la nouvelle variété, l'éleveur doit, sous peine de la voir s'effacer et bientôt disparaître, maintenir ses caractères par le choix exclusif et longtemps continué des mâles et des femelles qui les représentent avec la plus parfaite similitude. Car il n'y a race proprement dite que si les caractères individuels se répètent avec constance et fidèlement chez les produits; et, sept générations au moins sont nécessaires pour rendre cette transmission stable et régulière.

La réussite de l'élève n'est pas seulement dans la bonne

pratique de ses lois élémentaires; elle dépend beaucoup de soins nombreux, de l'hygiène, de l'éducation, de certaines particularités favorables, etc., tous puissants auxiliaires pour atteindre au but proposé. C'est ainsi que, pour grandir les jeunes chiens les plus chétifs d'une portée et les faire se nouer promptement, il faut leur donner en abondance et de bonne heure, une nourriture tonique et substantielle; — que, dans l'entretien d'une race délicate, au sang affaibli, on ne doit accoupler que les reproducteurs dans toute la plénitude de leur vigueur et de leur énergie; — que de vieilles lices ne seront liées que par de jeunes étalons et qu'on ne laissera sous elles, malgré que leur fécondité soit bien diminuée, que les petits les plus forts et les plus vivaces, etc.

L'étalon et la lice choisis comme les plus propres à entretenir, améliorer ou créer les qualités recherchées, seront en bon état. Des soins aux reproducteurs.

L'étalon, au moins huit jours avant d'être donné à la lice, ne doit pas être mené à la chasse, mais seulement à l'ébat. Les produits d'un chien qui, peu de temps avant de lier une lice, a fait une dépense excessive de forces, sont toujours moins vigoureux.

Les lices entrent ordinairement en folie deux fois par an, au printemps et à l'automne. Chacune de leurs chaleurs dure 15 à 18 jours. En général, le tempérament décide de l'époque comme de la durée de cet état. C'est d'après l'époque de la première chaleur d'une lice que l'on peut présumer celle à laquelle, par la suite, elle deviendra en folie. De la folie des lices et de ses époques.

La chaleur du printemps est, en tous points, préférable à celle de l'automne. Pour se développer, les jeunes chiens ont besoin d'une température douce et d'exercice. Nés au printemps,

ils profitent de l'influence si bienfaisante du soleil et des beaux jours. L'hiver, quelques soins qu'on leur donne, les jeunes chiens souffrent du froid et surtout de l'humidité de cette saison. Privés de chaleur et d'exercice au grand air, ils se développent mal et tard et ne sont jamais aussi rustiques ni aussi vigoureux que ceux qui naissent au printemps. Enfin, la saison commence quand la lice va mettre bas ; on est donc obligé de la laisser au chenil pour qu'elle se débarrasse de son lait et se retrousse.

Des moyens de provoquer la chaleur chez les lices.

Quelques piqueux, amateurs de remèdes de saltimbanques, savent provoquer, chez les lices, une chaleur anormale. La Nature a des vues sages que la fantaisie de l'homme ne peut impunément contrarier. Aussi cette chaleur n'a-t-elle que de pauvres résultats, n'étant point déterminée comme celle naturelle, par une action sympathique de tous les organes de la génération.

Le Roy Charles IX, dans sa Chasse Royale, prouve combien était profond l'esprit d'observation des veneurs de son temps, lorsqu'il traite *comme il faut faire entrer la lice en chaleur :*

« Afin d'en avoir plus promptement de la race, — dit-il, — « il la faut mettre et tenir avec d'autres chiennes chaudes et « aucunes fois l'enfermer dedans un tonneau qui soit barré si « près à près qu'elle n'en puisse sortir et au travers des barreaux « lui montrer petits cheaux, les lui fait sentir et haléner, et si « pour tout cela, elle ne veut entrer en chaleur, faut faire couvrir « d'autres chiennes devant elle et alors ne faudra aussi tost d'y « entrer. »

Des signes de chaleur chez la lice.

Quelques jours avant d'entrer en chaleur, la lice, par les caresses qu'elle prodigue aux chiens, témoigne des désirs amoureux qui bientôt la feront tressaillir. Ses parties naturelles se

développent et sécrètent, à l'état de gouttelettes, un liquide sanguinolent.

Des soins indispensables à la lice en folie.

Dès qu'un piqueux s'aperçoit de ces signes, il doit, sans tarder, retirer cette lice du chenil. Si elle y restait plus longtemps, sa présence créerait, entre les chiens, des haines qui dégénéreraient en querelles journalières. Bien plus, il en est qui, tout à leurs désirs, quitteraient la chasse pour retourner à la maison.

La lice en folie sera renfermée sous clef, dans une chambre isolée du chenil. Sans cette dernière précaution, les chiens hurleraient la nuit et le jour. Elle doit être absolument gardée des approches de tout chien. Il est même indispensable qu'elle n'en puisse voir aucun pour éviter, chez elle, toute impression mentale.

Une nourriture saine, de l'eau claire et fraîche en abondance, voilà ce que son état exige.

Durant sa chaleur, la lice, pelotée ou non, restera confinée, et seulement quand son feu sera tout à fait éteint, on pourra, — si elle n'est pas portière, — la mener à la chasse. Autrement, elle dérangerait tous les chiens, qui ne s'occuperaient plus que d'elle, et leurs caresses pourraient bien rallumer sa folie.

Quant aux lices qui ne sont point destinées à la reproduction, une nourriture très-rafraîchissante, deux purgations à cinq jours d'intervalle et quelques lavements, les refroidissent et préviennent les désordres que cause toujours l'inobservation des lois naturelles.

En général, il est bon pour les lices de faire des chiens. Pour certaines d'entre elles, d'un tempérament nerveux, c'est un des moyens les plus sûrs de faire disparaître les suites de la maladie.

Six ou huit jours après qu'elle est entrée en chaleur, la lice peut être fécondée. Il est rare qu'avant ce laps de temps, elle souffre les approches du chien. Mais il vaut toujours mieux ne pas précipiter les choses. Une lice, au moment où sa chaleur est la plus vive, est dans de moins bonnes conditions pour en retenir que si sa folie était moins chaude. Du reste, le signe le plus certain qu'elle est prête, c'est lorsque l'écoulement du sang a cessé. Le piqueux conduit alors l'étalon auprès d'elle. Quand le chien, retombant sur ses quatre pieds, est lié avec la lice, on doit rester à côté d'eux pour les rassurer et les empêcher de tirer chacun de son côté ou de se rouler, ce qui arrive souvent avec les lices qui n'ont pas encore été couvertes.

Des piqueux se contentent de les mettre à l'accouple. Cette précaution est insuffisante. Ce n'est pas la position naturelle des deux animaux dans l'acte de la génération. J'ai vu, par suite de cette négligence, des lices, en se débattant, contracter un renversement des organes ou un relâchement des muscles vaginaux qui, donnant à leurs parties un développement anormal, rendait pour l'avenir leur accouplement impossible.

Des soins à donner à l'étalon et à la lice après l'acte de la génération.

L'étalon dénoué d'avec la lice, le piqueux le séparera d'elle, pour qu'il ne s'épuise point en pure perte. Avant de le reconduire au chenil, il le lavera par tout le corps, avec de l'eau tiède et du savon noir, puis il le sèchera et le promenera quelque temps. Sans ces précautions, à son retour au chenil, on l'exposerait à être pillé par les autres chiens jaloux de sa bonne fortune.[1]

Il n'est pas nécessaire qu'une lice soit liée plusieurs fois pour qu'elle en retienne. Cependant, il est bon de lui donner au moins

deux fois l'étalon à douze heures d'intervalle. Cela calme son feu et contribue à l'éteindre.

On peut impunément donner de la mouée à une lice qui a déjà fait plusieurs portées; mais il est bon, pour plus de sûreté, de nourrir une jeune lice de pain sec pendant huit jours. La mouée dont elle se remplirait pourrait la faire couler.

Les fatigues, les accidents de la chasse, les curées, sont dangereuses pour la lice qui a été couverte. A mon avis, il faut seulement la mener à l'ébat matin et soir, tenue au trait, afin de prévenir les accidents qui pourraient la faire avorter. L'exercice est le meilleur moyen de rendre sa parturition facile.

Durant sa gestation, la lice doit avoir toujours la peau nette. Il ne faut pas trop la nourrir. Il serait préférable qu'elle fût plutôt maigre que grasse au moment de faire ses chiens.

Neuf semaines et trois jours,
Portent chiennes, louves et ours.

Durée de la gestation de la lice.

Il est rare, en effet, qu'une lice porte moins de soixante-trois et plus de soixante-six jours. Cinq semaines après son accouplement, on peut s'assurer si une lice en a retenu. Son ventre s'arrondit, ses flancs se creusent et ses brêmes se développent; en outre, aux extrémités de celles-ci, on sent, au toucher, une certaine fermeté que n'ont jamais les lices qui ne sont pas fécondées. Chez les lices qui ont fait des chiens, on voit souvent les brêmes se gonfler de lait six et sept semaines après leur chaleur, bien qu'elles n'aient pas été pelotées; mais chez elles, le bouton est mou et sans fermeté.

De la parturition.

Quelques jours avant de faire ses chiens, les parties de la lice

se tuméfient et sont humides d'un liquide qui prépare les tissus à la dilatation qu'ils auront à subir. Lorsqu'elle va entrer en gésine, elle en est prévenue par les douleurs qui accompagnent toujours la parturition chez les femelles. Elle est inquiète, agitée et regarde souvent ses flancs. Il est alors nécessaire qu'elle soit couchée sur un lit large pour qu'elle puisse s'étendre et changer de position. Il faut la veiller pour retirer de dessous elle chacun de ses petits qui vient au jour, afin qu'elle n'en étouffe aucun.

La Nature se charge ordinairement de délivrer la lice en gésine. Cependant si une lice met bas avec difficulté, il faut soutenir ses forces, soit avec du bouillon, soit avec du vin chaud légèrement sucré, et lui venir en aide en lui faisant prendre un bain tiède. Pour délivrer une vieille lice, quelques frictions sèches sur la région abdominale sont également d'un excellent effet. Enfin, on est obligé quelquefois, quand la parturition est par trop pénible, d'aider une lice, de la main. L'opérateur doit alors la caresser, lui parler et agir avec la plus grande précaution, en s'appliquant à faire coïncider ses propres mouvements avec les efforts qu'elle fait elle-même.

De la fécondité des lices.

Les portées d'une lice sont, en moyenne, de huit à dix chiens. Cependant, il n'est pas rare de voir des chiennes mettre bas quatorze et même seize petits. Je me rappelle qu'une chienne anglaise, appartenant à M. le Comte d'Auger, mit bas dix-huit petits, dans le chenil de mon père.

Des soins nécessaires à la lice qui a mis bas.

Seuls, le piqueux ou le valet de chiens qui ont l'habitude de la soigner, doivent approcher la lice qui a ses chiens sous elle. Il n'est pas douteux pour moi que c'est la présence de personnes

étrangères qui, inquiétant la mère, la pousse à tuer et même à dévorer ses petits.

Du lait ou du bouillon tièdes épaissis avec une poignée de farine de froment, sont les aliments qui conviennent le mieux à une lice qui a mis bas. Quelques jours après, la fièvre de lait passée, on lui donnera, trois fois par jour, de la mouée.. Faites-la promener, laissez-la en liberté dans une cour, mais ne lui permettez pas d'errer çà et là; elle se remplirait de toutes les ordures qu'elle trouverait et reviendrait vers ses petits, sale et ayant ramassé de la vermine.

Il ne faut pas laisser à une lice tous ses jeunes sous elle. Elle en étoufferait quelques-uns, soit en se couchant, soit en changeant de position pour les allaiter. Puis, elle s'épuiserait si on lui laissait nourrir toute sa portée; enfin, comme il se trouve toujours des chiens plus forts les uns que les autres, les plus robustes se développeraient au détriment des plus faibles.

Afin de remédier à ces inconvénients, on profitera d'un moment où la lice aura quitté ses petits pour lui enlever les plus forts et les déposer loin d'elle, sans quoi elle irait les reprendre les uns après les autres. On les déposera dans une boîte bien garnie de foin et placée dans un lieu sec et chaud. En recouvrant cette boîte d'une couverture pliée en quatre, les petits chiens seront parfaitement à l'abri du froid et de l'humidité. Je dirai tout à l'heure comment on les allaitera.

On peut conserver à une lice pendant cinq ou six jours seulement, la moitié de sa portée pour la débarrasser de la surabondance de son lait et prévenir les engorgements laiteux qui sont suivis toujours de graves accidents; mais ensuite, il

faut diminuer ce nombre. Car bien que le nombre de jeunes qu'une lice puisse nourrir ne soit pas déterminé et dépende de son tempérament ou de l'abondance de son lait, une lice délicate ou nerveuse ne devrait jamais nourrir qu'un seul chien, et une lice qui a déjà porté et bonne nourrice, trois au plus. Une lice, au dire de bien des chasseurs, s'use promptement si elle fait souvent des chiens. C'est vrai, mais seulement quand on lui laisse nourrir six ou huit petits. Toutes les fois qu'une lice fera des chiens dans les conditions énoncées plus haut, non-seulement elle parviendra à un âge avancé, mais elle se portera bien.

Soins nécessaires aux élèves.

Issus de l'étalon et de la lice dont les qualités physiques et morales ont décidé l'alliance, les jeunes chiens tiennent de leurs père et mère le germe de ces mêmes qualités. Il ne s'agit plus que d'en seconder le développement et par tous les soins de l'hygiène et par l'éducation.

Quand une lice, belle, bonne et pelotée par un de vos chiens de tête, vous donne une portée, ne commettez donc pas la faute de faire jeter à l'eau les chiens qui excèdent vos besoins; car on ne peut savoir, avant cinq mois, ce que seront un jour des jeunes chiens, et leur vente compense les pertes ou les sacrifices qu'exige leur entretien.

Pour faire des chiens vigoureux, ce n'est pas assez d'une nourriture abondante, substantielle et régulièrement donnée; il faut beaucoup d'exercice, la liberté d'aller, de venir, de jouer.

De l'allaitage et du sevrage.

Vers le neuvième ou le dixième jour après leur naissance, les petits chiens ouvrent les yeux à la lumière. Trois semaines après, il faut les préparer au sevrage en leur trempant le nez

dans du lait de vache chaud. On tient la mère éloignée d'eux d'abord pendant quelques heures seulement. Bientôt on ne la leur rend que le matin et le soir. Pour la soulager de son lait, on lui donnera une nourriture rafraîchissante. Le piqueux aura soin, chaque matin, de lui presser les brêmes de façon à en faire couler le lait qui peut encore les gonfler ; puis il les lui frottera de terre franche délayée avec du fort vinaigre. Dès qu'elle est bien retroussée, on la purge et on la remet au chenil.

Quant aux petits chiens qu'on ne veut pas laisser nourrir à leur mère, on les élèvera au biberon. Sous tous rapports, — appropriation de la nourriture au tempérament, qualité, quantité, régularité des repas, etc., — cela vaut mieux que de les donner à une nourrice.

Trois fois par jour, on remplira les biberons de lait de vache tiède et légèrement sucré. Froid et sans sucre, il aurait une action purgative. Puis, pour les faire sucer aux petits chiens, on mouillera de lait l'extrémité du biberon et on leur en frottera le museau. Instinctivement ils s'y attacheront comme des sangsues. La rondeur de leur ventre donnera la mesure dans laquelle il faut les nourrir.

Ces soins d'allaitage durent vingt jours environ. Dès qu'ils se nourrissent seuls, on fait épaissir dans du lait, un peu de farine de froment, et on leur donne cette bouillie, d'abord assez liquide, puis plus ferme peu à peu. Lorsqu'ils la mangent avidement, on leur fait de la mouée avec du lait et du bouillon non salé. Le bouillon s'allie parfaitement au lait, et ce mélange fait une nourriture très-fortifiante. Enfin, on remplace complétement le lait par le bouillon, et, à trois mois, ils mangent la même mouée

que les chiens de meute, seulement il faut leur en donner trois fois par jour.

Il est des piqueux qui laissent de la mouée dans les auges. sous prétexte que les jeunes chiens peuvent ainsi manger quand ils le veulent. Rien ne les dégoûte davantage. On ne saurait jamais trop s'appliquer à juger la quantité de nourriture nécessaire aux chiens. Le moyen est bien simple. A moins qu'il ne soit délicat. se nourrisse mal, dès qu'un chien choisit ses morceaux, renvoyez-le aux bancs, et laissez-le sur sa faim, cela vaut beaucoup mieux.

C'est avec précaution qu'il faut changer la nourriture des petits chiens si on veut éviter des éruptions et des chaleurs qui ne peuvent que les retarder dans leur croissance.

Les entretenir dans la plus grande propreté, les préserver des mouches, de la vermine, les faire s'ébattre à mi-soleil, ce sont tous soins indispensables à leur bon développement.

Un mois après leur naissance, ils doivent être purgés légèrement avec de la manne fondue dans du lait. Ensuite, chaque mois, jusqu'à ce qu'ils aient eu la maladie, il faut les purger alternativement avec de l'huile de ricin, du gros sel, de l'aloès. c'est le meilleur moyen d'en atténuer les effets si destructifs chez les jeunes animaux.

De bonne heure, il faut donner un nom aux jeunes chiens. A dix mois on les marque au flanc droit. Marquez-les aux ciseaux et non au moyen des acides dont l'emploi est toujours dangereux et insuffisant; car. en cas de vol, le poil rafraichi, la marque disparait.

Dans quelques équipages. selon la méthode anglaise, on

arrondit les oreilles des jeunes chiens pour prévenir l'échauffement auquel ces parties sont sujettes, surtout chez les chiens qui les ont très-longues et qui chassent dans les pays fourrés. Pour moi, je préfère un chien avec les oreilles telles que la Nature les lui a faites; l'animal n'en a que plus de grâce et de tournure. En tout cas, il est bon de ne pratiquer cette opération qu'au printemps et d'éviter les chaleurs. Les jeunes chiens doivent avoir au moins dix mois, parce qu'à cet âge leurs oreilles ont acquis toute leur longueur. L'excision faite, l'écoulement du sang s'arrête de lui-même.

Du limier.

Le limier est un chien qui sert à quêter et à détourner en secret l'animal sur la voie duquel la meute sera découplée. Il en prépare le laisser-courre et son travail de la matinée fournit aux Veneurs les connaissances qui leur sont indispensables pour bien chasser.

De tous temps, la Normandie fut en grand renom pour la race de ses limiers. Aujourd'hui, il n'y a plus dans mon pays natal, qu'un petit nombre de chiens de sang normand plus ou moins pur. C'est chose très-regrettable. La qualité première d'un limier résidant plus encore dans sa quête que dans son mutisme, et la quête étant le propre des chiens issus de races bien tracées pour la chasse; — de nos jours, mettre à la main un chien courant ce n'est plus, comme autrefois, entreprendre un pénible dressage, mais bien courir chance de perdre et sa peine et son temps.

De son modèle.

Dix-huit à vingt pouces de taille ($0^{m}.49$ à $0^{m}.54$), le front large, les yeux vifs, le nez gros et carré, l'avant-main plus élevée que l'arrière-main, les épaules droites et musculeuses, le poitrail

ouvert et musclé, le rein court et large, les cuisses bien troussées et gigottées, tel est le modèle d'un beau limier. Quant à la nature et à la couleur de sa livrée, il faut rechercher le chien sinon à poil dur du moins aux couleurs sombres. Il est véritable que les chiens de cette nature de poil sont plus rustiques encore que les chiens à poils ras. Mais surtout, le veneur doit éviter au bois tout ce qui peut trahir sa présence. Souvent des animaux sont encore debout et passent les routes lorsqu'il prend les devants de sa quête, s'ils l'aperçoivent lui ou son chien, inquiets, ils restent sur pied, vont fuyant, et peuvent le gêner dans ses manœuvres.

De ses qualités et de ses défauts.

De haut nez, juste à la voie, secret de race, hardi au droit comme au contre, un bon limier est dur à la fatigue, courageux pour percer les forts les plus épais, et insensible au froid et à la pluie. Il porte gaillardement son trait sans le laisser traîner à terre, et ne se rabat que de l'animal à la quête duquel il est destiné. Seuls les limiers mis pour le panneautage, doivent se rabattre de différents animaux.

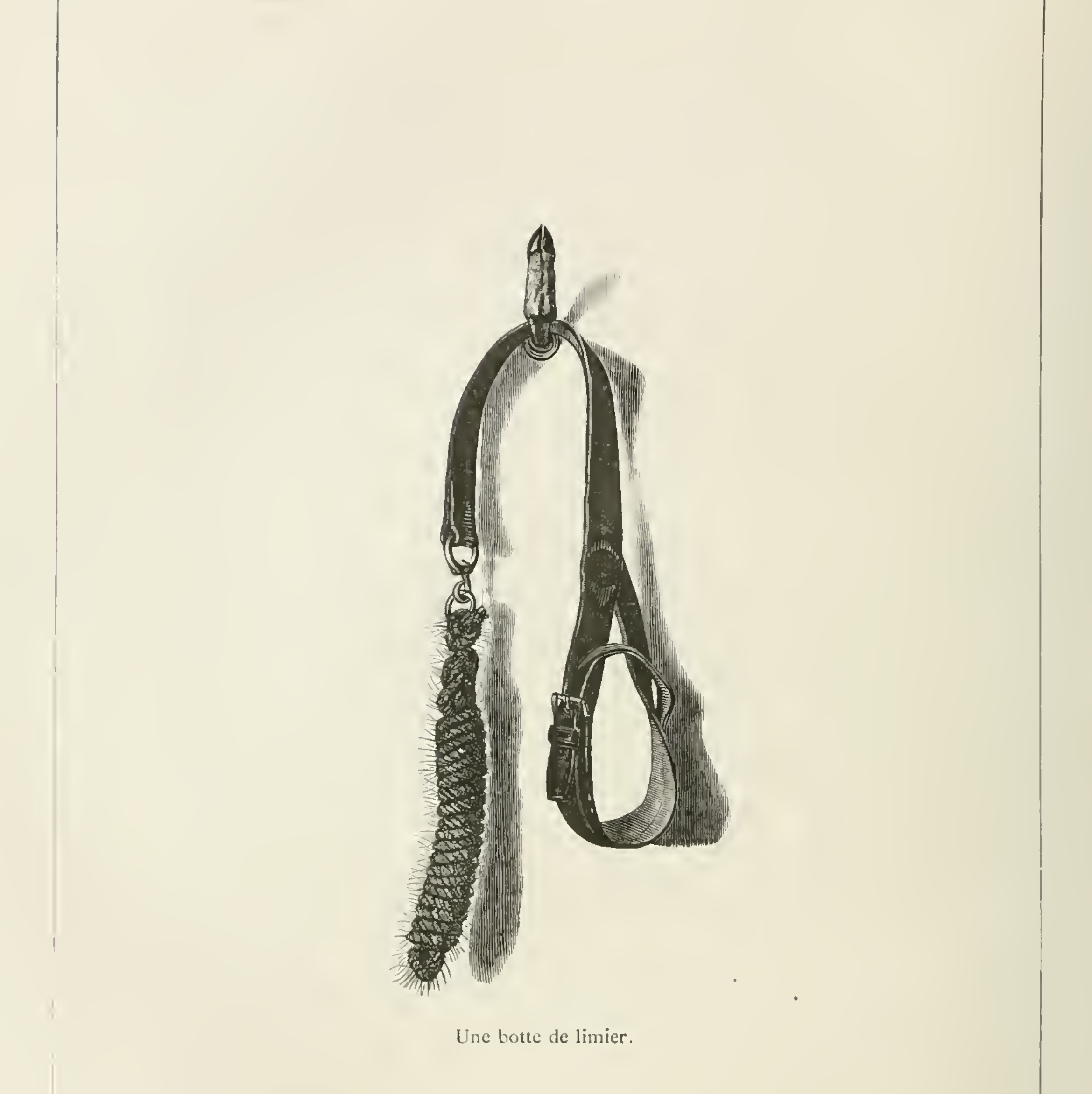
Parmi les défauts naturels du limier et ceux qui résultent d'une mauvaise éducation, voici les plus ordinaires :

Très-ardent, le limier éreinte qui le mène. Pour le calmer, il faut l'arrêter souvent et lui parler;

Froid, muloteur, un chien est énervant à mener et fait perdre beaucoup de temps. On l'actionne en lui marchant sur les talons;

Timide sur la voie, un limier est dangereux. Si la voie est haute; il faut redoubler d'attention là où le revoir est mauvais.

Quant aux limiers voltigeurs ou bricoleurs, ils sont bons à



Une botte de limier.

réformer. Ce ne sont plus des défauts mais bien des vices rédhibitoires.

De son éducation première.

Dresser un limier est une tâche difficile. Cette éducation réclame des connaissances, de la décision et pardessus tout de la persévérance. Le bon veneur sait, d'après la constitution et le caractère de son jeune chien, mesurer le travail à ses forces; il est toujours patient et doux envers lui, ne le châtie qu'à propos et sans colère. La brutalité rebute un chien et le dégoûte de la chasse.

L'éducation d'un limier se commence de bonne heure. Dès qu'il a six mois, il faut l'habituer à la botte et lui donner connaissance de l'animal à la quête duquel il est destiné.

La *botte*, ce harnais indispensable pour faire le bois, est une attache composée d'une corde de crin, longue de 4 mètres qui a nom *trait* et se relie par un anneau toujours petit et léger, à une courroie nommée *plate-longe*. Large de $0^{m}.015$ et longue de $0^{m}.50$, cette dernière, afin que la traction ne s'exerce pas sur un seul point, se dédouble en deux lanières qui insensiblement s'élargissant, forment une bretelle large d'au moins $0^{m}.025$ pour ne pas essouffler le chien, et sur laquelle est piqué un collier ordinaire. *Pl. XV.*

Profitant de ce que le jeune limier est sans cesse disposé à jouer, le veneur lui montre souvent une botte qui a déjà servi, lui fait sentir, puis lui passe au cou, toujours en le caressant. Enfin il l'invite à tirer sur la plate-longe en jetant devant lui de la venaison de l'animal qu'il quêtera par la suite.

Pour qu'il se déclare promptement et pour le préparer à être de change, il lui en fait voir et sentir la nappe, le pied, le massacre

et le fait, à part, goûter aux curées, en l'appuyant : *Eh! c'est de li! mon ami! C'est de li!*

De la saison pour le mener au bois.

La complexion et la croissance d'un jeune chien décident quand on doit le mener au bois. Il faut qu'il soit formé et encore, au début de son dressage, comme il fatigue toujours beaucoup et par l'ardeur qu'il y met et par les forces qu'il dépense, on ne saurait trop le ménager sans risquer de l'effiler promptement.

L'hiver est la saison la plus favorable pour le mener au bois. Au printemps, en effet, le parfum des fleurs et l'arôme des pousses nouvelles paralysent le nez d'un chien. L'assentiment de la voie d'un animal et surtout d'un fauve, se combine de telle sorte avec ces différentes odeurs que le limier n'en peut reconnaître que vainement.

En été, les routes sont sèches, poussiéreuses, et en revoir est chose difficile. Dès le matin, le soleil est ardent, brûle les voies et fatigue beaucoup un jeune chien. On l'expose ainsi à suraller celles de bon temps, et ce n'est pas sa faute.

En automne, la feuille tombe, couvre les routes, et le vent le moins ressuyant la roule En cette saison, sur le haut du jour, les voies hautes sont perfides. Le soleil, dans ses dernières chaleurs, les réchauffe et un jeune chien s'en rabat comme des voies de bon temps.

En hiver, la feuille est bien tassée, le revoir profondément humide; les voies se condensent, offrent plus d'assentiment et les portées et les abattures sont excellentes. Il fait bon revoir et il devient facile de s'assurer plus souvent de la voie. Mais durant cette saison, il faut excepter les matinées et les jours où la terre et le bois sont blancs de gelée ou de neige. La neige

refroidit les voies, en enlève l'assentiment, et il serait plus facile à un limier de les suivre de l'œil que du nez. La gelée blanche est également contraire, surtout quand le soleil l'a fondue. Sa chaleur accélère l'évaporation de l'assentiment et produit un tel degré de froid que les voies sont toujours vaines.

La première fois qu'on mène au bois un jeune limier, il faut s'occuper de le faire déclarer. Il serait peu judicieux, avant que l'instinct de la chasse n'ait parlé en lui, de lui demander de porter le trait. Ce serait folie de vouloir l'exiger. C'est en s'adressant à son intelligence, après lui avoir fait connaître l'animal, jouir sur sa voie, qu'on peut espérer que l'ardeur de la poursuite aidant, il quêtera devant le veneur, le trait toujours tendu. Je sais que divers Auteurs de Vénerie recommandent, pour habituer au trait un jeune limier, de le mener derrière un vieux chien. Mais si bon que soit ce moyen, faut-il encore l'avoir à sa disposition, et c'est aujourd'hui chose plus rare que l'on ne croit.

Pour faire déclarer son jeune chien, le valet de limier, par une bonne matinée, foule avec lui les enceintes les plus vives en chevreuils. Il l'encourage à quêter : — *Hou devant! l'ami! Après! Après!* — Trouve-t-il des couches d'animaux qui ont bondi au bruit? il les lui montre, l'excite à en goûter l'assentiment : — *Eh! C'est de li! Mon petit chien! Après! Après!* — D'ordinaire, la connaissance qu'on lui a déjà donnée de l'animal et le goût que tous les chiens ont pour le chevreuil, déterminent un jeune limier à quêter et finalement à suivre; ce que voyant, il faut l'en bien applaudir; — *Après! Mon ami! Après!* — S'il crie, laissez-le faire. S'élance-t-il au bout de son trait? rendez-

De la manière de le faire déclarer.

lui habilement et poussez la voie jusqu'à ce qu'il lance. Alors, pour l'en récompenser, vous le caresserez bien et lui donnerez, sur la reposée même de l'animal, quelques reliefs de venaison, puis le ramènerez au chenil. Il vaut mieux le laisser sous cette impression favorable que de s'exposer à ce qu'il se décourage en poussant une voie qu'il pourrait laisser aller soit par fougue, soit par inexpérience.

Cependant il se peut qu'un jeune limier ne se déclare pas de suite. Il ne faut pas, pour cela, en augurer mal, surtout s'il est de race; ce serait même une grande faute de l'abandonner. Souvent les chiens qui se font attendre, qui se déclarent tard, sont les meilleurs et ceux qui durent le plus longtemps. Ensuite la persévérance est la qualité première d'un Veneur. Il est toujours des ressources, des moyens, c'est à l'intelligence de les trouver et au jugement de les appliquer selon le caractère de l'élève.

Il ne se déclare pas? C'est qu'il ne comprend pas encore ce qu'on lui demande. Il faut lui faire voir des animaux et si, à défaut d'y réussir, il est froid sur une voie chaude, il ne reste plus qu'à lui avaler la botte et continuer à fouler en lui parlant gaiement. Livré ainsi à lui-même, il ne peut manquer de s'abandonner sur le premier animal qui bondira, et partant d'en goûter la voie.

Malgré ces soins, vous avez échoué. Mais vous tenez à votre élève. Eh bien! essayez de ce moyen qui m'a réussi. Chez un jeune chien, si l'intelligence est sourde, le ventre est tout oreilles. A défaut de celle-ci, adressez-vous donc à celui-là.

Le lendemain d'une chasse, au petit jour, allez au bois, et

posté dans un carrefour, observez les routes. Dès que vous aurez connaissance par corps des animaux qui les ont passées, attachez votre chien à quelques pas sous bois et jugez des voies. En pareil cas, — cela va de soi, — il faut préférer les voies d'un chevreuil s'accompagnant de sa chevrette à celles d'un animal allant seul. Puis placez dans les voies du rembuchement, et tant que vous en reverrez sous le couvert, de menus morceaux de venaison fraîche. Cela fait, menant votre jeune chien à vau-vent, vous le présenterez à la coulée. Dès qu'il aura goûté de l'appât, caressez-le vivement sur les côtes en lui parlant : — *Eh! c'est de li, mon petit chien! c'est de li! Après! Après!* — et, pour lui laisser toute liberté, avalez-lui la botte. Le chien le plus niais mais affriandé, flaire de tous côtés pour en trouver encore, en un mot, il quête. En le laissant faire et en l'encourageant : — *Après! l'ami, Après!* — il avancera ainsi peu à peu dans la coulée, naturellement aidé qu'il est dans sa recherche, par l'assentiment des voies chaudes. S'il lance, la leçon sera décisive, et il faut le laisser aller après les animaux. Seulement, le lendemain, ne manquez pas à le mener, cette fois à la botte, par les mêmes enceintes, et s'il lançait, récompensez-le avec de la venaison jetée sur la reposée de l'animal.

Un limier déclaré s'habitue vite à porter le trait; l'ardeur de la chasse le lui fait oublier. Néanmoins, au début de son dressage, souvent un jeune chien trop chaud s'élance, puis se sentant brusquement au bout de son trait, recule, et s'il est timide, revient à vous. Il faut alors le bien caresser et l'engager à reprendre, en s'appliquant à lui rendre adroitement, en sorte que, tant qu'il n'est pas occupé d'une voie, le trait ne lui pèse pas

au cou. Peu à peu il s'y fera et le portera bien, s'il va le trait non pas seulement suffisamment tendu pour qu'il ne traîne pas à terre, mais si le veneur sent de la main, comme un cavalier les barres de son cheval, que son chien se porte en avant. Point important! c'est aux tensions marquées du trait que l'on juge si une voie reste la même ou devient de plus en plus chaude ou froide.

Comment on le dresse à être de change.

Lorsqu'un jeune limier est ardent sur la voie et porte son trait franchement, on le mène le long d'une route. Pour l'engager à se mettre à la besogne, le veneur lui déploie du trait et lui parle : — *hou! devant! mon ami! hou! devant!* — Il a soin de ne commencer sa quête qu'à vau-vent et de ne faire que les devants des enceintes qui sont de bonnes demeures. Sans cela, le chien s'habituerait à aller au vent, le nez haut, grave défaut qui lui ferait suraller des voies de bon temps mais difficiles à enlever, ou des voies qui sans être hautes, seraient ressuyées ou surpluées. Ensuite, son élève a chance ainsi de rencontrer plutôt que toutes autres, des voies qui lui rappellent celle de l'animal dont on lui a déjà donné connaissance. Autrement, il pourrait se rabattre d'animaux dont les voies frapperaient le plus son odorat, telles que bêtes noires, bêtes puantes, et il est indispensable de le dresser à les mépriser. S'il fait la faute de s'en rabattre, on l'en retire sans brutalité, mais on l'approche et on lui parle d'une voix sévère : — *Fi-de-çà, Chien!..... Fi-de-çà!*

Dans le cas où il ne se souviendrait pas de la leçon, lorsque pour l'éprouver, le valet de limier le fait croiser de nouveau ces mêmes voies, il l'en retire d'une saccade, le gronde, et s'il

juge d'après son caractère qu'il faut le châtier, il le corrige, non pas avec le trait qui, pour un jeune chien, ne doit jamais être un instrument de punition, mais avec une houssine détachée de la première cépée venue. Il lui en applique quelques coups en lui parlant sévèrement; — *Fi-de-çà! mâtin!.... Fi-de-çà!* — puis quelques longueurs plus loin, il le caresse et l'engage à se remettre au travail.

Le tenant de court, il lui donne toujours de l'avantage en le mettant à même de tâter à la branche, de visiter les coulées, et se garde bien de le presser dès qu'il rencontre. Là encore, l'habileté du valet de limier est bien nécessaire; car tout en ne pressant pas un jeune chien, il ne faut pas lui laisser prendre l'habitude de muloter, de mettre le nez à tout. Dès qu'on le voit muser, on lui secoue le trait, on lui marche sur les talons en lui parlant: — *Allons Calchas! va outre vieux!.... va outre!* — S'il se rabat de la voie d'un chevreuil, il faut l'en applaudir vivement et faire suite tout en se méfiant qu'il ne la laisse aller par fougue ou par change. A cet effet, dès qu'il barre à droite ou à gauche, le veneur s'arrête court. Sans bouger de place, il lui parle: — *Garde à toi! l'Ami! Garde à toi!* — et il ne lui rend que si le chien reste ferme, son trait bien tendu, signe qu'il a la voie entre les jambes.

A moins que par trop d'ardeur, un jeune chien ne suralle la voie, il faut le laisser faire; cela éveille son intelligence en l'habituant à se servir de lui-même. Si, pour éviter qu'il ne bricole, on lui aide, il est important de s'écarter le moins possible de l'endroit où il est à bout de voie, c'est-à-dire d'en faire de court les devants et les arrières.

Quand on le voit soudain s'actionner, puis danser, en un mot, témoigner qu'il a connaissance de plusieurs voies à un endroit, méfiez-vous du change. En bon revoir, la difficulté est souvent vite levée, mais sur des pelouses ou des terrains secs ou mouillés, le mieux est de briser, de le laisser faire et d'en revoir, quitte à revenir sur ses pas pour envelopper au-dessous comme au-dessus de l'endroit, afin qu'il ressaisisse sa voie. Mais en revoir marécageux, assurez-vous toujours du doigt si l'eau coule ou demeure soit au-dessus soit au-dessous du niveau du sol. Si la terre la filtre, la voie peut être de temps sans que l'eau soit encore trouble ; car cette dernière connaissance n'est sûre qu'autant que le sol est mouillé d'eau stagnante.

Toute peine — dit-on — mérite salaire. C'est en observant cette loi naturelle qu'on fait de bons chiens. Récompensez donc votre jeune chien avec de la venaison après qu'il a lancé l'animal. C'est ainsi que vous lui donnerez le goût de la chasse sans lequel il ne sera jamais qu'un limier médiocre. Mais gardez-vous alors de le laisser aller après. Cela pourrait lui donner l'idée, quand vous ne lui avaleriez plus la botte, de s'échapper, et s'il y réussissait une fois, nul doute qu'il ne chercherait ensuite à vous jouer ce mauvais tour.

Comment on rend secret le jeune limier.

Dès qu'un jeune chien se créance, il ne faut plus le laisser crier. Il est indispensable qu'il soit muet. Sans cette qualité qui, chez un limier de race, est héréditaire, la manœuvre du bois serait impraticable. Le valet de limier, en effet, se met en quête peu de temps après que les animaux, ayant fait leur nuit, se sont rembuchés dans les demeures. Souvent avant de se mettre à la reposée pour le reste du jour, ils sont au ressui à quelques

longueurs d'une route. Si le limier n'était pas parfaitement secret, il les inquièterait; dès lors, les animaux effrayés et mis debout, videraient la quête ou perceraient des enceintes et le veneur ne pourrait les détourner sûrement. Il faut donc, chez un jeune chien, prévenir le désir de crier, désir qui n'est que trop vif. Dès qu'il siffle, le veneur, d'une légère saccade, l'arrête et le retire de la voie en le grondant sévèrement : — *Tout coy! Chien! Tout coy!* — Il ne lui rend que lorsqu'il reste muet. S'il oublie l'avertissement bien que prévenu par plusieurs saccades, on l'arrête aussitôt, et cette fois le valet de limier restant en place, ne lui livre la voie que lorsque son ardeur est éteinte. Après quelques leçons, le chien comprend ce qu'on exige de lui, et plus tard les suites au contre-pied le confirmant dans cette habitude, il devient parfaitement secret.

Comment on le dresse à détourner.

Pour dresser un limier à former l'enceinte, à détourner, poussez la voie d'un animal jusqu'à ce qu'il ait vidé ses demeures. Puis, arrêtant et caressant votre chien, retirez-vous pour gagner soit au-dessus soit au-dessous de la voie, la route que l'animal a dû passer. Alors, longeant doucement l'enceinte, donnant de l'avantage à votre jeune limier et lui parlant : — *Garde à toi! l'Ami! Garde à toi!* — faites-lui croiser la voie. Il doit s'en rabattre. Après l'avoir caressé, manœuvrant aussitôt pour vous assurer du rembûchement, laissez-le suivre deux longueurs, arrêtez-le, et s'il se tient ferme, prenez de suite par les routes les plus circonvoisines, les devants de la nouvelle enceinte. Ces devants faits, si l'animal n'a pas percé outre, il est détourné. Alors, l'ayant fait rabattre une seconde fois au rembûchement pour le faire jouir, poussez la voie et relancez l'animal.

En peu de temps, le chien comprend cette manœuvre fort simple du reste, et qui ne l'expose pas à suraller la voie qu'il a déjà poussée; car le veneur, ayant soin de ne travailler ainsi que sur le haut du jour, à cette heure, toutes les voies, — hormis celle de l'animal lancé, — sont hautes en comparaison de la sienne qui est chaude. Ensuite, en manœuvrant ainsi, on dispose naturellement le jeune limier à travailler au contre-pied. En effet, si en prenant ses devants, le veneur juge que l'animal effrayé a percé l'enceinte, il engage dans les meilleurs conditions son jeune chien à travailler au contre sans crainte de le voir se refroidir et se dégoûter de suivre.

Comment on l'habitue à travailler le contre-pied.

Il est nécessaire qu'un limier travaille aussi bien le contre que le droit. C'est en défaisant la nuit de l'animal que le veneur trouve l'occasion d'en revoir à son aise, de le juger et de se rendre compte de sa manière habituelle de ruser. Le contre-pied a, de plus, l'avantage de confirmer un jeune chien dans la voie, de calmer son ardeur et de lui hausser le nez. Pour suivre la voie qui devient de plus en plus froide, il lui faut se servir de toute la finesse de son sentiment.

Ce n'est qu'après plusieurs belles suites, qu'on habitue un jeune limier à se rabattre de lui-même au contre-pied. Dans ce but, toutes les fois qu'il se rabat, le veneur le laisse aller sur la voie jusqu'au bout du trait, et si le chien reste ferme, il l'approche, le caresse et l'attirant à soi, il lui montre la voie au contre et l'engage à retourner en ces termes : — *Eh hourva! l'Ami!... hourva!* — Puis il fait suite. S'il trouve des moquettes, des régalis ou des hardouées, il les lui laisse bien sentir, le caresse et l'applaudit : — *Ah! c'est de li! mon ami! Après!*

Pour ne pas le décourager, on ne le fait pas travailler longtemps au contre-pied. Ce n'est qu'à mesure que son éducation se perfectionne que, pour lui hausser le nez, on lui demande de plus longues suites et qu'on lui donne des voies difficiles à enlever soit par la nature du terrain, soit en mettant devant sur le haut du jour. Quand je dis hausser le nez d'un limier, j'entends par là exercer son sentiment en sorte qu'il ne suralle pas une voie de quatre heures, et c'est tout ce qu'il faut lui demander.

Un limier d'un nez trop fin fait perdre toujours beaucoup de temps, complique la besogne qui déjà l'est assez et souvent vous fait faire suite d'animaux qui ont percé une quête et sont peut-être allés demeurer bien loin; en sorte que, n'ayant plus le temps de travailler une voie comme elle doit l'être, on fait de mauvais rapports, ce qui est pis que de n'en pas faire du tout.

Enfin, pour créancer un jeune limier, on le mène aussi souvent que sa vigueur le permet et par tous les temps. C'est ainsi qu'on se rend compte de ses moyens et que se créent, entre l'homme et le chien, cet accord, cette confiance indispensables pour bien faire le bois.

En dernier lieu, je recommanderai, surtout quand on mène un jeune chien, d'aller coucher dans les cantons de bois avoisinant les quêtes éloignées. Il est aussi nécessaire au valet de limier qu'à son chien, d'être frais avant de se mettre à la besogne.

En pleine saison, la veille d'une chasse, en partant dans l'après-midi, on a de plus l'avantage d'employer les quelques heures de jour qui restent, à faire les routes, les tailles qui bordent une quête. D'abord il est très-intéressant de la reconnaître,

ensuite, le travail du lendemain en est d'autant simplifié et partant plus agréable encore.

De l'éducation des meutes.

En France, on a l'amour de la chasse, mais on ne comprend pas encore bien ni le chien ni le cheval.

De nos jours, n'est-il pas vraiment pitoyable de voir la brutalité et l'ineptie avec lesquelles trop souvent sont menés nos chiens! Aux cris affreux et aux coups de fouet formidables de certains hommes de chasse, ne dirait-on pas avec raison, qu'ils ont plus l'air de dompteurs de bêtes féroces que de veneurs! Et cependant, de tous les animaux domestiques, le chien est le plus intelligent, le plus aimable, le plus richement doué; à ce point que pour en faire tout ce que l'on veut, il suffit de cultiver toutes ses précieuses qualités. Piqueux! valets de chiens! soyez donc doux et patients pour les inséparables compagnons de vos travaux. Appliquez-vous à les comprendre. Ne criez point, mais parlez-leur. Votre calme seul commandera leur attention, et vous comprenant, ils vous obéiront. Que dans vos mains, le fouet soit un instrument de correction et non votre unique recours pour obtenir d'eux ce que vous voulez exécuter.

Chez le chien courant, l'éducation est, à la fois, un des plus grands agréments de la chasse et le seul aide pour en exécuter sûrement et rapidement les manœuvres.

Le chien courant est, je l'affirme, susceptible d'une éducation aussi parfaite que puisse l'exiger son métier. Et si, à la vérité, elle est plus difficile que celle de tous les autres chiens de chasse, cela tient seulement à ce qu'elle a été et est encore la plus négligée. Oh! je sais, à entendre la plupart des hommes, que leurs chiens sont tous parfaitement mis! En effet, au chenil, à

l'ébat, la meute est souple et docile; mais en forêt, voyez ces mêmes chiens! ils n'écoutent ni la voix ni la trompe, ni même le fouet, et sont aussi impossibles à arrêter qu'à rompre et à rallier!

Habituer les chiens à l'obéissance la plus absolue, développer habilement leur intelligence en les laissant faire dans les défauts, en les préparant à garder le change, en réveillant leurs instincts carnassiers par les curées, tels sont la fin et les moyens du dressage d'une meute.

Le grand point, en toute éducation, réside dans les rapports qui s'établissent entre celui qui enseigne et celui qui apprend. Le misérable corneau du braconnier nous en est une preuve des plus vraies. Tour à tour chien d'arrêt et chien courant, il ne se plie aussi facilement à la volonté de son maître que parce qu'il vit familièrement avec lui. C'est donc en surveillant le service de son chenil, en visitant ses chiens souvent, en les réclamant par leurs noms, en les caressant, en sonnant au milieu d'eux, en étudiant le caractère de chacun, qu'un veneur se fait connaître, aimer et obéir de tous.

Or, dans une meute, il est des chiens très-différents de caractère, à moins qu'elle ne soit remontée d'élèves dont la filiation a été bien suivie, cas auquel le caractère est d'une transmission assez régulière.

Les uns sont timides, sauvages. Il faut les encourager, les bien caresser et se garder de les châtier avec sévérité. Ils deviendraient bons à réformer. Lors même qu'ils s'enhardissent, il faut user du fouet avec la plus grande indulgence.

Les autres sont brigands et même méchants. A ceux-là ne ménagez pas les mèches et punissez sévèrement la plus légère

incartade. Si quelqu'un fait mine de rébellion, allez droit à lui, les yeux dans les yeux, commandez-le, passez-lui le fouet au cou et qu'il obéisse. S'il se servait de ses crochets, pas de ménagements. Le mauvais exemple est contagieux et au chien qui mord la main qui le nourrit, il faut une de ces corrections dont il doit se souvenir.

Quelques-uns enfin sont fiers et rancuniers. Après qu'on les a corrigés, il faut faire la paix avec eux, les caresser, éviter enfin de les laisser sous l'impression du fouet.

Pour bien mettre une meute, on doit, dès le bas âge, habituer les jeunes chiens à obéir. L'obéissance est une qualité héréditaire. Aussi est-il plus facile à un piqueux de mettre sous le fouet les jeunes chiens qu'il a élevés que des chiens de remonte. Ceux-ci, s'ils n'ont pas été manqués — ce qui est leur moindre défaut — sont pour la plupart indisciplinés et souvent indisciplinables, élevés qu'ils ont été en liberté, dans des fermes, vagabondant de tous côtés, mal nourris, sans pansage, n'obéissant à personne, mais en revanche connaissant la volaille!

Comment on habitue les jeunes chiens à l'accouple.

A l'âge de dix mois, vos jeunes chiens, le fouet fait et marqués, ont été mis à la meute. Leur éducation déjà ébauchée, commence sérieuse à partir de ce moment.

La première leçon consiste à les habituer à l'accouple.

Je n'aime pas l'accouple, tout en reconnaissant qu'elle est une attache nécessaire surtout avec les chiens de remonte achetés de côté et d'autre. Pour moi, non-seulement les accouples et leurs composés, les hardes, fatiguent les chiens, gênent les hommes et entravent l'exécution des manœuvres, mais encore, avec elles, jamais une meute n'est bien mise sous le fouet.

Le chien avec l'accouple, le cheval avec la bride, ont mêmes instincts. Sous le harnais, ils ont conscience qu'ils doivent obéir et ils sont sages. Mais découplez l'un et débridez l'autre, tous deux heureux de se sentir libres, en profiteront incontinent pour s'échapper et en faire à leur guise. Aussi, selon moi, est-ce à l'usage habituel des accouples qu'il faut attribuer également et l'obéissance des chiens aux ébats et leur indocilité en chasse. Je suis donc d'avis qu'il ne faut point s'en servir autant que possible, bien que je vais dire comment il faut le faire.

Pour passer une accouple à un jeune chien, on lui fait voir d'abord et sentir ensuite une accouple qui a déjà servi, en sorte qu'il se définisse bien la chose. Les résistances que l'on rencontre, les défenses que l'on provoque, ne résultent jamais que de l'ignorance de l'animal qui, ne sachant pas ce qu'on veut de lui, commence par s'effrayer. Pour ne pas exposer son élève à être pillé par un chien hargneux. le piqueux réclame un vieux chien ou plutôt une lice d'une humeur facile, lui passe un des couplons, et tout en caressant le jeune chien, il lui met le cou dans l'autre, en le rassurant de la voix et en le plaçant à côté de sa compagne pour le décider à venir à lui, à la suivre. Sans toutes ces précautions, les jeunes chiens ont peur de l'accouple et souvent il devient très-difficile de mettre la main sur eux. Si on les brusque, ils fuient en regardant avec frayeur l'attache et ce n'est pas toujours sans raison, car il est de maladroits valets de chiens qui s'en servent pour les corriger. Or, il est à remarquer que tous les chiens qui ne se laissent pas volontiers coupler sont très-malaisés à rompre et à reprendre.

Règle générale, un jeune chien se couple toujours avec un

vieux chien qui lui apprend à marcher, à s'arrêter selon la volonté du piqueux. C'est un maître d'école qui, à chaque instant, lui enseigne l'obéissance et le guide dans les manœuvres. Désormais il doit être son camarade d'accouple.

Comment on dresse les chiens à marcher et à tourner, étant à l'accouple.

Lorsque les jeunes chiens ont fait cet apprentissage, le piqueux, un matin, couple dehors tous ses chiens, s'assure que les couplons ne sont ni trop larges ni trop étroits, puis allant se placer à l'extrémité de la cour du chenil ou de l'ébat, de là, il réclame ses vieux chiens et de la voix et de la trompe. Le plus souvent il y a lutte ; les vieux tirent par-ci, les jeunes par-là. C'est à ce moment que l'intervention d'un valet de chiens est d'un utile secours. Il empêche d'abord que les jeunes chiens ne soient renversés, pillés, traînés et quelquefois estropiés en se hardant dans les accouples. Ensuite, il flatte, rassure ceux qui font de la résistance, tandis que le piqueux continue à réclamer et à sonner : — *Allons ! Valets ! Allons ! hau ! hau ! hau ! hau !* — Le valet de chiens, de son côté, leur parle, — *Allez ! Chiens ! Allez ! Allez donc !* — pour les engager à obéir aux appels. S'il remarque la mauvaise volonté de quelques-uns, il les menace de son fouet, et s'il est nécessaire, il les en touche, mais toujours avec indulgence, en prévenant d'abord par son nom le chien fautif. Il doit toucher habilement de sa mèche, en sorte que l'innocent ne partage pas la correction du coupable, car dans ce cas, il est ordinaire que les deux chiens couplés se battent.

Tant que les chiens ne sont pas bien groupés autour du piqueux, le valet de chiens répète son commandement, tandis que celui-ci réclame et caresse, pour les rassurer, les jeunes chiens que cette première leçon a un peu ahuris. Enfin, dès

qu'il les voit plus calmes, le valet de chiens fourre son fouet dans sa botte, vient à eux, leur parle et les caresse également. En très-peu de temps, les jeunes chiens comprennent qu'obéissants, ils sont non-seulement à l'abri de la mèche, mais encore flattés de la main, et bientôt, au premier appel, ils y vont d'eux-mêmes. A tour de rôle, le piqueux et son valet de chiens répètent la même manœuvre pour rendre les chiens plus souples et les habituer à obéir soit que l'un ou l'autre les réclame, comme il arrive si souvent en chasse.

Dès que les chiens sont parfaitement mis au chenil ou à l'ébat et les hommes à pied, les mêmes leçons se répètent en rase campagne et les veneurs à cheval. En promenant les jeunes chiens dans les champs, dans les villages, on les enhardit, on les habitue à voir les troupeaux, les volailles, les voitures, etc.; et, pour leur apprendre le chemin de la maison, on leur fait suivre, de préférence, les routes qui mènent à la forêt.

Dès la sortie du chenil, le piqueux en selle et son fouet à la main, doit contenir ses chiens à une demi-longueur de trait derrière son cheval. Ne leur laissez pas prendre la mauvaise habitude de se grouper, pour ainsi dire, entre ses jambes. Les chevaux d'équipage, je le sais, y sont tellement faits qu'il n'en résulte aucun accident; mais d'autres chevaux, sans être chatouilleux, leur détacheront un coup de pied. C'est ainsi que trop souvent de bons chiens sont estropiés ou tués. Du reste, tout cheval, en sentant l'homme qui va l'enfourcher, est plus ou moins remuant et, dans ses mouvements, il peut blesser des chiens involontairement.

Durant la promenade, le piqueux veillera à ce qu'aucun

couple ne passe devant lui ou ne quitte le gros de la meute. Il parlera de temps en temps aux chiens pour prévenir toute sottise de leur part : — *derrière ! chiens ! derrière !* — il nommera ceux qui seraient tentés de s'enlever : — *Sagement ! Vitesse ! à la meute !*

Le valet de chiens, de son côté, suit en veillant à ce qu'aucun d'eux ne s'écarte, ne se harde dans les accouples ou ne soit traîné par son camarade. Il doit corriger sévèrement tout chien qui tenterait de se libertiner sur les ailes, en accompagnant ses coups de fouet de ces mots : — *à la meute ! Fortuneau ! à la meute !* Cela prépare les jeunes chiens à rallier, à s'ameuter.

Pendant les ébats, il est bon, de temps en temps, d'arrêter les chiens en leur faisant volte-face. Dès qu'ils sont bien groupés, on s'écarte d'eux à quelques pas d'abord, puis peu à peu à une plus grande distance, de manière à les laisser livrés à eux-mêmes. Après quelques minutes, les voyant toujours sages, le piqueux les réclame et les caresse. Rien ne les assouplit davantage.

Comment il faut corriger les chiens enclins au bétail.

En général, les jeunes chiens sont enclins à courir après le bétail. Il faut les en corriger sur-le-champ et énergiquement, sans quoi on s'expose à les voir attaquer les chèvres ou livrer bataille à un troupeau et en faire curée.

Il est un moyen fort simple de leur faire passer ce coûteux défaut. On couple long chaque pillard avec un bélier ou un bouc qui ne manquent pas de le charger et de la tête et des pieds. Après quelques instants de cet exercice, le jeune chien n'a qu'une envie, celle de fuir au plus vite un camarade d'accouple aussi hargneux.

Quand un piqueux sait qu'il a derrière lui un gros de chiens souples, bien mis, auxquels il ne suffit pas de quelques fous pour tourner la tête, il promène ses chiens sans accouples. Cela permet de les entraîner sans les fatiguer autant que s'ils cheminaient couplés, et cela les confirme dans une obéissance absolue.

Mais là encore, on reconnaît l'expérience de l'homme de chasse! Que tous ses chiens, bêtement, à propos de rien, s'enlèvent de fougue et s'élancent en avant comme une volée de pigeons, vous le verrez se bien garder de crier, fouailler ou galoper après eux. Non pas. Conservant tout son calme, il les laissera faire sans agir, puis saisissant le moment où, le nez en l'air, ils ne savent de quel côté courir, il les réclamera vivement et de la voix et de la trompe. Tous ses chiens revenus derrière lui, — et cela ne peut manquer, — il les fera coupler, les tiendra à la meute de plus court, mais saura ainsi profiter de leur faute même pour les rendre plus souples à l'avenir.

De l'éducation des chiens en chasse.

Telle doit être l'éducation des chiens avant d'être menés à la chasse. Là n'est pas le plus difficile de la besogne. La partie la plus importante du dressage d'une meute, — mais aussi la plus négligée de nos jours, — c'est l'éducation qui comprend les manœuvres mêmes de la chasse.

Comme économie de temps et de peines, il faut procéder avec un certain nombre de chiens faits qui guident les élèves par leur exemple. C'est le fond de meute indispensable. Mais rappelez-vous qu'il est essentiel de proportionner le nombre des jeunes chiens à celui des vieux chiens, sous peine de manquer les uns et d'exposer les autres à faire des sottises. Selon l'importance de l'équipage on procède par groupes plus

ou moins nombreux, mais toujours en respectant cette proportion, — deux jeunes chiens contre six chiens faits.

Comment on les dresse à être de change.

Pour faire déclarer promptement vos jeunes chiens et les préparer à marquer le change, vous leur avez donné le plus souvent possible, connaissance de l'animal qu'ils vont bientôt chasser, en leur faisant sentir sa nappe, son pied et goûter aux curées. La première fois qu'ils sont menés à la chasse, ne leur livrez donc pas une voie autre que celle de cet animal. Si vous chassez le chevreuil, ne faites pas débuter vos jeunes chiens par chasser du lièvre; car la voie du lièvre, par la légèreté et le propre de son assentiment ayant de l'analogie avec celle du chevreuil, le change n'en est que plus dangereux. A quoi bon faire connaître à vos jeunes chiens une voie sur laquelle vous les fouaillerez ensuite pour la leur faire mépriser ? Mais la chasse du lièvre, — me répond-on, — c'est l'école de la chasse pour les chiens courants. La voie du lièvre, en effet, oblige les chiens à se coller, à travailler pour la suivre, et cet animal débuchant souvent, les veneurs sont aisément aux chiens pour les servir. Mais à mon avis, cette chasse a le danger d'exposer les jeunes chiens à chercher les à-vus et à s'éreinter en pure perte sur du change. De plus, elle a l'inconvénient d'habituer les chiens à prendre, dans les défauts, tout d'abord les devants au lieu de faire les arrières comme il convient à la chasse du chevreuil. Enfin, pour de jeunes chiens, les meilleurs maîtres d'école ne sont-ils pas des chiens de tête, des chiens bien créancés qui, par leur exemple, développent toutes les qualités que vos élèves tiennent de leurs auteurs?

Il est certain qu'au milieu des embarras du change, les bons

chiens — comme on dit — en savent plus que les veneurs. Mais si l'amour et l'exercice de la chasse développent à un très-haut degré, chez des chiens doués d'une sagacité hors ligne, cette qualité héréditaire qui les fait s'attacher à la poursuite d'un seul et même animal jusqu'à ce qu'ils l'aient mis aux abois, il n'en est pas moins vrai que ce sont les bons veneurs qui font les chiens de change. En un mot, si l'intelligence de la chasse apprend au chien à maintenir le change, à le séparer, le veneur le dresse à le marquer. De même qu'on habitue un limier, — en ne lui donnant connaissance que de la voie d'un seul animal, — à ne se rabattre que de cette voie au mépris de toutes les autres, de même, on prépare des chiens à marquer le change.

L'intervention de l'homme, dans ces moments si difficiles d'un laisser-courre où l'intelligence du chien doit l'emporter sur son penchant naturel de poursuivre tout animal qu'il a au nez, l'intervention de l'homme eût été bien incomplète si elle n'eût fait que garder le chien du change auquel il est entraîné à tourner sur des animaux de différente espèce. Elle peut davantage. Par les manœuvres suivantes, elle aide les chiens à marquer le change sur les animaux de même espèce et les y dresse.

Ne découpler que sur une voie brisée et travaillée à la main;

S'il n'y a rien au rapport, ne fouler, pour attaquer, qu'avec les chiens les plus sûrs et les plus créancés;

Dès qu'il paraît du change, arrêter aussi promptement que possible tous les jeunes chiens, les tenir à la harde ou sous le fouet, pour ne les donner qu'autant qu'on s'est assuré que les meilleurs chiens maintiennent l'animal de meute. A quoi bon les exposer à faire des sottises et à gêner ces derniers ?

Enfin, toutes les fois que dans un défaut ou dans un change, c'est en vain que veneurs et chiens ont tout fait pour redresser la voie de l'animal de meute, raccouplez, — fût-ce même après vingt minutes de chasse — et revenez à la maison, sans jamais donner aux chiens, le même jour, la voie d'un autre animal.

Il est dur, je le sais, de ne pas profiter d'une belle journée de chasse, mais il doit s'y résigner, le maître d'équipage vivement désireux de créer une excellente meute et plus scrupuleux de bien chasser que jaloux de prendre de quelque manière que ce soit.

Comment il faut arrêter ou rompre, enlever et rallier les chiens.

Arrêter et rompre, enlever et rallier les chiens selon les accidents de la chasse, telles sont les véritables manœuvres auxquelles on doit les dresser. Je dis véritables, parce que les retours et les hourvaris d'un animal étant des ruses, sont des manœuvres qu'il faut laisser à la sagacité des chiens. Le goût de la chasse les y fait mieux que le veneur. Habituez-les donc à se servir d'eux-mêmes. Si un défaut dure, ce n'est qu'après que les bons chiens ont travaillé en vain à le relever, qu'il est à propos de les aider et de prendre avec eux des retours sur les devants ou les arrières. On les réclame alors de la voix et de la trompe, pour manœuvrer selon les lieux et la manière de ruser de l'animal. Autrement, dans tous abouts de voie, les piqueux doivent s'arrêter court, laisser faire les bons chiens sans leur rien dire et, dès qu'ils redressent la voie, s'occuper de faire rallier les jeunes chiens.

Il est maintes circonstances, en chasse, où il faut arrêter ou rompre des chiens.

D'ordinaire, on arrête des chiens soit à l'attaque, pour découpler la meute sur la voie dressée par les chiens de recri, soit en

bien-aller, si quelques chiens prennent la tête sur le gros de la meute. On les rompt quand ils tournent au change ou bien à la nuit, pour les reprendre.

De toute évidence, si sur trente chiens découplés, vingt-cinq chassaient le droit bien ameutés et cinq s'abandonnaient sur un change, ce serait folie que les veneurs ne servissent pas, en nombre suffisant, ces vingt-cinq chiens pour s'attacher à rompre les autres ; de même que ce serait une faute, — le gros des chiens ayant tourné au change et quelques chiens seulement maintenant l'animal de meute, — de ne pas rompre les premiers et arrêter les seconds; car c'est toujours mal chasser que de ne pas chasser avec le plus grand nombre des chiens découplés.

Mais si, au moment où quelques chiens se désameutent, les veneurs ne sont pas à portée de les faire promptement et sûrement rallier, deux d'entre eux se détacheront et gagneront le plus vite possible les devants pour les rompre. Sans crier ni fouailler de loin — c'est ainsi qu'on rend de jeunes chiens rusés, qu'on leur apprend à céler la voie à quelques pas des routes, à les passer au-dessus ou au-dessous de la voie pour l'aller reprendre plus loin — les veneurs les attendront placés de manière à les prendre toujours entre deux fouets.

Sitôt que les chiens arriveront à la route, le veneur qui se trouvera au-devant d'eux fouaillera pour les prévenir et leur parlera ainsi : — *ha ! hai ! mâtins ! derrière ! derrière !* — Il les réclamera par leurs noms, les contiendra du fouet pendant que son camarade, mettant vivement pied à terre, les couplera, puis les hardera pour les enlever et les faire rallier en relai volant.

Mais cela se passe rarement ainsi avec des jeunes chiens qui sont d'autant plus fougueux et volontaires qu'ils vont s'assurant davantage dans la voie. Malgré tous les efforts des veneurs, quelques-uns ont donc forcé. Alors, l'un des valets de chiens s'attache après ces chiens jusqu'à ce qu'il les ait rompus et repris à la harde. Cela fait, il les amènera à l'endroit même où ils ont forcé. Là, en présence des autres chiens, les veneurs devront les corriger énergiquement. Il ne s'agit pas de les faire rallier plus ou moins promptement, il leur faut une leçon. Les coups de fouets seront accompagnés de ces termes : — *ha hai ! Mutineau ! ha hai ! derrière !..... derrière !* — Qu'on ne l'oublie pas, si on manque à corriger aussi sévèrement les chiens qui ont forcé une première fois, il est difficile qu'on puisse ensuite mettre la main sur eux. Justice faite de leur faute, on les harde et on les enlève pour les rallier.

Quant à arrêter sur le droit, soit une meute pour la confirmer, soit une tête de chiens pour que les chiens en queue puissent rameuter, on manœuvre de la manière suivante, tout en réservant, bien entendu, le même châtiment exemplaire aux chiens qui forceraient.

Les veneurs, en assez grand nombre pour leur imposer suffisamment, se porteront au devant des chiens et choisiront, pour les arrêter, une route large, route où les chiens sont toujours moins enclins à se dérober que dans un chemin étroit et où les veneurs sont plus à l'aise pour manœuvrer. Ils auront soin de se placer de manière à contenir les ailes de la meute sur lesquelles les chiens brigands cherchent tout d'abord à se dérober. Aussitôt que les premiers chiens arriveront sous bois

à la route, le piqueux posté sur la voie, les préviendra de son fouet et leur parlera d'une voix calme mais sévère : — *Arrête ! Valets ! Arrête ! Sagement !.... Sagement !* — Il les contiendra le fouet levé, tout prêt à corriger les libertins ; et à mesure que les chiens se grouperont, il répétera son commandement. De leur côté, les veneurs, sans tapage, se rapprocheront de lui, de manière à barrer la route, et se tiendront prêts à contenir les chiens qui tenteraient de forcer sur les ailes, en leur parlant ainsi : — *A la meute !... A la meute !* — mais en se gardant bien de pousser de grands cris, ce qui ahurit les chiens et leur fait perdre la tête. Pour calmer des chiens, il faut être calme soi-même. De son côté, tout le temps que les chiens resteront arrêtés, le piqueux surveillera les plus fougueux et les avertira toujours par leurs noms pour les tenir en crainte. Puis, au moment de leur redonner la voie, il tournera la tête de son cheval du côté où l'animal perce, et de sa cape, montrant la voie aux chiens, — *Après ! mes beaux ! ah ! y va là !.... au coute ! au coute !....* —

Cette manœuvre est parfaite pour confirmer des chiens déjà sous le fouet. Mais tenez bien compte et de la nature des lieux et du point où l'animal en est de sa défense, afin de donner toujours de l'avantage aux chiens pour chasser.

Autant c'est une bonne leçon, pour des chiens rompus sur le change, que de les enlever pour les faire rallier, autant cela en est une mauvaise que d'enlever une meute chassant en bien-aller ou même de forlonge, pour lui redonner la voie plus loin. Il n'y a que des eaux, le mauvais temps, ou de rares accidents qui puissent excuser une semblable manière de faire. On ne saurait trop s'en garder, même sous prétexte de raccourcir

l'animal. C'est rendre les chiens sans tenue et les pousser à couper et à bricoler.

Pour enlever des jeunes chiens, il est plus sûr de commencer à les enlever à la harde. Cela les fatigue davantage, mais on n'a pas à craindre ainsi de les voir se dérober et s'abandonner de nouveau. Quand ils sont assez créancés pour qu'on puisse déjà compter sur eux, on les enlève à la voix; mais encore, est-il prudent la première fois, que deux veneurs agissent de concert, l'un pour réclamer les chiens, l'autre pour les faire tirer, suivre.

Le valet de chiens qui mène des chiens enlevés, tout en surveillant sa harde pour prévenir les accidents, tout en réclamant les chiens pour les actionner, ne doit jamais aller plus vite qu'au trot. Il ne s'agit pas de rejoindre la chasse grand train et de donner des chiens tant bien que mal, il s'agit de les rallier en état de chasser et de les découpler à la meute aussi juste que possible. Autrement, c'est une faute ; et, s'ils s'abandonnent de nouveau sur la première voie venue, ce n'est plus à eux qu'il faut s'en prendre.

L'égalité du pied, la manière de servir une meute en pays découverts, les curées enfin, contribuent à rendre des chiens ralliants. Sans les curées, il n'est pas de bons chiens. Faire curée, c'est ce qui stimule leur sagacité, c'est ce qui les excite à se rapprocher de l'animal, à le presser et à ne pas se quitter pour avoir chacun sa part de la proie. Aussi, une seule curée chaude vaut-elle mieux que dix curées froides.

Piqueux! Ayez donc soin, pour encourager vos jeunes chiens à rallier, de mettre de côté, en faisant la curée, la part de ceux qui n'étaient pas à l'hallali. Il est de jeunes chiens hardis et

entreprenants qui se sont abandonnés sur un change, moins par ambition que par trop de confiance. Il faut les distinguer de ces chiens tout au plus bons à faire nombre, qui empaument aussi bien le droit que le contre et qui, dans un défaut, laissent aller la voie faute de bons chiens qui ne sont pas là pour la redresser. Les uns feront un jour des chiens de tête tandis que les autres ne seront jamais que des chiens médiocres.

En faisant la part des qualités et des défauts de chacun de nos chiens, tenons donc compte de l'âge et des circonstances pour décider quels sont les chiens à garder ou à réformer. Mais en cela, s'il faut être circonspect, on ne saurait manquer de décision pour se défaire le plus promptement possible de ceux qui tardent trop à se créancer. On s'épargne bien des peines et on ne risque pas de gâter de bons chiens.

Thérapeutique des chenils.

L'hygiène est le meilleur vétérinaire des chiens. Néanmoins tout homme de chasse doit posséder certaines connaissances thérapeutiques qui lui permettent de soigner leurs affections les plus ordinaires et de leur donner, en l'absence d'un praticien, les premiers soins qu'exigent des maladies ou des accidents graves.

Des signes de santé.

En santé, le chien est gai et a bon appétit. Son poil est lustré et onctueux sous la main. Son nez est humide et froid; son œil clair et vif et sa gueule rose. Son pouls donne environ cent pulsations. Ses déjections sont plutôt molles que dures et de couleur jaune ou brune.

Des signes de maladie.

Malade, l'animal est triste et refuse la nourriture. Son poil est terne et piqué, c'est-à-dire légèrement redressé, particulièrement sur les reins; son nez est sec et chaud. Le globe de l'œil est

terne et la muqueuse rouge violacée. La gueule est pâle. Le pouls est agité, intermittent; les déjections sont dures, sèches ou très-liquides et de couleur terreuse ou noire.

Manière d'administrer les remèdes liquides ou solides.

Bien des chiens se défendent lorsqu'il s'agit de leur administrer des remèdes. C'est qu'on s'y est mal pris la première fois, soit qu'ils aient été brutalisés, soit que le médicament, par sa saveur désagréable, les ait dégoûtés.

Pour éviter toute défense, renfermer la substance ou le liquide dans une ou plusieurs minces capsules de farine de froment trop faciles à préparer soi-même pour avoir à l'indiquer ici. Cela fait, enjambez l'animal, caressez-le et faites-le asseoir. Puis la main gauche appuyée sur la tête, pressez des doigts la lèvre supérieure et, la gueule ouverte, introduisez la main droite au delà de la langue. Le médicament déposé, on retire la main lestement pour la porter à la tête que l'on maintient élevée et la gueule fermée jusqu'à ce que le chien ait dégluti.

Quant aux boissons adoucissantes, rafraîchissantes, etc., renfermées préalablement dans une fiole de verre au goulot très-épais, on introduit l'index de la main gauche à la commixture des lèvres, de manière à faire poche; puis, de la main droite, on verse le liquide par petites quantités. La tête du chien ne doit pas être maintenue haute, et, dès qu'il tousse, il faut de suite suspendre l'ingurgitation, sans quoi la présence du liquide dans les voies respiratoires déterminerait des accidents sinon funestes du moins fort graves.

De la saignée.

On ne peut saigner un chien que dix heures au moins après qu'il a pris de la nourriture.

On pratique la saignée avec une lancette à l'aide de laquelle

on ouvre la veine jugulaire. Après avoir fait une ligature près des épaules de l'animal, pour opérer le renflement du vaisseau, on rase le poil à la place où on sent du doigt la veine, puis on la maintient entre le pouce et l'index de la main gauche, tandis que de la main droite on la pique d'un coup. Après quoi, on retire la lancette en la basculant légèrement pour faciliter le jet du sang. La quantité de sang à tirer varie selon la force du chien et la gravité des symptômes. D'ordinaire, elle est d'environ 200 grammes pour un chien d'ordre.

On arrête le jet du sang en faisant cesser la compression du vaisseau. Puis, après avoir lavé la piqûre à l'eau froide, on la ferme à l'aide d'une épingle qui en réunit les deux lèvres. Elle doit être guérie en vingt-quatre heures.

On pratique le séton au moyen d'une aiguille de forme spéciale dans l'œillet de laquelle on passe un ruban de fil de la largeur d'un centimètre environ. Du séton.

On sétonne soit à la nuque, soit au cou et rarement à la base de la poitrine.

Selon la longueur qu'il veut donner au séton, l'opérateur pince la peau plus ou moins de la main gauche, et de la droite, la traverse d'un seul coup.

Pour activer l'inflammation déterminée par la présence du ruban sous les tissus, frottez-le de beurre salé et faites-le circuler plusieurs fois sous la peau. La suppuration établie, on lave le séton tous les jours, avec de l'eau légèrement savonneuse. Cela fait, pour le désinfecter, en éloigner les mouches, ou pour empêcher les autres chiens de le lécher, passez sur les plaies un pinceau trempé dans la teinture d'aloès.

D'ordinaire, on ne laisse tirer un séton que durant douze jours.

On purge le chien le surlendemain du jour où l'exutoire a été enlevé et, une dernière fois, après cicatrisation des plaies.

De la fièvre.

La fièvre est le prélude de la plupart des affections du chien.

L'animal est triste, refuse de se nourrir, frissonne et se pelotonne. Son nez est sec, chaud, sa gueule pâle et son pouls — artère fémorale, face interne de la cuisse gauche — marque plus de cent pulsations à la minute.

Une légère saignée — 2 à 300 grammes — des lavements à l'eau de son, des boissons rafraîchissantes — lait coupé d'eau — sont les premiers soins.

La fièvre tombée, on purge l'animal — 30 grammes, sulfate de soude — si elle continuait, réitérez la saignée; mais dans ce cas, il est rare que de nouveaux symptômes n'accusent pas bientôt des inflammations graves et il est prudent d'appeler sans retard un praticien habile.

De la maladie.

La maladie n'est autre que l'épidémie qui, en 1763, sévit sur toutes nos races de chiens. C'est une fièvre inflammatoire des muqueuses soit des fosses nasales, soit des conduits lacrymaux, soit de l'appareil respiratoire, soit enfin des intestins. Ses symptômes sont donc très-variés, aussi est-il difficile d'admettre, comme spécifique, tels breuvages, telles poudres, tour à tour vantés et bientôt abandonnés.

Peu de chiens sont exempts de la maladie. En général, elle attaque les jeunes animaux depuis trois mois jusqu'à dix et même quinze mois. J'ai remarqué que plus son apparition était tardive, plus elle était dangereuse.

L'hygiène est le plus sûr préventif de la maladie. Toutefois, je

ne saurais trop recommander le traitement suivant. Trente jours après leur naissance, purgez vos élèves avec de la manne fondue dans du lait et répétez tous les mois, régulièrement, cette purgation, soit avec de l'aloès — 1 gramme, — de l'huile de ricin — 25 grammes, — du sulfate de soude — 20 grammes. — On atténue ainsi ses effets si destructifs, mais encore une fois, la diversité de ses symptômes, la localisation si variée de la maladie, exigent l'expérience d'un homme de l'art. J'ai vu tant de chiens tués pour avoir été saignés, sétonnés, purgés à tort que je me fais un cas de conscience de ne pas indiquer ici le traitement approprié à la marche de la maladie. Il exige des connaissances qui sont le fruit d'études spéciales. Les indiquer succinctement serait d'une médiocre utilité, et en traiter à fond, ce serait sortir du cadre de cet ABC de la médecine des chiens.

De la rétention d'urine.

Tout chien très-échauffé ou très-fatigué est sujet à cette affection.

Si elle est simple, c'est-à-dire si l'animal éprouve seulement de la difficulté à uriner, du lait coupé avec une décoction de chiendent, comme boisson, suffit pour la faire disparaître. Mais compliquée de pissements de sang, une saignée est nécessaire. On nourrit peu l'animal, mais avec de la mouée très-liquide et faite de farine et de son d'orge légèrement épaissis dans du lait coupé d'un mucilage à la graine de lin.

L'inflammation ayant disparu, solliciter le chien à uriner par des boissons adoucissantes additionnées de sel de nitre à la dose de 2 grammes par litre.

Du flux de sang.

La dysenterie est contagieuse dans certains cas.

Le chien se vide avec peine et douleur. Ses déjections sont

liquides, très-fétides et mêlées de sang. En outre, l'anus est brûlant et rouge et l'animal a de la fièvre. Saignez-le, donnez-lui par jour deux lavements d'eau de son coupée de lait et nourrissez-le exclusivement de bouillon très-léger.

L'inflammation calmée, administrer quelques lavements préparés avec de la graisse de mouton fondue dans du lait ou de l'eau de son. Ne pas se servir du suif dont la préparation est toujours malsaine.

Des vers.

Le chien tourmenté des vers, dépérit de jour en jour. Son poil est piqué particulièrement sur les reins. Il est affecté, surtout le matin, d'une petite toux sèche qui disparaît aussitôt qu'il a dégluti soit aliments soit boisson. Son haleine est fétide; sa faim dévorante. Enfin, ses déjections dénotent la présence de ces parasites.

L'huile de ricin renfermée dans une ou plusieurs minces capsules de gluten et administrée à jeun, à la dose d'une cuillerée à bouche pour les chiens adultes, d'une cuillerée à café pour les jeunes chiens, tous les matins pendant huit jours consécutifs, réussit parfaitement à les en débarrasser.

La limaille de fer, en poudre très-fine et incorporée à du miel, produit également d'excellents effets. On l'administre à jeun sous forme d'une ou plusieurs pilules saupoudrées de farine.

Des chancres internes et externes.

L'apparition des chancres à l'intérieur comme à l'extérieur des oreilles, dénote toujours l'acrimonie du sang.

Le chien qui souffre du chancre interne, se gratte souvent l'oreille affectée, se plaint et secoue violemment la tête. A l'examen, la conque de l'oreille est tuméfiée et exhale une odeur fétide.

Deux purgations à cinq jours d'intervalle, laver l'oreille avec

de l'eau de guimauve tiède, soir et matin, et laisser tomber, dans le conduit auditif, six à huit gouttes de la solution suivante :

Sulfate de zinc. . .	1 gramme.
Glycérine.	30 grammes.
Acide phénique. .	10 gouttes.

Régime maigre et liqueur dépurative selon la formule ci-après, administrée à jeun et à la dose d'une cuillerée à bouche, tous les matins, pendant quinze jours :

Iodure de potassium. .	15	grammes.
Sirop de salsepareille.	20	id.
Eau distillée	250	id.

Chez les vieux chiens, cette affection est incurable. Un séton placé derrière la nuque, des purgations répétées, un traitement dépuratif, une nourriture rafraîchissante et de l'exercice, peuvent seuls les soulager.

Le chancre extérieur affecte particulièrement le bord des oreilles. Le premier signe est l'épaississement de la peau et, par suite, une démangeaison qui excite l'animal à des battements d'oreilles répétés.

Bientôt les tissus s'exfolient et le chancre apparaît sous la forme d'une petite crevasse d'où le sang s'échappe et qui bientôt rongera les parties voisines.

A la suite d'un battement, laissez couler le sang pour désengorger l'oreille, puis, après avoir lavé le chancre à l'eau froide, trempez-le dans l'extrait de Saturne pur et couvrez-le aussitôt après d'une emplâtre de poix chaude étendue sur une bandelette de taffetas noir.

Ensuite. mettez au chien un filet pour qu'il ne batte plus des oreilles et purgez-le deux fois à cinq jours d'intervalle. Nourriture rafraîchissante. L'inflammation calmée. enlevez le filet: l'emplâtre tombera d'elle-même.

Jusqu'ici ce traitement m'a paru le plus efficace. Comme tous les chasseurs, j'ai essayé de bien des remèdes et même j'ai dû recourir à l'arrondissement des oreilles, seul parti à prendre si l'affection est invétérée.

De l'aggravée.

En chassant dans des pays caillouteux ou par la gelée, des chiens s'échauffent les pieds au point que la sole se boursouffle et même que sa croûte est détruite.

Dans le premier cas, découvrir aux ciseaux les ampoules, sans quoi le nouvel épiderme serait sans résistance et le chien pour longtemps hors de service. Ensuite, tenir le pied dans de l'eau bien fraîche. durant dix minutes, puis le panser avec un retraintif fait avec de la suie, en poudre fine, incorporée à des blancs d'œufs peu battus.

Dans le second cas, l'eau courante est d'un excellent effet. mais il faut également se servir du même retraintif auquel on ajoute toutefois du fort vinaigre.

Si les chiens aggravés ont besoin de repos, il ne faut pas, dès la cicatrisation des plaies, négliger de les mener à l'ébat pour leur faire promptement une nouvelle sole.

Engorgement des boutures.

Le lendemain d'une chasse sévère, des chiens sont raides des jambes de devant et souffrent de tumeurs molles qui leur font enfler les boutures. Dans bien des chenils, on n'y fait pas plus attention que cela. On laisse le chien à la paille et tout est dit. C'est à ce manque de soins qu'il faut attribuer

la perte du pied que beaucoup de chiens font jeunes encore.

Le repos est chose indispensable au chien qui souffre des boutures, mais ne négligez point de le faire frictionner au moins deux fois par jour avec de l'eau-de-vie camphrée.

Dans le cas où il continuerait à boiter, une friction au liniment Geneau est d'un excellent effet.

De la boiterie des épaules.

Des chiens — surtout les jeunes — sont pris souvent des épaules à la suite de grandes fatigues. Aussitôt refroidis, ils en boitent. Au retour de la chasse, il faut leur faire une charge avec de l'eau-de-vie camphrée et leur donner du repos. Mais si la boiterie continuait, au retour d'un ébat, alors que les épaules sont échauffées, faites-leur une vigoureuse charge à l'essence de térébenthine et tenez-les devant un feu vif jusqu'à ce que le poil soit parfaitement sec. Un long repos est nécessaire. Si malgré ces soins, la gêne ne disparaissait pas, faites-les chasser et à leur rentrée au chenil, répétez les charges. Quelquefois les épaules se débrouillent.

De l'étruffure

A la suite d'un effort pour sauter un large fossé, ou par le fait d'un coup soit contre un arbre soit contre le battant d'une porte, un chien s'étruffe, c'est-à-dire se déboîte le fémur ou se dérange le tendon de la cuisse.

De retour au chenil, dessoler légèrement, à l'aide du bistouri, la sole du pied de la cuisse valide pour obliger le chien à se servir du membre malade qui, sans cela, s'atrophierait certainement.

Promener l'animal deux fois par jour et le frictionner à plusieurs reprises avec de l'huile de laurier.

Si, malgré ce traitement et un long repos, il continuait à

boiter, une friction avec le liniment Geneau peut produire un bon résultat.

J'ai essayé le feu en pointes. La boiterie a disparu ; mais quelques soins qu'on donne, il est très-rare que le chien étruffé retrouve sinon son pied, du moins sa première vigueur.

De l'allongement.

Pour avoir couru plus vite qu'il ne pouvait, un chien s'allonge, c'est-à-dire qu'il se distend le tendon de la cuisse à ce point que le jarret touche la terre.

Dès qu'on s'en aperçoit, il faut, de suite, lier le jarret avec une bandelette d'étoffe qu'il est aisé de préparer soit avec un mouchoir, soit avec une cravate.

De retour au chenil, défaire la ligature, puis, après frictions du nerf avec de l'huile de laurier, le bander à nouveau jusqu'au pied et dessoler légèrement la cuisse malade afin que l'animal ne s'en serve point.

Deux fois par jour, mouiller le bandage d'eau-de-vie camphrée. Beaucoup de repos.

Dès que le nerf est bien retiré, lever l'appareil et continuer les frictions. Promener le chien, mais ne le mener à la chasse qu'après des ébats judicieusement gradués. Quelquefois des chiens s'allongent également des doigts. Le traitement est le même, mais l'accident est bien moins dangereux. Le chien allongé du jarret, comme celui étruffé, est rarement aussi vigoureux qu'il l'était.

De la décousure et de l'éventrure.

Un chien est-il décousu par un sanglier ou éventré par un cerf, le premier soin est, sur les lieux mêmes, de nettoyer aussi bien que possible les boyaux de toutes souillures. Cela fait, rentrez-les doucement, bandez le ventre de l'animal avec un

mouchoir et faites-le transporter à la maison la plus proche.

Là on étend le chien sur le dos et on l'y fait maintenir. Puis, les mains enduites d'huile, on retire avec précaution les boyaux pour les laver dans un plat rempli d'eau tiède. Dans le cas où la décousure, l'éventrure ne permettraient pas le passage de la main, agrandissez la blessure, mais en ayant soin d'introduire préalablement l'index de la main gauche pour y appuyer la pointe du bistouri et fendre ainsi le cuir sans risques d'offenser les intestins. Ces derniers une fois lavés, on les recoule avec précaution en prenant bien garde de les nouer. Ensuite, à l'aide d'épingles et de fil ou de soie, on fait la suture suivante. Rapprocher d'abord les lèvres de la blessure, sur tout son parcours, en les traversant d'épingles placées à deux centimètres les unes des autres; puis, avec du fil, les relier par un croisé, toutes ensemble, et terminer par un nœud.

Cette suture est très-facile à pratiquer et préférable à toute autre. Elle a non-seulement l'avantage de mieux rapprocher les lèvres de la blessure, mais tout en permettant au pus de s'échapper, le chien ne peut la détruire des dents comme celle faite à l'aiguille.

La suture faite, on enduit la plaie de saindoux ou d'huile, on bande légèrement serré, avec de la toile, le ventre du chien, puis on lui donne à boire de l'eau dégourdie pour calmer d'abord la soif dont il souffre toujours en pareil cas, et dans le but que le liquide, par son passage dans les intestins, sollicite ces viscères à reprendre leur position naturelle.

De retour au chenil, il est prudent de lui mettre un chapelet afin qu'il ne déchire pas l'appareil posé.

Du bouillon coupé de lait est la nourriture la plus convenable pour les chiens éventrés ou décousus.

On retire le bandage selon que la cicatrisation s'active. Chaque jour, la plaie sera lavée ou lotionnée avec du vin aromatique jusqu'à parfaite guérison. Les épingles tomberont d'elles-mêmes.

Si le chien est atteint aux épaules, aux cuisses, le traitement consiste à nettoyer les blessures, à les suturer de la manière indiquée plus haut et à les lotionner avec du vin aromatique. Mais, dans le cas où, en les sondant du doigt, on les reconnaîtrait profondes et ayant offensé gravement les parties, donnez les premiers soins et appelez un vétérinaire.

En cas d'hémorrhagie, tamponnez promptement la blessure avec de la terre pétrie, bandez-la, et de retour au chenil, faites lever l'appareil par un homme de l'art.

De l'abcès.

A la suite de meurtrissures graves, coups de boutoir, coups de pied, chutes, etc., il se forme des abcès, des amas de sang vicié, en un mot, du pus.

Souvent, trop souvent, dans les vautraits, on n'a pas connaissance des chiens bourrés soit à l'attaque soit à l'hallali. Quelques jours après la chasse, un matin, on est tout étonné de trouver un chien mort, sans qu'on sache pourquoi. C'est le fait d'un abcès dont l'épanchement à l'intérieur du corps est toujours mortel.

Sur les fins d'un animal, on ne saurait donc trop remarquer les chiens qui sont chargés et maltraités. Dans ce cas, on les raccouple, on leur fait avaler de suite quinze gouttes d'arnica dans la moitié d'un verre d'eau, et on les tient à l'écart de la

curée. C'est là le premier soin à leur donner et souvent il conjure tout danger.

Si le lendemain, au matin, le chien a de la fièvre, précurseur ordinaire de l'abcès, saignez-le et tâtez-le par tout le corps. La partie affectée sera chaude et douloureuse. Dès lors, pour hâter la résolution à la surface, raser aux ciseaux le poil, bien frotter à la main la peau avec l'onguent suivant :

Feuilles de seneçon. . .	250 grammes.
Saindoux	500 id.

Et, aussitôt après, appliquer un cataplasme bien chaud à la farine de graine de lin. Bander et mettre un chapelet.

Renouveler trois fois par jour les charges à l'onguent et les cataplasmes.

L'abcès mûri, on l'ouvre à l'aide du bistouri. Après avoir sollicité l'écoulement du pus, on nettoie la plaie avec de l'étoupe trempée dans une décoction tiède de vulnéraire. Cela fait, on garnit la cavité du décoctum de cette plante. Surtout que la bourre, par son volume, soit toujours d'une introduction très-facile et ne remplisse pas la cavité formée par l'abcès, pour ne pas offenser les tissus déjà enflammés.

La suppuration devenant à rien, pour solliciter la pousse de la chair, lotionner la plaie avec du vin aromatique. En été, pour éloigner les mouches, on enduit les parties d'une légère couche de teinture d'aloès, à l'aide d'un pinceau.

La cicatrisation opérée, purger le chien.

Lorsque deux chiens se pillent, l'un et l'autre se font souvent de sérieuses blessures. Mais, dans un chenil, lorsqu'un chien est Des dentées.

pillé par tous les autres, si l'on n'intervient promptement, il arrive toujours que le malheureux animal est tellement lacéré de dentées, tellement déchiré, que la gangrène succède rapidement à l'inflammation et détermine promptement la mort.

Selon les parties offensées, la fièvre quelquefois, l'enflure toujours, accompagnent les dentées. En été, faites baigner de suite, dans l'eau courante, le chien pillé et l'y faites tenir une heure durant. Ensuite, débridez les blessures, pansez-les avec du vin aromatique et lotionnez les tissus environnants avec de l'eau et du vinaigre.

En toute autre saison, il faut soumettre le chien à un jet d'eau fraîche dirigé sur les dentées, trois et quatre fois par jour, pour avoir chances de se rendre maître de l'inflammation.

A l'intérieur, administrer l'arnica à la dose de vingt gouttes dans un quart de verre d'eau.

De l'échauffement.

Un chien pris de chaleur ou à bout d'haleine, roule et se débat à croire qu'il tombe du haut mal. Si on a de l'eau à portée, il faut de suite lui en lotionner la tête. Plus elle sera froide, meilleure elle sera. A défaut de celle-ci, quelques gouttes d'eau-de-vie, sur la langue, raniment l'animal. Enfin, si vous n'avez pas ces deux moyens à votre disposition, faites deux ou trois légères incisions à la face interne des oreilles, l'animal reviendra promptement à lui.

De l'épilepsie.

Des attaques épileptiformes accompagnent fréquemment la maladie. Les vers, une constipation opiniâtre, peuvent aussi la déterminer. Elles cèdent devant un traitement convenable; mais l'épilepsie, le mal caduc, est incurable.

Les accès sont toujours soudains. Le chien roule comme

frappé à mort; ses yeux se tournent; ses joues, ses lèvres, ses pattes, ont des mouvements convulsifs; enfin il écume et suffoque. Si on est à portée de jeter immédiatement dans l'eau le malheureux animal, la réaction le rappelle à lui et il se remet, mais les accès se renouvelant, le mieux est de s'en défaire.

A l'aide du bistouri, pratiquez une incision cruciale dont la morsure d'une vipère est le point d'intersection des lignes, laissez saigner, puis lavez la plaie avec de l'alcali volatil sans eau, ou de l'acide phénique. Des morsures de vipères.

Comme traitement interne, faites avaler, toutes les deux heures, une cuillerée d'une infusion de camomille additionnée de cinq à six gouttes d'alcali.

Lotionnez à plusieurs reprises, avec de l'eau et du vinaigre, les parties atteintes d'inflammation.

Selon les parties où une épine a pénétré, l'inflammation que sa présence détermine est plus ou moins grave. Lorsqu'elle est logée aux boutures, l'épine est toujours dangereuse. Des piqûres d'épines

On retire une épine soit au bistouri, en élargissant un peu la piqûre, soit au moyen d'une emplâtre de poix posée sur un cataplasme, dans le cas où l'inflammation ne permet plus de la découvrir. La suppuration établie, on bassine la plaie avec du vin aromatique.

Au bois, les chiens ramassent toujours des tiques. Ces insectes, peu visibles d'abord, se décèlent bientôt par le sang dont ils se remplissent ainsi que des sangsues. Des tiques et des puces.

Ne jamais les arracher du cuir comme c'est la mauvaise habitude dans les chenils, mais les passer au pinceau trempé dans de l'huile. Ils tombent bientôt asphyxiés. En les arrachant,

la tête de l'insecte reste dans la plaie, et, pour peu que le chien ait le sang échauffé, cela détermine de petits abcès qui peuvent prendre un mauvais caractère.

Quant aux puces, hôtes inséparables des chenils, la meilleure manière d'en garantir les chiens est, avec un bon pansage, de saupoudrer leur paille de sciure fraîche de sapin ou de les poudrer eux-mêmes, par tout le corps, avec de la fleur de soufre.

Déglutition des éponges.

Quelquefois, par négligence, des valets de chiens laissent des éponges à portée des chiens. Ceux-ci, les ayant découvertes, ne manquent pas de les déchirer et d'en avaler des morceaux plus ou moins volumineux. Les sucs gastriques, il est vrai, en enlèvent bien vite les propriétés spongieuses; mais encore, est-il prudent de supprimer l'eau pour ce jour-là et de donner aux chiens une mouée plus épaissie que d'habitude. Le lendemain, on peut sans danger les laisser boire.

De la rage.

La rage a une origine spontanée, encore inconnue. Mais, dans la plupart des cas, le développement de ce mal terrible n'est dû qu'à la contagion.

En chasse ou à l'ébat, si quelques-uns de ses chiens sont attaqués et pillés par un chien étranger, de mauvaise mine, maigre, efflanqué, courant non pas droit devant lui, mais comme un fou, de côté et d'autre, il est du devoir d'un piqueux d'examiner ce chien avec la plus grande attention pour en donner le signalement, savoir d'où il est et à qui il appartient. Sans tarder, il débridera profondément les dentées dont ses chiens sont atteints, laissera bien couler le sang, les lavera ensuite à l'eau salée, et fera tomber dans chacune des plaies quelques gouttes d'eau forte.

Ces soins seront donnés sur-le-champ. De retour à la maison, il passera en revue, de nouveau et avec le soin le plus minutieux, tous les chiens, et confinera ceux qui ont été pillés dans une pièce isolée du chenil. Là, au moyen d'une forte chaîne fixée dans un des murs, il attachera chaque chien à distance suffisante de son voisin, pour éviter tout contact possible, lui mettra de la paille sous lui, de l'eau fraîche en abondance à sa portée, et ne changera en rien sa nourriture.

Ces précautions prises, envoyez incontinent aux renseignements. Prenez les informations les plus précises, et, si le chien qui a pillé les vôtres est malheureusement reconnu et signalé comme animal atteint de la rage, pas d'hésitations, faites-les tuer sur-le-champ et qu'ils soient enterrés à six pieds sous terre. Ensuite, faites brûler bancs, paille, auges, muselières, colliers, même passer au feu les chaînes qui ont servi à mettre à l'attache les chiens hydrophobes, et qu'aucun chien ne pénètre dans la pièce où ils ont été confinés sans que les murs en aient été passés au lait de chaux.

S'il s'agit d'un chien sur lequel les renseignements sont trop vagues pour rien décider, il ne reste plus qu'à surveiller les chiens soupçonnés.

Le diagnostic de la rage est des plus difficiles, en raison même de l'analogie de ses symptômes avec ceux d'autres affections telles que l'épilepsie, l'angine, l'inflammation de l'estomac, etc. Aussi, en appeler à l'expérience d'un homme de l'art est chose indispensable.

La rage affecte deux formes différentes, la rage dite furieuse, la rage dite mue. L'une et l'autre ont une terminaison fatale;

mais la première est la plus dangereuse en ce que, chez le chien qui en est atteint, il existe une tendance permanente à mordre, tandis que le caractère principal de la rage mue est la paralysie des mâchoires de l'animal, ce qui le met hors d'état de causer la mort par des dentées.

Le chien affecté de la rage furieuse, soit par spontanéité, soit par contagion, est triste, recherche les endroits sombres comme s'il voulait s'y cacher, ramasse sa paille sous lui avec violence. et souvent il la secoue de la gueule. Inquiet, il change sans cesse de place et marque une grande tendance à s'échapper de la maison. Il se plaît à ronger ce qui est à sa portée et à se jeter sur tout ce qui remue autour de lui ou sur tout objet dont la vue le surprend. Il broie sa paille et lèche avec goût les objets froids, murs, morceaux de fer, plats de terre vernie. En outre, symptômes certains et caractéristiques, il déglutit ses propres déjections, lape sa propre urine, et, s'il se réclame, son cri est un aboi traîné et terminé en un hurlement sinistre qu'il jette en l'air, relevant le nez à la manière du loup.

Enfin, d'accès en accès, la maladie se termine par un épuisement complet, et la mort vient mettre un terme à tant de souffrances, ordinairement le huitième jour après l'invasion du mal.

CHAPITRE V

DU CHEVAL DE CHASSE.

Tous les chevaux de selle ne sont pas propres à la chasse. Un cheval, malgré de l'énergie, de la vitesse, de la résistance, peut n'être point un cheval de chasse, et tel excellent pour suivre un laisser-courre par les routes, n'est pas bon pour piquer et servir les chiens.

Du cheval de chasse.

Le cheval de chasse est donc plus qu'un moyen. C'est un précieux auxiliaire du veneur. Le brave animal n'affronte-t-il pas, avec lui, les mêmes fatigues, les mêmes hasards ? Ne partage-t-il pas jusqu'à sa passion? Voyez-le dans un fouler, — la voie mauvaise et les chiens n'en ayant pas connaissance, — s'en aller froidement au pas, le cou allongé, la tête basse, l'œil éteint, les oreilles mortes, choisissant son chemin comme s'il craignait la boue ou les ronces, bref, disant à sa manière ce que son cavalier pense avec tristesse : « Cela va mal ! nous pourrions bien ne rien faire aujourd'hui !..... » Mais quoi ! tout à coup, quelques chiens, fouaillant par les devants, se sont là-bas récriés chaudement ! Et la trompe aussitôt, pour les appuyer, a réveillé de ses tons vibrants les échos silencieux de la vieille futaie! Et tous les chiens éparpillés passent près de lui ralliant à toutes jambes !... *Hau ! Rapproche ! mes beaux ! Au coute !....* A ces

joyeux préludes de l'action qui s'engage, ce n'est plus le même cheval! Sa tête s'est fièrement redressée, ses oreilles pointent attentives, son œil s'est éclairé, ses naseaux se dilatent, et par tout son être se révèle l'ardeur de la chasse! « Aux chiens! » crierait-il volontiers s'il pouvait parler; et, avec le même entrain que son maître, il les a bientôt rejoints. — ..... Mais c'est parti! Au tapage de la menée se mêlent d'éclatants bien-allers! et le voilà galopant à la suite de la meute avec tant de cœur, qu'il faut, de la main, contenir ses élans trop généreux! Lui aussi, comme les chiens, il chasse! Et j'en veux pour preuves — son entrain à les suivre partout, — son attention à les voir travaillant devant lui, — son inquiétude quand leurs cris vont s'éteignant au loin, — son merveilleux instinct pour retrouver la chasse un instant perdue, — enfin, son héroïque courage quand, après cinq heures de grand train, harassé de fatigue, tremblant, épuisé, la sueur ruisselant de ses flancs, le noble animal répond encore sous son maître par un suprême effort, pour arriver jusqu'aux chiens dont les cris, retentissantes clameurs, disent que l'animal est aux abois!

De ses qualités.

La vitesse, le fond, ne sont donc pas seulement nécessaires au cheval de chasse; pour être à la hauteur de sa besogne, l'intelligence, le courage et l'adresse lui sont indispensables. Ainsi que les chiens, ses compagnons habituels, il doit souvent se servir de lui-même. Pour cela, il faut qu'il soit — calme, afin de bien juger ce qu'il a à faire et ne pas mettre son cavalier dans l'embarras; — froid, afin de ne pas se dépenser en pure perte et distraire l'attention du veneur de la défense de l'animal et de la manière dont les chiens le chassent. Aussi tout cheval chaud,

quinteux, irritable, eût-il de grandes qualités, ne sera jamais un vrai et bon cheval de chasse.

De son choix comme modèle et comme conformation

Que l'amateur, dans le choix de sa monture, recherche la symétrie des formes, l'élégance des lignes alliées à de la vigueur et du brillant dans l'action, rien de mieux. Au carrefour, un joli cheval ne peut que faire honneur à son cavalier, comme en chasse, le bien porter — s'il est en condition. Mais lors de l'achat du serviteur qui l'aidera dans ses travaux, le veneur doit peu s'arrêter à de séduisants dehors. Le cheval à la tournure modeste, régulier dans sa structure, osseux dans sa conformation, mérite également de captiver son attention ; bien plus, s'il est sain de membres, se porte avec franchise en avant et répond avec énergie quand on le recherche, sous le rapport du prix, on devra lui donner la préférence.

Comme modèle, le cheval de chasse doit toujours être approprié à la nature du pays et convenir au poids du veneur sous lequel il suivra les chiens. Toutefois, si l'on considére que, d'une part, nos meilleurs pays de chasse exigent des chevaux solides et rustiques, de l'autre, que les poids légers sont la minorité, le modèle du cheval de chasse se spécialise et son idéal est tel que je vais le définir.

Dans son aspect général, le cheval de chasse semblera compact et près de terre. Selon l'expression consacrée, il lui passera peu d'air sous le ventre. Il paraîtra également haut de l'avant-main, forme qui ne saurait être sans une bonne longueur d'épaules, condition première pour que le cheval soit adroit.

Sa tête sera large de crâne sans être lourde ; son œil bien sorti et hardi d'expression ; signes d'intelligence et de courage. Ses

naseaux seront bien ouverts. Leur largeur dénote toujours la puissance du souffle.

Son encolure sera développée pour qu'il soit plus maniable sous bois, et son garrot bien sorti d'épaules musculeuses et rejetées en arrière.

Sa poitrine, par la longueur et la courbure accentuée des côtes sternales, révèlera les volumineux poumons qui garnissent ses cavités.

Son dos, son rein, ses flancs seront courts et ronds et ses hanches larges et musclées.

Ses membres, d'aplomb et sains de tares, seront bien nourris aux avant-bras et aux cuisses; ses genoux et ses jarrets larges et osseux et leurs canons plats avec tendons bien détachés, — tous signes de force et de résistance.

Ses paturons ne seront ni trop longs ni trop courts; ses pieds, bien fournis en talons, ni trop serrés ni trop larges. De leurs parfaites proportions dépendra la conservation de ses membres, toujours durement éprouvés soit sur des terrains secs et raboteux, soit dans des terres molles et profondes.

Enfin, la corne de ses sabots sera circulaire dans sa forme, parfaitement lisse, abondante et de bonne nature.

Les excellentes conditions des points d'appui du cheval sur le sol, voilà, quel que soit le service auquel on le destine, l'objet digne du plus sévère examen. Avec un cheval poussif, aux jambes avariées, mais ayant du sang et de bons pieds, on peut encore chasser, — j'en parle par expérience; — mais avec de mauvais pieds, un cheval, eût-il les meilleures qualités, ne sera jamais qu'une non-valeur pour le métier de suivre les chiens.

On le voit, chez le cheval de selle comme chez le cheval de chasse, l'appareil locomoteur réclame les mêmes dispositions. Cependant les qualités recherchées pour ce dernier, telles qu'un sang de bonne origine, un caractère froid, une grande force de tempérament alliée à une solidité de structure qui exclut souvent l'élégance, font du cheval de chasse le type véritable de notre cheval d'armes ou de guerre plutôt que celui de notre cheval de promenade ou de luxe. C'est, du reste, cette branche de notre industrie chevaline dont la culture est si importante pour l'État que la chasse à courre a mission de développer.

Notre cheval de chasse est notre cheval de guerre.

Le service du cheval de chasse étant autre que celui du cheval à deux fins, leur régime n'est pas le même.

Du régime ou de la condition.

Durant toute sa carrière, passant par des alternatives de travail, d'efforts et de repos, le cheval de chasse réclame impérieusement un traitement raisonné et très-suivi. En un mot, étant donné un cheval ayant toutes les qualités morales et physiques énoncées plus haut, si l'on veut être, par lui, porté vaillamment et longtemps à la queue des chiens, sa condition est chose à ne jamais perdre de vue.

La condition — qui résume vraiment le traitement du cheval de chasse — est si peu pratiquée dans nos équipages, qu'à dessein je reviendrai sur les points principaux de sa pratique — points déjà esquissés, il est vrai, à l'entretien des meutes, mais qui comportent, pour le cheval, des développements d'un ordre plus élevé que pour le chien.

La condition est le résultat d'un régime qui, en augmentant la vitalité de toutes les parties du corps, décuple les forces de l'animal.

La mise en condition du cheval de chasse ne saurait être, sans erreur, complétement assimilée à l'entraînement pour les courses plates ou les steeple-chases, quoique la richesse du sang, chez l'animal, soit toujours le critérium de ces divers genres de préparations. Ne serait-ce pas, en effet, oublier que le métier de la chasse, comme train, comme poids du cavalier, comme durée de l'épreuve, est tout autre que les exigences de l'hippodrome ? Aussi la charpente du cheval de chasse ne doit-elle jamais être aussi allégée que celle du cheval de course. Loin de là. Il faut au cheval de chasse de la chair pour bien accomplir sa besogne ; c'est la chair qui fera et sa vigueur et son fond. Cependant, dans la mise en condition comme dans l'entraînement, il est un point commun — la marque de l'animal, par rapport à sa membrure et au poids qu'il portera. Tel cheval, soit de chasse, soit de course, plutôt que tel autre, réclame en effet, pour ses jambes, pour son cavalier ou pour ses engagements, d'être plus ou moins haut d'état. Mais la vérité oblige à dire aussi que cet avantage n'est le plus souvent obtenu qu'aux dépens de la solidité et de la durée des membres.

Quant au travail, aux suées, à la médicamentation, etc., la mise en condition du cheval de chasse, — on le verra plus loin, — diffère également du traitement des chevaux de course.

De la marche de la condition.

La condition est, avant tout, l'œuvre du temps : qu'on ne l'oublie jamais. Les soins bien entendus de l'hygiène, le travail régulier ne sont que les premiers moyens pour l'obtenir.

C'est donc toujours une faute de se monter, — ainsi que des amateurs et même des veneurs le font, — quelques semaines seulement avant d'entrer en saison. Dès lors, n'est-il pas naturel

d'être mal porté par des chevaux non préparés à un travail sévère et brusquement exigé d'eux? Est-il extraordinaire qu'ils tombent fourbus après quelques laissers-courre? — Non! — Mais ce qui mérite davantage notre attention, c'est d'en voir encore autant sur leurs jambes après d'aussi rudes secousses, et, pour moi, il en ressort la meilleure preuve de ce que peut faire le cheval avec le seul aide d'une nourriture généreuse.

Le cheval de chasse devant être prêt vers les premiers jours d'Octobre, — époque à laquelle, en général, nos équipages commencent leur saison, — l'achat en sera fait en Mai, au plus tard. Cinq mois représentent le temps nécessaire pour mettre l'animal dans une condition telle qu'on puisse justement attendre de lui, non pas qu'il accomplira sa besogne sans se déjuger, sans que sa vigueur se démente, mais seulement qu'il sera en état de résister avec avantage aux premières épreuves de la saison, épreuves toujours dures, l'amour de la chasse rendant alors les chiens plus fougueux et plus enclins aux sottises.

La condition ne pouvant pas être sans l'hygiène, je signalerai les points principaux de celle du cheval de chasse, sans entrer dans tous les détails de l'entretien ordinaire de cet animal. L'inobservation de ses règles a pour effet de compromettre la condition sans que, pour cela, l'animal soit hors de service.

De l'hygiène du cheval de chasse.

Toute écurie, pour être saine, doit être parfaitement sèche et ventilée. De plus, le logement du cheval de chasse réclame, dans son aération comme dans sa distribution, certaines dispositions particulières.

Par son métier, exposé sans cesse à la pluie, au froid, au vent, le cheval de chasse ne doit jamais être privé de l'air frais

qui, tout en purifiant l'atmosphère de son écurie, l'aguerrit contre le mauvais temps et le prémunit contre les refroidissements si dangereux auxquels est exposé tout cheval qui sort d'une écurie chaude.

Le cheval de chasse, selon moi, ne sera donc pas tenu chaudement, mais il sera seulement garanti du froid, ce qui n'est pas la même chose. J'affirme que, sauf les jours où le temps a tout-à-coup changé et n'est plus celui de la saison, les chevaux de chasse, vêtus et à l'écurie, se portent parfaitement bien avec les fenêtres toutes grandes ouvertes le jour et mi-ouvertes la nuit, depuis Mai jusqu'en Novembre.

Quant au confinement du cheval de chasse, le repos lui est si précieux qu'il faut, par tous moyens, le lui procurer. Il sera donc en liberté dans un large box. Là seulement, il peut, au grand avantage de ses membres, varier leur appui, se coucher à son aise, et en étendant les jambes, entretenir la souplesse d'où dépend leur durée.

En outre, les soins nécessaires lui ayant été donnés, le cheval de chasse jouira de la plus parfaite tranquillité. On évitera de le déranger dans son repos. Son écurie sera assombrie pour en éloigner les mouches et pour l'inviter à se coucher dans la journée, immense avantage pour ses membres! Pendant les chaleurs, les fenêtres et les portes seront remplacées par des portières de grosse toile. En les mouillant le matin et à midi, l'écurie sera rafraîchie très-sensiblement par le seul fait de l'évaporation.

Sa nourriture sera de première qualité. Elle consistera en avoine, en orge, — grain et farine, — en féveroles, en son, en carottes, en paille, en foin et en graine de lin.

Avant de donner l'avoine, elle sera toujours vannée avec le plus grand soin.

On ne se servira de l'orge qu'après cuisson. Dans l'hygiène du cheval de chasse, ce grain aura seulement pour but de mettre l'animal en bonne chair, de réagir contre l'amaigrissement, suite inévitable d'une nourriture sèche et d'un travail régulier.

Les féveroles sont fort toniques, et elles jouent, dans l'alimentation du cheval de chasse, le même rôle que le pain d'avoine dans la mise en condition des chiens. Elles tiennent longtemps au ventre et donnent du fond. Mais avant de s'en servir, elles auront infusé au moins douze heures dans un seau dont l'eau aura été renouvelée trois fois.

On usera très-peu du foin. D'abord il nourrit médiocrement; ensuite il altère, par conséquent dilate les intestins, et cela toujours aux dépens du jeu des poumons.

La paille de froment est de beaucoup préférable au foin. et ce n'est pas un vain dicton que :

Cheval nourri de paille,
Est cheval de bataille.

Pour être fraîche, réellement bonne, la paille doit avoir été battue au fléau et non à la mécanique, comme aujourd'hui c'est l'usage de la battre, ou pour mieux dire, de la briser et de la flétrir.

Pour exciter les chevaux qui n'en ont pas appétit à manger la paille, on mélangera, dans la proportion de 3 contre 7 livres, la paille d'avoine avec la paille de froment.

L'eau, pour abreuver, devra toujours être pure; mais avant

d'être offerte au cheval, elle sera dégourdie avec de l'eau chaude, ou battue à la main avec quelques poignées de son ou de farine d'orge.

Les éléments de l'alimentation du cheval de chasse seront souvent variés pour exciter son appétit, prévenir l'échauffement et l'atonie de l'estomac et des intestins, comme pour éviter, — autant que possible, — l'emploi des purgatifs qui, s'ils excitent passagèrement ces organes, usent aussi leur énergie digestive.

Les soins de la main, chaque jour, ne doivent point manquer au cheval de chasse. C'est par eux qu'est excitée la perspiration de la peau sans laquelle il ne saurait être en bonne santé. Un pansage à fond lui vaut une promenade et, la saison finie, un vigoureux brossage ne lui fera jamais défaut.

L'exercice est le plus important moyen de la condition; sans lui, elle n'est pas.

Les allures auxquelles le cheval de chasse doit travailler sont le pas, le trot et le galop dit de chasse.

L'exercice consistera d'abord en promenades qui deviendront par la suite et peu à peu, un travail sérieux et régulier. La forme de l'animal, l'état de ses membres, seront sans cesse consultés pour régler, d'après eux, les exercices, soit comme durée, soit comme distance à parcourir.

Un bon terrain de travail est chose précieuse. Il doit être, tour à tour, ferme, comme routes sablées et roulées, — doux, comme pelouses, terres hersées, etc., et enfin vallonné pour reposer les membres en variant l'équilibre du corps.

Il sera donc composé de deux pistes; la première, de sol ferme, la seconde, de terre hersée. Sur l'une, le cheval travaillera

au pas, l'allure la plus pratiquée de la mise en condition; sur l'autre, aux allures vives. Il est bien prouvé pour moi, que si le cheval de chasse comme le cheval de course, réclame aux allures vives, un sol léger, friable, — au pas, sur un sol ferme, il ne fatigue pas des membres et surtout des jarrets comme sur un terrain qui ne lui répond pas.

Sous ce rapport, la mise en condition du cheval de chasse diffère encore avec raison de la préparation du cheval de course.

Le cheval de chasse, en effet, est souvent à la besogne sur des routes ou des chemins raboteux qui ruineraient vite les jambes du cheval de course. Pour ne pas être trop sensible des pieds et des boulets pendant la saison, il doit donc travailler sur des terrains qui ne cèdent pas toujours sous ses fers.

De la mise en condition du cheval neuf.

La mise en condition réside dans l'application judicieuse des soins de l'hygiène comme dans la manière raisonnée de régler le travail qui rendra le cheval propre à faire, sans danger pour sa vie, les efforts que les chiens nous obligent souvent à lui demander.

Que bien à tort nos éleveurs et leurs intermédiaires ne nous offrent pas des chevaux prêts, c'est un fait. Il en résulte que le cheval sorti des herbages ou de l'écurie du marchand, doit être d'abord débourré, soit de l'herbe dont il s'est engraissé, soit des mâches au son dont il a été abondamment nourri. Avec le cheval neuf, c'est le premier soin mais aussi le premier écueil. De même que les fourbures, les tares, les maladies des voies respiratoires sont le résultat forcé, les unes de la brusque exigence d'un travail sévère sans préparation, les autres, du passage subit de l'air chaud à l'air froid, — de même, les inflammations des

voies intestinales proviennent le plus souvent du changement d'une nourriture alibile pour un régime échauffant. Toutes les différences d'alimentation, de température, d'exercice, si elles ont lieu sans transition, sans ménagement, surprennent et affectent toujours la constitution de l'animal et, loin d'avancer sa condition, la retardent et souvent la compromettent pour longtemps.

Mais avant d'indiquer les modifications qu'en raison même de la marche de la condition, le traitement du cheval de chasse, subit chaque mois comme nourriture et comme travail, voici les points essentiels et invariables de sa préparation.

Des promenades.

Tous les jours, de bon matin, — à moins qu'il ne pleuve à plein temps, — le cheval de chasse, après avoir reçu un litre d'avoine, sera sellé sur sa couverture d'exercice, et fera au pas et en compagnie des chiens, une promenade d'une demi-heure au moins. A sa rentrée, il sera pansé à fond et recevra aussitôt après son second repas.

L'air du matin est précieux pour lui fortifier la respiration, lui purifier le sang, lui donner de l'appétit et faciliter les évacuations naturelles. De plus, c'est le meilleur préservatif de toutes les épidémies qui ruinent si souvent les écuries.

Du repos et des rafraîchissants.

Durant les cinq mois de sa mise en condition, tous les six jours écoulés, le septième sera, pour le cheval de chasse, jour de repos. On en profitera pour le rafraîchir. Dans ce but, le sixième jour au soir, on lui donnera, — au lieu de sa ration de grain, — trois litres de mâche préparée ainsi qu'il suit : — faire crever sur un feu doux et dans une quantité d'eau suffisante, deux litres d'avoine et un litre d'orge. Remuer souvent le mélange afin que le grain ne contracte pas, en roussissant, une

odeur qui dégoûterait certainement le cheval. Après cuisson, — point indiqué par l'évaporation complète de l'eau, — ajouter deux litres de farine d'orge et un litre de son ou de farine de lin. La mâche bien brassée à la main, la servir légèrement tiède. Puis, au lieu d'abreuver au seau, on mettra devant l'animal un barbotage de son très-liquide. Le son mouillé d'eau fraîche est un excellent laxatif. Enfin, le jour du repos, après sa promenade du matin, on servira au cheval un autre barbotage à la farine d'orge; à midi, le restant de sa mâche avec trois ou quatre poignées de foin pour l'amuser; et le soir, sa ration ordinaire d'avoine pour qu'il soit apte, le lendemain, à poursuivre son travail.

Des suées.

Les quelques suées indispensables pour parfaire le souffle du cheval de chasse lui seront données de la manière suivante :

La veille, au soir, on le tiendra un peu court d'eau. Le jour même de la suée, au lieu d'être monté de grand matin comme d'habitude, il prendra son exercice par un temps chaud, vers dix heures. La température devra être suffisamment élevée pour lui tenir lieu de couvertures et de camails, moyens ordinaires des suées mais très-préjudiciables si, au moment d'abattre la sueur, on manque de bras pour le faire aussi rapidement que cette opération l'exige. C'est ainsi qu'on expose le cheval à contracter un refroidissement, une sueur rentrée qui, s'ils n'affectent pas dangereusement les voies respiratoires, se traduisent toujours par un état humoral du corps fort difficile à dissiper et qui, dans tous les cas, ne saurait l'être qu'aux dépens de la condition.

Le cheval mis au galop et son souffle bien régulier, le groom

accentuera l'allure peu à peu, mais sans jamais pousser sa monture à fond de train. La transpiration établie, il l'arrêtera en plein soleil, sautera à terre, et, au moyen d'un petit couteau de chaleur portatif, il abattra en quelques tours de main la sueur par tout le corps. Cela fait, il se remettra aussitôt en selle, partira le cheval au pas pour qu'il sèche en mouvement et au soleil; puis, il le rentrera avec calme à l'écurie où, dès son arrivée, il étanchera la soif de l'animal au moyen d'une éponge mouillée d'eau fraîche et s'occupera de le panser à fond.

De l'entretien des jambes.

Chaque fois que le cheval de chasse rentrera de l'exercice, si une pièce d'eau est à portée, il sera d'un précieux avantage de l'y mener pour lui faire battre l'eau pendant quelques instants à hauteur des genoux et des jarrets seulement. L'eau froide, — surtout l'eau courante, — est un puissant tonique pour ses tendons. A sa rentrée à l'écurie, avant d'être dessellé, ses jambes seront séchées soit à l'éponge, soit au torchon, puis enveloppées de bandes de flanelle pour absorber l'humidité et provoquer la réaction.

A ce propos, j'observerai qu'il est très-peu d'hommes d'écurie qui sachent attacher les flanelles. Leurs cordons doivent toujours être noués à la base des canons ou, en d'autres termes, à la naissance des boulets. C'est le renflement de ces articulations qui doit être le principal aide pour maintenir en place les bandes et non pas le nœud toujours trop serré de leurs cordons. Attachées au-dessous des genoux et des jarrets, les flanelles, loin d'activer la circulation, l'isolent et la paralysent au grand dommage des jambes du cheval.

A défaut de pièce d'eau, le lavage des membres sera fait dans

un seau et au moyen d'une brosse de crin ou de chiendent. Une heure après, les bandes devenues humides seront remplacées par d'autres flanelles sèches. Mais avant d'être emmaillottées de nouveau, les jambes seront bien frictionnées à la main jusqu'à ce que l'on sente les tissus s'assouplir et s'échauffer.

De l'entretien des pieds.

Quant aux pieds, ils exigent les plus grands soins et comme entretien et comme ferrure.

Après avoir été lavés, ils seront curés de la boue ou du gravier qui s'est glissé entre le fer et ses appuis. De temps en temps, on les graissera avec de l'onguent au goudron.

Ce traitement régulier procurera et conservera aux pieds assez d'humidité pour entretenir leur élasticité, sans détruire la concavité de la sole, souvent altérée par le tamponnage auquel il ne faut avoir recours que selon la forme des pieds et l'état du sol sur lequel ils ont travaillé. Du reste, au temps des chaleurs, pour les sabots forts, à la sole épaisse et partant facilement rigide, ni la bouse de vache, ni la terre glaise, ni l'étoupe ne valent, selon moi, la station du cheval, pendant une heure seulement, sur une épaisse couche de sable fin et bien arrosé. Sous le poids du corps le pied s'incruste profondément dans le sable, et la sole, suivant sa forme même, se trouve doucement refoulée, tout en absorbant l'humidité qui lui est nécessaire.

De la ferrure.

Protéger suffisamment les pieds du cheval des offenses du sol, sans nuire à leur élasticité, tel est le premier avantage à rechercher dans la ferrure. Tant que n'aura pas été inventé le moyen d'ajuster et de fixer au sabot du cheval, un fer, sous l'appui même de ses membres, la ferrure ordinaire restera, je crois, la plus simple manière de conserver en état de service par tous pays,

le pied de nos chevaux, comme de les préserver des effets destructifs des routes macadamisées et des champs pierreux.

Si imparfaite que les novateurs puissent la juger, cette ferrure, pour être réussie, ne réclame pas moins du maréchal de l'habileté et de l'intelligence. Comme ces deux qualités ne se rencontrent pas partout, voici les règles ordinaires pour ferrer.

N'opérer que sur un seul pied et ne point dégarnir, — comme c'est l'habitude dans les forges, — les trois autres des vieux fers;

Ne jamais arracher le fer usé, mais les rivets des vieux clous ayant été coupés, poinçonner leurs tiges et les retirer doucement de la muraille qui, sans ces précautions, s'éclaterait;

Raccourcir la pince, parer les quartiers, abattre légèrement les talons et rafraîchir la sole suivant sa forme, — celle d'une coupe; — mais ne jamais laisser toucher ni les barres ni la fourchette et surtout ouvrir les talons, pour soi-disant « élargir le pied, » ce qui produit infailliblement l'effet contraire.

Façonné avec soin d'après la forme du pied et en vue du parfait aplomb du membre, — les éponges rognées en biseau pour faciliter leur sortie des terres grasses, — relevé en pince selon l'usure du vieux fer, — ajusté légèrement chaud, ce qui, sans nuire en aucune façon à l'ongle, assure l'adhésion la plus parfaite entre les surfaces supérieures du fer et inférieures du sabot, — poinçonné très-droit et ses bords arrondis, — le fer neuf — pour les pieds de devant, — sera fixé au moyen de cinq clous seulement, dont trois dans sa branche externe et deux dans sa branche interne.

Attaché de cette manière, le fer, — je l'affirme, — tient parfaitement au pied, ne s'oppose nullement à son expansion et

prévient ainsi les bleimes. De plus, la muraille, n'étant pas trouée par un trop grand nombre de clous, n'est point sujette à s'éclater quand, par la pousse de la corne, les parties traversées lors des ferrages précédents, sont descendues au niveau des fers neufs pour leur servir d'appuis.

Les clous seront brochés aussi droit que possible dans la muraille. De leur brochage bien fait et non de leur nombre, dépend la solide attache du fer. Leurs rivets seront abattus au marteau dans les encoches ménagées pour les y loger.

Cela fait, ne souffrez pas qu'il soit donné, sous prétexte de rendre « la ferrure plus propre, » un seul coup de lime ni au-dessus ni au-dessous des rivets. C'est en limant leurs tiges qu'on en détruit la force, et c'est en râpant le vernis de l'ongle que le sabot se dessèche et que la corne devient cassante. Mais, chaque pied une fois ferré, faites-le plonger dans un seau d'eau froide et l'y tenir quelque temps. La rouille qui se formera liera davantage les clous et le fer au sabot.

Enfin, pour les fers de derrière, — qui seront fixés au moyen de six clous, dont trois dans chaque branche, — ménager deux pinçons, l'un à droite, l'autre à gauche de la pince du fer, qui doit être plus droite que ronde et dépassée par celle du sabot, d'un centimètre environ. Ainsi ferrés, les pieds de derrière, comme points d'appui, ajoutent beaucoup à la puissance du cheval lorsqu'il se projette en avant pour passer un obstacle; de même qu'en reprenant terre de l'autre côté, ils ne peuvent, s'ils viennent en contact avec les jambes de devant, produire ces lésions qui blessent dangereusement l'animal et souvent le mettent hors de service.

En dernier lieu, faire relever les fers chaque quinzaine, et surtout les faire examiner par le maréchal, la veille de la chasse, sans quoi vous vous exposez, le lendemain, — votre cheval venant à se déchausser, — à perdre les chiens pour toute la journée.

Régime du cheval neuf pendant sa préparation.

Durant les cinq mois de sa mise en condition, voici quel sera le régime du cheval neuf.

En Mai, — sa nourriture consistera, pendant chaque série de six jours, en sept litres d'avoine, quatre litres de carottes et dix livres de paille, distribués en quatre repas.

Dans l'après-midi, il sera monté une heure et demie, dont cinq quarts d'heure au pas et un quart d'heure au trot. Il est bien entendu que, dans tout exercice, non-seulement les allures seront toujours alternées avec discernement, — pas, — trot, — pas, etc.; mais encore que chaque exercice sera invariablement commencé et terminé au pas.

En Juin, — il recevra neuf litres de grain, quatre litres de carottes et dix livres de paille en cinq repas.

Dans la journée, il prendra un exercice de deux heures, dont une heure trente minutes au pas et trente minutes au trot.

En Juillet, — sa nourriture sera de onze litres d'avoine et dix livres de paille.

Il travaillera de grand matin, — pour éviter la chaleur et les mouches, — pendant deux heures et demie dont deux heures au pas et une demi-heure au trot. Mais, durant ce mois, au lieu de six jours d'exercice comme en Juin, il travaillera seulement cinq jours suivant cette règle : deux jours d'exercice, — un jour de repos, — trois jours d'exercice, —un jour de repos.

Ce dernier est le septième de la semaine, et comme tel, — on doit se le rappeler, — consacré d'ordinaire au repos.

En Août, — il recevra treize litres d'avoine et même ration de paille.

Il sera tenu dehors pendant trois heures dont : deux heures et un quart au pas, une demi-heure au petit trot et un quart d'heure au galop de chasse, en observant, comme dans le mois précédent, la même règle pour les jours de travail.

En Septembre, — sa ration de grain sera de quinze litres; celle de paille, de dix livres.

Quant au travail pendant ce mois, le cheval sera monté de deux jours l'un, pendant trois heures et demie dont : deux heures au pas, une heure au trot, et une demi-heure au galop de chasse, — allures toujours alternées, — ce qui, avec sa promenade du matin, — une demi-heure environ, — fera, en tout, quatre heures de travail, durée d'exercice qu'on ne saurait dépasser dans la pratique habituelle, sans causer de graves préjudices tant à sa constitution qu'à ses membres.

De quelques remarques sur ce régime.

La condition procédant toujours d'après la nature même de l'animal, c'est selon la constitution du cheval à mettre en état que doivent nécessairement se régler et sa nourriture et son travail. Mais je crois pouvoir assurer que, sauf des tempéraments exceptionnels, la marche précitée sera suivie avec avantage pour la plupart de nos chevaux de chasse.

On remarquera que dans les exercices de chaque jour, le pas est l'allure la plus pratiquée, et que le cheval ne travaille aux allures vives qu'autant qu'il avance dans sa condition. C'est qu'en effet, le pas est l'allure la plus profitable à tout son

organisme comme la plus propre à durcir ses muscles tout en ménageant ses jambes; tandis que le trot et le galop ont surtout pour but de parfaire la puissance de son souffle.

Je signalerai également qu'à partir des chaleurs, le cheval de chasse reçoit cinq rations de grain par jour, dont la dernière lui doit être donnée à la tombée de la nuit, vers 8 heures ou 8 heures 30 du soir. Il est essentiel, dans la mise en condition du cheval de chasse, que sa nourriture soit ainsi divisée; d'une part, pour favoriser l'assimilation des principes nutritifs, de l'autre, pour réagir contre les effets débilitants des chaleurs comme pour prévenir la pléthore, la perte de l'appétit, etc. Du reste, avec tous les chevaux de travail, la ration du soir est de rigueur. C'est avec la nourriture de la veille que le cheval marche le lendemain.

Enfin, j'observerai que si le travail est le *sine qua non* de la condition, il faut en user judicieusement avec un cheval neuf, sans quoi certains rouages de l'animal, encore trop faibles, pourraient faillir à leurs fonctions. Aussi, durant le dernier mois de sa préparation, lui est-il accordé sans cesse du repos et pour ne pas le trop baisser d'état et pour le disposer à passer, sans transition préjudiciable, de l'exercice de la mise en condition au dur métier de la chasse.

Signes de la condition.

Dans sa marche progressive, la condition se décèle toujours par des signes certains. Si l'on examine le cheval, il paraît plus vigoureux et les lignes de ses muscles, — surtout aux épaules et aux cuisses, — sont plus franchement accusées. Sous la main, le sommet de l'encolure est dur, nerveux, et sur ses côtes, la peau est étroitement liée aux parois. Monté, on le sent sous soi, plus

léger, plus agile dans ses mouvements. Enfin, après les allures vives, sa sueur, de savonneuse et collante qu'elle était, est devenue limpide et saine. Elle ne blanchit plus le cheval ; elle le mouille et s'évapore rapidement.

De quelques contre-temps de la mise en condition.

Mais ce développement de la puissance du tempérament et de tout l'organisme de l'animal ne s'obtient jamais, — chez un cheval neuf pas plus que chez un cheval fait, — sans des hauts et des bas ; et c'est dans l'à-propos avec lequel on remédie promptement à ces contre-temps inévitables, que réside véritablement la science de la mise en condition.

Ainsi, il est ordinaire que le cheval neuf, après quelques semaines de préparation, éprouve, par le fait de son nouveau régime, une sorte d'affaissement, de malaise. A l'exercice, il est lourd et mou. A l'écurie, s'il a de l'appétit, il est très-altéré ; son poil est sec, parfois piqué sur les reins ; sa bouche est chaude ; sa paupière supérieure injectée ; ses oreilles et ses jambes sont froides. Dès l'apparition de ces symptômes, on lui donnera du repos sans toutefois le priver de sa promenade du matin qui ne peut que lui être salutaire. Ensuite, pendant deux jours consécutifs, on le rafraîchira par des barbotages. A l'un de ces réfrigérants qui lui sera servi le second jour, sur le soir, on ajoutera un purgatif doux ainsi préparé : — faire cuire à petit feu un litre de son dans quantité d'eau suffisante ; y mélanger 500 grammes de miel avec 120 grammes de sulfate de soude ou de magnésie.

Le lendemain, au matin, on mettra devant lui un barbotage très-liquide au son et à l'eau dégourdie. Il fera sa promenade du matin en camail et en couverture. A sa rentrée à l'écurie, on l'abreuvera largement d'eau blanchie au son et presque tiède,

et, au lieu de grain, on le nourrira exclusivement de mâches à la graine de lin, à la farine d'orge et au son.

Le troisième jour on lui rendra ses rations d'avoine et il sera monté au pas, dans la journée, pendant une heure environ. Le lendemain, il sera en état de reprendre son régime et son travail interrompus.

De même, lors de la mue de son poil d'été, le cheval éprouvera une sorte d'allanguissement. Son économie débilitée par cette opération de la Nature, réclame des soins spéciaux. Par des pansages vigoureusement faits, on sollicitera d'abord la chute du poil mort, et par une couverture plus chaude, on maintiendra à la surface de la peau, l'afflux déterminé par l'action du brossage. Ensuite, on augmentera son grain et on aura recours aux toniques ferrugineux, mais en modifiant leur influence styptique sur les intestins. L'électuaire préparé de la manière suivante remplira ce but. — Mêler à 500 grammes de poudre de fer, 300 grammes de poudre de gentiane, et incorporer le tout à 1 kil. 500 grammes de miel. Diviser la masse en douze bols et les rouler légèrement dans de la farine d'orge. En deux séries de six jours chacune, avec intervalle de quarante-huit heures entre, on les administrera à jeun. On peut préparer soi-même d'excellente poudre de fer avec les battitures répandues en abondance autour des enclumes des forges.

A l'état domestique, l'épaisseur du poil, chez le cheval, devant toujours être à peu près égale pour entretenir la santé et faciliter les soins de la main, il est fort important de ne pas attendre que le cheval de chasse ait refait complétement sa robe d'hiver pour la tondre ou la brûler. L'homme d'écurie, à sa brosse qui

bourre dans le poil, sait juger le moment où il doit procéder à cette opération et la répéter.

Comme mode de raccourcir la robe du cheval, je ne préconiserai pas le brûlage. Il n'est qu'une économie de temps, et malgré les lavages au savon qui le suivent, l'adjonction d'épaisses couvertures, les mâches à la graine de lin, il laisse le poil desséché et délustré pour longtemps. Jamais un cheval brûlé n'aura la belle apparence, le pelage onctueux et brillant du cheval rasé aux ciseaux.

C'est chose commune également avec le cheval neuf que, dans le cours de sa préparation, il resue des quartiers à l'écurie, deux ou trois heures après sa rentrée de l'exercice. Dans ce cas, la transpiration est un signe certain de la débilité générale de son organisme. On la combattra avec succès par l'emploi des toniques ferrugineux doux, tels que l'eau rouillée dont on l'abreuvera tous les jours, etc. De plus, on ajoutera à sa ration du soir un litre de féveroles, nourriture qui rendra du ton à son économie. Toutefois, l'état du cheval ne se modifiera pas aussi promptement qu'on le désire. D'abord, le propre des agents ferrugineux est une action lente mais durable. Ensuite, c'est par des soins très-longtemps continués qu'on parviendra à fortifier la constitution de l'animal.

Quant au traitement du cheval de chasse durant la saison, il diffère en quelques points du régime de la mise en condition.

Soins à donner la veille et le jour d'un laisser-courre.

Dans nos équipages, l'usage est que les chasses se succèdent avec quatre jours de repos entre chaque laisser-courre. Mais si ce laps de temps suffit aux chiens pour se refaire, il n'en est pas de même pour les chevaux quand on chasse de grands

animaux. Tel cheval vigoureux, en parfaite condition, lequel bien soigné, surtout très-ménagé, pourra répondre aux exigences d'un déplacement, serait bientôt mis à bas, s'il lui fallait faire, dans le même style, toute une saison. Un bon cheval d'équipage, en état, ne peut guère, sans atteinte grave pour sa constitution, servir les chiens plus d'une fois par semaine. Quatre jours de repos sont insuffisants pour qu'il retrouve l'énergie nécessaire pour faire face aux hasards de son dur métier.

Ce point admis, — et il le sera par tous les Veneurs qui aiment à être aux chiens et bien portés, — les jours qui précéderont la veille de la chasse, le cheval, pour tout travail, fera au pas sa promenade habituelle du matin, sellé et vêtu seulement d'une couverture d'exercice.

La veille de la chasse, comme préparation à la besogne du lendemain, il est fort important qu'il prenne, dans la journée, un exercice ainsi réglé : — dix minutes au pas, — dix minutes au petit galop, — vingt minutes au pas, — après quoi, il sera rentré avec calme à l'écurie.

Comme grain, il recevra la même quantité d'avoine, — quinze litres, — seulement, on y ajoutera par jour, deux litres de féveroles, dont un litre à midi et un litre mélangé à sa dernière ration du soir.

Le jour du courre, pour toute nourriture, le cheval de chasse recevra vers quatre heures du matin, trois litres d'avoine, et sera abreuvé de quatre ou cinq litres d'eau blanchie, pour qu'il ne souffre pas de la soif dans la journée, ce qui l'affaiblirait.

A son retour de la chasse, voici quels seront les soins qui ne lui feront jamais défaut.

Dès son arrivée, on jetera sur lui une couverture et on l'engagera à uriner. Aussitôt après, ses membres, — des genoux et des jarrets aux pieds, — seront vivement nettoyés de la boue, avec de l'eau chaude et une brosse de chiendent; puis énergiquement frictionnés au torchon et emmaillottés de flanelles sèches.

Ensuite, on le découvrira, et en quelques coups de brosse sur tout le corps, on abattra les éclaboussures de boue et les résidus de sueur. Si le cheval était mouillé, on le sécherait au torchon.

Cela fait, il sera mené dans son box, — déjà garni d'une épaisse litière, — où débridé et dessellé, on lui laissera la liberté de se rouler. Puis la tête, le fourreau et l'anus épongés, et vêtu pour la nuit, on lui servira, pour le rafraîchir, trois litres de gruau tiède préparé d'avance ainsi qu'il suit : — faire épaissir, sur un feu doux, un litre de farine d'orge dans quatre litres d'eau de chiendent; remuer sans cesse le mélange, sans quoi la farine se mettrait en grumeaux et ne ferait pas corps avec le liquide. Au moment de le servir au cheval, ajouter 250 grammes de mélasse. Dans le cas où le cheval, sollicité d'uriner, aurait en vain tenté de satisfaire ce besoin, on mêlerait à son gruau environ 10 grammes de sel de nitre.

Ces premiers soins donnés, on laissera le cheval parfaitement tranquille durant une heure au moins. Panser à fond le cheval qui rentre harassé de la chasse, — comme souvent on le fait, — est, selon moi, une grande erreur. Loin de le soulager, c'est ajouter à son épuisement. Des soins immédiats de propreté, un rafraîchissant, et surtout du calme, voilà ce que tout d'abord son état exige.

Une heure écoulée, on mettra devant le cheval deux litres

d'une mâche préparée à l'avoine et à l'orge comme je l'ai indiqué, puis, on le laissera boire selon sa soif, et on lui donnera sa ration de paille.

Ensuite on enlèvera les flanelles et on les remplacera, pour la nuit, par d'autres bandes trempées dans de l'eau aussi chaude que la main pourra la supporter. C'est là le plus puissant moyen de refaire les jambes d'un cheval après une rude journée.

Ce dernier soin pris, on laissera l'animal se reposer jusqu'au lendemain.

Cependant, si le cheval, lors de sa rentrée à l'écurie, avait accusé, par ses flancs cordés, ses membres et ses oreilles froides, sa physionomie abattue, une très-grande fatigue, l'homme d'écurie devra, avant de se mettre au lit, s'assurer si l'animal a mangé, s'il a suffisamment chaud, si ses flanelles sont tièdes ou froides, enfin, si son état n'est pas alarmant pour y porter remède sans perdre de temps. Mais il est bien entendu qu'on ne doit approcher le cheval qu'autant que ce dernier serait sur ses jambes; car autrement, s'il était couché, il faudrait éviter avant tout de le faire lever. Au reste, dès qu'un cheval fatigué se couche, c'est toujours bon signe.

Dans le cas où les flanelles seraient froides, on en renouvellerait la chaleur en les imbibant d'eau très-chaude au moyen d'une éponge.

Le lendemain, au matin, le cheval recevra pour apaiser sa soif, un litre de son frisé; ses flanelles de la nuit seront remplacées, et, vêtu d'une couverture d'écurie, il fera, au pas, sa promenade habituelle. Après une nuit de repos, la sortie d'un cheval fatigué est précieuse pour rendre de la souplesse à ses membres raidis et

solliciter ses évacuations naturelles. Comme c'est le propre des suées répétées de rendre le cheval frileux, le lendemain d'une chasse, une couverture d'exercice ne serait pas assez chaude.

A sa rentrée, on examinera avec soin ses pieds, ses jambes. La fatigue — surtout celle résultant d'un travail aux allures vives, — a pour suite inévitable l'échauffement des rouages merveilleux du pied du cheval. Le sabot l'indique toujours par sa chaleur, car à l'état ordinaire et sain, il est froid comme le marbre. Si les pieds de l'animal accusent donc encore de la fièvre, on répétera les fomentations à l'eau tiède additionnée de vinaigre; et si les jambes sont engorgées et douloureuses au toucher, on renouvellera l'application des flanelles trempées dans de l'eau très-chaude également vinaigrée. Les flanelles, dans ce cas, font le même effet que les cataplasmes.

On abreuvera largement le cheval d'eau dégourdie et blanchie à la farine d'orge. A midi, il recevra le restant de sa mâche réchauffée d'eau bouillante, et le soir, on lui rendra, s'il paraît à son aise, ses rations habituelles d'avoine pour reprendre, le lendemain, le régime que j'ai indiqué plus haut et lequel, sauf certaines modifications, doit être suivi durant toute la saison.

Au temps des gelées, alors que chasser n'est plus possible ni pour les chevaux ni pour les chiens, le cheval de chasse sera tenu dehors, au pas, sur une piste de paille pendant deux heures, au moment de la journée où la température est la plus élevée. On profitera de l'interruption momentanée des chasses pour le rafraîchir. Si le mauvais temps persistait, on diminuerait son grain et on supprimerait les féveroles.

C'est pendant ces jours de repos forcé qu'il faut surveiller

particulièrement les sécrétions intestinales et urinaires du cheval. Elles indiquent sûrement le bon ou le mauvais état des premières voies de l'animal, selon que ses crottins sont ou jaunes paille et frais, ou bruns et fétides, selon que son urine est limpide et couleur d'ambre ou rougeâtre et chargée. Le cheval étant très-échauffé, on ne négligera pas de lui administrer le purgatif doux que j'ai prescrit plus haut; mais alors, vu la rigueur du temps, il sera tenu chaudement et ne prendra l'air du dehors que le lendemain du jour pendant lequel le purgatif aura fait son effet, bien vêtu, vers midi, et pendant une demi-heure seulement.

Il est rare qu'un cheval de chasse puisse faire une saison sans que ses jambes n'aient quelques accrocs. Tantôt c'est une atteinte aux canons, pour avoir touché un obstacle, traversé un abattage de bois, etc. : — combattre l'enflure par des fomentations au vinaigre, et réduire la contusion en appliquant dessus, plusieurs fois par jour, une éponge trempée dans de l'eau salée très-froide; tantôt c'est une déchirure aux genoux pour avoir roulé par la faute du cavalier ou vu le mauvais état du sol, etc. : — lotionner la blessure avec de l'eau froide et s'en remettre à la Nature pour le reste. Si le cheval est vraiment couronné, appeler un Vétérinaire. Une autre fois, c'est une atteinte au boulet résultant de la fatigue et presque toujours de ce que le cheval est mal ferré : — rectifier la ferrure et lotions répétées d'eau salée sur la plaie; enfin, à la suite de chasses dans des terres glaiseuses, des chemins défoncés et graveleux, il survient des crevasses qui font enfler les paturons et gênent la marche de l'animal : — avant sa sortie de l'écurie, frictions à l'onguent préparé avec du suif fondu au bain-marie et auquel on ajoute de l'extrait de Saturne; — à

sa rentrée de la chasse, les paturons bien nettoyés, applications du même onguent.

Dans quelques pays, notamment dans la Brenne, partie du Berry toute semée de buissons et couverte d'ajoncs et d'épines noires, les chevaux *qui vont à la brande* ont promptement les jambes engorgées, tuméfiées et dégarnies de poils. Les flanelles humides d'eau chaude calment bien l'inflammation, mais le lendemain d'une chasse, pour resserrer les tissus et prévenir tout suintement, il faut renouveler l'application des bandes après les avoir trempées dans de l'eau blanchie avec de l'extrait de Saturne. Du repos, des bains froids au sel réduisent plus tard l'épaisissement des tissus, et il est à remarquer que, même chez les chevaux les plus fatigués des membres, les canons et les boulets recouvrent une grande netteté.

La saison finie, le régime du cheval de chasse est tout autre. Mais encore, c'est graduellement que doivent se faire les modifications à apporter dans son nouveau genre de vie, afin de ne pas perdre le bénéfice de sa condition, pour la saison suivante.

En général, vers la fin des chasses, le cheval d'un veneur entreprenant est, si brave qu'il soit, bas d'état, échauffé et fatigué des membres. Du repos, beaucoup de repos, une nourriture appropriée à sa marque, des soins convenables selon l'état de ses jambes, voilà ce que son état réclame.

Le repos, pour le cheval de chasse, n'est pas l'inaction. Rien ne lui serait plus contraire. Le repos, c'est ne plus faire d'efforts. Outre sa promenade du matin, il sera donc tenu dehors et au pas, tous les deux jours, pendant une heure au moins. On préviendra ainsi, chez lui, un état pléthorique que déterminerait

sa nourriture qui, bien que déjà diminuée, n'a pu l'être encore dans la mesure correspondante à un plus grand repos.

Son alimentation de sèche, échauffante qu'elle était, deviendra humide. rafraîchissante. On diminuera peu à peu son grain, toutefois sans lui supprimer jamais ses rations du matin et du soir, — en tout 7 litres, — repas les plus sains et les plus profitables que le cheval puisse faire. Mais avec de bonnes mâches à l'orge, on lui refera de la chair et, avec des barbotages au son et à la farine d'orge, on lui tiendra les intestins libres.

Quant au traitement de ses jambes, je ne saurais trop recommander, pour résoudre les molettes, vessigons et suros, que la fatigue de la saison aura fait apparaître, des bains salés, des frictions à la main et du repos. Les remèdes énergiques, le cautère, le bi-iodure de mercure, les liniments, etc., si souvent employés pour ces tares, ne sont que de l'huile jetée sur le feu. Avant d'en arriver là, il faut s'être rendu maître de l'inflammation, et avoir usé sans succès des applications répétées de blanc d'Espagne délayé dans du vinaigre bien chaud. C'est un remède fort simple mais excellent pour combattre, chez les chevaux lymphatiques, aux tissus mous, toutes ces tares dès leur début.

Du reste, dans les cas graves, formes, jardons, distensions, etc.; je conseille beaucoup d'en appeler de suite à l'expérience d'un vétérinaire. Pour se passer de ses soins, il faut une longue habitude de traiter les jambes des chevaux et des connaissances trop spéciales pour trouver place dans cet ouvrage.

Vers la fin d'Avril, alors que le soleil a passé sur les herbes, on pourra, — tous les deux jours, — mettre le cheval dans un paddock pendant deux heures seulement dans la journée. A cette

époque, la mouche est rare, l'atmosphère douce, l'herbe tendre et particulièrement rafraîchissante. Le pâturage, pris dans cette mesure, ne peut que faire beaucoup de bien au cheval de chasse. De plus, sa mise en liberté lui tiendra lieu de promenade et permettra d'aérer son écurie sans qu'il ait à en souffrir.

Ce régime sera suivi jusqu'à la fin de Mai. Du commencement de Juin jusques à la Saint-Jean, sa nourriture, comme grain, sera augmentée de deux litres, — neuf litres par conséquent, — et, outre sa promenade du matin, il sera monté au pas, durant une heure dans la journée. Enfin, on le mettra à même de reprendre au 1er Juillet sa mise en condition pour la saison, en observant les mêmes règles que pour le cheval neuf.

Cependant, comme le cheval, grâce à son régime pendant la morte saison, recouvrera plus promptement sa condition, il sera bon, pour qu'il ne soit pas trop prêt bien avant les chasses, de lui donner de temps en temps quelques jours pleins de repos. On en profitera toujours pour le rafraîchir et, s'il était besoin, pour lui faire prendre un purgatif doux, ce qui ne peut qu'aider à le maintenir en condition.

On trouvera peut-être que j'ai recours souvent aux *drogues*, comme on dit. Pourtant je ne suis certainement pas de ceux qui violentent la constitution d'un cheval par l'usage irréfléchi des médicaments. Mais j'affirme hautement que, sans quelques médecines administrées à propos, jamais un cheval de chasse ne sera mis en parfaite condition.

De même qu'une machine à vapeur est impuissante à faire le service en vue duquel elle a été construite, — sans des matières combustibles dont la qualité produit les forces voulues, — sans

des nettoyages, des soins réparateurs que le jeu de toutes ses pièces a rendu indispensables pour être parfait et continu; — de même, le cheval choisi pour répondre aux exigences de nos plaisirs, réclame, — une nourriture excellente, créant en lui un sang généreux qui fait plus actives, plus énergiques toutes les fonctions de son individu; — le travail qui les entretient par le renouvellement des forces dépensées; — mais aussi, les rafraîchissants et les purgatifs qui, en reposant ses organes, en réveillant leur vitalité affaiblie, le rendent propre à de nouveaux efforts, et préviennent les maladies ou sa mise hors de service. Et cela est si vrai que, semblable encore à cette même machine qui durera longtemps si elle fonctionne régulièrement et bien entretenue, le cheval en condition vit plus vigoureux au travail et atteint un âge plus avancé que tout autre cheval n'ayant pas eu le même régime ni les mêmes soins.

CHAPITRE VI

DU COURRE DU CHEVREUIL.

Des bêtes fauves que nous chassons à courre, le Chevreuil, par le propre de sa voie, par sa vitesse, par son fond et par ses ruses, est la plus difficile à forcer.

Difficultés de la chasse du chevreuil.

Aussi flatteuse pour les chiens que la voie du Daim, la voie du chevreuil, sans être ingrate comme celle du Loup, sans être légère comme celle du Lièvre, est d'un assentiment si fin qu'ils la laissent aller facilement. Chose singulière! Le chevreuil et le cerf ont, par le pelage comme par le pied, une grande ressemblance; cependant, leurs voies sont d'une nature différente. La voie du cerf s'échauffe; celle du chevreuil, au contraire, se refroidit. A quoi l'attribuer? Cela résulte, selon moi, de ce que non-seulement le chevreuil appartient à une autre espèce, mais encore de ce qu'il n'est jamais chargé de suif. Car même en pleine venaison, — pendant Juin, Juillet et Août,— ses rognons seuls se couvrent de graisse.

De la légèreté de sa voie.

Sous le rapport de la vitesse et du fond, le chevreuil ne le cède en rien au cerf. Mais si ses défenses sont aussi énergiques, elles sont moins hardies, partant moins belles. Il ne prend pas d'aussi grands partis, et bien qu'il débuche volontiers, le plus souvent il fait sa chasse sans changer de pays.

De sa vitesse et de son fond.

Selon la nature des forêts et suivant que les années sont abondantes en glands, en faines, en fruits sauvages, les chevreuils sont plus ou moins vigoureux ; mais dans les pays coupés de plaines, ils ne durent pas aussi longtemps devant les chiens que dans les vastes forêts où les enceintes sont grandes et les débuchers rares. Contrairement aux gros cerfs, — toujours de moins d'haleine que les jeunes cerfs, — les vieux chevreuils font des défenses plus vigoureuses que les brocards, les secondes têtes et les chevrettes qui se défendent en randonnant davantage. Toutefois, si ces dernières sont attaquées au temps où elles sont suitées de leurs chevrillards, pour les sauver des chiens, elles se donnent à-vue, et prenant leurs partis aussi carrément que de vieux chevreuils, elles ne reviennent plus de la journée vers leurs cantons. Quant aux *pèlerins*, aux chevreuils de passage, ils fuient aussi longuement et aussi hardiment que des cerfs. Souvent, ils se font prendre au bout d'une pointe de 25 à 30 kilomètres.

De ses ruses.

Comme ruses, le chevreuil est digne de rivaliser avec le lièvre. C'est tout dire. Devant les chiens, le malicieux animal ne fuit que par bonds impétueux, franchissant les cépées, effleurant à peine le sol de ses pieds. Prend-il un parti, il perce ou il débuche, et préférant aux tailles, les gaulis et les futaies, aux bois, la plaine, il s'y fait chasser sachant bien que, par tels lieux, il se forlongera aisément et que les chiens ramasseront plus difficilement sa voie. Voyez-le! il s'est arrêté...... il écoute...... les cris des chiens se rapprochent, il faut fuir, il fuit...... Mais bientôt croisant ses voies, puis au bout d'un rapide hourvari, d'un bond se séparant de ses fuites, il va tomber sur le ventre au milieu d'une cépée et s'y relaisse. Les chiens arrivent et sont à bout de voie......

Ils font les arrières, les devants du défaut, passant et repassant près de lui..... Il n'a garde de bouger. Tout à l'heure, ses ennemis éloignés et n'entendant plus aucun bruit, il se dérobera de toute sa vitesse pour se forlonger encore dans le dessein de ruser de plus belle. Alors, il fuira en suivant les routes, faisant retours sur retours, randonnant par les demeures les plus vives pour faire valoir le change, battant les étangs, les ruisseaux, jusqu'à ce que sur ses fins, après un dernier hourvari, faisant un dernier bond, il se relaisse sous une épaisse cépée, sur le revers d'un fossé, dans une haie, au milieu d'une carrière abandonnée, parmi les roseaux d'un étang et même sous ces ponts faits de fagots et de traverses jetés sur les ruisseaux pour vider les coupes! Ah! cette fois au bout de son rouleau, il ne se dérobera plus! Il sera relancé à vue et porté bas ou bien surpris et étranglé par le premier chien qui tombera le nez dessus ou qui l'aura aperçu relaissé.

A l'énergie de la défense du cerf réunissant donc la finesse de la chasse du lièvre, le courre du chevreuil a de nobles déduits, et si l'hallali de cette charmante bête n'a pas le brillant des abois du roi des forêts, il est un succès tout aussi honorable pour le Maître des chiens.

Aujourd'hui, la plupart des meutes ne comptant pas, en moyenne, plus de dix couples, les veneurs sont dans les meilleures conditions pour forcer le chevreuil. Avec un tel nombre de chiens, les difficultés des manœuvres si souvent répétées à cette chasse se simplifient, et les bons veneurs éprouvent plus rarement la déception de voir l'animal tout-à-coup porté bas dans un retour ou dans un relancer. Issue déplorable! car de bonne

guerre, l'animal n'est alors ni forcé, ni pris, mais bien surpris.

Du travail du valet de limier pour chevreuil.

Pour laisser-courre un chevreuil, la manœuvre du bois est autre que pour laisser-courre un cerf.

Le chevreuil faisant sa nuit aux tailles et rassuré qu'il est par le couvert, se remet bien plus tard que le cerf qui, s'aventurant en plaine et toujours inquiet, regagne la forêt dès que l'horizon s'éclaire des premières lueurs de l'aube. Pour un valet de limier de chevreuil, mettre devant une heure après le lever du soleil, c'est donc assez tôt. On n'est pas pour cela un valet de limier du haut du jour! Ensuite, le veneur qui manœuvre un chevreuil peut, sauf certains cas, pousser sa voie, le lancer à la main, sans craindre qu'il ne se remette de la journée. Au contraire, si le valet de limier qui est après un cerf, en poussait la voie, même sur le haut du jour, inquiété à cette heure, le cerf resterait debout. Aussi, après s'être assurés tous deux du rembuchement, le premier, pour juger l'animal dont il poussera la voie, doit-il le travailler sans retard au contre-pied, tandis que le second est tenu d'en prendre d'abord les devants. A l'un donc l'avantage, quelquefois de juger l'animal par corps, toujours de confirmer le travail de sa matinée à l'aide d'une manœuvre dont l'autre ne peut ni ne doit que très-rarement user, car elle est la cause la plus ordinaire de tous les buissons creux.

Le valet de limier qui pousse la voie d'un chevreuil, la suit doucement, le trait raccourci et brisant haut toutes les fois qu'il arrête son chien, soit pour le calmer, soit pour s'assurer qu'il est juste à la voie. Dès que l'animal bondit, le veneur s'arrête court. Après quelques sauts, le chevreuil surpris mais obéissant à son naturel curieux, s'arrête, écoute..... fuit quelques pas encore.....

écoute de nouveau...... et, n'entendant plus aucun bruit, il va quelques longueurs de trait au bout desquelles il se remet. Souvent même, en rotant à plusieurs reprises, il revient sur soi pour voir ce qui a pu l'inquiéter. Selon que le ton est rauque ou clair, c'est celui d'un vieux ou d'un jeune chevreuil.

L'animal ainsi mis debout, le valet de limier, afin de le rassurer, se garde de remuer et veille à ce que son chien reste coi. En cette occasion, si ce dernier n'était pas muet, le chevreuil effrayé s'en irait fuyant et serait très-difficile à détourner. Puis, ayant attendu quelque temps, le veneur regagne en secret et à l'aide de ses brisées, la route du rembucher, où, prenant peu après les devants de l'animal, il enveloppe pour le détourner.

Cette manœuvre, — pousser la voie d'un chevreuil ou le lancer à trait de limier mais sans suivre, — ne réclame pas seulement de la prudence dans son exécution. Il ne faut la pratiquer qu'avec jugement. Par un grand vent, alors que le fauve tient les gaulis et les futaies, ou, après une nuit pluvieuse, faisant suite d'un chevreuil qui, après avoir percé franchement sous le grand bois, se rembuche tête découverte dans un fort, ce serait une faute d'en pousser la voie. Le valet de limier doit soupçonner que l'animal est remis à quelques longueurs seulement, et il est à craindre, en l'approchant, qu'une fois debout, il ne vide derrière lui.

Au temps du rut, et surtout en pays clairs ou dans des demeures trop percées, il est dangereux également de lancer à la main le chevreuil et la chevrette allant de compagnie. Mis sur pied, ils s'en iraient loin sans se retourner et se remettre de la journée. Bien plus encore doit-on se garder de cette manœuvre si l'on

soupçonne être après un gros chevreuil, très-rusé pour avoir été déjà chassé ou bien un *pèlerin* qui bat les chemins, tâte de bonnes demeures sans s'y remettre. Ces animaux, ayant pris vent du trait, se forlongeraieut en rusant et leur attaque ne serait pas chose facile.

Des relais.

Un relais est un certain nombre de chiens postés sur les refuites de l'animal et destinés à être ameutés aux chiens qui déjà le chassent.

Les relais sont tenus et menés à la harde. On ne fait pas de harde qui compte plus de huit ni moins de six chiens; et d'ordinaire, un relais n'est formé que de deux hardes. Elles sont confiées à un valet de chiens à pied et à un valet de chiens à cheval. Ce dernier sert à les avancer, et le plus souvent, il y est aidé par un autre veneur qui, dans ce but, s'est détaché de la chasse.

Certes, dans les grands équipages, les relais sont des aides brillants et même nécessaires; mais pour courre le chevreuil, bien qu'il soit plus facile à cette chasse qu'à toute autre d'en donner, leurs inconvénients comme manœuvres, leur peu d'avantages comme moyens, m'ont toujours décidé à ne m'en jamais servir. J'en parlerai cependant; car découpler sur la voie dressée par les chiens d'attaque, rameuter des chiens enlevés ou rompus, sont mêmes manœuvres, quant à l'exécution, que donner des relais fixes ou volants. Je dis « quant à l'exécution » pour établir la différence entre les chiens ayant déjà goûté la voie et ceux qui n'en ont pas encore pris connaissance.

En général, il est aussi aléatoire de profiter des relais que difficile de s'en bien servir. Ne sont-ils pas toujours à la merci

des circonstances ou de l'imprévu des refuites d'un animal? Puis, s'ils ne sont donnés par des veneurs vieillis dans le métier, ils deviennent pernicieux, confiés qu'ils sont le plus souvent à de jeunes valets de chiens manquant, malgré leur bonne volonté, du coup d'œil et de la décision indispensables. Enfin, pour chasser le chevreuil — surtout dans les forêts vives, — les relais, à mon avis, ont de grands dangers. Il est à craindre toujours que la voie fine et légère de l'animal de meute n'étant pas assez goutée par les chiens de relais, ces chiens, — s'il survenait un balancer peu de temps après leur découpler, — ne chassent préférablement une voie beaucoup plus chaude et qui serait celle du change.

Division d'une meute en relais.

La vérité du dicton : « *il n'est chasse que de vieux chiens* » mieux encore que la différence de pied, de fond, de tenue qui existe entre les chiens d'une meute, justifie sa division en relais. Aussi, en formant les cinq groupes suivants :

1° *Chiens d'attaque;*

2° *Meute;*

3° *Vieille Meute;*

4° *Seconde Vieille Meute;*

5° *Les Six Chiens;*

dont les trois derniers à proprement parler, sont seuls des relais, les principes d'un Chef d'équipage sont-ils de harder ainsi les chiens dans l'ordre :

Les *Chiens d'attaque* sont choisis parmi les chiens les plus créancés et, selon moi, les plus remarquables comme pied et comme fond. Avec eux, on rapproche et on attaque l'animal; mais surtout on doit compter sur eux pour en dresser la voie

et y maintenir les chiens de *la Meute*, formée elle-même des jeunes chiens et des chiens les plus vites et les plus vigoureux du chenil, parce qu'à son lancer, l'animal dédaigneux de ruser, ne cherche à se débarrasser de ses ennemis que par la rapidité de sa fuite. Sa voie est donc facile à défiler, et les jeunes chiens peuvent jeter toute leur fougue sans danger, maintenus qu'ils sont par les chiens d'attaque.

On découple ensuite *la Vieille Meute*, composée de chiens moins vites, mais habiles à faire les chemins, à relever lestement un défaut, à marquer le change et à ramasser la voie d'un animal forlongé.

Puis, on donne la *Seconde Vieille Meute*, — que nous appelons simplement *la Seconde*, — recrutée parmi les chiens sages, réquérants et de même pied que ceux de la Vieille Meute. D'ordinaire on ne fait pas de Seconde, mais, lorsqu'un Chef d'équipage tient pour également bonnes deux refuites, il les fait garder, l'une par la Vieille Meute, l'autre par la Seconde; il est ainsi assuré qu'un de ces deux relais donnera.

En dernier lieu, on avance *les Six Chiens*, relais qui peut se composer d'un plus grand nombre, mais dont telle est la dénomination. Le relais des Six Chiens est formé des chiens les moins vites du chenil, mais des plus rusés dans les défauts et des plus sûrs dans le change.

C'est ainsi que vers la fin d'une chasse, tous les chiens étant de même pied, chassent bien ameutés, et tel est le but à atteindre en divisant une meute en relais.

De la formation des relais.

On le voit, c'est d'après la connaissance qu'un Chef d'équipage a du pied, du fond et de la tenue de ses chiens qu'il doit les

grouper pour en composer tel ou tel relais. Dans la juste appréciation du faire de chacun d'eux réside donc toute son habileté. Que de chiens, en effet, sont devenus bons à réformer pour avoir été maladroitement haussés ou baissés de relais !

Du placement des relais.

Les refuites des animaux variant non-seulement selon leurs habitudes, partant selon les saisons, mais encore d'après les coupes de bois, la connaissance des refuites naturelles, — celles qu'ils suivent quand même, telles que gorges, hauteurs, étangs, détroits, — est le meilleur guide pour placer en bon titre des relais. Mais dans leur placement, il importe beaucoup d'apprécier justement la distance à franchir qui les sépare les uns des autres, afin que selon la différence de pied qui a présidé à leur formation, les chiens découplés et à découpler ne soient ni plus vites ni plus lents, en un mot, que tous chassent ameutés.

Souvent, dans les forêts traversées de débûchers, telle refuite n'est pas plus sûre que telle autre. Alors, quelle que soit la suite au contre-pied que le valet de limier ait faite de l'animal ou la configuration des pays, il est préférable d'attaquer avec un nombre de chiens suffisant pour prendre sans le secours des relais. Car, lorsque les refuites se valent, pour être sûr d'en donner un, il faudrait que deux relais, le premier d'un côté, le second de l'autre, serrassent la chasse. Or, cette manœuvre a les inconvénients suivants. D'abord, les chiens ainsi avancés à la harde et rendus fougueux par le bruit de la menée, tirent tant qu'ils se crèvent avant leur découpler. Ensuite, des chiens sont forcément en queue par le seul fait de la différence de pied existant entre les chiens de meute déjà découplés et ceux de relais qui sont donnés trop tôt.

En général, pour les avancer, il faut faire faire le moins de chemin possible à des chiens hardés. C'est là le propre des bons valets de chiens de relais qui, fins connaisseurs des passages, savent serrer la refuite sans la compromettre. Dans tous les cas, on ne doit jamais mener des chiens hardés que comme un relais volant, et j'indiquerai plus loin les soins que réclame ce menage difficile.

Du devoir des valets de chiens de relais.

Posté sous le vent afin d'entendre de loin la chasse, le valet de chiens d'un relais placé en bon titre, attache solidement ses chiens à quelques pas sous le couvert, en sorte que si l'animal venait à mettre le nez à la route, il ne voie rien qui puisse l'empêcher de la passer. Point important! que l'animal effrayé fasse un retour ou qu'il aille sur soi, non-seulement le valet de chiens de relais n'est plus dans des conditions à donner ses hardes, mais par sa faute changeant la refuite, il peut empêcher l'animal de ramasser le relais suivant. Aussi, dès qu'il entendra la chasse si faiblement que ce soit, il examinera attentivement les routes tout en veillant à ce que ses chiens ne se pillent ni ne se hardent, et surtout à ce qu'ils ne crient point d'ardeur au bruit de la menée et des trompes.

Comment on doit donner un relais.

Si un relais, donné avec jugement, réchauffe une chasse et aide à mettre un animal sur ses fins, découplé sans à-propos il devient inutile, et c'est là son moindre défaut; car il désordonne une chasse et la fait manquer. A la vérité, s'il existe des règles pour donner comme pour ne pas découpler des chiens de relais, il est telle circonstance où, jugeant d'un coup d'œil la situation, un bon veneur s'affranchit de la pratique ordinaire. Ainsi, dans les enceintes vives, dès qu'un animal est séparé du

change, un relais formé de chiens créancés et découplés juste et de près, sera d'un grand secours pour l'empêcher d'y rentrer. De même, le jour baissant, l'animal forlongé et les chiens ne le chassant plus que mollement, s'il vient à donner tête dans un relais, se trouver en position de le faire découpler bas et raide, c'est une dernière chance pour mettre l'animal sur ses fins. Mais un relais ne doit jamais être découplé, — dans un balancé, à plus forte raison dans un défaut ou lorsqu'il paraît du change; — si l'animal est accompagné; ce serait s'exposer à faire deux chasses; — si les chiens ne chassent pas franchement et appuyés des bien-aller des piqueux, ce qui signifie pour le valet de chiens de relais : « Nous sommes après l'animal de meute. »

Comment il faut découpler les chiens de relais.

Il est de la dernière importance que les chiens de relais soient découplés sur la voie même. Ainsi ils rallieront sans risques de s'abandonner sur le change qui bondirait devant eux, et surtout ils ne contracteront point cette détestable habitude de voltiger sur les ailes de la meute sans chercher à tenir la voie. Aussitôt que les derniers chiens en meute auront passé la route, le valet de chiens de relais découplera lestement ses chiens les plus froids d'abord, les plus fougueux ensuite, pour que ces derniers, jetant ainsi leur feu, chassent plus sagement lorsqu'ils auront rameuté. Son relais est mal découplé s'il est donné plus tôt ou plus tard. En effet, découplés trop près des chiens qui chassent, ceux de relais prennent facilement la tête, et n'ayant pas goûté suffisamment la voie, il est à craindre qu'ils ne s'emportent au premier balancer et ne fassent des sottises. Découplés trop loin, ils s'essouffleront avant d'avoir rallié; quelquefois, ils ne le pourront; alors,

étant en queue ou n'entendant pas distinctement le bruit de la menée, ils s'abandonneront sur la première voie venue et ne seront plus tard que des bricoleurs.

Pour se servir d'un relais à titre fixe qui, par telles ou telles raisons, n'a pas donné, on en fait un relais volant. En général, les relais volants sont formés de chiens qui étaient en queue ou de chiens rompus sur le change. Ces relais sont plus difficiles à bien donner que les relais ordinaires et tout leur succès réside dans la manière dont ils sont menés. Que de fois haletants, crevés, mais il est vrai ayant rejoint la chasse, les chiens d'un relais volant ont plus envie de se coucher dans les routes et de boire que de rallier et de chasser !

Des relais volants et de leur menage.

Conduisant habilement son relais à la découple, fin connaisseur des refuites, le sage valet de chiens d'un relais volant mène ses chiens au trot, s'arrêtant de temps à autre pour écouter et les faire souffler, s'assurant souvent si quelqu'un d'eux n'est point serré par la harde ou pris de chaleur, afin de le découpler de suite pour ne pas l'exposer à tomber d'un coup de sang, ou le faire traîner, estropier par les autres. Plus préoccupé de donner ses chiens en état de chasser qu'ambitieux de les découpler le plus tôt possible, toutes les fois qu'il trouve de l'eau, il arrête pour les faire boire ; il sait, par expérience, que ce n'est pas du temps perdu. Enfin, lorsqu'il est à la chasse et en position de donner ses chiens, il ne découple que ceux qui lui semblent encore assez vigoureux pour rester en meute. A quoi bon exposer des chiens déjà fatigués à chasser en queue et à s'éreinter en pure perte ?

De l'attaque.

Le dicton suivant, bien connu des chasseurs :

Bête bien lancée,
Est presque forcée.

dit toute l'importance d'une bonne attaque. Sans faire un trop grand retour dans l'histoire de la Vénerie, on voit que sous Louis XIV et Louis XV, on attaquait encore à trait de limier. Cette manœuvre fut abandonnée dès que d'Yauville, Commandant de la Vénerie Royale, eût prouvé qu'elle avait les inconvénients de faire lancer l'animal par le limier déjà fatigué de sa matinée, de compromettre pour l'avenir le fruit de son éducation et enfin de donner à la meute une voie qui n'était pas suffisamment dressée.

« Je proposai, — dit le célèbre Veneur, — de découpler aux « brisées quelques chiens vieux ou trop lents pour tenir aux relais « et de fouler avec eux. Cette proposition ne trouva que très-peu « de partisans. L'usage et les préjugés présentent toujours des « obstacles que les idées neuves ont bien de la peine à renverser. « Cependant, malgré les objections sans nombre, j'obtins qu'on « en fît l'essai, et peu après j'eus la satisfaction de l'entendre « approuver par la plus grande partie des veneurs. »

Du choix des chiens d'attaque.

La manière d'attaquer de d'Yauville restera un des grands pas qu'ait jamais fait l'art de la chasse. Mais tout en rendant hommage au plus illustre de nos veneurs, qu'il me soit permis de dire ici, que pour attaquer un chevreuil, je ne partage pas l'avis du maître quant au choix des chiens qu'il prescrit.

Si les vieux chiens sont, en effet, des chiens créancés, outre qu'ils ont perdu leur pied, ils sont musards et font souvent languir une attaque. Incapables de mener la tête, ces vétérans

31

sont bientôt laissés loin derrière par les chiens de meute découplés qui, ralliant au bruit de la menée plus que par la voie, chassent avec fougue sitôt qu'ils ont rejoint. Dès lors, ceux-ci n'ayant pu goûter sagement la voie, et faute de bons chiens assez vites pour les y maintenir et la redresser, au moindre balancer, au moindre retour, peuvent s'emporter et chasser du change. Aussi, pour attaquer, est-il préférable, selon moi, de choisir, parmi les chiens les plus créancés, — c'est-à-dire fins de nez, bien dans la voie, d'une grande tenue, — ceux qui, par leur fond comme par leur pied, mèneront toujours la tête. Au rapprocher, ayant bien goûté la voie, ces chiens, outre qu'ils attaquent lestement, sont dans les défauts, au milieu du change, les clés de meute auxquelles il faut rallier.

De l'attaque avec des chiens de créance.

Du reste, selon le principe de d'Yauville, frapper aux brisées avec quelques chiens de confiance sera toujours une manière d'attaquer supérieure à toutes les autres. Prompte et sûre, elle aide à bien dresser la voie comme à séparer les animaux allant de compagnie, et, en raison de ce dernier avantage, elle convient parfaitement pour attaquer le chevreuil.

De l'attaque de meute-à-mort.

L'attaque de *meute-à-mort*, — celle faite avec tous les chiens découplés, — n'est bonne qu'autant que l'animal donné aux chiens est seul et détourné dans un buisson. En pleins pays, ne serait-il pas toujours à craindre que les chiens, même après avoir pris connaissance de la voie aux brisées, ne s'enlèvent de fougue, ne percent l'enceinte sans se retourner et ne s'abandonnent sur le premier animal venu?

De l'attaque à la billebaude.

L'attaque à *la billebaude*, — en foulant, — est faisable seulement avec quelques chiens sûrs et bien dans la voie. Autrement.

pratiquée comme une façon d'attaquer de meute-à-mort, elle a rendu plus de jeunes chiens bricoleurs que requérants et sera toujours une mauvaise leçon pour eux. Non-seulement ils peuvent attaquer le premier animal qu'ils rencontrent et faire ainsi plusieurs chasses, mais encore loin d'être applaudis d'avoir attaqué, — action méritoire, — ils sont rompus pour être ralliés comme s'ils avaient fait une faute.

Choisir l'heure qui donne le temps nécessaire aux valets de limier pour travailler leurs quêtes comme de l'avantage aux chiens pour chasser, telle est la première condition d'une bonne attaque. Conditions d'une bonne attaque.

Je ne suis pas partisan d'attaquer avant midi, surtout si le temps est clair et soleillé. Les nuits, en droit cours de saison, étant longues et les animaux, pour trouver leur vie, restant plus longtemps debout, on ne peut mettre devant que bien après sept heures du matin. Ensuite, entre les voies du matin et celles de l'après-midi, la différence est telle que les chiens, habitués à chasser facilement les unes qui sont aisées à tenir, laissent aller les autres plus difficiles à enlever. Puis, l'eau est à la branche, le revoir parfois blanc de gelée, toutes choses aussi défavorables que la pluie qui lave la voie et la rosée qui perd le nez des chiens. Enfin, les défauts et les changes les plus dangereux sont à l'heure de midi, heure la plus mauvaise de toute la journée, surtout par les beaux jours de l'automne et de la fin de l'hiver. Si peu que le soleil brille, les chiens sont pris de chaleur, perdent toute énergie, la voie s'évapore surtout s'il a gelé blanc, et il ne faut nullement s'en prendre à eux s'ils la laissent aller.

La seconde condition d'une bonne attaque, c'est que l'animal

donné aux chiens ait été travaillé à la main. Les Veneurs, avant de frapper aux brisées, peuvent ainsi, en revoir, bien juger de ses connaissances et partant manœuvrer avec plus de succès dans le change. Aussi, est-il très-avantageux pour un piqueux, de laisser-courre et chasser le même animal. Du reste, de nos jours encore, dans les grands équipages, le valet de limier aux brisées duquel on doit frapper, monte à cheval pour chasser l'animal qu'il a travaillé, et dans le change, il est du plus grand secours.

Le chef d'équipage, après avoir prêté toute son attention aux moindres particularités du Rapport, enverra de suite les hardes aux passages jugés les meilleurs, pour qu'elles soient à l'enceinte lors de l'attaque; puis il fera découpler les chiens de recri pour qu'ils aillent libres aux brisées. Ils goûteront ainsi plus sagement la voie qu'au sortir des accouples. Aux branches, il jugera lui-même la voie, en discutera les connaissances pour qualifier, en présence des veneurs, l'animal ce qu'il est; puis on frappera aux brisées avec calme. Pas de cris, pas de tapage. Cela rend les chiens fougueux, et ils ne le sont que déjà trop dans ces moments-là. Ensuite, un animal n'est bien attaqué qu'autant que, surpris par les chiens, il bondit de sa reposée sous leur nez. Il essuie ainsi leur feu, ce qui ne lui permet pas de s'haleiner et de prendre de l'avance comme s'il se fût mis debout au bruit ou dès les premiers cris du rapprocher. Voilà le secret de toute bonne attaque et la cause de tant d'hallalis d'animaux qui, chassés pour ainsi dire à-vue et essoufflés par des chiens aussi rapides que muets, n'ont pu durer que quelques quarts d'heure devant eux.

Avec des chiens d'attaque choisis comme je l'ai indiqué plus

haut, il n'est pas à craindre, il est vrai, qu'un animal, dès son lancer, se forlonge aussi aisément que devant de vieux chiens; malgré cela, c'est toujours une faute, selon moi, d'attendre que l'attaque ait eu lieu pour avancer les hardes à l'enceinte. Mais, — dira-t-on, — souvent, par un mauvais temps, la brisée donnée n'est pas toujours sûre; le valet de limier n'en répond pas, etc. Dans ce cas, j'estime que du moment qu'on se décide à aller à des branches, on doit les considérer bonnes et prendre ses dispositions comme si telles elles étaient. Le temps perdu pour aller chercher les hardes laissées trop loin de l'enceinte, — l'essoufflement des chiens, en pareil cas, toujours avancés grand train, — la facilité laissée à l'animal de prendre son parti, — enfin risquer que les hardes ne rejoignent de longtemps, — tout cela ne le démontre-t-il pas clairement?

Comment on doit faire des chiens d'attaque.

Il est fort important de ne pas mettre de meute toujours les mêmes chiens. En ne les découplant que sur une voie déjà toute dressée, vous négligez d'exercer leur sagacité et leur nez. Or, un veneur doit s'appliquer toujours à faire des chiens qui ont de la tenue, travaillent avec action à redresser la voie dans un défaut ou un forlonger. Remarquez donc, dans ces moments difficiles, ceux qui, se collant à la voie, la ramassent soit dans les routes, soit en débucher. Règle générale, les chiens qui ne sont pas très-requérants ne seront jamais des chiens de change, surtout pour le chevreuil; ils chasseront, de préférence, la voie chaude du change à celle de l'animal de meute qui l'est moins. Attaquez tour à tour avec ces jeunes chiens, mais en respectant cette proportion, un jeune chien contre quatre chiens faits, et recherchez les occasions d'attaquer, plutôt que tout autre, l'animal

détourné seul dans une enceinte. Créancez donc ainsi tous vos jeunes chiens dès qu'ils commencent à s'assurer dans la voie. C'est là le moment le plus favorable pour en faire de bons chiens. Comme les défauts sont abrégés! Comme l'animal est raccourci devant une meute dont chaque chien, loin de faire nombre, représente une certaine somme de sagacité et de travail!

Des différentes manœuvres de l'attaque du chevreuil.

D'ordinaire, à l'attaque, chevreuil et chevrette bondissent sous le nez des chiens de recri. Redresser la voie du chevreuil pour le donner seul à la meute, est donc une manœuvre pour ainsi dire inévitable dès le début de la chasse; car dans l'accompagnée, soit au commencement de la saison, soit en droit cours, les chiens s'en iront plutôt sur une chevrette que sur un chevreuil. En voici les raisons.

La chevrette garde ses chevrillards auprès d'elle jusqu'au rut, et, tant que le chevreuil n'en ressent pas les ardeurs, il ne les éloigne point de leur mère. Dès qu'elle entendra les chiens venir sur la voie, elle se livrera aussitôt pour sauver ses jeunes du danger qui les menace.

Après le rut, le chevreuil refait sa tête. Son massacre est doué d'une sensibilité telle qu'il craint de fuir et ruse sans cesse pour échapper aux chiens. Aussi en Décembre, Janvier et Février, attaque-t-on, en traullant, plus de chevrettes que de chevreuils. L'erreur la plus accréditée, c'est que pendant ces mois de l'année, la chevrette se livre pour le chevreuil. Il n'en est rien. Vers la fin de l'automne et pendant l'hiver, refaisant leurs têtes, les chevreuils se recèlent et tiennent les fourrés, surtout ceux à travers lesquels ils vont la tête découverte. Ils remuent peu, font leur nuit sous eux et rusent avant de se rembucher. Par suite de

tous ces changements dans leurs habitudes, il devient plus difficile pour le valet de limier qui fait les devants de sa quête comme pour les chiens qui foulent une enceinte, de reconnaître ou de rencontrer une voie de chevreuil qu'une voie de chevrette, parce que cette dernière, — seulement à cette époque, — remue davantage et fait plus de chemin dans sa nuit. Enfin, hardi, confiant en lui-même, le chevreuil écoute, attend les chiens, fuit devant eux en suivant sa chevrette, et soudain, par un bond prodigieux se jetant de côté, il se sépare d'elle et rompt ainsi le fil de sa voie auquel les chiens renouent celui de la voie de sa chevrette qui, timide, hésitante, inquiète pour ses chevrillards flatrés dans l'enceinte, se donne à vue ou se fait chasser de si près qu'elle entraîne la meute après elle. Mais loin de vider l'enceinte comme sa chevrette, le chevreuil s'y relaisse; bien plus, les chiens s'éloignant, il vient curieusement repasser à l'endroit même où il a été mis debout.

Donc, vos chiens d'attaque arrêtés sur la voie de la chevrette, si l'on n'a point crié Tayaut ou sonné le vol-ce-l'est, c'est dans l'enceinte même qu'il vous faut venir requêter votre chevreuil. N'en prenez pas de suite les grands devants. Rarement, en de belles demeures, un chevreuil qui se dérobe à l'attaque, les videra d'effroi. En enveloppant l'enceinte pour que, dans le cas où l'animal l'aurait vidée, les chiens en reconnaissent, vous vous exposez d'abord à ce qu'ils empaument la voie d'un change qui, lui, aura bondi au bruit; ensuite, vous perdrez un temps précieux à faire une manœuvre qui, si elle n'est pas toujours inutile, est souvent dangereuse.

Du reste, pour un piqueux qui, tout en suivant hardiment

ses chiens, est attentif à leurs façons comme aux moindres incidents d'une attaque, il est des connaissances qui l'aident à redresser la voie du chevreuil. En s'orientant habilement, alors que les animaux viennent de bondir, par un rapide examen des lieux ou par quelques hautes brisées, il peut revenir au lancer même pour requêter son chevreuil. Ensuite, il arrive fréquemment au moment où le chevreuil se sépare de sa chevrette, que les chiens d'attaque hésitent, balancent quelques secondes; un ou deux s'en vont sur la chevrette, un autre plus rusé empaume la voie du chevreuil. S'il est timide, il ralliera; mais s'il est hardi et sûr, il la maintiendra. Il est d'un intérêt capital pour un piqueux de reconnaître si c'est, par sagacité ou par l'effet du hasard, qu'un chien a de telles façons. Lors de l'attaque, il n'aurait plus qu'à rallier à lui en toute confiance, au lieu d'avoir à revenir, ses chiens rompus sur la chevrette, au croisé des voies pour leur redonner celle du chevreuil.

Vers la mi-Octobre, alors que le chevreuil déjà échauffé, commence à muser, il relève sur le haut du jour pour tourmenter et poursuivre sa chevrette qui, en fuyant devant lui, se dérobe à ses caresses. Dès lors, le couple reste sur pied, bat l'enceinte et souvent la vide. Observer les routes est du devoir du valet de limier qui soupçonne être après ces animaux; mais surtout qu'il ne taise point, dans son rapport, le jugement qu'il en porte, car il faut attaquer de très-court; sinon, dès les premiers cris du rapprocher, le chevreuil et sa chevrette détaleront et, guidant leur fuite sur les cris des chiens, ils s'en iront toujours perçant, toujours s'accompagnant. Enfin, ils se forlongeront si bien que vous n'aurez que balancer sur balancer, et que vos chiens

impatientés attaqueront le premier animal qui leur bondira.

Dans de tels cas, dès que vous soupçonnez que les animaux se dérobent, — ce que les chiens d'attaque vous indiquent quand, après s'être récriés là où le chevreuil et sa chevrette étaient à la reposée, ils chassent sans dépêcher et à moins grand bruit que s'ils avaient attaqué, — dans de tels cas, arrêtez et mettez tout derrière. Que votre piqueux, prenant à la main un de ses chiens de recri, pousse doucement la voie en tenant son chien coi autant que possible, et en houpant de temps en temps pour indiquer la direction dans laquelle il s'en va. Surveillez bien les routes, et dès qu'il aura crié *Gare!* surveillez surtout celles qui sont en retour des brisées. Souvent ainsi j'ai eu connaissance du chevreuil qui se dérobait. En général, lancés à trait de limier, le chevreuil et sa chevrette tournent dans l'enceinte avant de la vider, et plus on pousse la voie à la muette, plus ils se font battre. Mais d'ordinaire, ils se séparent bientôt. Le naturel revenant au galop, le chevreuil ruse et la chevrette perce. Si le chien défile lestement et sans balancer, il est à n'en pas douter après la chevrette. Laissez-le suivre jusqu'à ce qu'elle ait vidé. Dès lors, débarrassé d'elle, l'attaque du chevreuil rentrera dans des conditions ordinaires.

Au contraire, bien loin d'arrêter, laissez passer les chiens, si, en Décembre ou en Janvier, votre piqueux vous a fait rapport d'un gros chevreuil seul et détourné dans un fort. Ce sont les vieux chevreuils qui se recèlent ainsi au moment du refait. Ils sont si rusés que, maintes fois, j'en ai vu qui, aux premiers requêtés ou aux premiers cris des chiens d'attaque, vidaient aussitôt l'enceinte et s'en allaient rusant et se forlongeant. Laissez donc faire vos

32

chiens. Le chevreuil qui a telle ruse, se relaisse toujours au bout d'un retour. Les chiens goûtent très-bien la voie dans son long rapprocher et il bondira sous leur nez.

Comme on le voit, l'attaque est une manœuvre fertile en difficultés imprévues et elle réclame autant de jugement que de décision. Mais j'ai si grande confiance dans l'admirable intelligence des chiens; j'ai reconnu de si remarquables effets de la finesse de leur sentiment, qu'en recherchant à attaquer des chevreuils seuls, — en se gardant d'appuyer les chiens pour les tenir en crainte toutes les fois qu'on leur donne les voies d'un chevreuil et de sa chevrette, — en les rompant sur cette dernière, comme s'ils avaient tourné au change, — je crois fermement qu'il est des chiens qui, à l'attaque, dédaigneraient la voie de la chevrette pour requêter d'eux-mêmes leur chevreuil, comme nous en voyons tous les jours qui méprisent la voie d'une biche pour maintenir leur cerf.

Des défauts.

Il est si rare qu'un chevreuil soit pris — sans que, par ses ruses, il n'ait trompé quelque temps veneurs et chiens, — que les défauts sont des accidents ordinaires de cette chasse.

Les défauts, il est vrai, entraînent souvent et les laissé-allers et le change; mais, « *à quelque chose*, dit-on, *malheur est bon.* » et si, pour les amateurs, les défauts sont des contre-temps fâcheux en ce qu'ils arrêtent la poursuite dans ses élans les plus fougueux, leurs embarras n'en stimulent pas moins l'intelligence et l'activité des veneurs, de même que leurs difficultés sont les plus puissants moyens d'éveiller la sagacité des chiens, comme les meilleures épreuves pour distinguer, parmi tous, ceux qui méritent le plus de confiance.

Le chevreuil se cantonne volontiers, et partant s'éloigne peu des demeures où il a ses habitudes. Aussi, ses ruses, qu'il les fasse sous le couvert ou en plaine, le long des routes ou dans les eaux, ne sont-elles qu'hourvaris et retours au bout desquels il se relaisse ou se forlonge. Et, soit qu'il tourne sur droite ou sur gauche, soit qu'il confonde ses allées par des venues, doublant et même triplant ses fuites voie pour voie, il retourne toujours vers les cantons d'où il vient.

Selon la nature des lieux, ces ruses rendent les défauts plus ou moins dangereux.

Des défauts selon la nature des lieux.

Sous les futaies nues par le pied et surtout en automne, alors que la feuille tombe, les chiens ont de la peine à relever un défaut, ou à tenir la voie d'un chevreuil qui s'est forlongé. L'animal en fuyant, roule assez les feuilles pour que les chiens, ayant passé sur la voie, ne puissent plus avoir connaissance d'un hourvari. Aussi, les voit-on barrer à droite, à gauche, balancer sur la voie tant que l'animal est allé sur soi. Il n'en est pas de même sous les grands bois où croissent de toutes parts des houx et des fougères. Celles-ci, bien que flétries et leurs tiges inclinées, sont d'un précieux secours. L'animal y laisse des portées auxquelles les chiens en reprennent facilement, et si la feuille est bien tassée par les gelées, le chasser, sous ces futaies, est bon, et les chiens y passent avec succès.

Un chevreuil se fait-il battre dans des enceintes épaisses en ronciers, coupées de fossés, parsemées de carrières abandonnées? ses ruses seront encore les mêmes; mais de quelles difficultés ne s'augmenteront-elles pas pour les chiens! Dans de telles enceintes, — ce sont précisément celles où un chevreuil se plaît

à ruser, — l'animal ne fuit que par bonds énormes, franchissant avec aisance les ronciers les plus larges, passant et repassant sans cesse par les mêmes coulées, tournant sur lui-même comme un cheval dans un manège. Les chiens qui ont connaissance de la voie, ici, puis là, sont tout d'abord trompés; ils font de suite un retour ou bien comprenant la ruse, ils chassent tant bien que mal, s'impatientant de suivre, au milieu des ronciers, une voie dont le fil est à chaque instant rompu et finalement ils se désameutent.

Qu'un chevreuil, — comme cela arrive si souvent, — ruse dans des enceintes marécageuses, batte des ruisseaux ou des fossés pleins d'eau, les défauts, bien que hourvaris ou retours, n'en sont pas moins extrêmement difficiles à relever. Les chiens laissent aller facilement la voie, lavée qu'elle est sans cesse, soit que l'animal batte l'eau, soit qu'il en sorte. L'eau qui coule le long de ses fuseaux tombe dans ses fuites, et par cela même, l'assentiment en est très-refroidi.

Un chevreuil a brodé le long de routes sèches, caillouteuses, ou débuché à travers des plaines arides, aux champs pierreux, aux guérets poussiéreux, les chiens ne font qu'en remontrer et ramassent difficilement la voie. C'est alors que les plus fins, au lieu de se coller pour emporter la voie pied à pied, cherchent à en reprendre partout où ils ont de l'avantage, soit au long des haies, soit aux herbes, chardons, etc. Au contraire, si la plaine est bonne, les chemins mous, ils chassent lestement, bien collés et justes à la voie.

Comment il faut servir les chiens.

Sachant que, par ses retours et ses hourvaris continuels, le chevreuil tend sans cesse à revenir vers ses cantons, le veneur,

tout en étant aux chiens, doit se garder de piquer trop près d'eux. N'est-il pas à craindre, dans un défaut, que les poussant en avant, ils ne prennent de fougue des devants ou ne fassent des retours trop grands par suite de la difficulté qu'ils ont à ramasser la voie sur laquelle on est passé.

A cette chasse donc plus qu'à toute autre, il est toujours dangereux de pousser les chiens. Piqueux! tout en étant avec eux, ne les pressez ni ne les gênez. Dans un défaut, laissez-les faire tout d'abord. Qu'ils s'habituent à exécuter, seuls, les retours, à doubler les voies, à requêter dans les routes, partout en un mot, sans votre secours. Ils ne seront jamais de vrais chiens de chevreuil ceux qui ne se serviront pas d'eux-mêmes. Votre devoir, c'est de prêter la plus grande attention aux chiens de tête pour leur rallier ceux qui, encore inhabiles comme les jeunes chiens, prennent d'abord les devants au lieu de faire les arrières. Ne parlez aux chiens que pour modérer leur ardeur; ils ne sont que trop fougueux dans ces moments-là. Attendez. Si le défaut dure et que vos chiens se refroidissent, il sera temps alors de les réclamer et de les appuyer soit de la voix, soit par un court requêté.

Tout en faisant à l'œil lestement une route ou un faux-fuyant, brisant partout où vous en avez revu, vous avez dû réfléchir à ce qu'est le défaut. Vous avez dû remarquer sur quelle main, au sortir de sa première ruse, votre chevreuil s'est jeté; enfin, vous devez savoir là où vous travaillerez pour le relancer. C'est donc en ce moment que votre aide est devenu nécessaire pour prévenir les fautes que vos chiens pourraient faire. Que de fois, dans un défaut, les chiens qui sont bien dans

la voie du chevreuil, font inutilement arrières sur arrières! Il n'y a pas à hésiter. De deux choses l'une, ou l'animal perce, ou il s'est relaissé au bout de sa ruse. Réclamez donc vos chiens et prenez avec eux les devants de votre défaut; mais prenez-les d'aussi court que possible. Rien n'est plus dangereux que d'habituer les chiens à prendre de grands devants, et c'est affaire à vous. De même que les bons chiens, en entendant seulement tel ou tel de leurs semblables se récrier, savent le cas qu'ils doivent en faire, de même, ils jugent les veneurs et sont toujours avec ceux qui ont su leur inspirer une entière confiance.

Vous avez pris inutilement les devants? Foulez sans retard les lieux mêmes du défaut. Mais avant d'exécuter cette manœuvre, réclamez de nouveau tous vos chiens, car il est fort important que vous soyez à portée de bien apprécier le relancer. Quelles conséquences fâcheuses, si l'un d'eux, requêtant loin de vous, s'en allait à beau bruit sur le change! Certes, tous vos autres chiens, impatientés et las de requêter, rallieraient comme des fous; et il vous faudrait aller, à toute allure, les rompre. Or, avec des chiens qui, dans un défaut, se sont emportés sur une voie chaude, il est bien difficile de requêter avec succès une voie refroidie, et ils sont rares ceux qui ne la laissent pas aller!

Sachez-le bien. Un chevreuil relaissé ne repartira qu'à vos pieds ou devant un chien qui mettra le nez dessus; peut-être même serez-vous obligé de le forlancer à coups de fouet. Foulez et refoulez donc doucement, en parlant à vos jeunes chiens. Laissez faire les bons vieux chiens sans leur rien dire; ils savent bien leur métier! Foulez, de préférence, les trous, les fossés à moitié recouverts de ronces, les planitres épais en

bruyères, en genêts, les hautes herbes fanées des parties de bois marécageuses. C'est en vain? Ne vous découragez point. Prenez de nouveaux arrières, de nouveaux devants; vous avez toutes chances pour que vos chiens redressent la voie. Souvent, bien souvent, un chevreuil sur le ventre ne bougera pas tant que vous et les chiens serez autour de lui, qui fuira, en se dérobant, dès que vous serez éloigné. En repassant par où vous êtes déjà passé, ils en ressaisiront certainement la voie; et remarquez bien que, fidèle à sa manière habituelle de ruser, votre chevreuil, — malgré que vous ayez pris tour à tour et les devants et les arrières du défaut, — fuira, neuf fois sur dix, par les arrières.

Dans un long défaut, il est donc également utile de faire avec soin les devants. Du reste, la manière de requêter se modifie selon les circonstances et les lieux. En débucher, dans des plaines sèches, pierreuses, ou lorsqu'un chevreuil a pris ou battu l'eau, rusé dans les ruisseaux, un bon piqueux qui craint avec raison les laissé-allers, juge de suite quelle est la refuite la plus probable, et après s'être assuré qu'il ne laisse pas la voie derrière lui, pousse sans hésiter ses chiens en avant, en cherchant toujours à leur donner de l'avantage. En pareil cas, ils ne font tout d'abord qu'en remontrer dans les guérets, parmi les pierres, ou au sortir de l'eau; mais, à mesure qu'ils travaillent par les devants, partout où ils ont des portées, ils reprennent de la voie, s'en recrient et la redressent. C'est dans ces embarras que si les chiens de haut nez rendent les plus grands services, ceux timides sur la voie sont les plus dangereux; car, bien qu'en en ayant connaissance, ils la cèlent et souvent la laissent aller.

Si j'ai recommandé de laisser faire d'abord les chiens et de ne les aider qu'autant qu'il est nécessaire, n'est-ce pas dire que la faute la plus insigne d'un piqueux est de les enlever lorsqu'ils travaillent, pour leur redonner la voie, soit qu'on ait crié *tayaut!* ou même sonné le *vol-ce-l'est*. C'est le plus mauvais service qu'il puisse leur rendre. Ne peut-il pas se faire, par un grand vent ou par suite d'un accident quelconque, dans des pays difficiles ou inconnus, qu'un veneur ne soit pas aux chiens? S'ils n'ont pas été habitués à se servir d'eux-mêmes, ils ne travailleront pas à relever un défaut et abandonneront la voie. Ils deviendront volages, bricoleurs, paresseux comme ces chiens qui, en défaut, arrivent aussitôt dans les routes, le nez en l'air, écoutant à droite, à gauche, s'attendant toujours à ce qu'un veneur les réclamera, ou ralliant comme des fous au premier chien venu qui se récrie un tant soit peu chaudement.

Par un mauvais temps ou dans un forlonger, — surtout quand un chevreuil est sur ses fins, — de telles manœuvres sont funestes. La voie de l'animal est alors froide à ce point que, bien collés qu'ils soient pour la suivre, les chiens la ramassent avec peine, voie pour voie. Si vous les enlevez pour la leur redonner plus loin, la transition est telle qu'ils la laissent aller; ils n'en ont plus connaissance et ce n'est pas leur faute. Souvent ils sont niaisement réputés des rosses, ces mêmes chiens qui ont rapproché à midi un chevreuil détourné dès le matin, et qui, l'animal chassé, laissent aller la voie, pour peu qu'un défaut dure. L'animal qui se rembuche, après avoir fait sa nuit, va d'assurance. Il s'arrête de temps en temps, soit pour écouter, soit pour viander la tige d'une ronce qui est à sa portée. Ici,

sous cette futaie où il s'est arrêté, — là, par ces tailles, où il a touché de son corsage aux branches, aux fougères, il a laissé plus d'assentiment. Au rapprocher, les chiens nous l'indiquent parfaitement en se récriant plus chaudement partout où ils en reconnaissent davantage. Mais lorsque l'animal est chassé, grande est la différence! Léger comme l'antilope, le chevreuil fuit par bonds si rapides que ses pieds effleurent plutôt la terre qu'ils ne s'y posent, laissant souvent pour toutes traces de son passage, des égratignures si légères, qu'il faut un œil très-exercé pour en revoir. La vitesse de l'allure jointe à l'action du sang qui, par suite du jeu précipité des poumons, se retire des extrémités pour affluer au cœur, contribue puissamment à rendre froide et difficile à emporter, la voie d'un chevreuil qui a fui ou rusé.

Aujourd'hui, pour le plus grand nombre des maîtres d'équipage, la rapidité est la meilleure des qualités d'un chien d'ordre. Or, une qualité développée à un haut degré ne s'exerçant qu'au détriment des autres, les chiens jouissent d'autant moins de leurs facultés olfactives qu'ils sont plus vites, et les défauts qui ne peuvent être bien relevés, surtout à la chasse du chevreuil, que par des chiens ayant beaucoup de nez et d'intelligence, ont alors des conséquences aussi graves que le change et font aussi souvent manquer la chasse.

Que de fois, en effet, le change n'a-t-il pas tourné en défaite la victoire qu'un laisser-courre jusque-là heureusement mené, semblait promettre aux veneurs et aux chiens! C'est que le change est la plus grande difficulté de notre chasse à courre pratiquée selon les principes et, en particulier, selon celui-ci : Du change.

« L'animal attaqué
« Seul doit être chassé. »

qui est un des premiers.

Le change a, dès lors, son importance réelle et absolue. Il apparaît avec tous ses embarras, ses voies enchevêtrées, ses hésitations, ses dangers..... En un mot, il exige les connaissances les plus profondes du veneur comme les qualités les plus rares d'une meute.

Autrement, selon le proverbe si connu et tant cité,

« Qui court deux lièvres à la fois
« Le tiers du tems reviendra coy. »

le change n'a qu'une valeur très-relative. Que des chiens, en effet, après avoir dépensé la plus grande partie de leur vigueur et de leur énergie pour mettre leur animal sur ses fins, chassent en son lieu et place un animal frais, ils manqueront l'un, et faute de forces, ils ne prendront pas l'autre. Mais encore, cela dépendra-t-il du moment où ces chiens auront fait change, car leur faute, commise au début du laisser-courre, n'aura pas pour son issue des conséquences aussi funestes que faite vers la fin. Sans quoi, on ne forcerait jamais un change et.... cela arrive encore quelquefois.

Parmi toutes les ruses d'un animal chassé, le change est la plus naturelle, partant la plus subtile. Fauves, bêtes noires, tous témoignent qu'ils ont l'instinct du change. Le cerf bat et rebat ses demeures pour faire bondir des cerfs ou des bêtes et s'en accompagner; le daim, après maints hourvaris et maints retours, cherche sa harde pour s'y mêler ; le chevreuil randonne par

les coulées les plus fréquentées, dans les enceintes où il s'est cantonné; le sanglier fuit avec sa compagnie; seul le grand loup, confiant dans sa rare énergie et son fond merveilleux, dédaigne le change pour se débarrasser de ses ennemis ameutés.

Du change du chevreuil comparé à celui du cerf.

De la part du chevreuil, le change est plus fréquent que de la part du cerf. Le chevreuil et sa chevrette, allant de compagnie, sont souvent attaqués tous les deux. Assurément si l'un et l'autre, après avoir pris un parti, font retour vers l'enceinte où ils ont été donnés aux chiens, ils n'y reviennent que guidés par l'instinct de se retrouver et de ruser dans les demeures qui leur sont connues. Et si le cerf impose le change, le cherche, le fait bondir, le pousse, l'accompagne ou va devant, de même le chevreuil ne se forlonge, ne revient au lancer, ne randonne par les enceintes que dans la même intention. Il provoque le change, le fait naître et valoir plus souvent que le cerf en ne prenant pas d'aussi grands partis.

Le change du chevreuil est toujours plus difficile à parer pour les veneurs et à garder pour les chiens, que le change du cerf. Cependant, dans ses embarras, on a cet avantage — le seul peut-être — que le chevreuil n'accompagne pas longtemps le change, s'en sépare toujours plus volontiers.

Comme l'a dit justement Leverrier de La Conterie, « le pied « de l'animal, c'est la boussole du veneur. » Mais à la chasse du chevreuil, cette boussole ne donne souvent que de vaines connaissances, tant est légère la trace du pied de ce fauve, trace parfois presque invisible sur les pelouses et sur les terrains secs ou sableux.

Les difficultés que l'œil du veneur rencontre pour juger le

pied de l'animal de meute d'après ses connaissances si délicates, le nez des chiens les éprouve pour suivre et maintenir sa voie si fine. Elle est, en effet, toujours moins chaude que celle du change. Aussi les chiens sont-ils fort enclins à laisser aller l'une pour l'autre!

Comment on s'aperçoit du change.

Les chiens tournent au change soit dans un défaut, soit dans un forlonger, soit enfin en pleine chasse.

Dans le premier cas, le change bondit toujours de plus loin que l'animal de meute;

Dans le second, un relancer très-vif, précédé d'un chaud et court rapprocher, l'indique; car un chevreuil déjà chassé et qui s'est forlongé, ne se remet jamais sur le ventre sans avoir préalablement rusé.

En dernier lieu, un redoublement de cris des chiens en bien-aller, puis un balancer à la suite duquel il se fait le plus souvent deux chasses, mettent en garde les veneurs contre le change.

La manière de chasser des chiens, la vue de l'animal, l'examen de son pied, ses refuites et la manière dont il fuit, sont autant de guides pour assurer les manœuvres du veneur.

Il est vraiment aussi indispensable à un piqueux de savoir les façons de chacun de ses chiens que de les reconnaître à leur gorge. Tous les chiens n'ont pas mêmes manières lorsqu'il paraît du change. Tel chien continue à être en meute, qui suivra sans crier. Tel autre, par ambition se laissant enlever, rallie les chiens qui ont tourné au change, chasse quelque temps, puis met bas et revient derrière les chevaux. Celui-ci s'en va franchement et hardiment sur le droit; il le maintiendra tout seul et quand même; saint Hubert fasse que vous possédiez un si précieux

chien! Celui-là, timide, tâte à la branche à chaque instant pour s'assurer; il siffle plutôt qu'il ne crie et il travaillera ainsi jusqu'à ce que, l'animal séparé, il défile sa voie à beau bruit. Enfin, un autre viendra de suite vous retrouver; il s'arrêtera bien pour écouter les autres chiens chasser, mais il ne témoignera pas l'ardeur de rallier. Lui parlez-vous? il s'approchera pour vous caresser, en se plaignant comme s'il réclamait votre aide. Toutes ces façons n'ont de valeur qu'autant que l'on a vu souvent des chiens travailler.

On s'assure également d'un change, en piquant par les devants afin de voir l'animal par corps. Le chevreuil est toujours plus court, plus rond de corsage que la chevrette. Il a plus de hardiesse dans son allure, et s'il s'arrête, il regarde, la tête haute. La chevrette, au contraire, plus longue, plus timide, passe le plus souvent une route la tête basse et allongée. Quant à un change qui vient de bondir sous le nez des chiens, il n'a pas le même air que l'animal chassé. Celui-là, tout effrayé, le massacre haut, le pelage comme hérissé sur le cimier, la roze largement épanouie, fuit bondissant comme un fou à travers les cépées et vide l'enceinte, en quelque façon, sans tâter les routes. L'animal de meute, au contraire, portant la tête plus bas, la langue hors la gueule, s'arrêtant de temps en temps, court plutôt qu'il ne bondit. Son pelage est lisse et sa roze refermée est moins blanche. Gêné pour passer une route, il la baise et se replie brusquement sur lui ou bien s'y arrête, écoute, et presque toujours, la longe ou y brode avant de rentrer au bois.

Si, soupçonnant du change, vous n'avez pu juger par corps l'animal qui est devant les chiens, l'examen attentif du pied

vous sera du plus précieux secours. Le veneur qui a travaillé l'animal à la main, trouve alors la juste récompense de la peine qu'il a prise le matin.

Toutes ces connaissances font-elles défaut ? Les refuites peuvent aider à sortir d'embarras. Si l'animal de meute est maintenu, il continuera à suivre les chemins, les faux-fuyants, en un mot, il suivra toujours de préférence tous lieux découverts où il peut ruser, et au premier retour qu'il fera, il est rare s'il ne s'en va pas la tête tournée vers les pays d'où il vient; ce que ne fait pas un change qui, serré de près par les chiens, plein d'effroi, prend toujours son premier parti carrément et longuement.

Enfin, la main sur laquelle, dans un défaut, se jette l'animal au sortir de sa ruse, aide encore à reconnaître un change, car un chevreuil, durant sa défense, se jettera toujours du même côté.

Comment il faut manœuvrer dans le change.

Ainsi que les défauts, le change, à la chasse du chevreuil, doit être paré lestement pour ne pas laisser refroidir la voie. Or, c'est l'œuvre des chiens plus encore que celle des veneurs. Au milieu des embarras du change, laissez donc faire les bons chiens sans sonner ni leur parler. Vous ne devez les réclamer que pour leur livrer la voie sur laquelle s'en irait tel ou tel jeune chien que, par ses façons, vous jugeriez devoir maintenir l'animal de meute. « *Dans le doute, abstiens-toi,* » dit le proverbe; dans le change, il faut être prudent soi-même pour faire des chiens fins et sages. Vous les applaudirez de la trompe et de la voix quand, les voyant redoubler de cris et de jambes, vous serez assuré qu'ils ont gardé change.

Laisser faire les chiens! Mais n'est-ce pas dire qu'il ne faut les aider qu'autant que l'on est sûr de mieux faire qu'eux! Et souvent quelle présomption! Mais toujours, quelle faute que rompre des chiens qui chassent l'animal de meute après l'avoir démêlé dans le change! Songez-y! et ne négligez jamais d'assurer vos manœuvres en brisant partout où vous en reverrez, comme en prêtant l'attention la plus soutenue aux façons de vos meilleurs chiens. Cela vous sera d'un grand secours pour requêter votre chevreuil si ceux de tête ont aussi tourné au change. Car, de deux choses l'une, ou il se sera relaissé dans l'enceinte, ruse ordinaire, ou il l'aura vidée, chose peu probable. D'après vos soupçons, vous jugerez si vous devez prendre avec vos chiens les devants de l'enceinte en cherchant attentivement à en revoir dans les routes, ou revenir à vos brisées pour redresser la voie et relancer votre chevreuil en foulant avec soin et sans presser vos chiens, les lieux mêmes où il a paru du change et où vous avez tout lieu de croire qu'il s'est remis.

Dans ces moments difficiles qui décident toujours du succès de la journée, le veneur doit faire appel à toute son intelligence et à toute son activité. Malgré cela, ses efforts seraient souvent peine perdue s'il n'était pas rare heureusement que, dans une meute formée avec soin, il ne se trouve un ou deux chiens qui aient de réelles dispositions à marquer le change et qui n'attendent, pour le garder, qu'à être confirmés par la persévérance et l'habileté des veneurs. Il est facile de s'en assurer en piquant dans les tailles, sous les futaies, en un mot, partout où, sans les gêner, on peut être aux chiens et les voir travailler.

Les embarras du change sont alors fort simplifiés; car, somme

toute, pour des chiens qui le gardent, le change n'est pas plus difficile à maintenir qu'un défaut à relever.

De l'Hallali.

Hallali! Hallali! Puissiez-vous souvent et longtemps encore, jeunes et vieux disciples de Saint-Hubert, faire retentir futaies et taillis de ce victorieux cri de chasse, alors que, pressé par les chiens, affolé par le bruit des trompes, l'animal, après un dernier appel à ses forces, tombe foudroyé ou s'arrête aux abois devant la meute avide de la curée!

Jadis à l'Hallali, par un sentiment tout chevaleresque, le Roi lui-même se découvrait et ses Veneurs l'imitaient. C'était l'hommage du vainqueur au vaincu, qui, après avoir lutté de toute son énergie, de toute sa sagacité, succombait avec courage!

Le chevreuil n'étant pas armé comme le cerf et le daim, ne fait point tête aux chiens. Il ne tient que les derniers abois. Il tombe exténué devant la meute et, plus souvent encore, surpris dans un relancé ou enveloppé dans un à-vue, il est porté bas.

L'Hallali par terre sonné, le piqueux laisse fouler l'animal par ses chiens, et avant qu'ils ne l'aient entamé, il les en éloigne pour faire la curée, leur parlant en ces termes : *derrière! chiens, derrière!*

Comment se doit parer le pied de l'animal.

Il commence par lever et parer le pied. Dans ce but, il sépare la jambe droite de devant à l'articulation du genou, puis introduisant la pointe de son couteau à un pouce au-dessous du sommet du fuseau et l'appuyant sur le tendon, il fend adroitement le cuir jusqu'à l'osselet, dépouille le fuseau, coupe ses tendons et le déboite.

Ensuite, faisant une seconde incision, — de même longueur que la première, — dans le cuir qui recouvrait la face antérieure

du fuseau, la peau se trouve ainsi divisée en deux parties réunies par le sommet. Alors, il passe chacune d'elles plusieurs fois l'une dans l'autre et le pied est paré et digne d'être offert.

Comment on prépare la curée.

Cela fait, le piqueux déshabille l'animal. A cet effet, l'ayant traîné au milieu d'une clairière assez spacieuse pour tenir aisément ses chiens sous le fouet à quelque distance, il le place sur le dos, les quatre pieds en l'air, la tête fichée en terre et enlève d'abord les daintiers, les testicules. Puis, appliquant le revers de la pointe de son couteau sur l'extrémité d'un doigt — de manière à ne point perforer l'herbier — il divise, en ligne droite, la nappe jusqu'à la naissance du col. Ensuite, incisant circulairement les quatre jambes aux jointures des genoux et des jarrets, il fend le cuir des jarrets aux aines, des genoux à la poitrine, et lève proprement la nappe. L'animal déshabillé, le piqueux ouvre le coffre, lève les menus droits qui se composent du cœur, du foie, de la rate et des poumons, détache les rognons, et, selon les ordres de son maître, lève les cuissots ou les filets qui sont attachés le long du dos depuis les épaules jusqu'aux cuissots, et qu'on appelle les *grands filets*. Il sépare ensuite le massacre du coffre au premier nœud de la gorge, mais de telle sorte que la nappe entière reste attachée au massacre.

Comment les chiens doivent faire curée.

L'animal ainsi dépecé, le piqueux recouvre habilement la curée de manière à figurer un chevreuil à la reposée, puis l'enjambant, il sonne l'hallali sur pied et balance le massacre aux cris de *Tayaut! mes beaux! Tayaut! Tayaut!* Tous les chiens se précipitent vers lui; mais il les contient aussitôt de la voix et et du fouet : *Arrête! chiens! Arrête!* jusqu'à ce qu'ils aient obéi et se soient écartés de lui. C'est le seul moyen de les habituer

à tenir les abois quelque temps afin d'arriver jusqu'à eux avant qu'ils n'aient fait curée sans les veneurs. Balançant une seconde fois le massacre devant ses chiens ardents aux cris : *Tayaut ! mes valets ! Tayaut !* le piqueux les arrête de nouveau dans leur élan, ... et, cédant enfin à leurs cris impatients, il découvre rapidement la curée en tirant à lui la nappe et en forhuant : *Hallali ! Hallali ! mes beaux ! Hallali !* et il sonne l'hallali par terre en même temps que la meute se rue sur sa proie.

Aussitôt sa fanfare finie, la trompe et la cape d'une main, le pied de l'animal de l'autre, il s'avance pour l'offrir à son maître, qui lui désigne alors la personne à laquelle il veut faire cet honneur. Offrir le pied de l'animal est toujours l'acte de la plus haute courtoisie d'un maître d'équipage envers ses invités. Aussi ne s'offre-t-il jamais deux fois de suite à la même personne.

Le veneur auquel le pied est offert en décore soit sa boutonnière, soit sa trompe, soit la garde de son couteau, et il est d'usage de remettre discrètement au piqueux ce qu'il est toujours de bon goût de proportionner à la position sociale du maître de l'équipage.

Du devoir du piqueux pendant la curée.

Le piqueux présente ensuite à tous les veneurs des baguettes pour contenir les chiens et veille à ce qu'ils ne se pillent pas entre eux. Il encourage, caresse les jeunes chiens qui, soit par timidité, soit parce qu'ils ont été pillés par les plus mordants, n'osent pas s'approcher et faire curée. S'ils ne prennent pas leur part du festin, il la leur donne ; mais bientôt ils la réclament d'eux-mêmes.

Ancien usage de vénerie.

Jadis, pendant la curée, les veneurs ôtaient leurs gants, et les valets de chiens avaient le droit, — au nom de cet ancien usage

de Vénerie, — de réclamer les gants des chasseurs oublieux des préceptes de la gaie science.

Tout le temps que dure la curée, les veneurs sonnent. Dès que les chiens ne se disputent plus que les os, pour les empêcher de s'acharner après, on fait le *Forhu*. Le *Forhu* est le second service de la curée. C'est un ancien et excellent usage de Vénerie pour dresser les chiens à rallier au cri de *Tayaut!* Le Forhu.

Le piqueux, après avoir vidé l'herbier et essuyé les boyaux, les pique au bout d'une fourche et va se placer à quelque distance de ses chiens, d'où il les réclame par des rameutés. Aussitôt qu'accourus autour de lui, ils le butent, il les anime encore de la voix et enfin leur jette le forhu au cri de *Tayaut! mes beaux, Tayaut! Tayaut!*

La curée finie, il conduit ses chiens au ruisseau le plus proche, puis sonnant la retraite prise il les raccouple et reprend le chemin de la maison. Tout en battant en retraite, il veille attentivement sur ses chiens, s'arrête pour attendre les plus fatigués, et de temps en temps les réclame de la trompe ou de la voix. S'il a perdu des chiens, il a chance ainsi de les voir revenir à lui, ce qui lui épargne d'aller, le lendemain, battre au hasard les différents cantons par lesquels la chasse a passé et prendre des informations dans les fermes, dans les villages, pour les ramener au chenil.

Quelquefois, soit que l'animal ait été pris à la nuit tombée, soit que le maître de l'équipage ait décidé de faire une curée aux flambeaux, — spectacle toujours curieux à voir aux lueurs fantastiques des torches, — la curée n'a lieu qu'en rentrant à la maison. C'est alors une curée froide, et elle ne fait pas autant de

plaisir aux chiens que la curée chaude, celle faite sur les lieux mêmes de la prise et la plus convenable pour bien mettre les chiens en curée.

Le massacre de l'animal est la propriété du maître de l'équipage et la nappe revient au piqueux. La langue et les rognons appartiennent de droit au limier.

Le mot *nappe*, qui sert à désigner la peau d'un fauve, est un terme consacré par un très-ancien usage de Vénerie. Jadis, après l'hallali, le Roi prenait ses *appétits* et l'on étendait, à ses pieds, la peau de l'animal sur laquelle on servait le pain, le vin et la venaison. Elle était donc une nappe et elle en a conservé le nom.

CHAPITRE VII

UNE JOURNÉE DE CHASSE.

Il est petit jour.

Le Veneur gagne sa quête.

Au loin, à travers la brume, apparaissent déjà, comme de grandes ombres, les massifs de la forêt. — Bientôt leurs sommets s'illumineront des lueurs fauves du soleil à son lever.... il est temps de partir — et le valet de limier, son chien à la botte, se dirige vers sa quête.

Tout en s'acheminant, il considère le temps, réfléchit à la saison comme à la nature du terrain sur lequel il va travailler, et caresse son limier en lui parlant gaiement pour réveiller son ardeur.

Il met devant.

Arrivé à une des routes qui enveloppent sa quête, du doigt il s'assure d'où vient le vent, puis faisant une brisée qu'il dépose sur la lisière du bois, — le bout cassé du côté vers lequel il se dirige — il déploie du trait, et donnant de l'avantage à son chien, lui parlant : — *ho! Vieux! ho! lo! lo! lo! looo!* — il prend diligemment ses grands devants.

Il a connaissance de voies du relever.

A peu de distance de sa brisée, sur un des bas-côtés de la route parsemée de pelouses brillantes de rosée, son limier rencontre.... — *Garde à toi!* — il se rabat, tâte à la branche et ne fait qu'en revouloir. Le veneur l'approche et revoit d'un

chevreuil et d'une chevrette qui se rembuchent dans sa quête. Ici, sur cette terre franche encore humide, les voies paraissent de temps. Mais là, la rosée n'est point abattue dans les foulées; ce sont donc des voies de la nuit. Il les juge; puis, de la pointe de son soulier, raye, derrière le talon, celle du chevreuil, et devant les pinces, celle de la chevrette. Il raye ainsi toutes voies, — qu'elles soient de temps ou de hautes erres, — parce qu'en prenant de nouveaux devants sur le haut du jour, il a sûrement connaissance, par ce moyen, des animaux qui, depuis qu'il est passé, rentrent dans sa quête ou l'ont vidée. Parlant à son chien : — *Eh ! Va outre !* — il poursuit.

Son chien se rabat d'une voie de bon temps.

Non loin de là, le limier tire et se rabat à l'entrée d'une cavalière. Accourcissant lestement le trait, le veneur l'approche, et, à ses foulées sans rosée, avise une voie. L'animal a suivi le layon. Ses allures sont grandes, mais mal réglées. Le valet de limier fait une brisée qu'il pose à terre, le bout cassé dans la direction où l'animal va la tête tournée, chose aisée à reconnaître soit au sens dans lequel les herbes sont couchées, soit en plaçant le petit doigt dans l'empreinte. On sent les pinces à l'enfoncement qu'elles ont laissé sur la mousse ou les feuilles.

La pelouse n'aidant pas à juger du pied, il fait aussitôt rabattre son chien au contre : — *Tiens ! Calchas ! Eh ! hourva !* — le limier revient sur lui et reste au bout de son trait. Le veneur en revoit dans la route. Les allures ne sont point réglées. Un genou en terre, il va examiner attentivement la voie, lorsque soudain se relevant, il écoute.... Ce sont des geais qui piaillent. Ces oiseaux, par leurs cris incessants, décèlent toujours la vue d'un animal sur pied. Ils l'en accompagnent, en volant de chêne

en chêne, et indiquent là où il est et de quel côté il va la tête tournée.

Sûr de ces renseignements, le valet de limier juge de nouveau la voie. Ici, l'animal se marche bien, mais plus loin, se méjuge. Il a autant de pied devant que derrière et va ce pied légèrement ouvert. Là, sur le revers de cette ornière, la jambe est large, les os ronds mais mal tournés. D'après ces connaissances, soupçonnant l'animal vieille chevrette, il raye la voie devant les pinces et rendant à son limier, l'encourage à suivre au droit : — *Hou! Vieux! Après!*...... — Le chien ressaisit la voie, la suit trois longueurs dans la cavalière, puis, sur main droite, coule au fort par une clairière.... Il juge cette voie.

Pour s'assurer du rembuchement, le veneur le laisse faire une longueur de trait et l'arrête..... le chien danse sur la voie, donne à droite, à gauche, — *Garde à toi!*... — il tâte à la branche, visite les coulées mais en vain; il est à bout de voie. Sans bouger de place, le valet de limier le laisse travailler. De deux choses l'une, ou l'animal a fait un faux rembuchement, ou le chien laisse aller la voie. Il a vite connaissance de la ruse en voyant ce dernier rebattre ses voies, revenir sur lui à plusieurs reprises et aux mêmes endroits; — *Tiens, Calchas! Eh! Velcy-revary!* — le limier retourne et se rabat dans la cavalière. La chevrette a donc fait un faux rembuchement. En effet, elle l'a longée de nouveau et le valet de limier, en revoyant aux foulées : — *Après! Vieux! Eh! Velcy-va vau!* — Le chien défile, puis, se rabattant sur main gauche, pénètre dans la coulée. Le veneur le laisse faire environ deux longueurs et l'arrête..... A son trait bien tendu, à sa vive ardeur, jugeant cette fois que Il s'assure du rembuchement.

l'animal perce, il se retire, et, pour marquer le rembuchement, brise haut et bas dans la coulée, les bouts cassés du côté où va la voie. Puis, jetant au milieu de la cavalière une dernière brisée qui indique par où il s'en retourne, il revient à la route.

Il ne pousse pas la voie.

En cette occasion, il ne pousse pas la voie par prudence d'abord, sachant que ces vieilles chevrettes se remettent souvent sur le haut du jour, au long des routes, et que, lancées à la main, elles restent debout, et battent les demeures pour s'accompagner des animaux qu'elles rencontreront. Ensuite, une chevrette n'est pas un animal courrable sans refus.

Son limier se rabat d'un animal qui vide sa quête.

Le veneur suit la route quelque temps encore, puis la quitte pour prendre une allée qui sépare les tailles d'avec les hautes futaies. De toutes parts, sur son tracé, des fougères dressent ou inclinent leurs tiges aux feuilles flétries et grises de rosée. Brossant au travers, le limier, le nez haut, y travaille comme en pleines brandes. A mi-côte, il se rabat et bande sur le trait. Quelques fougères sont couchées, et celles de leurs feuilles que l'animal a frôlées de son corsage, sont comme lavées parmi toutes les autres. Au sens dans lequel elles sont abattues, il sort des ventes et perce sous les futaies. Le valet de limier fait une brisée, s'oriente quelques instants et poursuit ses grands devants.

Son chien se rabat d'un gros chevreuil.

Plus loin, au milieu d'une clairière plantée de hautes bruyères, son chien va au vent et se rabat. L'animal se rembuche dans sa quête. Pour s'assurer de sa rentrée au fort, le veneur laisse faire le limier environ deux longueurs dans le couvert. Le chien coule, s'arrête et siffle en tâtant à des ronciers : — *Tout coi !* — Le valet de limier en examine les tiges. Leurs pousses sont haut viandées et non attaquées de côté et d'autre. Il juge de

suite ces viandis ceux d'un chevreuil de grand corsage. Encourageant à mi-voix son limier : — *Après !* — il le laisse suivre la longueur du trait et l'arrête; car, à cette heure, un animal peut être au ressui sur les lisières d'une enceinte. Le chien reste droit et ferme. Il le caresse, brise haut et revient sur ses pas. Dans l'allée, après avoir brisé double au rembuchement, il le fait rabattre au contre-pied pour en juger.

Le veneur le juge au contre-pied.

Sous les futaies, à travers les houx, donnant du trait à son limier, mais prenant garde dès qu'il balance, le veneur travaille depuis quelque temps, lorsque son chien s'arrête, et, le nez à terre, fouaille vivement. Il l'approche et avise, au pied d'une cépée, sur des feuilles humides de rosée, des moquettes toutes fraîches. Il l'applaudit en le caressant : — *Eh ! c'est de li! mon Vieux ! c'est de li !* — puis il les lève, les pèse et les met avec des feuilles dans son mouchoir. Cela fait : — *Après! mon ami ! Après !* — il continue.

Le limier, toujours juste à la voie, arrive à un chemin de débardage qui serpente à travers les futaies. Le veneur l'arrête aussitôt, et un genou en terre, il revoit du pied d'un chevreuil dont l'empreinte est aussi nette que si elle eût été moulée. L'animal passe d'assurance. Ses allures sont grandes et bien réglées. Le pied de derrière est remarquablement plus petit que celui de devant. Les pinces du pied de devant légèrement ouvertes, et celles du pied de derrière bien fermées, sont rondes et pleines, les côtés parés, les talons larges. La jambe est ravalée et les os usés. Enfin, l'animal se tarde; il rompt, des pinces de son pied de derrière, les talons de son pied de devant. De plus, il a une connaissance. La pince droite, en dedans du pied

gauche, est plus longue que celle gauche en dehors du même pied. Pour s'assurer davantage en revoyant encore des allures, et jugeant l'animal chevreuil dix-cors, le veneur raye, brise et revient à l'allée.

Le veneur pousse la voie.

Sans plus tarder, il pousse la voie. Son limier en reprend avec ardeur, s'échauffe, siffle.... d'une saccade le veneur l'arrête court, l'approche et, à voix basse ; — *Tout coi donc ! Tout coi !....* — Son ardeur refroidie, il lui rend.... Bientôt le chien bande sur le trait avec une fougue croissante, tire au vent.... Soudain un animal bondit avec fracas !.... le limier s'élance, mais le veneur s'est aussitôt emparé de lui, et à demi courbé, il a entrevu une forme fauve qui, rapide, bondissait à travers les cépées. Il lui a suffi. C'est un chevreuil !

Ayant mis l'animal debout, et calmant son chien, le valet de limier reste en place quelque temps, puis, à l'aide de ses brisées, regagne secrètement l'allée.

Il détourne.

Là, après un peu de repos, il prend à vau-vent les devants de l'animal pour le détourner : — *Hou ! devant ! hou ! hou ! ! !* —

Suivant l'allée jusqu'à une grande route, il brise double à l'entrée de cette dernière et la longe...... Dans un bas-fond, semé de touffes de joncs dont la végétation indique que les eaux des tailles se déversent en cet endroit, son chien se rabat. Il revoit d'un chevreuil et d'une chevrette qui vident son enceinte. Ils vont la route, et d'après leurs connaissances, soupçonnant qu'il est après les mêmes animaux dont son chien revoulait au matin, il les raye et suit. Quelques longueurs plus loin, le couple rentre dans l'enceinte. Le veneur s'assure du rembuchement, brise et poursuit.

Cette fois encore, il se garde bien de pousser la voie de ces animaux dans la crainte que, mis sur pied, ils ne battent les demeures et quelquefois n'emmènent son chevreuil.

Bientôt, prenant un layon qui coupe en deux son enceinte, il brise double et le suit. En passant devant les brisées du rembuchement de la vieille chevrette, il fait rabattre son chien, et enfin, après avoir longé de nouveau la route où il a mis devant, puis l'allée, il termine ses devants sans avoir connaissance de rien.

Voilà donc un chevreuil jugé, détourné et ses moquettes levées; en un mot, la besogne est faite. Pas encore.

Le valet de limier, en effet, revient sur ses pas, et, à mi-côte, là où son chien s'est rabattu d'un animal qui vidait, il s'oriente avec soin. Il lui semble bien être à la hauteur où, le matin, les geais piaillaient. Les lieux, les façons de son limier, ses soupçons, tout lui fait penser que cette voie est celle-là même de la vieille chevrette qu'il a rembuchée. Il est important de s'en assurer; car, ou cette bête est également détournée ou elle vide. Si elle est demeurée dans son enceinte, il doit l'accuser au Rapport; si elle a percé outre, son enceinte sera peut-être raccourcie.

Il raccourcit son enceinte.

Tenant donc de court son limier, il le fait rabattre au contre-pied, l'actionne et suit doucement et avec le moins de bruit possible... Aux abords d'une charbonnière, le chien balance.... D'un coup d'œil, le veneur juge les lieux. Des animaux ont viandé aux ronciers qui s'élèvent aux alentours, mais les voies se croisent.... le soleil les a réchauffées.... Aussitôt, s'aidant du revoir, il juge tour à tour un chevreuil et une chevrette qui ont donné aux ronciers et une chevrette allant seule et d'assurance.

Tout s'explique. Faisant de suite un retour en avant d'une

longueur seulement, son chien ressaisit la voie de cette bête et, cent pas plus loin, le ramène à sa double brisée du matin dans la cavalière.

Il prépare son Rapport.

Cette fois la besogne est terminée. Il caresse bien son chien, et tout en repassant en sa mémoire les manœuvres de la matinée, il s'achemine vers l'assemblée. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Les veneurs se rendent, avec les chiens, à l'assemblée.

Allons ! à cheval ! à cheval ! Les chiens sont déjà partis pour l'assemblée ! . . . . Accompagnons-les. Ils n'en seront que plus souples dans la journée ! . . . .

. . . .

Point de vent. La branche s'égoutte ; la terre est fraîche et nos chiens vont sagement au rendez-vous. Vraiment tout est pour le mieux ! . . . . Encore cette côte à monter et nous aurons en vue le carrefour. . . . . . . Un homme nous y a devancé. . . . un chien est près de lui. . . . . plus de doute ! . . . C'est notre piqueux ! la matinée a été bonne à ce qu'il paraît !

Le Rapport.

Dix minutes après, nous écoutons attentivement son Rapport :

« Le soleil levé, dit-il, j'ai mis devant à la Chaussée de César.
« Dans l'Allée Verte qui sépare les jeunes ventes d'avec les
« futaies, mon chien s'est rabattu d'un chevreuil que j'ai jugé

« au contre-pied. Ses allures sont grandes et il se tarde. Son « pied est ramassé, ses pinces rondes et parées, ses côtés usés « et sa jambe ravalée. Au surplus, il a une connaissance. La « pince droite du pied gauche est plus longue que l'autre. « Ses moquettes — que voici — sont grosses, pesantes et « aiguillonnées. Je l'ai mis debout et jugé par corps. Si mes « yeux ne m'ont abusé, il porte au moins trois pouces de refait. « En prenant ses devants, j'ai eu connaissance d'un chevreuil et « de sa chevrette que j'ai tout lieu de croire à la reposée dans « mon enceinte.

« Après cela, — si je ne me trompe ou si l'animal ne vide « derrière moi, — je mécrois avoir détourné, tête couverte dans « les demeures qui sont entre la route de la Verrerie et le layon « qui coupe les ventes de la Moranderie, la Chaussée de César « et l'Allée Verte, un chevreuil à sa quatrième tête, bien courrable « et sans nuls refus. »

Nos réflexions faites, notre homme se débarrasse de son limier, coule ses bottes, mange un morceau, puis découple ses chiens d'attaque et harde, par six, les autres qui, en deux hardes volantes, gagneront, sous la conduite de notre valet de chiens, un des coins de l'enceinte. Après l'attaque, ce dernier reprendra avec le limier, le chemin de la maison.

Le piqueux se prépare à attaquer.

Allons en silence aux brisées. . . . Aidons à maintenir derrière les chiens d'attaque. . . . .

. . . .

Halte ! descendons de cheval pour en revoir. . . . . .

Les veneurs jugent la voie.

La voie est bien jugée, ses connaissances discutées, gagnons maintenant le rembuchement pour frapper aux brisées. . . .

. . . .

L'attaque.

Nous y voici. . . . . Notre piqueux entre au bois, et de sa cape, montrant la voie aux chiens d'attaque, il la leur fait goûter. . . . . . *Après ! Vénus ! ho ! Merveilleau !* . . . . . . *Sagement, Cupidon !* . . . . Il suit ses brisées. . . les chiens fouaillent vivement la voie et l'empaument. . . . *Ah ! y va là ! Vénus ! perce !* ils coulent au couvert, bientôt rapprochent plus chaudement. . . . un ton pour chiens les appuie. . . . et soudain une explosion de cris retentit, c'est attaqué ! . . . .

. . . .

. . . . . . Écoutons ! . . . . . . Ça fonce ! il n'est que temps de gagner la route ! . . . .

Le découpler des hardes.

. . . . Maintenant surveillons. Les hardes sont en bon titre et la refuite est sûre au milieu de ces clairières, sous ces grands chênes. . . . .

La chasse se rapproche ! . . . . . . elle arrive. . . *Tayaut ! Tayaut !* C'est bien un gros chevreuil ! il a du refait ! Vite pied à terre pour en revoir avant de sonner fanfare ! . . . Mais les chiens d'attaque arrivent grand train. . . . . les hardes s'avancent. . . . . laissons passer les uns. . . . maintenant, aidons vivement à découpler les autres. . . . . *Au Coute ! à Vénus ! Au Coute !* . . . .

L'action est bien engagée ! en selle et filons ! L'animal fuit sous les gaulis et les chiens vont marcher rondement. . . . . Un instant ! on dirait que la chasse tourne. . . . Mais non ! cela perce toujours. . . . . Coupons sous ces futaies ! Ce chevreuil-là prend son parti carrément pour se

forlonger . . . . Écoutez ! . . . . Mais les chiens sont en plaine ! . . . Au galop ! . . . .
. . . .

O magiques jouissances du débucher ! Traverserons-nous ces prairies et ces champs au milieu desquels se détache la blanche silhouette de ce château ! Ou l'animal, hardi dans sa refuite, percera-t-il jusqu'à ces grands bois dont les massifs se fondent dans la brume de l'horizon ! Qu'importe ! suivre partout au galop sa meute bien criante et roulant sur la voie comme un tourbillon de feuilles emportées par le vent, c'est là une des suprêmes voluptés de la chasse ! Piquons donc ! et voyons à l'œuvre les mieux faisants ! ! . . . .
. . . .

Le débucher.

Ah ! Ah ! cela prend du pays ! L'animal aura longé tous les prés pour rentrer à ces buissons, devant nous. . . . . . . Mais le terrain devient bien lourd ! gagnons à la découple cette grande allée ! cela doit sauter là-bas, à mi-côte. . . . . .
. . . .
. . . . Vol-ce-l'est ! . . . écartons-nous de la voie. . . les chiens arrivent et ce n'est pas à nous de leur montrer le chemin ! . . . . Par ma foi, c'est Ténébreau qui tient le fil ! ! . . . . . . *Au coute ! à Ténébreau ! Au coute !* . . . . . . Suivons à travers ces tailles. . . . . . . Ça redébuche . . . . Notre chevreuil fait son retour pour la forêt. . . . . .
. . . .

Le changement de forêt.

Ah ! les chiens balancent ! . . . . . Cette plaine est si

Le balancer en plaine.

pierreuse ! mais laissons-les faire . . . .

Quelques-uns, en effet, ont à peine tenté d'envelopper en éventail que notre piqueux, attentif aux façons de tous, rallie. . *Au coute ! A Cupidon ! Au coute !* . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

La chasse en forêt.

Maintenant que nous sommes en forêt, tout en suivant, faisons les routes. . . . . L'animal a de l'avance. . . . . . .

. . . .

. . . .

Il se fait deux chasses.

. . . Écoutons ! . . . mais il y a deux chasses ! . . un chevreuil aura bondi au nez des jeunes chiens ! Ces demeures sont si vives ! . . . . Ah ! j'entends Vénus ! . . . . . . Piquons au devant ! . . Nous allons bien voir ! . . . .

. . . .

Les veneurs arrêtent une partie des chiens.

. . . . . *Arrête ! Arrête ! Vénus ! derrière !* Mais voici Merveilleau, Cupidon, Ténébreau ! *derrière ! chiens ! sagement !* . . . . hardons-les vivement et revoyons-en. . . . . C'est bien notre chevreuil ! il fait sang du pied droit de devant ! Vite le Vol-ce-l'est et des appels forcés ! . . . . Mais je n'entends plus rien ! et vous ? . . . Bien sûr ! Notre piqueux aura arrêté. . . Ses chiens de tête sont ici. . . Nous n'avons qu'à l'attendre. . . Notre embarras, je crois, ne vient que des jeunes chiens qui se seront emportés sur le change ! Et cependant ! je ne m'explique pas comment ils ont pu entraîner si loin les bons chiens qui ne sont pas ici avec nous ! enfin, attendons notre homme . . . .

. . . .

. . . .

Ah! le voici, suivi des chiens!

Après avoir rompu les chiens qui ont fait la seconde chasse, le piqueux rejoint les veneurs.

« J'ai, dit-il, rompu sur le contre. Notre chevreuil fait sang « du pied droit de devant. Il se sera blessé en débucher. En « suivant — pour venir ici — la route où j'ai mis tout derrière, « je trouve son pied, sans un chien après, comme s'il perçait « vers la Haute-Forêt. M'est avis qu'il avait déjà bien de « l'avance sur nous, car si je ne me trompe, je crois que les « chiens chassant la voie plus froide que nous amenions de la « plaine sont tombés, au croisé, sur celle de son retour, qui « étant bien plus chaude, les a fait s'emporter et s'en aller sur le « contre. » . . . .

Il redonne la voie aux chiens.

C'est cela même! Et, après en avoir revu, redonnant aussitôt la voie aux chiens . . . . *Ah! y va là! Vénus! Après!* . . . . *Au coute!* . . . . . et tout repart.

. . . .

. . . .

. . . . Au passer d'une route, les chiens balancent, mais un d'eux en reprend, et ça perce. . . . .

. . . .

Les chiens tombent en défaut.

. . . Arrivés dans de grandes tailles, ils tombent en défaut.

. . . .

Allons! Faisons ce fossé et puis les routes! C'est en secondant notre homme que nous nous tirerons plus promptement d'embarras. . . . .

. . . .

. . . .

Rien ! . . Cette enceinte est si grande ! . . . Mais que de temps perdu ! Voilà bientôt trois quarts d'heure que ce défaut dure . . . .

Ah ! j'entends le Vol-ce-l'est ! . . . . Quel malheur que les chiens, au lieu de s'en aller sur le contre comme des fous, n'aient pas rallié! Que voulez-vous ? attendons la fin. Parbleu! la retraite manquée n'est pas encore. . . . . Écoutez ! . . Mais les chiens chassent ! . . . .

Le relancer. C'est relancé ! . . . A cheval ! . . . . Gare ! cela vient droit sur nous ! . . . . *Tayaut ! Tayaut !* . . C'est bien notre chevreuil ! sonnons la vue ! . . . . . .

. . . .

Les chiens passent chassant à fond de train !. . . . . . . Piquons ! il ne faut pas perdre une minute si nous voulons être à la chasse ! . . . .

. . . .

. . . .

Cela file toujours ! et pas un balancer! les chevaux commencent à mouiller. . . . . *Tayaut !* Il vient de sauter là-bas, sur la côte. Ah ! s'il enfile cette pointe de bois, cela m'étonnera bien s'il ne débuche pas ! portons-nous toujours aux chiens ! . . . . Hurrah ! pour Merveilleau ! C'est lui qui mène la tête ! *Au coute ! mes beaux ! Au coute !* . . . . Maintenant, prenons à travers ces jeunes ventes, cela nous raccourcira. . . . . . . Tenez ! quand je vous le disais. . . entendez-vous sonner le débucher. .

. . . .

. . . .

. . . . . O beautés ! une mer de bruyères ! et les chiens volent sur la voie ! Morbleu ! un vigoureux bien-aller pour ces bons toutous ! Quel ensemble ! Quelle musique ! . . . Tout là-bas, voyez-vous ce point blanc qui fuit semblable à une petite voile balancée par les vagues, c'est notre chevreuil qui va bondissant pour rentrer à la queue de la forêt ! . . . .

L'animal redébuche.

. . . .

. . . .

Maintenant, calmons les chiens ! Ces enceintes sont vives et l'animal s'y fait battre. . . . .

La chasse rentre en forêt.

. . . .

Vol-ce-l'est ! il a suivi le chemin ! Ah ! là, il revient sur soi ! mais laissons faire les chiens ! . . . . . . Attention ! . . Figaro a la voie ! . . . . . . *Au coute à Figaro !* . . . *Au coute !* . . . .

Restons ici. L'animal pourrait bien revenir battre ces chemins et nous causer de grands embarras. Les champs ne sont pas loin et notre homme est aux chiens. . . . .

. . . .

. . . Mais c'est en plaine ! . . . . Chut ! Chut ! l'eau a clapoté dans ce fossé ! . . . . . . Voyez ! elle nous arrive toute trouble ! . . . . . Surveillez ! . . . . Tenez ! . . Tenez ! . . là, entre ces deux grosses cépées de charme, le voyez-vous, écoutant sur le revers du fossé ! . . . . l'eau lui ruisselle le long des fuseaux ! . . . . *Tayaut !* . . comme il ruse ! . . . ma foi, tant mieux s'il a battu l'eau, nos chiens se rafraîchiront aussi ! Mais ! surveillez bien le chemin. . . . *Tayaut !* il le suit ! . . . . Ah ! il est rentré au bois

L'animal fait un faux débucher et ruse par les eaux et les chemins.

à droite. C'est égal, surveillez toujours ! . . . . Les chiens viennent bien chassant ! mais notre animal a de l'avance, portons-nous donc à la voie . . . . . les voici ! . . . *A la voie ! mes beaux ! à la voie !* . . . *Au coute !* . . *Au coute !* . . . . et les chiens, ayant défilé lestement le chemin, se replient au bois et chassent bien ameutés. . . .

. . . .

Le change.

Ça se fait trop battre dans ces hauts taillis. Gare le change! Notre piqueux est aux chiens. Pour nous, restons au coin de cette enceinte et observons ces deux routes. . . . . . .

. . . .

Voici la chasse qui revient. . . . Tenez ! à votre droite, un, deux, trois chevreuils qui sautent. . . . Allons ! bon encore deux chasses ! Ce sont les jeunes chiens qui auront tourné au change ! . . . rompons-les et au vent les mèches L'occasion est bonne pour leur donner une leçon ! . . . .

. . . .

. . . *Ha hai ! miâtins ! ha hai !* . . . *Mutineau !* . . *derrière !* . . . *Allons ! derrière ! chiens !* . . Couplez vite ceux-ci pendant que je me charge de ceux-là ! maintenant, enlevons-les. . . . Un instant ! la chasse est dans les futaies . . . Ça tourne, . . Ah ! ah ! voilà un bien-aller qui fait singulièrement plaisir ! . . . . Écoutons ! . .

Le rameuter.

Bien. Prenons à la découple et ne menons pas si vite. . . . la chasse se replie sur nous . . . . . Observons cette route . . . . . . Allons, c'est déjà sauté ! . . . nous

n'avons que le temps juste d'avancer nos chiens pour les bien donner. . . . . La meute passe parfaitement ameutée. . . Maintenant découplons ces jeunes fous! . . *Au coute ! !* . . *Au coute !* . . . .

. . . .

Voilà bien des enceintes que nous traversons grand train. . . Comme les chiens serrent dans ces ventes! Piquons! mais sans les tenir de trop court. . . . .

. . . .

. . . .

Les chiens balancent dans un chemin.

Ah! les chiens balancent! . . . . Notre chevreuil aura brodé dans ce chemin de débardage . . . . . en un clin d'œil, notre piqueux a mis pied à terre, fait le chemin où sonnant un hourvari et réclamant ses chiens. . . . . *Au retour ! chiens ! Bellement !* . . . l'un d'eux se récrie et tout repart.

. . . .

. . . .

. . . . L'animal s'est replié bien brusquement. Ne trouvez-vous pas que cette dernière ruse est bien courte? Il ne doit pas être maintenant loin devant les chiens . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Les chiens tombent en défaut dans une grande route.

Arrivés bien chassant à une route, les chiens la suivent vingt longueurs et balancent de nouveau. . . . . ils reviennent sur eux. . . . plusieurs traversent la route. . . ils font l'autre bordure, en reconnaissent et chassent. . . . ils vont dix longueurs sous le couvert et restent à bout de voie. . .

Les veneurs aident la meute.

Allons ! mettons pied à terre et aidons-les. . . la voie se refroidit et le jour baisse . . . .

. . . . Ici notre chevreuil va et revient au contre, et les pieds des chiens vont et viennent aussi. . . . Voyez donc comme il va les pinces écartées ! Il donne des os partout ! . . . . Ah ! là, il traverse la route en la biaisant. . . . C'est en effet l'endroit où les chiens ont sauté au bois et sont restés à bout de voie. . . . . Parbleu ! cela ne m'étonne plus ! Là aussi, il a doublé ses voies, et le voilà qui rentre dans la route et la suit. . . . . ici, j'en revois encore. . . . puis ! plus rien ! . . . . Que diable ! il ne s'est pourtant pas envolé ! . . . . . *Au retour ! Au retour !*. . . . *bellement ! chiens !* s'écrie de nouveau notre piqueux ! . . .

. . . .

Voyons ! il faut refaire encore une fois, et avec les chiens, la bordure. . . . Ce chevreuil-là a dû se relaisser par où il il est venu . . . .

L'animal est relancé à vue.

Eh ! mais voilà un de nos jeunes chiens qui ne fait pas que boire, là-bas, dans les joncs de ce grand fossé ! . . . . . C'est Fortuneau ! *bellement ! mon Fortuneau ! Après !* . . . Mais l'eau est toute trouble. . . . . . *A la voie ! Mes beaux ! A la voie !* . . . . . *ho ! Vénus ! Après !* . . . *Tiens ! Cupidon ! Ah ! la ! la là !* . . Les chiens fouaillent. . Vénus se récrie. . . saute au couvert. . . . se replie brusquement sur un roncier. . . . *Tayaut ! Tayaut !* il a déboulé sous son nez ! . . *Au coute ! à Vénus ! Au coute !* . . . . . . En selle et fonçons grand train ! les chiens le chassent à vue ! . . . .

. . . . Tenez ! il suit le sentier . . . . il ne va plus que par glissades ! . . . Allons ! sonnons l'hallali courant ! . . . . L'hallali courant.

Mais les chiens vont comme des balles ! . . . .

Ah ! ça balance ! . . . . ils sont à bout de voie ! . . de grâce, ne les poussons pas ! . . . les voilà chargeant de plus belle ! . . . . nouveau balancer ! cette fois suivi d'un retentissant à-vue ! . . . . plus rien ! ! . . Aux chiens ! Aux chiens ! l'entendez-vous crier ! ! ils le tiennent ! . . . . L'animal est porté bas.

Hallali ! Hallali ! Mes beaux ! Hallali ! . . . . Allons, l'hallali par terre ! . . . . . et maintenant, vite la curée ! Voilà quatre heures et demie que ces braves chiens l'attendent !

CHAPITRE VIII

DE LA CONSERVATION DU CHEVREUIL.

Peupler une forêt de chevreuils et y entretenir judicieusement l'espèce, est une question que tout maître d'équipage propriétaire doit être jaloux de résoudre. N'est-ce pas assurer ses plaisirs, en même temps que prévenir les dommages que causerait au bois un trop grand nombre d'animaux?

Des conditions pour peupler une forêt de chevreuils.

Pour peupler un pays de chevreuils, la première condition est que ses demeures, par leur configuration et leur nature, conviennent aux goûts et satisfassent aux besoins de ces animaux; de même que, pour en propager l'espèce, il faut non-seulement détruire ses ennemis, mais encore la secourir lorsqu'elle est menacée dans son existence par des causes naturelles de mortalité, telles que disette, épidémies, etc.

Le chevreuil se cantonne, de préférence, dans les bois à feuilles caduques, et si, à la vérité, il se plaît à se recéler de jour dans les massifs d'essences résineuses, il n'y demeure que passagèrement. Il recherche les pays accidentés parce que, l'été, il se met au frais dans les bas-fonds, et, l'hiver, se garantit de l'humidité, sur les coteaux. Il aime les enceintes ronceuses et plantées de bourdaine, plus encore que les bois entrecoupés

de plaines auxquelles il ne donne que s'il trouve difficilement sa nourriture ailleurs.

Les grandes neiges, les verglas réduisent facilement le chevreuil à une misère qui lui est mortelle. Durant ces rigueurs de l'hiver, on le voit debout, au milieu du jour, vaguant par les grands bois et même au long des routes pour y trouver sa vie. C'est un signe certain de sa détresse.

Dans le but de le secourir, on fera préparer, dès la fin de Septembre, des petites bottes de luzerne (troisième coupe) qui seront ramassées à l'abri de l'humidité. Les mauvais temps venus, les gardes placeront, par les enceintes et sur le tracé même des coulées les plus fréquentées, des fourches de bois hautes de 0m60, aux dents desquelles ils lieront solidement une botte de luzerne. Les animaux affamés ne manqueront pas d'y donner et, avec ces précautions, le fourrage ne sera ni piétiné ni gaspillé. Ces soins, — pour des raisons faciles à comprendre, — doivent être absolument secrets.

Le calme est le propre de la vie du fauve. Aussi le cerf, le daim et le chevreuil se cantonnent-ils plus volontiers que les autres bêtes sauvages de nos forêts. Il faut donc assurer la tranquillité des animaux pour qu'ils se plaisent et demeurent dans les bois que l'on veut repeupler. Les vaches et les porcs qui vont en forêt, outre qu'ils causent toujours des dommages, dérangent les chevreuils. Mais les chiens qui gardent les bestiaux sont encore plus nuisibles. Pour la plupart vagabonds, ils prennent un si grand goût à chasser les chevreuils, que bientôt ils s'abandonnent après de nuit et de jour. Au printemps, lors de la mise bas, ils poursuivent les chevrettes, les font avorter ou les

prennent. Sous peine de voir les animaux, sans cesse tourmentés, vider peu à peu le pays, il faut combattre ces abus, soit en prohibant sévèrement l'emploi de ces chiens dès que les gardes leur ont reconnu ce défaut, soit en exigeant que tous chiens de vacher qui fréquentent les bois, aient toujours attaché au cou, un bâton de 0m70 de long qui, par son jeu dans les jambes, les empêche de poursuivre.

Chacun sait que le sel a la propriété de passer dans le sang par voie d'absorption et de donner à tous les tissus du ton et de l'énergie. Des pains salés.

C'est surtout chez les ruminants que ses effets sont les plus salutaires. Il combat l'influence de l'humidité et de la nourriture trop aqueuse ou malsaine. Il convient donc parfaitement pour le fauve lorsque, par suite de temps rigoureux, de saisons trop pluvieuses, ses viandis sont maigres ou avariés.

C'est sous la forme de pains salés qu'il est offert aux animaux vivant soit en pleine forêt, soit dans les parcs.

Ces pains salés, — des cubes de 0m50 — sont des masses d'argile pétrie avec du sel. Les chevreuils, en ayant pris connaissance, les lèchent avec avidité. Mais pour qu'ils y donnent, les gardes doivent déposer ces pains près des ronciers et sans rien changer dans l'aspect des lieux. Pour y attirer encore davantage les animaux, il sera bon de jeter autour quelques poignées d'avoine ou de fourrage.

Les battues sont également à proscrire. Du reste, les propriétaires ne sauraient trop combattre ce mode pernicieux de chasser au bois qui tend chaque jour à se développer davantage. Rien ne dérange ni n'épouvante les animaux comme la battue. La battue, Des battues.

aux clameurs stridentes, aux cent bras armés de bâtons, c'est la terreur et la mort envahissant une forêt! Qu'on l'emploie, comme manœuvres, dans des chasses princières, rien de mieux. Le repeuplement, toujours en raison directe de la destruction, pallie ses effets meurtriers. Mais, sur tout autre terrain, les battues n'ont pas seulement, pour résultat final, la disparition des animaux, mais elles font braconniers demain les rabatteurs qu'elles ont employés aujourd'hui. Chasseurs, songez-y! Enfin, pour détruire les animaux nuisibles, — cas dans lequel elles sont prescrites par la Loi, — elles ne valent pas quelques bons vieux chiens bien appuyés et devant lesquels se postent quelques tireurs habiles.

De la destruction des animaux nuisibles.

Mais ce n'est pas de cette dernière façon qu'il faut détruire les loups et les renards, grands mangeurs de chevreuils. Les gardes doivent, sans relâche, les piéger ainsi que les chats sauvages et les fouines qui, au mois de Mai, détruisent les faons. Surtout, que ces agents ne commettent pas la faute ordinaire de piocher les grands terriers de renards. Ces retraites détruites, les femelles font leurs renardeaux, soit dans des terrassons où ils sont difficiles à découvrir, soit sous bois où il devient alors impossible de les piéger avec succès.

La fin de l'automne ou les premiers mois de l'hiver sont, à mon avis, les époques les plus favorables pour peupler un pays de chevreuils. D'abord, plus la période de gestation est avancée, plus les chevrettes risquent d'avorter par suite des efforts violents qui accompagnent leur panneautage. Ensuite, peupler avant que le rut ne soit tout à fait éteint, ce serait se priver maladroitement des portées de l'année.

De l'époque pour peupler.

Vers la mi-Décembre ou en Janvier, on fera donc panneauter, dans des pays éloignés, un nombre déterminé d'animaux. Je dis pays éloignés, parce que si les chevreuils nouveaux venus pouvaient aisément prendre vent de leurs anciennes demeures, ils y retourneraient certainement. Or, si dans de bons pays on peut, — sans crainte que les animaux étrangers ne les vident, — opérer le peuplement par couples, dans les forêts de moindre ressource comme viandis, il est toujours prudent de peupler d'abord les enceintes de chevrettes pleines. Au printemps, on a ainsi des couples nés sur le sol même et qui s'y cantonnent d'autant plus volontiers. Ensuite, vers le mois de Septembre, on lâche des chevreuils en nombre égal aux chevrettes pour qu'ils forment avec elles des ménages.

En général, les chevrettes pleines rendues à la liberté à travers de bonnes demeures et retenues qu'elles y sont encore par le luzernage de l'hiver, ne s'en écartent guère par la suite; et les chevreuils, au moment du rut, pouvant éteindre leurs ardeurs auprès d'elles, s'attachent mieux à leurs nouveaux pays. Au contraire, en procédant par couples, il n'est pas rare que les mâles dépaysés et toujours plus hardis, plus aventureux que leurs femelles, ne vaguent suivis d'elles et ne vident finalement pour se mettre en quête de forêts ou de buissons qui leur conviennent davantage.

Du transport des animaux panneautés.

Le transport des animaux panneautés s'effectue au moyen de caissons en bois. Ces caissons, longs de 1m. 20 à 1m. 40, hauts de 1m. 20 et larges de 0m. 70 sont munis, chacun, de quatre anneaux en fer, destinés à rendre leur transport facile au moyen de bâtons dont on se sert comme pour les chaises à porteurs.

Ils sont, à l'intérieur et sur toutes leurs faces, matelassés de mousse, percés d'au moins quatre fenêtres à barreaux pour leur aération et enfin, à leurs deux bouts, sont des portes à coulisses que l'on assujettit au moyen de cadenas. Ces caissons sont approchés des enceintes où le panneautage a eu lieu, et on y dépose les animaux couchés. Ce soin pris, on les rafraîchit, en leur jetant, à la main, de l'eau sur le corps, et on leur retire les entraves pour qu'ils recouvrent la liberté des membres.

Tous ces soins sont indispensables pour éviter qu'ils ne se fracturent les jambes ou périssent faute d'air.

Les animaux panneautés sont sous le coup d'une crise nerveuse telle qu'ils ne recouvrent le calme que très-lentement. Aussi d'ordinaire, ne touchent-ils au fourrage que vingt-quatre heures après la perte de leur liberté. Si la distance à parcourir exige plus d'un jour de voyage, on les nourrit de paille d'avoine autant que possible non battue, ainsi que de feuilles de ronces arrosées légèrement avant de les leur distribuer.

Les animaux, arrivés à destination, sont mis en liberté sur le soir, à travers les meilleures demeures, et on prend les soins que nécessite leur conservation.

Soins pour prévenir l'abroutissement des bois par le chevreuil.

Dans les forêts trop peuplées de chevreuils, le jeune bois est abrouti. Cela ne peut être autrement. Accusons-en notre imprévoyance, mais ne qualifions pas de bêtes malfaisantes ces gracieux animaux qui, affamés, obéissent à l'instinct de vivre, en attaquant de la dent les plantations forestières. Pour prévenir ces dommages, l'étendue d'une forêt, l'état de ses enceintes, son aménagement, sont à consulter sérieusement afin de déterminer la quantité d'animaux qui, sans nuire, peuvent y vivre et y

multiplier. On ne saurait donc, à cet égard, poser de règles absolues. Cependant, l'expérience m'a prouvé que 30 hectares de bois sont une étendue suffisante pour un couple de chevreuils, et c'est prudence, je crois, de peupler une forêt en observant cette proportion.

Dans de grandes terres, il est avantageux de créer des parcs pour l'entretien du chevreuil. On se forme ainsi une véritable pépinière d'animaux. Mais pour que le chevreuil y prospère, un parc doit remplir certaines conditions.

Des parcs pour l'entretien du chevreuil.

Par sa situation d'abord, il sera d'une garde facile. Ensuite, son emplacement sera formé surtout de demeures fourrées et ronceuses. Le chevreuil préfère toujours la nourriture qu'il choisit à celle qu'on veut lui donner. Enfin, son étendue doit compter, pour le moins, autant d'hectares que l'on se propose d'y entretenir de couples d'animaux. Le chevreuil n'est vivace, bien portant, que s'il a de l'air et de l'espace. Tenu à l'étroit, sentant bien plus vivement sa captivité que le cerf et le daim, il s'étiole, dépérit et meurt.

Quant aux moyens de clôture, les plus solides sont toujours ceux qu'il faut choisir comme garantie et économie. Un palis, haut de 2^{m}. 50 et fait de poteaux et de lames de tremble, est la clôture la meilleure et la plus durable.

De même que dans les bois à travers lesquels on a mis en liberté des animaux panneautés, le calme le plus absolu doit régner dans un parc. Les routes, aussi rares que possible mais tracées toutefois de manière que le panneautage y soit facilité, ne seront ni élaguées ni nettoyées. Plus le bois sera sauvage d'aspect, plus les animaux s'y plairont.

Quant à défendre un parc contre les incursions des bêtes puantes et carnassières ou des chiens braconniers, le seul moyen est de serrer les lames à $0^{m}.18$ de distance, et de couronner le faîte du palis de deux traverses disposées de telle sorte qu'elles forment, à l'extérieur, un auvent, obstacle infranchissable pour tout animal qui s'élancerait du dehors.

Tels sont les moyens d'aménager en chevreuils soit une forêt, soit un parc. Mais tous ces soins seraient insuffisants si nous-mêmes, en veneurs désireux de conserver nos plaisirs, nous n'en jouissions pas avec mesure.

Devoir des maîtres d'équipage.

Un bon maître d'équipage ne doit pas manger, comme on dit, *son blé en herbe*. Il doit tenir à honneur de ne chasser que des animaux vraiment courrables, et par conséquent, ne jamais attaquer ni chevrillards ni chevrettes. S'il lui arrive de découpler sur ces dernières, que cela ne soit, au moins, que sur des chevrettes bréhaignes ou de vieilles chevrettes qui, au mois de Juillet, ne sont pas suitées de faons. Après le rut, il faut les respecter toutes indistinctement et ne courre que les chevreuils.

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.



BELLIER DE VILLIERS

